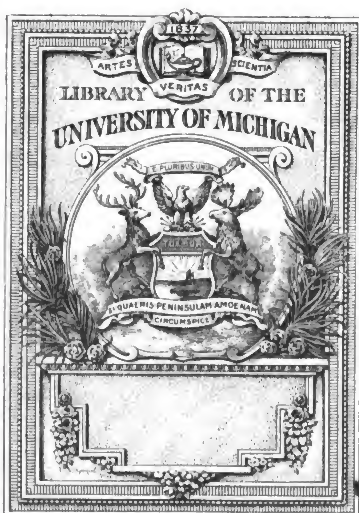



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT.

PARIS, IMPRIMERIE DE P. DUPONT ET G.-LAGUIONIE,
rue de Grenelle St Honoré, N° 55.



MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT,

SUR

LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS DANS LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

Allonville, Armand François, comte de

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,
CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE,
RUE RICHELIEU, Nº 67.

1831.

POLITIQUE SECRÈTE

DES

CABINETS.

1796—1797.

Compensations de l'Angleterre dans la guerre.— Ses succès maritimes. — Pitt détourne l'Autriche d'une paix séparée. — Ses ouvertures de paix au directoire. — État intérieur de la France. — Ouverture directe du directoire à l'Autriche. — Lettre de Bonaparte à l'Empereur. — Agent qu'il envoie à Vienne en courrier. — Passeport envoyé par le directoire au plénipotentiaire anglais. — Discours du roi d'Angleterre à l'ouverture du parlement. État de l'opinion et des partis en Angleterre. — Message du directoire sur la négociation avec le cabinet de Londres. — Il s'y prête avec répugnance. — Détails diplomatiques sur la mission de lord Malmesbury. — Ses instructions.—Marche de la négociation.—Effet qu'elle produit à Vienne. — Mission de Clarke pour négocier à part avec l'Autriche. — Ses instructions. — Lettre du directoire à l'Empereur. — Opérations du général Alvinzi en Italie. — Particularités sur la bataille de Caldiero. — Détresse de Bonaparte. — Ses opérations secrètes. — Particularités sur la bataille d'Arcole. — Retraite d'Alvinzi. — Mort de Catherine II. — Effet que produit cet événement sur la coalition. — Parti de la paix dans le ministère autrichien. — Dernières instructions de lord Malmesbury. — Conférence avec le ministre Charles Delacroix. — Rupture de la négociation.

Le gouvernement britannique soit en paix, soit en guerre, est tenu de remplir deux condi-

tions de son existence qui dérivent de la nature de sa constitution et de sa position insulaire: il lui faut au dedans le plus haut degré de prospérité possible et au dehors assez de prépondérance pour que les voies du commerce, en Europe, ne puissent lui être fermées. Il tenait encore plus à ces deux mobiles de sa puissance depuis que par ses subsides il était le nerf de la guerre contre la révolution française; et cependant le lien de la coalition était rompu ou relâché: l'Autriche ne combattait plus que pour réparer ses pertes ou dans des vues d'agrandissement; la Prusse était généralement suspecte par sa neutralité; la Russie promettait des secours et n'entrait point dans la lice; l'Espagne et la Hollande faisaient cause commune avec la révolution qui en outre subjuguait par ses armes la presque totalité de l'Italie. L'Angleterre seule, du côté des alliés, avait trouvé des compensations dans la guerre. Ses opérations navales depuis la fin de 1795 avaient été presque toujours marquées par des succès. Les établissemens Hollandais à Ceylan, Malaca, Cochin, Schinschoura, Banda et Amboine, étaient tombés en son pouvoir presque sans coup férir. Dans les Antilles, le général Nichols reprit la Grénade sur les Français, au mois de mars

1796; le général Abercromby réduisit Sainte-Lucie dans le mois de mai suivant; le général White prit aux Hollandais Demerary et Essequebo. La malheureuse île de Saint-Domingue que les décrets de l'assemblée législative de France avaient jetée dans les mains des nègres était toujours déchirée par des dissensions intestines. Les Français n'en occupaient qu'une petite partie et les Anglais s'étaient emparés de quelques points fortifiés; mais, soit par les effets désastreux du climat, soit par les efforts des Français réunis aux nègres, tout ce qu'ils occupaient sur la côte leur fut enlevé ou ils l'abandonnèrent.

Leur succès maritime le plus brillant fut remporté près du cap de Bonne-Espérance, contre une flotte de vaisseaux de guerre hollandais partis du Texel, au mois de mars, dans l'espoir qu'elle opérerait sa jonction avec une escadre française; mais la jonction ne put s'effectuer. La flotte entra dans la baie de Saldagne où l'escadre anglaise du Cap, commandée par l'amiral Elphinstone vint la bloquer au mois d'août et la força de se rendre sans combattre. Elle était composée de trois vaisseaux, trois frégates et quelques moindres bâtimens, et portait deux mille hommes de troupes de terre.

Les Français attribuèrent ce revers ainsi que la prise du Cap qui avait eu lieu précédemment et dont il était la conséquence à un esprit de défection orangiste qui se manifestait en haine de la nouvelle révolution batave.

La puissance et la richesse de l'Angleterre étant alors évidemment le grand obstacle qui s'opposait aux projets ambitieux du directoire de France, le but principal de la politique de ce pouvoir nouveau fut de renverser les bases de la prospérité britannique. Il fallait d'abord soulever contre l'Angleterre l'opinion de l'Europe : on insinua dans divers ouvrages, écrits sous l'influence du directoire, que les Anglais étaient les tyrans des mers, et l'on invita les autres peuples à faire cause commune contre ces insulaires arrogans pour leur enlever le sceptre maritime. On suscita contre le commerce de l'Angleterre qui était le fondement de sa prospérité tous les obstacles imaginables; et comme la république française ne pouvait pas fermer tous les ports de l'Europe, des lois rigoureuses prohibèrent l'admission des marchandises anglaises en France et dans ses dépendances, au nombre desquelles on pouvait compter la Hollande.

Dès le commencement de l'année l'énorme

poids de la guerre avait porté le ministère britannique et les deux chambres à s'occuper des impôts, car deux emprunts montant ensemble à plus de vingt-cinq millions de livres sterling, adoptés dans une session, chose jusqu'alors sans exemple, avaient rendu nécessaire l'établissement de plusieurs taxes nouvelles. Le ministère eut à essuyer beaucoup d'attaques sur la conduite de la guerre, mais il fut défendu par des majorités si imposantes que ces attaques ne purent l'ébranler. La clôture de la session avait eu lieu le 19 mars; le roi dans son discours parla des heureux effets des mesures prises pour apaiser les séditions et arrêter les progrès des principes subversifs de tout gouvernement établi, donnant d'ailleurs les plus grands éloges à la conduite du parlement au milieu des difficultés extraordinaires qui s'étaient présentées.

Mais dans l'intervalle la conquête de l'Italie par les Français, les déclarations de guerre de l'Espagne d'une part et de la république batave de l'autre, l'évacuation de la Corse et en quelque sorte de la Méditerranée par l'escadre anglaise, les dispositions équivoques de la Prusse, et enfin le danger imminent que courait alors l'Allemagne inondée par les armées françaises, aggravèrent la situation de l'Angleterre. Le lien

de la triple alliance était près de se rompre par l'effet des revers de l'Autriche. Les projets du cabinet de Vienne paraissaient d'ailleurs peu rassurans pour l'Angleterre; ce cabinet n'était plus retenu que par la crainte de la Russie.

Un tel état de choses frappa le génie prévoyant de Pitt; il comprit que tout serait mis en œuvre pour entraîner l'Autriche dans une paix séparée; il jugea enfin qu'il fallait par un coup de politique s'emparer de l'initiative des négociations soit pour retenir l'Autriche pour ainsi dire malgré elle, soit pour déterminer le parlement à voter les subsides nécessaires à la campagne prochaine. Bien que ce ministre n'ignorât pas la répugnance du directoire Français à en venir à une paix générale sur des principes de réciprocité équitables, le moment où les affaires changèrent de face en Allemagne, le moment où la victoire passa tout-à-coup des armées françaises dans le camp autrichien lui parut d'une heureuse opportunité pour tenter encore une fois la voie des négociations. Il en délibéra sérieusement avec les autres ministres, et tous se rangèrent à son avis, tous résolurent de profiter de la victoire d'Amberg obtenue le 24 août par l'archiduc Charles, pour ouvrir une négociation avec le directoire. Le jour même

où la gazette de la cour rendit publiques cette victoire et la retraite de Jourdan qui en fut la suite, lord Grenville s'occupa de la négociation qui venait d'être arrêtée en conseil; non sans espoir que le directoire voyant ses projets contre l'Empereur entièrement déçus se déciderait à donner la paix et le repos au monde. Il adressa ce même jour 6 septembre à M. le comte de Jarlsberg, ambassadeur danois à Londres, un office dans lequel, attendu qu'il n'y avait point de relation immédiate entre l'Angleterre et la France, il le priait de faire communiquer par le chargé des affaires du Danemarck à Paris à l'administration française la note qu'il lui adressait et qui était signée de lui-même comme secrétaire d'état; elle était ainsi conçue :

« Sa Majesté britannique, toujours animée du » désir qu'elle a déjà témoigné de mettre fin à » une guerre qui s'est propagée dans toutes les » parties du monde, par une paix juste, hono» rable et solide, ne négligera rien de son côté » de tout ce qui pourra lui faire atteindre son » but. Sa Majesté, en conséquence, a jugé à » propos d'avoir recours à l'entremise du mi» nistre d'une cour neutre pour demander au » conseil exécutif un passeport pour une per» sonne que S. M. est intentionnée d'envoyer à

» Paris, pour négocier avec l'administration fran-
» çaise sur tous les moyens qui pourraient faire
» obtenir un but si désiré. S. M. est convaincue
» qu'elle ne perdra point de temps à lui faire
» connaître, par l'entremise qu'elle a choisie,
» une réponse satisfaisante, à l'effet de lui prou-
» ver évidemment les sentimens de justice et
» de paix qui l'animent ainsi que ses alliés. »

Cette note fut remise aussitôt après sa réception par M. Koenemann, chargé des affaires de Danemarck à Paris, au ministre des relations extérieures Charles Delacroix, qui promit de son côté de la communiquer au directoire et de donner immédiatement une réponse.

Le directoire reçut avec humeur cette ouverture; il crut voir dans cette voie indirecte le dessein d'éviter toute démarche qui impliquerait la reconnaissance de son autorité, et il résolut de ne point faire droit à la demande de lord Grenville, ou du moins de l'éluder. Trois jours s'étant passés sans que le chargé d'affaires du Danemarck reçût une réponse, il se présenta une seconde fois chez le ministre Charles Delacroix qui, au lieu de lui remettre le passeport demandé ou une réponse par écrit sur la note de lord Grenville, annonça qu'il lui était prescrit de se borner à dire verba-

lement que *le directoire exécutif de la république française ne recevrait à l'avenir et ne répondrait à aucun des vœux que les ennemis de la république pourraient émettre pour la paix, lorsqu'ils les feraient connaître par un canal intermédiaire; que si toutefois ils voulaient envoyer des négociateurs avec des pleins pouvoirs et des papiers en règle, ces négociateurs pouvaient demander des passeports à la frontière, et de là se rendre à Paris; que dans le cas où le gouvernement anglais aurait quelque affaire à traiter avec le gouvernement français, il ne devait pas ignorer que c'était au directoire qu'il devait s'adresser et qu'il savait également la manière dont il pouvait y parvenir, c'est-à-dire qu'un pavillon de trève était le moyen le plus sûr et le plus direct de faire connaître au gouvernement français ses vœux sur quelque objet que ce fût.*

L'inconvenance de cette réponse fit juger que le gouvernement français ne cherchait qu'un détour pour éluder ou pour retarder toute négociation avec le cabinet de Londres. Le chargé d'affaires du Danemarck à Paris en fut lui-même si persuadé, qu'après avoir rapporté la réponse du ministre Charles Delacroix, il ajouta : « Tel est le résultat de la démarche que

» j'ai faite à votre réquisition. Je souhaite, pour » l'amour de l'humanité, obtenir dans un autre » temps un meilleur succès; *mais je crains que » ce temps ne soit encore bien éloigné.* »

En effet, le refus de donner un passeport sur-le-champ, sous le prétexte de ne vouloir aucun intermédiaire, était une pure chicane, car la note adressée au directoire n'était pas signée de l'ambassadeur danois, ni d'aucun autre intermédiaire, mais du secrétaire d'état britannique lui-même; ne devait-il pas être indifférent au gouvernement français que cette note du secrétaire d'état d'Angleterre fût remise au ministre des relations extérieures de la république par un courrier ou par le chargé d'affaires du Danemarck à Paris? Le motif qui avait empêché lord Grenville d'envoyer sa note au directoire par un courrier, qui aurait pu être arrêté à Calais, lui avait suggéré l'idée de se servir de l'entremise d'un ambassadeur dont la cour était en paix avec la France. On avait déjà eu recours à de tels intermédiaires dans la guerre actuelle; or, ce motif était si clair et si évident, que la mauvaise foi seule pouvait l'interpréter dans un sens contraire aux intentions de l'administration anglaise. Du reste, Pitt n'en fut point rebuté.

Sur ces entrefaites, l'Angleterre retentit de la nouvelle d'une autre victoire récente remportée par l'archiduc Charles sur l'armée de Jourdan, près de Wurtzbourg; on sut que les Français ayant déjà quitté Francfort et Konigstein, les Autrichiens occupaient Friedberg dans la Wétéravie. La gazette de la cour de Londres confirma ces nouvelles le 23 septembre. Dès le lendemain 24, le ministère résolut de réitérer sa tentative pour ouvrir une négociation avec la France. En conséquence, lord Grenville signa une seconde note qui fut portée le 25 septembre de Douvres à Calais, par le bâtiment parlementaire la *Princesse Auguste*, et remise à la municipalité de cette dernière ville, pour être expédiée sur-le-champ à Paris.

Cette fois le directoire se montra plus traitable, soit qu'il y fût décidé par les revers de ses armées en Allemagne, soit que, le besoin de la paix se faisant généralement sentir, il crût devoir céder au cri de l'opinion publique. Loin d'être tranquille depuis l'établissement du gouvernement directorial, la France avait encore été agitée par de fréquentes dissensions. Le parti des révolutionnaires les plus exaltés, appelés Jacobins, ne supportait qu'avec peine un pouvoir qui semblait vouloir gouverner avec

quelques principes de sagesse et de modération, et ce mécontentement avait éclaté dans plusieurs conspirations. D'un autre côté, la masse de la nation était fatiguée des désordres de l'anarchie, et elle redoutait par dessus tout le retour des horreurs de la révolution. La détresse publique était un motif de plus de désirer la fin d'une guerre qui dévorait les richesses nationales et particulières. Le crédit était si bas, que le papier-monnaie n'avait plus aucune valeur, et que l'on éprouvait les plus grandes difficultés pour la levée des contributions ordinaires. La vente des biens nationaux ou des propriétés confisquées sur les émigrés, qui avait été regardée comme une ressource importante, était entravée ou tarie par les craintes de l'avenir. Qu'on ajoute à cette esquisse de l'état intérieur de la France, les désordres dans l'administration, les dilapidations aux armées, la pénurie du trésor et le peu de considération dont le nouveau gouvernement était investi, on jugera de l'effet que durent produire les récens revers des armées.

Placé dans ces circonstances difficiles le directoire ordonna le 30 septembre à son ministre des relations extérieures d'accorder le passeport demandé par lord Grenville. Mais en même

temps, comme pour montrer sa répugnance à s'engager dans une négociation avec l'Angleterre, il fit paraître dans son journal la note suivante contre le gouvernement avec lequel l'opinion publique le forçait en quelque sorte de négocier.

« Différens journaux ont avancé qu'un plé- » nipotentiaire anglais était arrivé à Paris et » s'était présenté au directoire exécutif, mais » que ses propositions n'ayant pas paru satis- » faisantes, il avait reçu l'ordre de quitter la » France sur-le-champ. Toutes ces assertions » sont également fausses. Les annonces faites » dans les papiers anglais de l'envoi d'un minis- » tre à Paris, pour y traiter de la paix, rappel- » lent les ouvertures de M. Wickham à l'am- » bassadeur de la république à Bâle et les » bruits semés sur la mission de M. Hammond » à la cour de Prusse. On n'a pas oublié *l'insi-* » *gnifiante* ou plutôt *l'astucieuse duplicité*, le » *style punique* de la note de M. Wickham. » Selon les partisans du ministère anglais, c'était » à Paris que M. Hammond venait parler de » paix. Quand sa destination fut publique et » qu'on sut qu'il allait en Prusse, les mêmes » plumes répétèrent que c'était pour accélérer » la paix; et cependant l'objet maintenant bien

» connu de cette négociation était d'engager la
» Prusse à rompre ses traités avec la république
» et à rentrer dans la coalition. La cour de Ber-
» lin, fidèle à ses engagemens, a repoussé ces
» perfides propositions : mais en faisant de cette
» intrigue une mission de paix, le ministère an-
» glais joignait à l'espoir de donner un nouvel
» ennemi à la France celui de justifier la conti-
» nuation de la guerre aux yeux de la nation an-
» glaise et d'en rejeter tout l'odieux sur le gou-
» vernement français. Tel fut aussi le but de la
» note de M. Wickham : tel est encore celui des
» annonces faites aujourd'hui dans les papiers
» anglais. Ce but paraîtra évident si l'on réfléchit
» combien il est difficile que l'ambitieux gou-
» vernement de l'Angleterre veuille sincèrement
» une paix qui lui ravirait sa prépondérance
» maritime, rétablirait la liberté des mers, don-
» nerait l'essor aux marines espagnole, hollan-
» daise et française, et porterait au plus haut
» degré de prospérité l'industrie et le commerce
» de ces nations, dans lesquelles il a toujours
» trouvé des rivales et vu les ennemies de la sienne
» quand elles se sont lassées d'être ses dupes.
« Mais on cessera de croire aux pacifiques in-
» tentions du ministère anglais quand on saura
» que son or et ses intrigues, ses menées ou-

» vertes et ses insinuations obsèdent plus que » jamais le cabinet de Vienne, et sont l'un des » principaux obstacles aux négociations que ce » cabinet serait porté de lui-même à entamer » sur la paix. On cessera d'y croire enfin, quand » on considérera le moment où l'on répand le » bruit de ces ouvertures. La nation anglaise » supporte impatiemment la continuation de la » guerre; il faut répondre à ses plaintes, à ses » reproches : le parlement va rouvrir sa session; » il faut fermer la bouche aux orateurs qui s'é- » lèveront contre la guerre; il faut justifier la » demande de nouvelles taxes; et pour obtenir » ces résultats, il faut pouvoir avancer que le » gouvernement francais se refuse à toute pro- » position de paix raisonnable. »

Pour mieux déjouer la politique de l'Angleterre, le directoire, cherchant à amener l'Empereur à une négociation séparée, eut recours à son général en chef de l'armée d'Italie. Dès le 20 septembre, après avoir délibéré sur la première note de lord Grenville, voici ce qu'il écrivit confidentiellement à Bonaparte : « Parmi » les dispositions que nous avons adoptées pour » tirer parti de nos avantages en Italie, et les » rendre décisifs en faveur de la république, » dont les intérêts tendent tous à la paix, la

» première est de signifier à l'Empereur que s'il » ne consent à envoyer sur-le-champ un chargé » de pouvoirs à Paris pour entrer en négocia» tion, vous allez détruire son port de Trieste » et tous ses établissemens sur la mer Adriati» que. Aussitôt que le sort de Wurmser et de sa » dernière division sera décidé, vous marche» rez sur Trieste, prêt à exécuter une menace » que légitime le droit de la guerre et l'opiniâ» treté d'une orgueilleuse maison qui ose tout » contre la république et se joue de sa loyauté. » Fixez un court délai pour la réponse de la » cour de Vienne à votre déclaration. »

C'était une étrange ouverture pacifique adressée à l'Empereur, que celle qui lui était faite ainsi sous l'empire d'une menace. Bonaparte, qui avait des vues plus profondes, n'hésita point de s'en rendre l'organe, et il écrivit à l'Empereur la lettre suivante, datée du quartier-général de Milan, le 2 octobre.

A Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, roi de Hongrie et de Bohème, archiduc d'Autriche, etc.

» Sire, l'Europe veut la paix. Cette guerre » désastreuse dure depuis trop long-temps.

« J'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté
» que si elle n'envoie pas des plénipotentiaires à
» Paris pour entamer les négociations de paix,
» le directoire exécutif m'ordonne de combler
» le port de Trieste et de ruiner tous les éta-
» blissemens de Votre Majesté sur l'Adriatique.
» Jusqu'ici j'ai été retenu dans l'exécution de ce
» plan, par l'espérance de ne pas accroître le
» nombre des victimes innocentes de la guerre.
» Je désire que Votre Majesté soit sensible aux
» malheurs qui menacent ses sujets, et rende le
» repos et la tranquillité au monde.

» Je suis avec respect, de Votre Majesté, etc. »

« J'ai écrit à Vienne, mande-t-il le même jour
» au directoire, et ce soir le courrier part dans
» le même temps que l'armée se porte sur la
» Brenta. » Cet envoyé était un émissaire nommé Chausel, brillamment habillé en courrier, et qui, porteur de la lettre pour l'Empereur, avait reçu des instructions verbales secrètes, dont le ministre Thugut était l'objet, instructions fondées sur les données que Bonaparte tenait du marquis Manfredini et du prince Belmonte-Pignatelli, relativement aux insinuations les plus propres à faire impression sur le principal ministre. Pour mieux donner le change, le paquet

qui contenait la lettre pour l'Empereur était adressé non pas au ministre Thugut, mais au président du conseil aulique de guerre.

A son arrivée sur le territoire autrichien, le prétendu courrier fut conduit devant le général Quosdanovich, commandant des troupes autrichiennes dans le Frioul, qui chargea un officier de l'accompagner à Vienne, où il arriva le 15 octobre. L'envoyé de Bonaparte descendit à la chancellerie de guerre, où l'on jugea que le général français n'était pas instruit de l'usage suivant lequel de pareilles dépêches devaient être adressées non au président du conseil aulique, mais au ministre des affaires étrangères. Le président du conseil, ayant appris que dans les dépêches il n'était question que d'objets politiques, renvoya le courrier à la chancellerie d'état; mais là le ministre Thugut remarquant, à son tour, que le paquet ne s'adressait pas à lui, mais au président du conseil aulique de guerre, fit difficulté de l'ouvrir, et le courrier fut dans la nécessité de se rendre avec sa chaise de poste à Laxembourg, où l'Empereur se trouvait en personne. Les dépêches furent ouvertes dans le cabinet même du monarque, et d'après le rapport qu'on en fit à ce prince, le courrier fut renvoyé à Vienne et logé dans la caserne près

du Danube. Quoique l'ordre de le traiter avec égard eût été donné, il n'en resta pas moins sous la surveillance de deux officiers impériaux. En un moment le bruit devint général à Vienne que la mission de ce courrier était relative à des ouvertures de paix, et on crut même pouvoir se flatter qu'incessamment il y aurait un armistice en Italie et en Allemagne.

A la tournure et à l'habillement de cet envoyé, on lui supposa d'abord un rang plus élevé que celui de simple courrier. D'un autre côté, à son costume riche et éclatant, on put juger que Bonaparte n'avait pas voulu que sa mission restât ignorée. Revêtu d'une écharpe tricolore, il portait une cocarde nationale à son chapeau et l'écusson de la république, brodé en argent sur son habit. On sut bientôt que c'était un adjudant-général, et l'on redoubla de précautions pour le surveiller; il ne fut permis à personne de lui parler, et il ne put sortir sans être accompagné de l'un des deux officiers commis à sa garde.

Dès le lendemain, l'Empereur étant revenu à Vienne, convoqua ses ministres. L'objet de la lettre de Bonaparte, écrite dans une forme et dans un style contraires à tous les usages, fut mis d'abord en délibération. Chacun démêla aisément le motif qui avait suggéré cette lettre, motif fondé

principalement sur la demarche qu'avait faite le cabinet de Londres d'envoyer un ministre à Paris, et dont ce cabinet avait donné communication à celui de Vienne, par l'organe de sir Morton Eden. On y vit également l'extrême désir qu'avait déjà témoigné le directoire, à plusieurs reprises, de conclure une paix séparée avec l'Autriche. Peu de voix se réunirent à l'avis du comte de Collowrath, qui tendait à répondre à l'ouverture du général français. Le comte de Lehrbach fit observer que ce n'était pas une ouverture, mais une menace; qu'elle avait été faite évidemment dans l'espoir de porter un grand coup à la politique du cabinet de Saint-James en séparant l'Autriche de l'Angleterre, et en isolant, par un traité séparé, qu'on se flattait de faire accepter à l'Empereur, un allié de l'Autriche que le gouvernement français regardait comme son antagoniste le plus dangereux; il ajouta qu'il n'était pas de la dignité de l'Empereur de répondre à une telle ouverture, qu'il fallait se borner à la communiquer aux alliés de la cour impériale, sauf à faire savoir au gouvernement français, par la voie du baron de Degelmann, ministre impérial en Suisse, qu'on ne recevrait de lui aucune proposition, si elle n'était faite dans les formes consacrées par les

usages de la diplomatie. Cet avis ayant prévalu, M. Meyer, secrétaire du cabinet, fut dépêché à Londres, et cinq courriers furent expédiés à la fois pour l'archiduc Charles, Saint-Pétersbourg, Berlin, Bâle et Madrid. On crut que l'envoyé de Bonaparte attendait le retour des courriers envoyés à Saint-Pétersbourg et à Londres; mais on sut bientôt qu'ayant été atteint d'une forte indisposition, circonstance dont le général Quosdanovich informa Bonaparte de la part du gouvernement autrichien, il se remettrait en route pour le quartier-général français dès que sa santé le lui permettrait. Dans le fait, le baron de Thugut le retint à Vienne aussi long-temps qu'il put.

Cependant le gouvernement britannique avait reçu, le 5 octobre, une réponse à la note que lord Grenville avait envoyée au ministre des relations extérieures de France, pour demander un passeport à l'usage du négociateur qu'il se proposait d'envoyer à Paris. Cette réponse, qu'accompagnait le passeport, était conçue dans des termes convenables. « Le directoire exécutif, » ajouta le ministre, se flatte que les négocia- » tions auront une heureuse issue. » Lord Grenville en informa aussitôt le lord maire de Londres; et comme le gouvernement n'avait attendu

que cette réponse pour faire l'ouverture du parlement, le roi se rendit dès le lendemain, 6 octobre, à la chambre des pairs, et dans son discours d'ouverture s'exprima en ces termes : « Je n'ai rien négligé à l'effet d'entamer des né» gociations pour le rétablissement de la paix en » Europe et pour le raffermissement du repos gé» néral à l'avenir. Les démarches que j'ai faites » à cet effet ont enfin ouvert les voies à une » négociation immédiate et directe dont l'issue » doit être ou le but désiré d'une paix juste, » honorable et solide pour nous et nos alliés, » ou de constater de la manière la plus évidente » et au dessous de tout doute, à quelle cause il » faut attribuer uniquement la continuation de » tous les maux de la guerre. J'enverrai d'abord » une personne à Paris avec des pleins pouvoirs » pour traiter de cet objet, et c'est mon vœu le » plus ardent que cette mesure que j'ai prise » puisse servir au rétablissement de la paix gé» nérale. Mais en même temps vous devez vous » ressouvenir que rien ne saurait contribuer » davantage à remplir ce but que de montrer » que nous avons à la fois et la détermination et » les moyens de nous opposer avec une activité » et une énergie redoublées à toutes les entre» prises ultérieures que nous avons à combattre.

» Vous le trouverez plus particulièrement né-
» cessaire à une époque où l'ennemi manifeste
» publiquement ses vues pour en venir à la
» tentative d'une invasion dans ces royaumes.
» L'issue d'une pareille entreprise n'est pas dou-
» teuse; mais il serait au dessous de votre sa-
» gesse de négliger aucune précaution propre à
» frustrer ce projet ou de ne point employer les
» moyens les plus prompts pour faire tourner
» cette tentative à la confusion et à la perte de
» l'ennemi..... » Ces deux dernières phrases faisaient allusion à l'armement qui s'effectuait dans le port de Brest et auquel présidait le général Hoche. Le roi Georges, dans la suite de son discours, fit ressortir les succès des armées anglaises dans les deux Indes, et donna de justes éloges aux opérations des armées autrichiennes, commandées par l'archiduc Charles.

Jamais harangue d'ouverture n'occasionna moins de débats dans le parlement; néanmoins on remarquait surtout dans la chambre des pairs trois systèmes distincts, entre lesquels celui du gouvernement tenait le milieu. Le discours annonçait assez qu'il voulait la paix, mais il niait la possibilité d'y avoir travaillé plus tôt. L'opposition toujours conduite par Fox applaudit à la démarche pacificatrice des ministres, mais

n'en répéta pas moins ses anciens reproches sur l'origine de la guerre. Le troisième parti, enfin, dont le comte Fitzwilliam était le chef, remontant également à cette origine, y trouva des raisons pour ne pas même entrer aujourd'hui en négociation avec un gouvernement fondé sur les principes et établi par les moyens qui avaient été cause de la guerre et menaçant toujours la tranquillité des autres peuples.

Ce partage d'opinions fut cause précisément que l'adresse de remerciement passa sans grande discussion. Ce fut le comte Bathurst qui en fit la motion dans la chambre des pairs; et lord Ossory le seconda. L'un et l'autre, le dernier surtout, rendirent un grand tribut d'éloges à l'Empereur et à l'archiduc Charles. « C'était à la » vertueuse fermeté, à la constance patriotique » du premier; c'était au courage, aux talens, à la » valeur, au zèle infatigable du second, aidé par » les plus habiles généraux et soutenu par les » plus braves troupes du monde, que l'Allemagne » devait son salut, l'Europe sa sûreté et la Grande » Bretagne l'occasion qu'elle avait de proposer » les conditions d'une paix juste et solide, ou » de convaincre l'univers entier que c'était la » France qui, par ambition de s'agrandir ou par » tout autre motif, voulait perpétuer la guerre. »

L'un et l'autre parlèrent avec mépris du projet de descente en Angleterre, et avec indignation des vues de ceux qui, jouissant du plus grand bonheur national possible, désiraient, au moyen d'une pareille entreprise, renverser une constitution modérée et à laquelle le peuple britannique devait sa gloire et sa longue prospérité. Ce fut après ces deux orateurs que le comte Fitzwilliam prit la parole, et par ce qui précède on a pu déjà préjuger le sens dans lequel sa vive harangue fut conçue. Reportant ses regards aux premières époques de la guerre, il demanda « si » la France avait jamais désavoué le système » destructeur et désorganisateur cause de tous » ses maux? si elle avait renoncé au dessein pu» bliquement avoué de *révolutionner* les autres » pays de l'Europe? si elle ne suivait pas en» core ce système à Milan et partout en Italie? si » le gouvernement anglais l'approuvait donc au» jourd'hui, tandis qu'auparavant il avait déclaré » que c'était uniquement par cette raison qu'il ne » pouvait poser les armes? s'il accepterait des con» ditions fondées sur ces principes, le Rhin et » les Alpes pour bornes de la France, les Pays» Bas en son pouvoir? » Lord Fitzwilliam voulait donc qu'on ajoutât à l'adresse projetée « que » les pairs continueraient de soutenir S. M. dans

» toutes les mesures qui tendraient au maintien » de l'honneur, de la sûreté et de la dignité de » ce royaume, s'assurant que S. M. ne ferait » point de démarches qui fussent contraires à » ces objets et promettant de la défendre contre » toute attaque portée à ses droits et aux liber- » tés de la Grande-Bretagne. » Le comte de Guildfort, l'un des principaux appuis de Fox, parla dans un sens contraire : cependant il s'accorda avec le parti ministériel pour nommer l'archiduc Charles le sauveur de l'empire germanique et reconnaître que ses succès avaient fourni aux ministres britanniques les circonstances les plus favorables pour des négociations, que depuis longtemps ils auraient dû entamer.

Après quelques autres discours, l'amendement de lord Fitzwilliam fut rejeté, et l'adresse, telle qu'elle avait été proposée, passa à l'unanimité.

Dans la chambre des communes, les discours présentèrent moins de diversité. Tous s'accordèrent à approuver la démarche des ministres pour la paix. Fox ne s'en réserva pas moins de soumettre, dans la suite, à un examen sévère la conduite qu'ils avaient tenue jusqu'à cette époque de résipiscence. Pitt, après avoir tracé le tableau le plus riant de la prospérité natio-

nale, qui égalait, dit-il, l'époque de 1792, celle où le commerce britannique fut au plus haut degré de splendeur, et les revenus nationaux au taux le plus élevé qu'on les eût jamais vus, en tira la conséquence « que l'on devait » souhaiter la paix, y travailler même; mais » que pour l'obtenir telle que l'exigeaient l'hon» neur, les intérêts et les droits de la nation, il » fallait se ressouvenir qu'on ne devait rien » relâcher de sa persévérance, d'autant qu'il » n'existait aucune raison pour fléchir sous des » conditions déshonorantes. » L'adresse fut également approuvée sans opposition ni amendement.

Prenant ensuite en considération la partie du discours du trône où il s'agissait des menaces d'invasion de la part du gouvernement français, Pitt proposa et fit adopter un plan et des mesures pour augmenter les forces de la nation.

De son côté, le directoire exécutif de la république française envoya, le 10 octobre, aux deux conseils qui siégeaient à Paris, un message, lu en comité secret, au sujet de l'arrivée prochaine d'un négociateur anglais, message dans lequel le directoire paraissait ne pas ajouter foi à la sincérité britannique, s'imaginant

que le cabinet de Saint-James ne cherchait qu'un prétexte pour calomnier le gouvernement français, égarer le peuple d'Angleterre et en obtenir des impôts. Il en concluait *qu'il fallait préparer la paix en préparant fortement la guerre*, et pour cela il demandait de nouveaux impôts.

Le 16, il envoya en séance publique un second message où il s'exprimait en ces termes : « Le cabinet britannique, afin de déterminer le » parlement à lui accorder les fonds nécessaires » pour la campagne prochaine, a pris deux me- » sures : l'une d'ouvrir la voie à une négociation » immédiate et directe avec la république ; l'au- » tre de proposer de rouvrir le cours du change » de la Hollande avec Londres et d'autoriser » l'exportation des marchandises anglaises dans » les ports des Provinces-Unies et dans ceux du » pays qu'il affecte d'appeler encore Flandre- » Autrichienne. »

S'élevant ici contre le gouvernement anglais, le directoire demanda des dispositions législatives, afin de priver ce gouvernement de ses ressources pour continuer la guerre, et il termina ainsi : « Voulez-vous forcer le gouvernement » britannique à traiter sincèrement de la paix ; » voulez-vous en hâter la conclusion ? Un des » plus puissans moyens de parvenir à ce grand

» but de prospérité publique sera de prendre
» les précautions les plus efficaces pour pro-
» scrire jusqu'à la paix le débit et la consom-
» mation des marchandises anglaises dans toute
» l'étendue de la république. »

Enfin le plénipotentiaire anglais arriva le 21 octobre à Paris, où il fut reçu avec les plus vives démonstrations de la joie publique. Il prit son logement chez Méot, l'un des principaux restaurateurs de la capitale. Ce négociateur était lord Malmesbury, connu d'abord dans la carrière diplomatique sous le nom de sir James Harris, et dont il a été déjà fait mention dans cet ouvrage. Sa réputation était celle d'un diplomate consommé. Il était accompagné dans sa mission de deux secrétaires ainsi que de lord Lewison Gower, fils du marquis de Staffort, et de M. Ellis, ci-devant secrétaire de lord Saint-Helens, à La Haye.

Sa première dépêche au secrétaire-d'état lord Grenville contenait le récit des marques de joie avec lesquelles il avait été reçu partout en France de la part du peuple, même à Paris. Le directoire ayant muni de ses pleins pouvoirs, pour traiter de la paix avec la Grande-Bretagne, son ministre des relations extérieures, Charles Delacroix, ce ministre eut le 24 octobre une

première conférence avec lord Malmesbury, commissaire-plénipotentiaire de S. M. britannique, lequel lui présenta l'original de ses pouvoirs, scellé du sceau de la Grande-Bretagne. De son côté le ministre français lui exhiba ses pouvoirs et lui en remit une copie certifiée. Il fut convenu que les originaux seraient échangés lors de la rédaction définitive des articles et avant leur signature. Les deux ministres entrèrent en matière. Lord Malmesbury présenta sa première note où il proposait un canevas pour servir de base fondamentale à la négociation. Le projet avait lui-même pour base le principe de compensation, c'est-à-dire la restitution réciproque des conquêtes. Ainsi la France devait rendre aux alliés de l'Angleterre les conquêtes qui seraient stipulées par la suite et l'Angleterre se rendre aussi de son côté les conquêtes qui seraient également stipulées. Il n'y avait certainement rien de déraisonnable dans ce principe de compensation, si l'on considère surtout que l'Angleterre n'avait à demander pour elle aucune restitution, puisqu'elle n'avait à cette époque perdu aucune de ses colonies et qu'elle se trouvait au contraire maîtresse de la plus grande partie de celles qui appartenaient à la France. Ayant pris lecture de ce canevas Charles Dela-

croix fit observer à lord Malmesbury « que
» parlant au nom des alliés de la Grande-Breta-
» gne et stipulant leurs intérêts, il était sans
» doute muni de leurs pouvoirs et de leurs
» instructions. » Le plénipotentiaire anglais lui
répondit « qu'il n'en avait pas; mais que lors-
» que le directoire se serait expliqué sur le
» *principe* exposé dans sa note il expédierait des
» courriers pour rendre compte aux différentes
» cours de l'état des négociations et recevoir
» leurs instructions à cet égard.... — Mais! lui
» demanda Charles Delacroix, pouvez-vous au
» moins *préciser le principe* des rétrocessions
» pour ce qui concerne la république et le gou-
» vernement de la Grande-Bretagne? — J'expé-
» dierai un courrier, dit lord Malmesbury, et de-
» manderai des instructions sur ce point après
» que le directoire se sera expliqué. » Là finit la
conférence. Le lendemain, Charles Delacroix mit
sous les yeux du directoire la première note de
lord Malmesbury.

Le même jour le *Rédacteur*, journal officiel,
s'exprima en ces termes sur cette négociation :
« Lord Malmesbury, envoyé d'Angleterre, est
» arrivé à Paris et s'est présenté chez le minis-
» tre des relations extérieures. Si la sincérité des
» vœux pacifiques que manifeste le gouverne-

» ment anglais dans cette circonstance répond
» aux conjectures qu'on peut tirer de l'éclat de
» cette ambassade, on peut assurer que rien ne
» s'opposera à une paix prochaine. Le vœu du
» gouvernement français est connu : il n'a ja-
» mais négligé de traiter de la paix avec toutes
» les puissances qui s'y sont montrées disposées.
» Il n'a rejeté aucune des propositions qui lui
» ont été faites, lorsqu'elles s'accordaient avec
» les droits et la dignité de la république. Le der-
» nier traité avec le roi de Naples ne doit laisser
» aucun doute sur ses principes de justice et de
» modération. »

Quand le directoire fit insérer cet article dans son journal, il n'avait point encore sous les yeux la première note de lord Malmesbury : cette note l'indisposa singulièrement contre le caractère et la marche que le négociateur anglais voulait imprimer à la négociation.

Sans admettre le principe de compensation et sans le rejeter ouvertement, le directoire fit le lendemain 26 dans sa réponse, un sanglant outrage à l'administration britannique, en supposant que le ministère anglais n'était pas réellement dans l'intention de faire la paix, et que lord Malmesbury avait reçu des instructions secrètes qui annulaient ses pouvoirs ostensibles;

en outre que l'administration britannique, en proposant une paix dans laquelle elle voulait comprendre ses alliés, n'avait d'autre intention que de traîner les négociations en longueur, en rejetant la faute sur la France, et dans l'intervalle se procurer du peuple anglais de nouveaux moyens pour continuer la guerre.

Lord Malmesbury déclara le 27 : « Qu'il était » au dessous de son roi de faire la moindre ré- » ponse à des soupçons aussi odieux que révol- » tans, soupçons qui ne pouvaient avoir d'autre » but que celui d'apporter de nouveaux obsta- » cles à une négociation que l'administration » française disait vouloir favoriser ; que la suite » seule et le résultat des négociations mettraient » dans le plus grand jour les principes des deux » puissances relativement à la négociation, et » que ce n'était ni avec des reproches sans fon- » dement, ni par des outrages que l'on pouvait » émettre la sincérité de son vœu, ni prouver » son désir de rendre la paix à l'Europe. »

Lord Malmesbury assurait encore qu'il lui avait été expressément ordonné de n'admettre aucune proposition par laquelle on voudrait séparer les intérêts de l'Angleterre de ceux de ses alliés.

C'était précisément cette solidarité que re-

poussait le directoire. N'ignorant pas les vœux que formait la nation française pour avoir la paix, il n'avait pu se refuser à recevoir le négociateur qui venait pour en traiter; mais il avait concerté de bonne heure les moyens d'éluder la négociation jusqu'au moment opportun pour en venir à une rupture sans trop choquer la nation; aussi rien ne fut-il omis pour l'irriter ou l'indisposer soit contre l'Angleterre, soit contre son ambassadeur.

Au mépris de tous les usages, le directoire fit insérer dans son journal le mémoire confidentiel remis au ministre des relations extérieures par lord Malmesbury, ainsi que la réponse qu'il avait chargé son ministre de faire à ce mémoire.

« La proposition de lord Malmesbury, disait » le directoire, n'offre que des moyens dilatoires ou très éloignés d'amener la conclusion » de la paix... La nécessité de balancer avec » les intérêts des deux puissances ceux des alliés » de la Grande-Bretagne, multiplie les combinaisons, complique les difficultés, tend à la formation d'un congrès dont on sait que les formes sont toujours lentes, et qui exige l'accession » de puissances qui, jusqu'ici, n'ont témoigné » aucun désir de rapprochement, et n'ont donné

» à lord Malmesbury lui-même, d'après sa déclaration, aucun moyen de stipuler pour elles...
» Le directoire ne peut se dissimuler que la proposition de lord Malmesbury n'est autre chose, et seulement sous des formes plus amicales, que le renouvellement de celles qui furent faites l'année dernière par M. Wickham, et qu'elles ne présentent qu'un espoir éloigné de la paix. »

Indépendamment de ces publications, le journal officiel donna coup sur coup plusieurs articles amers et satyriques sur l'arrivée à Paris de lord Malmesbury, sur la négociation elle-même, sur les principes du ministère anglais, sur sa conduite publique et sur ses vues secrètes, sur le caractère et le talent de son principal négociateur, et enfin sur tous ceux qui composaient la légation anglaise en général. « Il est bon, faisait dire le directoire, de connaître le caractère de fausseté et d'intrigue généralement reconnu dans l'homme que l'Angleterre nous envoie. » Ce procédé, si peu usité en Europe, ou plutôt ce scandale indisposa la partie saine de la nation, et les journaux de l'opposition se servirent adroitement de ces dispositions contre le directoire lui-même.

« La négociation de lord Malmesbury, di-

» saient-ils, prend un caractère si nouveau dans » l'histoire diplomatique, soit par le *ton* des » correspondances officielles, soit par la *publi-* » *cité* qu'on y donne, qu'il est infiniment curieux » d'en suivre avec attention tous les mouvemens. » Il n'est peut-être personne qui ne voie où le » *ton* et la *publicité* des pièces et les articles in- » décens du *Rédacteur* (c'était le titre du jour- » nal officiel) doivent nécessairement conduire. » A mesure que les idées consolantes d'une paix » que réclament tous les vœux s'évanouissent, » on s'entretient de l'invasion réelle ou du moins » des préparatifs d'invasion dont le gouverne- » ment français menace plus que jamais l'An- » gleterre.

» En considérant ce qui se passe en Italie » et en Irlande, chacun se dit : en y semant l'in- » surrection, nous éloignons la paix. Ces der- » nières expressions s'appliquent surtout aux » mesures que le général Bonaparte prend en » Italie avec le concours des commissaires Sali- » cetti et Garreau pour y former une république » cispadane et transpadane, ce qui tend à armer » la partie des habitans qui sont portés pour les » principes révolutionnaires contre ceux qui » sont contraires à ces changemens ; elles s'ap- » pliquent également à l'excitation d'une insur-

» rection en Irlande, au moment même des né-
» gociations de paix avec l'Angleterre, car telle
» est la destination du grand armement de
» Brest. »

Aux raisonnemens succédaient les diatribes, et les directeurs n'y étaient pas épargnés. Alors se manifesta sans détour l'antipathie du directoire pour la liberté d'écrire : il demanda, par un message adressé aux deux conseils, des mesures contre la presse ; une vive agitation se manifesta aussitôt dans le conseil des cinq cents *. Les députés qui soutenaient le directoire, prenant la défense du message, s'élevèrent contre la licence des journalistes. « Talot dit » que chacun d'eux était un club ambulant » prêchant la révolte et la désobéissance aux » lois. » Lui et ses amis réclamèrent des mesures contre la calomnie écrite. Mailhe soutint que ce serait anéantir la liberté française que de consacrer le principe que la conduite et les actes des fonctionnaires ne peuvent être censurés. Boissy d'Anglas partagea cet avis, trouvant étrange que le gouvernement s'élevât contre les journaux, tandis qu'il avait donné lui-même l'exemple des abus dont il se plaignait, en fai-

* Séance du 30 octobre 1796.

sant distribuer, pendant six mois, des journaux détestables, où chacun des représentans du peuple était calomnié de la manière la plus indécente. Sa plainte portait principalement sur deux journaux favorisés par le directoire, et dont la liberté, à l'égard de tout ce qui ne tenait pas au gouvernement, égalait sinon surpassait ce qu'on nommait la licence des autres journaux; d'abord la *Sentinelle*, rédigée par le député Louvet, où il avait été dit que *la constitution de* 1795 *n'était pas faite pour les circonstances actuelles*, d'où il résultait contre la teneur expresse de cette constitution sanctionnée au nom du peuple français, qu'il fallait en revenir à l'affreux *gouvernement révolutionnaire*. Il représenta ensuite le journal officiel lui-même comme excitant un étonnement général et même les plus vives réclamations de la plus grande partie du public, en accompagnant les pièces officielles sur la négociation de lord Malmesbury de réflexions malveillantes et hostiles : « Que dirai-je » de ces autres articles où les vues du ministère » britannique, celles de son plénipotentiaire, » sa personne même et le caractère de ceux qui » l'accompagnent sont dépeints d'une manière » qui a paru aussi peu conforme aux règles et » aux droits des gens, qu'elle est d'un sinistre

» présage pour les dispositions avec lesquelles » on reçoit de notre côté les ouvertures de ce » négociateur ?... »

Sensible à ces reproches, le directoire fit insérer dans chaque numéro du *Rédacteur* l'avis suivant : « Les articles *officiels* de ce journal sont » les seuls qui passent sous les yeux du directoire » exécutif ou des autorités constituées. »

Pendant ce temps les deux ministres négociateurs échangeaient fréquemment des notes, mais sans former réellement ce qu'on nomme une négociation. Au lieu de *désigner nominativement les objets en compensation réciproque*, le plénipotentiaire anglais se contentait d'insister sur *l'acceptation formelle de ce principe* ou sur *l'énonciation d'un autre principe quelconque de la part du directoire, qui puisse également servir de base à la négociation d'une paix générale.* Ainsi la négociation était arrêtée avant même d'avoir commencé, à moins que l'un ou l'autre des négociateurs ne s'écartât du système qu'il paraissait avoir adopté.

Cependant lord Malmesbury avait dépêché le courrier d'état Dressing à Vienne pour y porter à sir Morton Eden des dépêches relatives aux pouvoirs que le gouvernement français exigeait de lui avant de l'admettre à traiter des intérêts

de l'Autriche dans la négociation. A l'arrivée de Dressing, sir Morton Eden, dans une longue conférence avec le premier ministre baron de Thugut, communiqua les dépêches du plénipotentiaire anglais et lui proposa de le charger des pouvoirs et instructions nécessaires pour stipuler les intérêts de la cour impériale avec ceux de la Grande-Bretagne dans les négociations de Paris. Thugut lui fit observer que cette double représentation de deux puissances indépendantes réunies en un seul et même ministre, quelque étroitement liées qu'elles fussent, était sujette à de grands inconvéniens, et qu'il croyait préférable d'envoyer en France un négociateur particulier pour agir au nom de sa cour de concert avec lord Malmesbury; mais que l'Empereur attendrait pour en venir à cette démarche que les bases de la négociation eussent été fixées et admises de part et d'autre.

Informé des intentions de la cour de Vienne, lord Malmesbury, dans sa note du 12 novembre, rappela au ministre Charles Delacroix qu'il n'avait pas manqué de le prévenir, dès leur première conférence, que le roi son maître lui avait expressément enjoint de n'entendre à aucune proposition tendante à séparer les intérêts de S. M. d'avec ceux de ses alliés. « Il ne peut

» donc être question que d'une négociation qui
» combinera les intérêts et les prétentions de
» toutes les puissances qui font cause com-
» mune avec le roi dans la guerre présente.
» L'intervention ou du moins la participation
» de ces puissances dans le cours d'une pareille
» négociation deviendra, sans doute, absolu-
» ment nécessaire, et S. M. espère trouver, en
» tout temps, les mêmes dispositions pour trai-
» ter sur une base juste et équitable dont S. M.
» l'Empereur et roi a donné au gouvernement
» français une preuve si éclatante au moment
» même de l'ouverture de cette campagne... —
» Le directoire exécutif l'ignore, dit le minis-
» tre des relations extérieures dans sa réponse et
» en rapportant la dernière phrase du plénipo-
» tentiaire anglais, c'est l'Empereur et roi qui
» a rompu l'armistice. »

Lord Malmesbury répliqua le même jour :
« Quant à la preuve des dispositions pacifiques
» données au gouvernement français par l'Em-
» pereur et roi à l'ouverture de la campagne,
» le soussigné se contente de rappeler les pa-
» roles suivantes qui se trouvent dans la note
» du baron de Degelmann, du 4 juin dernier :

» Les opérations de la guerre n'empêcheront
» nullement que S. M. I. ne soit toujours portée

» à concourir, d'après telle forme de négociation
» qui sera adoptée, de concert avec les parties
» belligérantes, à la discussion des moyens pro-
» pres à mettre fin à l'effusion ultérieure du
» sang humain. » Cette note, ajouta le plénipotentiaire anglais, fut présentée après la rupture de l'armistice.

L'observation de lord Malmesbury frappa les membres du directoire exécutif, et ils en délibérèrent. Dans cet état de choses ils ralentirent la négociation d'autant plus qu'ils étaient alors dans l'attente des événemens qui allaient se passer à l'armée d'Italie. C'était là que le directoire fondait son unique espérance depuis ses revers en Allemagne.

L'Autriche s'était essentiellement occupée à réunir de nouvelles forces pour tenter une troisième fois de sauver Mantoue et de reconquérir le Milanais. Tous les régimens qui avaient souffert dans le courant des mois d'août et de septembre reçurent des renforts, et vingt-cinq mille hommes de troupes fraîches s'avancèrent dans le Frioul et dans le Tyrol. Ces différens corps se trouvèrent en état d'agir vers la fin d'octobre, sous les ordres du général d'artillerie Alvinzi, ancien officier hongrois, sans réputation, et que rien ne devait faire considérer

comme capable de vaincre l'heureux et habile Bonaparte. La tâche d'ailleurs n'était pas facile; Wurmser y avait échoué à deux reprises. Alvinzi avait pour conseil le général Weirotter à qui on avait donné la réputation d'un habile tacticien. On va voir combien les conseils et les généraux de l'Autriche étaient peu capables de s'élever en Italie à de hautes et grandes conceptions. Jamais pourtant les circonstances ne s'étaient montrées ni si favorables ni si décisives. En Allemagne, l'archiduc avait dignement répondu à l'appel que la fortune avait fait aux armes impériales. Mais là aussi par les ordres de Vienne et contre son propre avis ce prince se voyait forcé de se consumer en efforts inutiles dans les deux siéges des têtes de pont de Kehl et d'Huningue. Sa glorieuse campagne allait s'évanouir dans un si mince résultat.

Comment la campagne d'hiver ordonnée en Italie ne se ressentirait-elle pas des conceptions bornées du conseil aulique? On se contenta d'y reproduire le plan précédemment donné à Wurmser presque dans les mêmes proportions et sur la même échelle sans aucune rectification essentielle. Quand on réfléchit à des instructions si peu dignes de l'importance des circonstances, on est tenté de croire qu'elles furent dictées par

une médiocrité stupide ou hypocrite peut-être et servant de masque à la trahison. Ceci ne paraîtra pas exagéré si l'on songe que c'était la quatrième armée, depuis dix-huit mois, que l'Autriche allait sacrifier *partiellement* à sa constante ambition de dominer en Italie; et d'ailleurs dans le cours d'une guerre dont nous aurons à retracer des événemens plus graves encore, on verra les mêmes fautes se reproduire d'une manière si outrée qu'elles dépasseront les bornes du possible.

Supposons le conseil aulique inspiré à la fin de 1796 par le génie du prince Eugène : au lieu de donner à un général sans élan et sans réputation, le commandement de cette malheureuse armée d'Italie dont il était si important de remonter le moral, ne l'eût-il pas déféré à l'archiduc Charles qui venait de s'illustrer en Allemagne et dont la présence seule eût ranimé la valeur d'une armée découragée? L'illustre général masquant ses projets en Italie par l'attaque des deux têtes de pont de Kehl et d'Huningue, eût fait marcher le plus secrètement possible non pas seulement vingt à vingt-cinq mille hommes, mais quarante mille, soit vers le Tyrol, soit sur la Brenta, pour y former, avec ce qui était échappé aux désastres de Wurmser, deux

armées offensives imposantes. L'une de vingt-cinq mille hommes, débouchant du Tyrol, eût tourné entre l'Adda et l'Adige l'armée française attachée au blocus de Mantoue; l'autre de quarante mille hommes eût marché de front sur Vérone, renversant tous les obstacles; et là opérant sa jonction avec l'armée du Tyrol, l'archiduc n'aurait paru qu'au moment où se seraient développées ces deux grandes opérations offensives. On va voir comment fut mal conçue et dénaturée cette grande pensée militaire, qui avait pour objet d'enfermer Bonaparte entre deux armées assaillantes.

Disons d'abord que le directoire et même Bonaparte s'attendaient que le contre-coup des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, se ferait promptement sentir en Italie. Déjà douze bataillons de renfort étaient arrivés à Milan; et l'armée française, au commencement d'octobre, était répartie de la manière suivante: quinze mille hommes occupaient les bords de la Brenta; dix mille défendaient les approches de Trente; vingt-cinq mille formaient ou couvraient le blocus de Mantoue où Wurmser était renfermé avec plus de vingt mille hommes; et enfin dix mille hommes soit Français, soit Italiens, formaient les garnisons de Milan, Bologne, Ferrare et Livourne.

Vers la fin d'octobre, Alvinzi, qui était encore avec son armée devant l'Isonzo, se mit en mouvement avec trente mille hommes et, quittant le Frioul, traversa le Trevisan et porta son quartier-général à Conégliano, derrière la Piave, tandis qu'un autre corps autrichien d'environ dix-huit mille hommes, commandé par Davidowich, se dirigeait le long de l'Adige sur Trente. Le projet d'Alvinzi, qui fut bientôt connu au quartier-général français, était d'opérer dans Vérone sa jonction avec Davidowich et de là marcher sur Mantoue. Au premier avis de ce mouvement offensif, Bonaparte établit son quartier-général à Vérone et de là écrivit au directoire exécutif * : « Nous sommes en » mouvement : l'ennemi paraît vouloir passer » la Piave, pour s'établir sur la Brenta; je le » laisse s'engager; les pluies, les mauvais che» mins, les torrens, m'en rendront bon compte. » Nous verrons comment cela s'engagera....... » Wurmser est à la dernière extrémité; il man» que de vin, de viande et de fourrage; il mange » ses chevaux et a quinze mille malades. Je crois » que nous en serons bientôt aux mains ici. Dans » six semaines Mantoue sera pris ou délivré. S'il

* Correspondance confidentielle du 25 octobre.

» m'arrive seulement cinq mille hommes je ré-
» ponds de tout; mais une heure trop tard ces
» forces ne seront plus à temps. Si j'étais forcé
» de me replier Mantoue serait secouru. »

Voici ce que lui écrivait de son côté le directoire, en date du 28 octobre : « Sans doute la
» bravoure de l'armée d'Italie et les talens du
» chef qui la dirige sont de puissans motifs
» pour nous faire croire que l'Autriche n'arra-
» chera pas de nos mains les conquêtes glo-
» rieuses que vous avez faites; mais avant la
» prise de Mantoue, avant surtout que de nou-
» veaux succès en Italie et en Allemagne aient
» réprimé l'audace que nos revers sur le Rhin
» ont redonnée à la cour de Vienne, il serait
» imprudent, ainsi que nous vous l'avons mandé
» dans nos précédentes dépêches, d'allumer trop
» fortement en Italie un incendie révolution-
» naire, qui pourrait par la suite devenir funeste
» aux peuples que nous voulons encourager à
» se rendre libres. La guerre se compose de suc-
» cès et de revers : cette campagne, dont l'his-
» toire retracera avec plaisir les détails honora-
» bles pour nous, en est un exemple frappant.
» Sans la retraite inattendue de l'armée de Sam-
» bre-et-Meuse, nous aurions pu dire à l'Italie :
» *Soyez libre*, avec la certitude d'être obéis.

» Aujourd'hui, citoyen général, que la lassitude
» de la guerre se manifeste avec force dans l'in-
» térieur de la république ; quand une partie
» des gages de la paix continentale a été repla-
» cée par les événemens dans les mains des en-
» nemis de la république, il convient de penser
» sérieusement à cette paix, l'objet des vœux de
» tous, et peut-être ne pourra-t-elle avoir lieu
» qu'en disposant, en faveur de quelques princes
» d'Allemagne, d'une partie des conquêtes que
» l'armée d'Italie a faites. »

En effet, le directoire délibérait sérieusement dans la vue de conjurer l'orage ; il sentait qu'au moindre revers réel essuyé par l'armée d'Italie, tout lui échapperait, non seulement au dehors mais au dedans, où déjà il était en butte à la haine des deux partis violens et extrêmes : les anarchistes et les royalistes. Dans cet état de choses, la démarche faite à Vienne par Bonaparte et d'après ses ordres, ayant échoué, le directoire résolut d'ouvrir lui-même une négociation directe avec l'Empereur, et d'y employer Clarke, dont il a déjà été question dans cet ouvrage. Outre que ce général était chargé, comme chef du bureau topographique, de dresser les plans militaires et de contrôler ceux des généraux, il pouvait être considéré aussi comme le

confident politique du directoire. Après plusieurs délibérations secrètes, on indiqua les bases principales de la négociation sur laquelle Rewbel avait médité ; puis on ordonna aux ministres de la guerre et des relations extérieures d'en conférer avec Clarke, et de dresser ses instructions, ainsi qu'un projet de lettre à l'Empereur. Clarke, porteur de cette lettre, devait se diriger sur l'armée d'Italie, pour de là se rendre dans la capitale de l'Autriche, avec le titre d'envoyé extraordinaire de la république française près la cour de Vienne.

Jamais instructions diplomatiques ne furent plus minutieuses et plus prolixes que celles qu'on lui donna sous la date du 16 novembre 1796.

Elles n'avaient pourtant pas d'autre objet que de négocier au nom de la république un armistice entre les troupes impériales et françaises, tant en Allemagne qu'en Italie, et que de faire à l'Empereur la proposition d'une réunion de ministres plénipotentiaires pour traiter de la paix générale. La conduite que devait tenir le négociateur lui était tracée de la manière la plus détaillée.

« Quant aux autres conditions de cet armis» tice, ajoutait le directoire, elles devront se

» borner à assurer le *statu quo* dans lequel se
» trouvent les choses dans le moment actuel, et
» le désir du directoire est qu'aucune cession
» d'avantages remportés par la valeur républi-
» caine, soit en Allemagne, soit en Italie, ne
» puisse avoir lieu. »

Clarke était autorisé à stipuler l'approvisionnement jour par jour de Mantoue pendant la durée de l'armistice, c'est-à-dire l'entrée dans la place de la quantité de vivres nécessaires selon la force de la garnison et le nombre des habitans. Il lui était recommandé aussi de se concerter avec le général en chef de l'armée d'Italie, tant pour ce qui devait être stipulé de relatif à la place de Mantoue que pour la détermination des limites entre les armées.

« Si la cour de Vienne, disait le directoire,
» voulait intervenir pour garantir le pape contre
» les efforts que notre situation à son égard
» pourrait nous mettre dans la situation de ten-
» ter contre lui, le directoire vous autorise,
» citoyen général, à assurer l'Empereur que les
» conditions de l'armistice avec le pape seront
» observées de notre part aussi long-temps
» qu'elles le seront par le pape lui-même. Cette
» assurance pourra même, si l'Empereur le dé-
» sire, fournir le texte de l'un des articles de

» l'armistice général que vous êtes appelé à ar-
» rêter avec la cour de Vienne. »

On voit qu'ainsi Clarke n'était réellement qu'un envoyé préparatoire, et qu'au fond le directoire voulait gagner du temps pour recruter et réorganiser ses armées d'Allemagne. Toutefois les instructions particulières qui furent données au négociateur par le ministre des relations extérieures * jettent un peu plus de jour sur les intentions du directoire. Charles Delacroix, en suivant l'itinéraire de Clarke, lui indiquait d'abord le Piémont, Milan, Modène, Reggio, Bologne, Ferrare et Venise comme les premiers objets de ses observations particulières, observations dont le directoire attendait le résultat.

« Je vous suppose maintenant arrivé à Vienne,
» poursuivait le ministre, observant tous les
» grands personnages qui figurent sur ce théâ-
» tre, et traçant leurs portraits d'une touche
» aussi ferme que facile. Votre voyage serait
» suffisamment utile quand il n'aboutirait qu'à
» nous faire connaître les passions qui les ani-
» ment, et les moyens de les faire tourner au
» profit de la république et de l'humanité.

* Du 14 novembre.

» Sans être spécialement chargé de négocier
» la paix, vous pourrez la préparer dans les en-
» tretiens que vous aurez avec les personnages
» influens. Nous y arriverions sans contredit
» beaucoup plus aisément si nous pouvions of-
» frir à l'Autriche des compensations convena-
» bles. Ce système des compensations admet
» une multitude de combinaisons que vous
» pourrez effleurer dans vos conversations, afin
» de démêler celles qui plairaient davantage.
» Essayons d'esquisser les principales.

» 1° Restituer à l'Autriche ce qu'elle possédait
» en Italie; lui donner en Allemagne l'évêché
» de Saltzbourg, la prévôté de Bergstoldgaben,
» l'évêché de Passau, à l'exception de la ville
» de ce nom, le haut Palatinat jusqu'à la Naab;
» dédommager l'électeur palatin jusqu'au Rhin.
» Voilà sans contredit la plus facile, celle
» qui plairait davantage à la maison d'Autriche
» et à toute l'Allemagne: mais elle sacrifierait
» nos nouveaux amis en Italie; elle nous prive-
» rait des avantages que nous devons attendre
» de cette belle contrée, si nous parvenons à la
» soustraire à l'influence autrichienne.

» 2° Modifier le premier projet, en substi-
» tuant aux états de Milan partie des états du
» pape, la Romagne, la Marche d'Ancône, le

» duché d'Urbin; transférer le duc de Toscane » à Rome; lui donner le surplus des états du » pape; lui réserver le Siennois; consentir à » le nommer roi de Rome; donner Florence au » duc de Parme; ménager un échange de partie » de ses états avec la Sardaigne; nous réserver » l'île d'Elbe dont le roi de Naples serait dédom- » magé par Bénévent, Ponte-Corvo et la Marche » de Fermo; nous faire payer en Amérique » de ce que nous laisserions prendre en Ita- » lie.

» 3° Céder à l'Autriche la Bavière, le haut Pa- » latinat, Saltzbourg, Passau et autres souve- » rainetés ecclésiastiques qui y sont enclavées, » à la charge par la maison d'Autriche de re- » noncer à tout ce qu'elle possède au midi de la » chaîne des Alpes et dans le cercle de Souabe; » dédommager le duc de Modène et apanager » le grand-duc de Toscane; donner à l'électeur » palatin les états du pape, à l'exception de la » Marche de Fermo, de Bénévent, de Ponte- » Corvo, de Bologne et de Ferrare; y ajouter le » Siennois, et lui donner le titre de roi des Ro- » mains. Ce projet serait très agréable en Italie, » y mettrait nos intérêts à couvert, mais il pour- » rait déplaire à l'Allemagne. Le moyen de le » faire adopter serait de fournir au roi de Prusse

» un ample dédommagement : lui satisfait, tout
» le reste serait réduit au silence. »

Ainsi il ne s'agissait point encore dans les combinaisons du directoire de sacrifier Venise à l'Autriche, mais bien de renverser la papauté et de créer un roi de Rome.

« Il est une multitude d'autres combinaisons,
» ajoutait Charles Delacroix, que vous formerez
» beaucoup mieux que moi ; celles-ci pourraient
» suffire pour sonder le terrain, mettre les
» ministres et ceux qui les entourent dans le cas
» de s'expliquer et de développer leurs sentimens
» à cet égard.

» Le point capital que vous chercherez à at-
» teindre, c'est de persuader à l'Autriche que
» malgré l'avantage prétendu que lui offre l'An-
» gleterre pour des compensations, cette der-
» nière puissance, qui a des intérêts opposés
» aux siens, ne peut qu'entraver la marche des
» négociations ; que la maison d'Autriche ob-
» tiendra davantage et plus promptement en
» traitant avec la république seule....

» *Signé* C. DELACROIX. »

La troisième pièce dont Clarke fut porteur était sans aucun doute la plus remarquable.

Le directoire exécutif à Sa Majesté l'Empereur et roi.

« Le directoire exécutif ne saurait présumer » que Votre Majesté voie avec indifférence les » maux qui affligent l'Europe ; il ne peut se per- » suader qu'elle veuille se refuser à saisir l'es- » poir qu'il conçoit et qu'il lui offre de mettre » enfin un terme aux calamités d'une guerre si » longue et si désastreuse.

» Si Votre Majesté considère quels ont été les » résultats des campagnes précédentes, et qu'elle » envisage dans l'avenir quelles seraient les sui- » tes probables d'une campagne nouvelle, elle » sera portée à conclure que dans la supposition » la plus favorable pour elle, les succès seraient » encore au moins balancés, et qu'après beau- » coup de vicissitudes et d'alternatives, d'avan- » tages et de revers, l'état des choses ne serait pas » plus décidé qu'en ce moment, puisque la si- » tuation respective des deux puissances, à quel- » ques changemens près, peut-être, dans les » limites du théâtre de la guerre, se trouverait » vraisemblablement peu différente de ce qu'elle » est aujourd'hui. Le sang des hommes, versé » de nouveau, et l'épuisement des ressources,

» seraient donc le seul fruit qu'elle pourrait re-
» cueillir de sa tentative.

» Nous ne parlons pas de l'influence que
» pourraient avoir les alliés sur le résultat de
» cette campagne, puisque Votre Majesté sait
» que la plupart de ceux qui étaient engagés
» dans la coalition ont embrassé l'heureux et sage
» parti de la neutralité.

» Le moment est donc venu, où il ne peut y
» avoir aucun intérêt réel à courir de nouvelles
» chances, où une rixe fatale plus long-temps
» prolongée serait désormais sans objet, où,
» quels que puissent être d'ailleurs les griefs ré-
» ciproques, et la diversité des principes politi-
» ques des deux gouvernemens, leurs intérêts
» coïncident en ce point que tout les presse de
» se rapprocher pour le soulagement des peuples
» et le retour de la paix.

» Le directoire exécutif propose donc à Votre
» Majesté cette paix si nécessaire; il l'invite à
» accélérer de tous ses moyens une époque si
» désirée et si importante pour l'humanité
» entière.

» Cependant le directoire sent qu'une paix
» solide et convenable aux deux puissances
» doit être le résultat d'une négociation faite
» avec maturité et qui pourrait entraîner des len-

» teurs, puisque la loyauté exige que, de part « et d'autre, les puissances alliées soient en» gagées à y intervenir, et que leurs intérêts » respectifs soient stipulés si elles le dési» rent.

» Mais faudra-t-il pendant cet intervalle que » le sang continue à couler; et, s'il est possible » d'en arrêter l'effusion, ne devons-nous pas » croire que Votre Majesté s'empressera d'en » adopter le moyen, surtout s'il peut être » admis par les deux parties belligérantes sans » nuire aux intérêts ni même aux prétentions » d'aucune ?

» Ce moyen existe, c'est celui du *statu quo* » ou d'un armistice général entre elles.

» Cet armistice est d'autant plus nécessaire que, » indépendamment de ce qu'il fait cesser les » hostilités inutiles et diminue l'exaspération ré» ciproque en portant l'espoir dans tous les cœurs, » il réunit l'avantage de faciliter et de hâter les » conclusions de la paix, par la suppression des » hasards et des événemens qui, tantôt favora» bles et tantôt contraires, haussent alternati» vement les prétentions des puissances con» tractantes, font varier sans cesse la négociation » et en éloignent le résultat.

» Les deux propositions que le directoire

» exécutif fait à Votre Majesté sont donc cel-
» les-ci :

» 1° Suspension d'armes simultanée sur tou-
» tes les parties du théâtre de la guerre entre
» les troupes françaises et les troupes autri-
» chiennes ;

» 2° Convocations de ministres plénipoten-
» tiaires pour traiter de la paix définitive entre
» les deux puissances et leurs alliés respectifs,
» en tant que ceux-ci s'empresseront d'accéder
» à l'invitation qui leur en sera faite.

» Déjà une négociation est entamée en ce mo-
» ment entre le gouvernement français et l'un de
» vos alliés principaux, le roi de la Grande-Bre-
» tagne; et la démarche que fait aujourd'hui auprès
» de Votre Majesté le directoire exécutif, loin d'ê-
» tre opposée à ces premières ouvertures, est une
» manifestation de son ardent désir d'en accé-
» lérer l'effet, de presser les réunions néces-
» saires, et surtout de suspendre, dès cet instant,
» le cours des malheurs de la guerre entre
» la république et Votre Majesté, en prononçant
» de suite sur la mesure provisoire et importante
» de l'armistice proposé.

» Nous adressons à Votre Majesté les présen-
» tes propositions par un envoyé revêtu de notre
» confiance, chargé d'instructions et de pouvoirs

» suffisans pour statuer, sur-le-champ, tant sur
» le mode d'armistice que sur le lieu et le mode
» de réunion des plénipotentiaires.

» *Signé* BARRAS, président. »

Cette lettre écrite en style bureaucratique émanait évidemment d'un gouvernement d'avocats, incapable d'imprimer à une telle démarche le caractère d'élévation et de dignité qu'elle exigeait.

Il était impossible que lord Malmesbury n'eût pas connaissance dans Paris, où il était, de la mission de Clarke : il en fit part à sa cour à peu près en ces termes : « La mission confiée par
» Bonaparte à l'un de ses adjudans avait donné
» l'éveil à l'attention publique sur les démarches
» qui pouvaient être faites par le directoire lui-
» même pour une négociation isolée avec l'Au-
» triche. Cette attention va trouver un plus
» grand aliment dans le départ du général Clarke
» qui prend la route d'Italie pour conférer avec
» le général Bonaparte et se rendre ensuite di-
» rectement à Vienne. Voici ce que j'ai recueilli
» sur cet officier. Clarke est Irlandais; il est de-
» puis long-temps attaché à Carnot, l'un des
» membres les plus prépondérans du directoire,
» et qui, sous l'ancien comité de salut public, le

» fit chef d'un bureau de topographie militaire.
» Depuis l'installation du directoire, ce bureau
» a été rétabli ou conservé, et Clarke l'a toujours
» dirigé. Cet officier, qui est un grand travail-
» leur, partage sourdement avec Carnot la gloire
» des succès et même des *retraites* des armées
» françaises, et joue en France, à quelque degré
» de réputation près, le rôle que joue ou plutôt
» qu'a joué dans les Pays-Bas et en Allemagne le
» fameux colonel Mack. Sans cesse il conçoit
» des batailles, des marches, des mouvemens de
» toute espèce. C'est en un mot un guerrier de
» cabinet. Il est encore jeune, plein d'ardeur et
» aimant les projets. On prétend qu'il est très
» attaché au projet de descente soit en Angle-
» terre, soit surtout en Irlande. Il est parti pour
» Vienne, non avec le titre d'ambassadeur,
» comme on l'a dit, mais seulement avec des
» pouvoirs de conclure un armistice qui amè-
» nerait le directoire à traiter directement avec
» le cabinet de Vienne, pour tout ce qui regarde
» la guerre du continent. Il paraît qu'il est déjà
» question entre les armées, sur toute la lon-
» gueur du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Dussel-
» dorff, d'un armistice général, ou du moins que
» le directoire en a fait faire la proposition à
» l'archiduc Charles.

» Je conçois bien les tentatives du directoire
» pour en venir à une paix séparée avec l'Au-
» triche, mais je ne vois pas aussi clairement
» comment l'Empereur pourrait se séparer, pour
» aucun objet, du gouvernement de la Grande-
» Bretagne, dont les secours lui ont été si utiles
» pour la guerre, et dont la médiation peut en-
» core lui être si utile pour la paix. »

D'un autre côté, les journaux de l'opposition ayant divulgué l'objet de la mission du général Clarke, et son départ ayant été annoncé, le *Rédacteur* s'exprima en ces termes à cet égard : « Nous sommes autorisés à *publier officielle-*
» *ment* que l'envoi fait à Vienne d'un *négocia-*
» *teur militaire* a été pour proposer à l'Empe-
» reur un armistice général entre ses armées et
» celles de la république, afin d'empêcher ainsi
» les plus grands malheurs et une plus grande
» effusion de sang, en attendant *l'issue des né-*
» *gociations de paix déjà entamées* , ainsi que
» pour lui faire quelques ouvertures propres à
» en hâter autant que possible la conclusion. »

Au moment même où Clarke se mettait en route pour le quartier-général de Bonaparte, l'armée d'Italie était engagée dans de nouveaux combats, et exposée à des alternatives qui, pendant huit jours, compromirent ses destinées.

Les premiers revers tombèrent sur la division Vaubois, forte de douze mille hommes, et qui couvrait le Trentin. Le 2 et le 3 novembre elle fut battue par Davidowich, qui se rendit maître de Trente. Le 6 et le 7, Davidowich attaqua de nouveau les Français, les mit en déroute, et les poursuivit jusqu'à Rivoli et la Corona, postes très importans qui défendent l'entrée du Veronèse et du duché de Mantoue.

De son côté Alvinzi, à la tête de l'armée principale, faisait cadrer ses mouvemens avec les opérations offensives de Davidowich sur le haut Adige. Ayant forcé le passage de la Brenta et pris position à Bassano, il n'y eut plus de doute sur ses intentions. Au premier avis qu'en reçoit Bonaparte, il quitte Vicence, et, réunissant la majeure partie de ses forces, il vient attaquer le général Provera qu'Alvinzi avait posté à Fontenivia, et là, après une lutte acharnée, il parvient à chasser les Autrichiens au delà de la Brenta et à rompre leur pont.

Alvinzi et Provera s'étant réunis reviennent, le 2 novembre, pour renouveler le combat, et s'aperçoivent que les Français ont abandonné le champ de bataille. En effet Bonaparte s'était décidé à la retraite, en apprenant les revers que ses troupes essuyaient dans le Trentin. Ne vou-

lant pas être tourné ou coupé, il s'était hâté d'aller arrêter les progrès de Davidowich en renforçant et fortifiant les deux positions importantes de Rivoli et de la Corona.

Il lui fallut bientôt revenir sur Alvinzi qui, profitant de sa retraite, avait poursuivi son mouvement, pris possession de Vicence, délogé les Français de Montebello et menaçait déjà Vérone. Bonaparte vint en toute hâte y porter son quartier-général, et avec le gros de son armée il couvre la ville. Les progrès d'Alvinzi faisaient tout augurer en faveur des Autrichiens; maîtres du Tyrol, ils l'étaient aussi de tout le pays entre la Brenta et l'Adige. Que n'avaient-ils pas à espérer de la division de Davidowich ? Mais Bonaparte étant survenu, le plus difficile restait à faire pour Alvinzi : c'était de passer l'Adige de vive force et d'opérer sa jonction avec Davidowich, en marchant sur le corps de l'armée française. Bonaparte, dans la vue de le prévenir, marchait pour occuper l'excellente position de Caldiero, mais il y trouve Alvinzi établi solidement, appuyant sa gauche aux marais d'Arcole et sa droite au mont Olivetto, prêt, en un mot, à recevoir la bataille. Dès le 11 novembre, les deux armées sont en présence ; le lendemain Bonaparte forme son attaque ; le gé-

néral de brigade Launay, chargé d'occuper un mamelon qui débordait la droite des Autrichiens, gravit la hauteur, mais, n'étant pas soutenu, il est repoussé, blessé et fait prisonnier avec sa brigade. Pourtant le feu engagé sur toute la ligne se soutint toute la journée, malgré la pluie qui tombait à torrens. La terre était si détrempée, que l'artillerie française manœuvrait difficilement; il n'en était pas de même des batteries autrichiennes qui, en position et placées avantageusement, produisaient tout leur effet. Bonaparte s'obstina dans ses attaques; mais toutes ayant échoué, il lui fallut considérer la bataille de Caldiero comme perdue et rentrer dans son camp devant Vérone. Là sa position devenait singulièrement critique. Contenu d'un côté par les gorges du Tyrol et de l'autre par l'attitude formidable d'Alvinzi, il n'était plus possible de prendre l'initiative; il fallait attendre ce qu'il plairait à son adversaire de tenter. Devant un ennemi plus entreprenant il était perdu; mais au lieu de tomber sur les républicains découragés, Alvinzi perd deux jours à délibérer dans son camp avec Quosdanowich, Weirotter et Provera sur le parti qu'il doit prendre. Quosdanowich avait opiné pour qu'on marchât sur-le-champ à l'ennemi, soit afin d'em-

porter Vérone, soit du moins en s'étendant par la droite, pour passer l'Adige au-dessus de la ville et opérer la jonction avec Davidowich; il n'y avait pas d'autre parti à prendre si on voulait obtenir un résultat décisif. Mais Alvinzi, après avoir consulté Weirotter, déclara qu'il fallait attendre que Davidowich eût dépassé la Corona et Rivoli, et il négligea de poursuivre avec promptitude et vigueur les républicains ; pourtant toutes les chances étaient en sa faveur : le moral de l'armée française avait tellement baissé, que Bonaparte frappé des plus sinistres présages était lui-même en proie au découragement. Dans cette disposition d'esprit, le 14 novembre, rendant compte au directoire de ses opérations et de sa position fâcheuse, voici comment il s'exprima : « Si le compte n'est pas satisfaisant, vous » n'en attribuerez pas la faute à l'armée; son » infériorité et l'épuisement où elle est des » hommes les plus braves me font tout craindre » pour elle. Toute l'armée est excédée de fatigue » et sans souliers; je l'ai conduite à Vérone où » elle vient d'arriver. Peut-être sommes-nous à » la veille de perdre l'Italie. Aucun des secours » attendus n'est arrivé..... Je fais mon devoir, » l'armée fait le sien : mon ame est déchirée, » mais ma conscience est en repos. Des secours,

» envoyez-moi des secours ; mais il ne faut pas
» s'en faire un jeu..... Ce qui me reste de
» braves voient la mort infaillible au milieu des
» chances si continuelles et avec des forces si
» inférieures! Peut-être l'heure du brave Auge-
» gereau, de l'intrépide Massena, de Berthier,
» de..... est prête à sonner; alors! alors! que
» deviendront ces braves gens? Cette idée me
» rend réservé; je n'ose plus affronter la mort
» qui serait un sujet de découragement et de
» malheur pour qui est l'objet de mes sollicitudes.

» Sous peu de jours nous essaierons un der-
» nier effort; si la fortune nous sourit, Man-
» toue sera pris et avec lui l'Italie... »

Son plan était arrêté à la suite de divers avis reçus du Piémontais Pico, l'un de ses agens secrets les plus intelligens et les plus actifs.

Le jour même où il écrivit la lettre dont nous venons de faire mention, à la nuit tombante le camp de Vérone, divisé en trois colonnes, se met en marche dans le plus grand silence, passe l'Adige sur les trois ponts et se forme sur la rive droite. L'heure du départ, la direction qui est celle de la retraite, le silence que garde l'ordre du jour, contre l'habitude constante d'annoncer qu'on va se battre, la situation des affaires, tout indique qu'on se retire, ce qui

entraîne nécessairement la levée du siége de Mantoue et présage la perte de l'Italie : telle est l'impression qu'éprouve l'armée en général. Cependant au lieu de suivre la route de Peschiera elle prend tout-à-coup à gauche, longe l'Adige, et arrive avant le jour à Ronco, situé sur le fleuve, au confluent de l'Alpon, et où le général Andréossi achevait de jeter un pont. Aux premiers rayons du soleil l'armée se voit avec étonnement par un simple à gauche sur l'autre rive. Alors les officiers et les soldats devinent l'intention de leur général : il veut tourner la position de Caldiero, qu'il n'a pu enlever de front; il porte son champ de bataille sur des chaussées entourées de vastes marais où le nombre ne pourra rien, mais où le courage des têtes de colonne décidera de tout. Devant un ennemi pénétrant et habile ce plan n'eût été qu'une témérité. Mais pendant ce temps, Davidowich restait sur le haut Adige dans une inaction complète, et qui permit à Bonaparte de diriger la totalité de ses forces contre Alvinzi, qui, de son côté, satisfait d'avoir repoussé Bonaparte à Caldiero, restait immobile devant Vérone. Ce général, fidèle aux secrètes instructions de Thugut, redoutait les opérations hasardeuses, comme contrariant la marche de

la diplomatie occulte et bouleversant le terrain de la politique. Le principal ministre lui avait expressément recommandé de se borner à des mouvemens méthodiques et sûrs qui pussent balancer les forces comme les avantages et amener tout naturellement dans la voie incessamment ouverte des négociations. Cette disposition secrète du cabinet n'était pas ignorée de Bonaparte depuis que, d'après l'avis du directoire, il s'était ménagé des intelligences à Vienne. Une circonstance imprévue vint le servir singulièrement quand il avisa au moyen de se tirer de la position critique où l'avait jeté son attaque fâcheuse sur Caldiero. Il avait trouvé à Vérone, dans ses lettres confidentielles venues de Paris, le premier avis de la mission de Clarke et de son prochain départ pour Milan. Il dépêche aussitôt à Alvinzi son agent Pico qui, s'abouchant avec le chef d'état-major Weirotter, lui communique l'instruction par laquelle le général Bonaparte lui enjoint de faire connaître le plus promptement possible au général de l'Empereur, qu'ayant reçu de Paris l'avis officiel que Clarke allait arriver à son quartier-général pour de là se rendre à Vienne avec des propositions du directoire, il s'était abstenu de renouveler ses attaques, ne voulant pas prolonger inutile-

ment l'effusion du sang; qu'il proposait en conséquence de convenir d'un armistice tacite jusqu'à l'arrivée très prochaine du négociateur français, pourvu toutefois que le chef de l'armée impériale consentît à se replier derrière la Brenta, comme lui-même venait de se replier derrière l'Adige; que d'ailleurs un ambassadeur anglais était à Paris et qu'on était à la veille de s'entendre; enfin qu'il n'hésitait pas de laisser au général de l'Empereur quarante-huit heures pour se décider, et que passé ce terme il recommencerait ses attaques.

Cette communication captieuse suffit pour augmenter l'irrésolution d'Alvinzi et sa répugnance à rien entreprendre de hasardeux; il n'osa prendre sur lui de faire aucune réponse directe, ni de souscrire à aucun engagement; mais le coup était porté. Bien qu'il eût commencé un mouvement pour se rapprocher de Davidowich, il y mit de la lenteur, et son adversaire en profita pour tourner la position de Caldiero.

Le pays entre le village d'Arcole et l'Adige n'étant pas gardé, Bonaparte put engager ses colonnes sur trois chaussées élevées au milieu des marais que forment les eaux de l'Adige et de l'Alpon dans leur delta. Arcole fut inopinément

attaqué par Augereau, sans qu'Alvinzi, averti enfin, pût rien comprendre au mouvement de ce corps ennemi. Monté sur un clocher, il vit les reconnaissances de ses hussards reçues à coups de fusil, et ne put plus douter que les Français eussent repassé l'Adige et qu'ils opérassent sur ses derrières. Il lui parut insensé d'imaginer qu'on pût ainsi jeter toute une armée dans des marais impraticables, et telle était son ignorance du mouvement de son adversaire, qu'il pensa que ce n'étaient que des troupes légères qui s'étaient portées de ce côté pour masquer une attaque réelle par Vérone, ou pour surprendre à Villa-Nova sa grosse artillerie et ses bagages. Eclairé enfin il se mit en défense, et deux de ses divisions occupèrent les positions d'Arcole environnées de canaux et de marais. En se portant ainsi au point menacé, Alvinzi entrait tout-à-fait dans les vues de Bonaparte, qui cherchait à l'attirer dans le bas Adige, soit pour l'éloigner de Vérone, soit pour empêcher sa jonction avec le corps d'armée du Tyrol. Le combat s'étant engagé devant Arcole, les assaillans furent vigoureusement repoussés dans toutes leurs attaques; en vain les généraux français se mirent à la tête de leurs colonnes; il fallut que Bonaparte vînt haranguer ses sol-

dats comme à Lodi. Lui-même dirigea plusieurs fois l'attaque du pont, mais inutilement. Dans une charge, il fut précipité avec son cheval dans un marais au milieu des ennemis, et jamais il ne se vit dans un si grand péril : sa fortune et ses valeureuses troupes le sauvèrent. Il fallut pourtant renoncer à l'attaque d'Arcole : cinq généraux venaient d'y être tués ou blessés. C'était la seconde bataille perdue contre Alvinzi. Mais c'est ici que la conduite du général hongrois devient tout-à-fait inexplicable.

Vainement ses officiers les plus braves et les plus dévoués le pressent de former par une marche forcée sa jonction avec Davidowich, qui se trouve déjà sur l'autre rive de l'Adige près de Rivoli et dont il n'est séparé que par le val Pantena : il résiste à toutes les instances, à toutes les représentations. Après s'être concerté avec Weirotter et un petit nombre de ses affidés de l'état-major, il arrête d'autres dispositions militaires.

Pendant la nuit, abandonnant le village d'Arcole, qui a coûté tant de sang, il fait repasser le pont à sa réserve, et au lieu de marcher sur Vérone, qui l'attendait à bras ouverts, il se dirige sur Vicence. De tels mouvemens ne peuvent s'expliquer que par la négociation secrète, puis-

que, tandis que Bonaparte se repliait sur la rive droite de l'Adige, Alvinzi y restait immobile dans son camp qu'il abandonna même ensuite, de manière que les deux armées s'éloignèrent, comme de concert, l'une de l'autre. Cependant l'ordre donné par le général autrichien ayant jeté toute son armée dans l'étonnement, il fit répandre, pour détruire cette impression fâcheuse, qu'il venait d'apprendre que Davidowich avait été battu et forcé de se retirer dans le Tyrol.

Au même instant Bonaparte, pour motiver son mouvement de retraite, faisait répandre dans son armée que le corps du Tyrol avait attaqué la Corona et s'en était emparé, ainsi que de Rivoli; ce qui était également faux. Davidowich n'avait pas fait un mouvement. La nouvelle de sa défaite ayant été démentie dans le camp autrichien, Alvinzi, par un reste de pudeur, vint reprendre ses positions d'Arcole, où Bonaparte revint aussitôt l'attaquer; et il y eut une nouvelle bataille entre deux divisions françaises et deux divisions impériales; ce qui fit répandre encore beaucoup de sang sans résultat.

Le soir Bonaparte recommence ses mouvemens de la veille concentrant toutes ses trou-

pes sur la rive droite de l'Adige et ne laissant qu'une avant-garde sur la gauche, tandis qu'un faux espion vint assurer Alvinzi que les Français étaient en marche sur Mantoue et n'avaient laissé qu'une avant-garde à Ronco. En même temps l'émissaire secret Pico revenait, au nom de Bonaparte, presser le général de se retirer à Vicence, lui disant que c'était assez se battre et que les négociations qui allaient commencer décideraient de tout sans rien mettre en péril. Mais Alvinzi n'ose pas s'y déterminer; il redoute le mécontentement de ses soldats qui ont ainsi vu s'échapper les plus belles occasions de déployer leur courage.

Enfin les Français repassent le pont, et le 17 novembre, pour la troisième fois, les têtes de colonnes des deux armées se rencontrent sur les digues. Une nouvelle bataille s'engage ; et elle est plus meurtrière que celles qui l'ont précédée. Cette fois la perte tombe principalement sur les troupes d'Alvinzi. Le moral de son armée commençait à être ébranlé. Bonaparte juge le moment favorable et manœuvre comme s'il eût voulu attaquer les Autrichiens en plaine. « Quand deux heures avant le jour ses géné-» raux de division reçurent l'ordre de se porter » en avant, ils trouvèrent le mouvement fort

» hardi *. » Faisant passer son armée sur le pont même qu'il a fait jeter à l'embouchure de l'Alpon, au confluent de l'Adige, il la range en bataille, sa gauche à Arcole et sa droite dans la direction de Porto-Legnago. Alvinzi, de son côté, met la sienne à cheval sur la route de Vicence comme s'il obéissait au mouvement de son adversaire. Après un simulacre de bataille, rompant sa ligne, il se décide tout-à-coup à se retirer et marche sur Vicence. Loin de le poursuivre, Bonaparte prend aussitôt la direction de Vérone. Y eut-il jamais démonstration plus complète de vues cachées et de secrète intelligence?

Il était temps : le corps autrichien du Tyrol avait repris l'offensive, trop tard il est vrai, n'ayant attaqué de nouveau Vaubois que le 17 novembre, quand tout était décidé entre l'Alpon et l'Adige; mais enfin Rivoli et la Corona venaient de tomber au pouvoir de Davidowich qui delà menaçait sérieusement Vérone et Mantoue. Bonaparte, n'ayant plus aucune inquiétude du côté d'Alvinzi, accourt dans cette direction avec son armée victorieuse ou du moins avec toutes les apparences de la victoire.

* Mémoires écrits à Sainte-Hélène.

Le 20 novembre, Alvinzi, en retraite sur Vicence, apprend que Bonaparte s'est porté à la rencontre de Davidowich victorieux; qu'il n'a laissé dans Vérone qu'une faible garnison, que la ville est pleine de blessés des trois batailles d'Arcole; que les églises suffisent à peine pour les contenir, et que les habitans s'attendent à une escalade pour la nuit suivante. Tous ces faits lui sont garantis par trois religieux qui, sortis de la ville et arrêtés aux avant-postes de l'armée impériale, ont été conduits au général en chef. Celui-ci les a vus, interrogés; il a reçu de leur bouche la confirmation de ces détails importans. Ils se répandent à l'instant dans l'armée et on n'y doute plus que l'escalade ne soit ordonnée. Alvinzi, cédant à cette impulsion, commande une contre-marche et la joie est universelle. Mais tout-à-coup cet ordre est révoqué, et les colonnes sont obligées de reprendre tristement la route de Vicence.

C'était encore l'effet de la négociation secrète. L'émissaire français s'était abouché avec Weirotter, et d'après ses communications Alvinzi avait définitivement pris le parti de se retirer derrière la Brenta. Le mécontentement de son armée fut au comble : un colonel prit son épée avec fureur et la brisa en plusieurs morceaux, pre-

testant qu'il ne voulait plus servir dans une armée que déshonorait le général en chef; d'autres officiers firent éclater les mêmes sentimens; et certes ils ne pouvaient se dissimuler que pendant les trois jours qu'avait duré la bataille, leur général n'avait rien fait de ce qu'il devait faire. Aucunes troupes fraîches n'étaient venues soutenir les troupes engagées, et la moitié de l'armée restée immobile sur la grande route n'avait pris aucune part à des événemens si décisifs : on n'ignorait pas non plus que sous un vain prétexte le général en chef lui-même s'était éloigné du champ de bataille où sa présence devenait indispensable.

Tels n'étaient pas sans doute les sentimens de l'armée française : fière de ses victoires dont elle ne connaissait que les causes manifestes, elle n'en voyait que le côté le plus glorieux et les résultats les plus importans. D'une part, Davidowich était forcé de se replier dans le Tyrol et Alvinzi derrière la Brenta; et, de l'autre, Mantoue était réduit à la dernière extrémité.

Dans son rapport au directoire, Bonaparte, tout en avouant *que ce fut réellement un combat à mort*, estimait qu'il avait fait quatre à cinq mille prisonniers; qu'il avait tué ou blessé huit mille hommes, enlevé plusieurs drapeaux et

pris dix-huit pièces de canon. Dissimulant ses pertes, selon son usage, il terminait en assurant que sous quinze jours il serait maître de Mantoue. C'était la seconde fois qu'il annonçait prématurément la prise de cette place, tant son impatience s'irritait de n'en avoir point encore fait la conquête.

La négociation que suivait à Paris le plénipotentiaire britannique se ressentit de ces événemens militaires qui, en aggravant la situation politique de l'Autriche semblaient devoir porter l'Empereur, malgré lui, à écouter les propositions de la France pour une paix séparée. Un événement plus grave encore, eu égard aux intérêts de la coalition, vint jeter plus d'incertitude et de nuages sur le sort de la guerre. L'impératrice de Russie, Catherine II, cessa tout-à-coup de vivre, le 17 novembre, dans la soixante-septième année de son âge, laissant sur sa table le traité de subsides négocié par lord Withworth, au nom de l'Angleterre; traité qu'elle devait signer le lendemain, et en vertu duquel cette princesse s'engageait à faire marcher soixante mille hommes au soutien de la triple alliance contre la république française. Paul Ier, son fils et son successeur, après une longue contrainte et avec des sentimens opposés à la

politique de cette illustre souveraine, suspendit non-seulement la signature du traité, dans l'intention de l'éluder, mais encore révoqua l'ukase du 13 septembre précédent, qui, ordonnant une levée générale dans toute l'étendue de l'empire russe, eût augmenté ses armées de cent trente mille hommes. Dès-lors on dut prévoir dans les cabinets les conséquences du nouveau règne : d'une part, la Prusse allait rester libre dans l'exercice de sa neutralité partiale en faveur de la France; et, de l'autre, l'Autriche sans appui continental allait rester isolée de plus en plus.

Nul n'était plus en état d'exercer sa prévision sur de telles conséquences que lord Malmesbury et le ministère anglais lui-même. Dès le 26 novembre, ce négociateur déclara, par une note remise au ministre Delacroix, qu'il avait ordre de demander une réponse ronde et précise sur la question de savoir si le directoire acceptait le principe des compensations, etc. Le ministre français répondit sur-le-champ que la reconnaissance de ce principe était déjà contenue dans ses réponses du 26 octobre et du 12 novembre; que pour prévenir tout prétexte ultérieur, il en faisait la déclaration formelle et précise en insistant, à son tour, sur une réponse

prompte et catégorique à la proposition qu'il avait faite, afin de connaître les objets de compensation réciproque.

A la réception de cette note, lord Malmesbury dépêcha le même jour sir Ellis, son secrétaire de légation, pour solliciter de sa cour de nouvelles instructions qui étaient rendues nécessaires. Il s'écoula dix-huit jours entre le départ du secrétaire et son retour à Paris. Comme le cabinet de Londres ne négociait pas pour lui seul, mais encore pour l'Autriche, son alliée, il était tout naturel qu'il attendît son consentement sur les conditions que la cour de Vienne entendait mettre à la paix. On se demandait à Paris et à Londres : « L'Empereur prêtera-t-il » enfin l'oreille aux propositions du directoire, » et Clarke sera-t-il reçu à Vienne? » Ce négociateur militaire arriva au quartier-général de Milan, dans les premiers jours de décembre, et y fut précédé par une lettre du directoire au général en chef * sur la mission dont il était chargé.

« Après avoir étonné l'Europe sans avoir pu » contraindre nos ennemis à la paix, disaient les » directeurs, les plus grands intérêts de la ré-

* Correspondance confidentielle du 18 novembre 1796.

» publique reposent aujourd'hui sur la brave
» armée que vous commandez.... Le sort de
» Mantoue, d'après les probabilités militaires,
» ne peut tarder à se décider en notre faveur,
» et nous attendons de cet événement ou de
» quelques succès importans sur l'ennemi qui
» tient la campagne une issue favorable à la
» mission que nous avons confiée au général
» Clarke. »

Cette mission contrariait les vues de Bonaparte. « Le général Clarke, mande-t-il au directoire *, m'a communiqué l'objet de sa mission. Si l'on n'eût considéré que la situation
» de cette armée, il eût été à désirer que l'on
» attendît la prise de Mantoue, car je crains
» qu'un armistice sans Mantoue ne soit pas un
» acheminement à la paix, et soit tout à l'avantage de Vienne et de Rome. »

Déjà persuadé que lui seul devait être le centre de tout, Bonaparte regardait comme une preuve d'inconséquence et d'ingratitude de la part du directoire de charger tout autre que lui de traiter avec la cour de Vienne. Du reste, il savait trop ce qui se passait dans cette cour pour croire que Clarke pût y être reçu.

* Correspondance confidentielle du 6 décembre.

Dissimulant néanmoins vis à vis de cet envoyé, il écrivit au feld-maréchal Alvinzi pour qu'il pût se rendre à sa destination, en même temps que Clarke écrivait de son côté au feld-maréchal dans le même but, et même à l'Empereur, afin de prévenir lui-même ce prince qu'il était chargé par le directoire d'une lettre qui lui était destinée.

Dans son empressement à détacher l'Empereur de l'Angleterre le directoire s'était servi d'une autre voie pour faire à la cour de Vienne des propositions indirectes. Au mois d'août, lors de l'invasion de l'armée de Jourdan en Allemagne, le cercle de Franconie avait envoyé à Paris deux députés MM. de Zwazinger et Rhodius chargés de faire ratifier l'arrangement provisoire relatif aux contributions militaires imposées par le général en chef. L'un des deux députés, M. de Zwazinger, fut recommandé particulièrement au ministère français par le ministre prussien baron de Hardenberg. Cette circonstance lui assura le meilleur accueil de la part du ministre des relations extérieures. Ce ministre instruit que M. de Zwazinger était lié avec quelques membres du ministère autrichien, lui insinua qu'il pourrait servir le gouvernement français dans l'œuvre si désirée de la paix. M. de

Zwazinger parut se prêter aux vues du ministre et de celui des directeurs qui s'occupait plus particulièrement de la politique du dehors: c'était Rewbel. Il eut avec lui des conférences où on lui communiqua les bases sur lesquelles la paix entre la France et l'Autriche pourrait se rétablir, et on lui proposa de se rendre en Autriche porteur d'ouvertures indirectes de la part du gouvernement français. M. Zwazinger se mit en route quinze jours avant que la mission de Clarke fût résolue. A son arrivée à Vienne il conféra d'abord avec le vice chancelier de l'Empire prince de Colloredo, dans les intérêts de son cercle et en y mêlant adroitement quelques ouvertures sur la pacification tant désirée qui l'amenait à Vienne. Le prince le renvoya au baron de Thugut, ministre du cabinet, avec qui le député eut aussi plusieurs conférences. Il persuada aisément Thugut que le gouvernement français désirant conclure une paix particulière avec l'Empereur ne se refuserait pas à dédommager S. M. impériale de la perte des Pays-Bas; que du reste il était chargé de proposer d'abord la mesure d'un armistice général. Thugut lui dit que sa cour probablement ne se désisterait pas de ses liaisons avec l'Angleterre, ni celle-ci des intérêts politiques

qui ne lui permettraient pas de laisser les Pays Bas entre les mains des Français; que du reste il rendrait compte à l'Empereur des ouvertures dont il n'avait pas craint de se charger; mais qu'il ne voyait pas pourquoi le gouvernement français n'essaierait pas d'en venir à une négociation directe. La substance de cette conversation envoyée à Paris décida la mission de Clarke.

Le parti de la paix s'était réveillé dans le ministère autrichien. Thugut lui-même commençait à être entraîné. Dans un rapport à l'Empereur il exposa que le directoire préférerait traiter directement avec l'Autriche, même à Vienne, et qu'à cet égard la république française suivait le même système que la France monarchique à Munster, à Osnabruck, à Nimègue, à Rastadt, à Utrecht; que c'était surtout un congrès formel que le directoire voulait éviter comme moins propre à une paix particulière telle qu'il la désirait; que du reste il faisait faire en attendant des ouvertures indirectes pour un armistice à certaines conditions; qu'il ne voyait pas d'inconvénient à adopter en partie les propositions indirectes faites au nom du directoire, la mesure de l'armistice, par exemple, et de livrer les autres propositions à une discussion

politique qui serait entamée directement et de concert par les deux puissances alliées. Mais Thugut trouva l'Empereur fortement prévenu contre les démarches de la France et cela par l'effet des représentations préalables de sir Morton Eden. Ce ministre d'Angleterre commençant à se défier de Thugut, s'était adressé directement à l'Empereur pour lui faire connaître les dispositions et les intentions formelles de sa cour touchant la négociation avec la France et la nécessité d'un concert parfait avec l'Autriche ; or l'Empereur déclina le terme moyen proposé par son ministre du cabinet, déclarant qu'il ne voulait se séparer en rien du roi d'Angleterre. Il faut dire aussi que la majorité du conseil partageait les sentimens de l'Empereur. En conséquence la cour de Vienne avertie de la mission de Clarke par le cabinet de Londres, décida que cet envoyé du directoire ne serait pas reçu dans la résidence impériale; que l'armistice demandé par les Français sur les bords du Rhin ne serait pas consenti ; qu'on pourrait s'entendre seulement pour convenir d'une suspension d'armes en Italie, et que dans le cas où l'on n'y pourrait pas être rassuré sur le sort de Mantoue une quatrième tentative aurait lieu pour sauver ce boulevard de la haute Italie.

On arrêta également les résolutions politiques du cabinet touchant la négociation de Paris, et elles furent expédiées en toute hâte à Londres où M. Pitt les attendait avec une grande anxiété. Ces résolutions servirent de base aux dernières instructions du cabinet pour lord Malmesbury; et le secrétaire Elis qui en fut porteur rejoignit la légation à Paris le 15 décembre. Elles portaient en substance que le principe établi pour base de la négociation, par le consentement des deux cours alliées, devait s'appliquer aux restitutions à faire à la France par S. M. britannique en compensation des arrangemens auxquels cette puissance consentirait pour satisfaire aux justes prétentions des alliés du roi, et en même temps pour conserver la balance politique de l'Europe; en un mot que l'Angleterre était prête à restituer à la France les conquêtes faites sur elle aux trois conditions suivantes :

1° La restitution à S. M. l'Empereur et roi de ses états sur le pied de possession avant la guerre.

2° La paix avec l'Empire.

3° L'évacuation de l'Italie par les troupes françaises avec l'engagement de ne pas intervenir dans ses affaires intérieures.

A ces conditions S. M. le roi d'Angleterre of-

frait à la France la restitution entière et sans réserve de tout ce qu'elle avait conquis sur cette puissance dans les Deux-Indes.

Les mêmes principes étaient applicables à la paix avec l'Espagne et la Hollande.

Quoique rien ne fût plus clair que le contenu de ces instructions, l'importance de leur objet et la nécessité de se mettre parfaitement au fait de la matière avant d'en conférer avec le ministre Delacroix, engagèrent lord Malmesbury à ne lui demander une entrevue que le samedi suivant, c'est-à-dire deux jours après. Ce temps, le noble lord le mit à profit, car il désirait personnellement le succès de la négociation ; mais il y voyait depuis la réception de cette espèce d'*ultimatum* de grandes difficultés, et ces difficultés s'étaient accrues par la mort de l'impératrice de Russie. Il trouva néanmoins dans ses instructions particulières quelques motifs de ne pas désespérer du succès.

Considérant les bases de compensation qu'il venait de recevoir de sa cour comme un simple canevas, il en fit l'objet de deux mémoires distincts où il s'efforça d'atténuer tout ce que ce plan de négociation pouvait offrir d'inadmissible aux yeux du gouvernement français. Par exemple, à côté de l'article où la restitution de

tous les états de l'Empereur et roi était demandée, il ajouta qu'au reste on entendrait à ce sujet toutes les propositions propres à assurer les limites des puissances. Cette réserve lord Malmesbury ne l'inséra pas sans dessein; il voulait annoncer par là qu'on ne contesterait pas à la France la possession du Luxembourg, de Namur et autres places qu'elle pouvait juger importantes pour assurer sa ligne de défense. C'est avec ces deux mémoires que lord Malmesbury se présenta à la conférence chez le ministre des relations extérieures. Il débuta par lui dire qu'il était autorisé à conférer sur un des objets les plus importans qui peut-être ait jamais été soumis à la discussion; que la grandeur du sujet défendait toute finesse, excluait toute fausseté, suspendait toute prévention, et que lui étant d'ailleurs ordonné de parler avec franchise et vérité il espérait que de son côté le ministre penserait que c'était le seul moyen qui pût et dût être employé pour terminer avec succès une négociation à laquelle était attaché le bonheur de tant de millions d'hommes; que pour plus grande précision il lui remettait un *mémoire confidentiel* avec une *note officielle* qui s'expliqueraient d'eux-mêmes quand il les aurait lus. Néanmoins il n'hésita point à lui déclarer que

conformément aux principes qu'il avait posés, et dont il ne se départirait à aucune époque de la négociation, il était prêt à répondre à toutes les questions, à expliquer et éclaircir tous les points sur lesquels il était possible de prévoir que l'examen de ces pièces pourrait faire naître quelques doutes ou malentendus. Après ce préambule il lui fit remarquer qu'en aucune négociation semblable un ministre n'avait été autorisé à entrer de *prime abord* dans une discussion aussi étendue qu'il allait le faire; qu'il était bien sûr que la vérité de cette remarque et la conclusion évidente qu'on en devait tirer n'échapperait pas à l'observation de M. Delacroix. Il lui remit alors en main les deux pièces qu'il lui avait annoncées.

Le ministre de France commença par lire la note sur laquelle il ne put exprimer que de la satisfaction. Après avoir donné au *mémoire confidentiel* toute l'attention qu'il méritait, il dit: « Ce mémoire me paraît sujet à des objections » insurmontables; je trouve qu'il demande beau- » coup plus qu'il n'accorde, et que si on le » suivait, la situation où resterait la France ne » serait plus dans une grandeur proportionnée » à celle des autres puissances de l'Europe. » D'ailleurs, l'acte de la constitution, suivant

» *l'interprétation des meilleurs publicistes* (et » cette phrase est remarquable), mettrait la ré» publique dans l'impossibilité de faire ce que » requiert votre gouvernement; vous savez que » les *Pays-Bas autrichiens* sont annexés à la ré» publique, et qu'on ne pourrait en disposer sans » jeter la nation dans le désordre au moment de » la convocation des assemblées primaires. Je » suis d'autant plus surpris que la Grande» Bretagne en ait fait la condition essentielle du » traité, poursuivit le ministre de France, que » je crois, milord, vous avoir pleinement ex» pliqué dans nos dernières conversations la » nature de la constitution. » Le plénipotentiaire anglais avoua qu'il se rappelait parfaitement tout ce que le ministre lui avait dit à ce sujet; mais que lui-même devait se souvenir aussi que, bien qu'il l'eût écouté avec toute l'attention qu'il donnait à tous ses discours, il ne lui avait fait cependant aucune espèce de réponse, et qu'il n'avait ni admis ni contredit son opinion; que, bien qu'il lui parût très facile de le combattre par l'esprit de la constitution elle-même, cette discussion lui semblait absolument étrangère à l'objet de sa mission, puisque même en lui accordant ces deux propositions, savoir : que la rétrocession des Pays-Bas autrichiens était incompatible avec

les lois françaises, et que le gouvernement anglais devait en être instruit d'avance, il existait cependant en Europe un droit public supérieur à tout droit public que la France pouvait avoir jugé à propos d'établir dans ses domaines; que si sa constitution était connue publiquement, les traités existans entre S. M. britannique et l'Empereur étaient au moins également publics, et qu'il y était énoncé clairement et distinctement que *les deux parties contractantes s'engageaient réciproquement à ne point mettre bas les armes sans avoir obtenu la restitution de tous les domaines, territoires, etc., qui appartenaient à l'une ou à l'autre avant la guerre;* que la date de cette stipulation était antérieure à la réunion des Pays-Bas à la France; que sa notoriété devait avoir convaincu les Français au moment même où la loi passait, que si leur gouvernement était à jamais dans l'impossibilité d'y déroger, ce serait un obstacle insurmontable à toute pacification future. « Je fis, dit lord Malmesbury * l'applica-
» tion de la maxime aux îles des Indes occiden-
» tales et aux établissemens dans les Indes orien-
» tales, et lui demandai *s'il s'attendait que nous*
» *renoncerions à nos droits de possession, parce*

* Rapport à lord Grenville du 20 décembre.

» *qu'il leur plairait de les regarder encore comme*
» *des parties intégrantes de la république qui de-*
» *vaient être restituées sans que leur valeur pût*
» *entrer en compensation dans la balance?* Je sup-
» posai aussi le cas où la France, au lieu d'avoir
» fait des acquisitions pendant la guerre, aurait
» perdu une partie de ce qu'elle appelait *l'inté-*
» *grité de ses domaines*, et je demandai si, dans
» la crainte de faire encore de plus grandes
» pertes, le gouvernement tel qu'il était com-
» posé maintenant ne se regarderait pas comme
» ayant des pouvoirs suffisans pour sauver son
» pays dans un danger imminent, et faire la paix
» en sacrifiant une partie de ses domaines, afin
» de sauver le reste. Je convins du premier
» point; mais je soutins que s'il avait ce pouvoir
» en cas de nécessité, il l'avait également dans
» tous les autres, particulièrement dans le cas
» présent, puisque lui-même (M. Charles Dela-
» croix) m'avait répété souvent que la paix était
» tout ce que son pays et son gouvernement
» voulaient, et même ce dont il avait besoin. »

Le ministre chercha, dans sa réponse, à éluder la force de l'objection; et par une suite de raisonnemens arrangés à cet effet, il essaya de prouver, « que, par la situation relative
» des contrées adjacentes, le gouvernement de

» la France serait infiniment repréhensible et » mériterait d'être accusé, s'il souffrait jamais » que les Pays-Bas fussent séparés de son » domaine; que par le partage de la Pologne, » la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient aug- » menté leur puissance à un point formidable ; » que l'Angleterre par ses conquêtes et par l'ac- » tivité et la manière dont elle régissait ses colo- » nies, avait doublé ses forces : *Votre empire* » *dans l'Inde* seule, ajouta avec véhémence le » ministre du directoire, *vous a fourni les moyens* » *de salarier toutes les puissances contre nous ;* » *et vous avez accaparé le commerce de manière* » *que toutes les richesses du monde se versent dans* » *vos coffres.* » Ce furent ses propres paroles. »

De la nécessité pour la France de garder les Pays-Bas et la rive gauche du Rhin, afin *de conserver sa situation relative en Europe*, le ministre français passa aux avantages qui résulteraient pour les autres puissances de cette addition aux domaines de sa nation. « La Belgique, » dit-il, en appartenant à la France, tarira ce » qui a été la source de la guerre depuis deux » siècles, et le Rhin étant la limite naturelle de » la France, assurera à l'Europe sa tranquillité » pendant deux siècles également. » Lord Malmesbury ne crut pas nécessaire de combattre

cette doctrine, et il se contenta de lui rappeler ce qu'il avait dit dans une de leurs dernières conférences, quand il comparait la faiblesse de la France sous ses monarques avec sa force et sa vigueur sous le gouvernement républicain. *Nous ne sommes plus dans la décrépitude de la France monarchique*, avait dit le ministre français, *mais dans toute la force d'une république adolescente.* Ce furent ses expressions. « J'en conclus, en adoptant son raisonnement, ajoutait » lord Malmesbury, que la force et la puissance » que la France avait acquise par son change- » ment de gouvernement, étaient beaucoup plus » grandes que celle que pouvait produire toute » acquisition de territoire d'où il suivrait : » que si la France, sous une forme de gouver- » nement royal était constamment et très jus- » tement l'objet de l'attention, pour ne pas dire » de la jalousie des autres puissances de l'Eu- » rope, elle était devenue bien plus que jamais » par la constitution actuelle, en admettant son » axiome, l'objet d'une attention et d'une jalousie » plus fondée; qu'en conséquence toute addi- » tion à ses domaines ne pouvait qu'alarmer in- » finiment tous ses voisins sur leur sûreté future » et sur la tranquillité générale de l'Europe. »

« Dans le *temps révolutionnaire*, répondit

» Charles Delacroix, tout ce que vous dites,
» milord, était vrai; rien n'égalait notre puis-
» sance; mais ce temps n'existe plus; nous ne
» pouvons plus faire lever la *nation en masse*
» pour voler au secours de la patrie en danger;
» nous ne pouvons plus engager nos conci-
» toyens à ouvrir leurs bourses pour les verser
» dans le trésor national, et à se priver même
» du nécessaire pour la chose publique. » Il finit
en disant que « lorsque la république française
» aurait la paix, elle serait nécessairement la
» puissance la plus tranquille et la plus pacifi-
» que de l'Europe. —En ce cas, répliqua Malmes-
» bury, le passage de la jeunesse à la décrépitude
» a été bien subit pour la république; mais ce-
» pendant je ne puis admettre qu'il soit indif-
» férent à ses voisins qu'elle acquière une aug-
» mentation de frontière aussi considérable, et
» encore moins que cette augmentation lui offre
» plus de sûreté. »

Ceci conduisit le ministre Delacroix à parler d'un équivalent à l'Empereur pour les Pays-Bas autrichiens, et suivant son plan on devait le trouver dans la sécularisation des *trois électorats ecclésiastiques* et de plusieurs évêchés *d'Allemagne et d'Italie*. Il traita ce sujet comme une chose qui lui était familière et à laquelle il

avait souvent réfléchi. En parlant de faire de nouveaux électeurs il nomma, probablement dans la vue de faire mieux goûter son projet, le stathouder, le duc de Brunswick et celui de Wurtemberg, comme personnes propres à remplacer les trois électeurs ecclésiastiques qu'on devait réformer. Ce nouveau plan tendait, comme il l'avoua lui-même, à la *subversion totale* de l'édifice *gothique* actuel de la constitution germanique; et comme cela était directement opposé au principe que le roi d'Angleterre et l'Empereur avaient distinctement posé comme base de la paix à faire pour l'Empire, lord Malmesbury se contenta de lui rappeler et de lui faire voir spécialement qu'il était impossible de discuter ce point convenablement avant que Sa Majesté impériale eût pris part à la négociation. Il saisit cette occasion pour lui faire entendre que « si la France consentait à toutes les » autres propositions faites, il ne serait plus » impossible de lui céder quelques parties de » territoire pour étendre ses frontières du côté » de l'Allemagne, ce qui, en addition du duché » de Savoie et des comtés de Nice et d'Avignon, » lui procurerait une grande augmentation de » force et de puissance. »

Le ministre français en revint encore ici à

la constitution, et dit « que ces pays étaient déjà » *constitutionnellement* annexés à la France. » Lord Malmesbury répliqua que dans la négociation qui allait commencer, il était impossible aux autres puissances de partir d'aucune autre époque que de celle qui avait immédiatement précédé la guerre, et que toute acquisition ou diminution de territoire qui avaient eu lieu depuis lors entre les puissances belligérantes, devaient nécessairement devenir l'objet de la négociation et être balancées l'une par l'autre dans les arrangemens définitifs de la paix générale. « — Vous persistez donc, dit le » ministre Delacroix, à appliquer ce principe à » la Belgique? — Très certainement, et ce ne » serait pas vous parler franchement que d'hé» siter à vous déclarer, dès l'entrée de la négo» ciation, que *vous ne devez point espérer* que » Sa Majesté veuille se relâcher sur ce point et » consentir jamais à voir les Pays-Bas faire » partie de la France. — En ce cas je ne prévois » pas que nos vues puissent s'accorder et je » désespère du succès de la négociation. »

Le ministre du directoire revint encore néanmoins à son idée *qu'il était possible de trouver un équivalent pour l'Empereur*. Mais comme il ne proposait que l'aliénation ou le démem-

brement de pays qui n'appartenaient pas à la France, même par droit de conquête, lord Malmesbury ne crut pas que cela méritât attention. Tous ces équivalens, d'ailleurs, tout insuffisans qu'ils étaient, n'étaient offerts que pour faire consentir à ce que les Pays-Bas restassent à la France; et il eût été ainsi directement contraire à ses instructions de les admettre.

Le ministre français, dans cette longue conférence, toucha légèrement ce qui concernait l'Italie, et n'en parla que dans la suite de la conversation. Toutes les fois que lord Malmesbury fit mention de la restitution des Pays-Bas à l'Empereur, il eut toujours soin que Charles Delacroix pût bien entendre qu'elle devait être accompagnée d'autres cessions pour leur former une ligne de défense suffisante, et qu'il ne serait pas permis à la France de retenir tout le pays intermédiaire jusqu'au Rhin. Il insista particulièrement sur ce point quand il lui fit entrevoir la possibilité de consentir à une extension des limites de la France du côté de l'Allemagne. Mais comme Charles Delacroix s'opposait aussi fortement à la restitution des Pays-Bas à l'Empereur que lord Malmesbury mettait de tenacité à la demander, il fallut abandonner la discussion sur cet objet essentiel.

On peut ainsi se former une idée assez exacte des sentimens du ministre du directoire à l'égard de cette partie des instructions du plénipotentiaire anglais qui se rapportaient immédiatement à la paix de la Grande-Bretagne et de l'Empereur avec la France.

Voyons ce qui se passa entre les deux plénipotentiaires *au sujet de leurs alliés respectifs.*

Sur les articles qui réservaient à la cour de Saint-Pétersbourg et à celle de Lisbonne le droit d'intervenir dans le traité de paix sur le *status ante bellum*, le ministre du directoire ne fit qu'une seule observation: en parlant des alliés de la république, il demanda « si lord » Malmesbury était prêt à traiter ce qui était » relatif à leurs intérêts, que certainement, dit- » il, la république n'abandonnera jamais. » Ceci donna occasion au plénipotentiaire anglais de remettre le mémoire confidentiel sur l'Espagne et la Hollande. Quoiqu'il eût touché un mot de la partie espagnole de Saint-Domingue en traitant de la paix avec la France, cependant comme on n'en fit un objet de discussion que lorsqu'on parla de la paix avec l'Espagne, ce fut le seul point débattu réellement. Lord Malmesbury opposa le traité d'Utrecht, où l'Espagne s'était engagée à n'aliéner aucune de ses

possessions en Amérique. Il avait l'article copié dans sa poche; il le lut au ministre français, lequel avoua qu'il était clair et formel, mais prétendit que les circonstances avaient changé si essentiellement depuis 1713, que les conventions faites alors ne pouvaient plus être regardées comme des engagemens. Lord Malmesbury répliqua que par l'esprit de l'article même on avait voulu prévoir des événemens éloignés et non pas ce qui devait arriver au temps du traité ou peu après, et que c'était parce qu'on avait prévu, autant qu'il était possible, le changement des circonstances, qu'on avait inséré cette clause; qu'enfin si l'Espagne avait quelque égard à la foi des traités, elle devait se regarder comme autant liée aujourd'hui par cette clause qu'au moment où elle avait été rédigée. Il poursuivit en disant que « néanmoins il n'était pas » tout-à-fait impossible d'arranger ce point sans » beaucoup de difficultés, et qu'on pouvait trou- » ver des moyens par lesquels Sa Majesté Catho- » lique ne manquerait pas à la bonne foi, et qui » concilieraient également l'Angleterre et la » France. » Il lui laissa alors entendre en termes généraux que l'Espagne pouvait regagner la partie de Saint-Domingue en faisant quelque cession considérable à la Grande-Bretagne et à

la France pour prix de la paix, ou que si elle laissait à la France tout Saint-Domingue, l'Angleterre pourrait retenir la Martinique, ou Sainte-Lucie et Tabago. Le ministre du directoire écouta ces propositions avec quelque attention; mais dans la crainte de se compromettre s'il paraissait approuver, il laissa tomber les intérêts de la cour de Madrid, en répétant néanmoins que la France n'abandonnerait jamais ses alliés.

La conversation sur la Hollande, comme alliée de la France, fut plus longue, parce que la teneur du mémoire la dirigea directement sur le fond de la matière. Delacroix envisagea comme inadmissible toute réclamation contre le traité subsistant entre la France et ce pays-là, ou pour la restitution des districts cédés en vertu de ce traité. Il regarda comme également inadmissible le rétablissement de l'ancienne forme de gouvernement dans les *sept Provinces-Unies*. D'un ton triomphant il vanta l'institution d'une *convention nationale à La Haye;* affecta de la joie de ce que la cause de la liberté avait prévalu parmi un peuple nombreux. Cependant il était prêt à convenir qu'eu égard à la perte immense que la *république hollandaise* avait éprouvée dans ses colonies et surtout à

raison de l'affaiblissement de ses moyens de défense, l'on ne pouvait guère s'attendre à une restitution absolue de la part de la Grande-Bretagne, et que l'équité réclamerait quelques sacrifices. S'informant en même temps si lord Malmesbury pourrait lui faire connaître jusqu'où s'étendaient les vues de l'Angleterre sur ce point, le lord plénipotentiaire répliqua qu'il avait lieu de supposer que son souverain ne demanderait que des possessions ou des établissemens qui, loin d'augmenter la puissance et la richesse de ses possessions dans les Indes, ne serviraient qu'à en rendre la conservation moins difficile. « Vous visez peut-être, dit le » ministre français, au cap de Bonne-Espérance » et à Trinquemale? » Lord Malmesbury répondit qu'il ne voyait guère comment restituer ces établissemens à la Hollande. Alors Delacroix s'extasia sur la valeur du cap de Bonne-Espérance, qu'il ne considéra nullement comme un *port de relâche*, mais comme une possession qui, dans les mains des Anglais, deviendrait une colonie des plus avantageuses et des plus redoutables. Il ne balança nullement à dire que dans la suite cette acquisition serait pour l'Angleterre d'une importance plus grande que celle des Pays-Bas ne le serait pour la France;

que cette concession devrait être considérée comme une compensation complète et bien suffisante de ceux-ci. « Convenez, ajouta-t-il, » que si vous restiez les maîtres du Cap et de » Trinquemale, toutes nos colonies dans l'Inde, » comme les îles de France et de Bourbon, ne » seraient que des possessions dépendantes de » votre volonté, et ne seraient à nous qu'autant » qu'il vous plairait de nous les laisser? » Lord Malmesbury répéta que l'Angleterre ne prétendrait à ces possessions qu'à titre de moyens de défense et non d'agression, et que considérant la chose sans prévention et de bonne foi, on y trouverait une grande et nouvelle sûreté pour elle, mais pas un surcroît de puissance, même dans le cas où sa nation serait portée à troubler la paix dans cette partie du monde. Peu disposé à être d'accord là-dessus avec le plénipotentiaire anglais, le ministre du directoire soutint que la Hollande, privée de ses possessions, en serait ruinée; et comme si l'idée ne lui était venue qu'à l'instant même, il fit entrevoir la possibilité d'"indemniser la Hollande de ses pertes par un district du côté de la Meuse, ou bien une île à sucre. Lord Malmesbury lui fit observer que tout ceci pourrait devenir l'objet d'une discussion ultérieure, et qu'après s'être

accordés sur les points essentiels, la conclusion du traité ne serait pas arrêtée par ces accessoires.

La conférence durait depuis deux heures; Delacroix y mit fin en disant que, bien qu'il eût pris sur lui d'entrer jusque-là en matière, lord Malmesbury ne devait rien considérer de ce qu'il avait dit, comme liant et engageant la république, jusqu'à ce qu'il eût remis au directoire les pièces qu'il venait de recevoir, et pour plus grande exactitude, il demanda encore si dans son rapport il devait annoncer la séparation de la Belgique, déjà réunie à la France, comme le *sine qua non* dont le roi d'Angleterre ne se » départirait pas.—« Très certainement, répondit » le plénipotentiaire anglais, c'est le *sine qua non* » dont Sa Majesté ne se départirait pas, et toute » proposition qui laisserait les Pays-Bas annexés » à la France, serait pour elle un bien plus grand » avantage, et pour les alliés une beaucoup plus » grande perte que la situation relative et actuelle » des puissances belligérantes ne peut donner » lieu au gouvernement français de prétendre. » Le ministre Delacroix témoigna alors ses regrets de la *manière péremptoire* dont il faisait cette déclaration, et lui demanda *si elle n'était pas susceptible de quelque modification*. Lord Mal-

mesbury répondit que « si la France donnait » un contre-projet convenable et praticable, ne » perdant jamais de vue que les Pays-Bas ne pou- » vaient pas être Français, ni dans la possibi- » lité de tomber entre les mains de la France, » certainement une telle proposition serait prise » en considération. » Le ministre du directoire répéta encore plusieurs fois que cette difficulté relative aux Pays-Bas était *insurmontable.*

« Ici, dit lord Malmesbury dans son rapport » à lord Grenville, ici finit cette longue con- » férence qui, bien que la première, devait être » la *seule.* Qu'on se rappelle que Charles Dela- » croix parla d'après lui-même à la vérité, com- » me ministre, mais non sur l'instruction immé- » diate du directoire, et cette observation » justifiera un peu la singularité de quelques » unes de ses propositions. J'avoue, milord, que » d'après sa politesse et son empressement » apparent à entrer en discussion et dont l'im- » pression m'était restée en le quittant, je pensais » que la négociation irait en avant malgré tant » de difficultés, dont quelques unes sont si insur- » montables que, connaissant, comme je la con- » nais, l'opinion du directoire, je voyais peu » d'apparence qu'elle se terminât heureusement. » Mais je ne m'attendais pas que le directoire

» se conduirait tout de suite de manière à mon-
» trer une inclination évidente et même une
» détermination à rompre sur les premières
» propositions. »

Lord Malmesbury comptait sur l'effet de la note qui accompagnait le mémoire contenant les propositions de paix et par laquelle il assurait le ministre des relations extérieures de France que « il était prêt dans le cas où les
» conditions de paix présentées ne seraient
» point tenues pour acceptables de chercher
» de concert avec le directoire un contre-projet,
» et d'y employer la franchise et l'esprit de conci-
» liation analogues aux vues sincères et pacifi-
« ques de sa cour. »

Mais à peine le ministre Delacroix eut-il fait son rapport que non seulement le directoire ne voulut point accepter les conditions que l'Angleterre avait mises à la paix, mais qu'il refusa de présenter un contre-projet malgré les prières réitérées du plénipotentiaire britannique. Décidé à saisir la première occasion d'en venir à une rupture, il donna ses ordres en conséquence à son ministre des relations extérieures, qui, le 19 décembre, adressa l'injonction suivante à lord Malmesbury.

« Le directoire exécutif n'écoutera aucune

» proposition contraire à la constitution, aux
» lois et aux traités qui lient la république, et
» il est notifié à lord Malmesbury de se retirer
» de Paris dans deux fois vingt-quatre heures
» avec toutes les personnes qui l'ont accompa-
» gné et suivi, et de quitter de suite avec elles
» le territoire de la république. »

Le surlendemain 21 décembre, le *Rédacteur* s'exprima en ces termes sur l'injonction faite au plénipotentiaire anglais :

« Après avoir parcouru tout le cercle des
» moyens évasifs et dilatoires de sa tortueuse
» diplomatie, lord Malmesbury a été forcé
» enfin de s'expliquer catégoriquement. Ses
» propositions étaient toutes contraires à la
» constitution, aux lois ou aux traités; il pro-
» posait à la France la honte et la perfidie : on
» lui a enjoint de partir! » Quel langage et quelles formes diplomatiques!

Sans aucun doute le directoire était décidé à ne faire aucune paix avec l'Angleterre, et il ne vit dans la brusque rupture de la négociation qu'un moyen d'arriver à isoler l'Autriche, à l'éloigner de la grande Bretagne, toujours dans l'espoir d'amener le cabinet de Vienne à une paix séparée : tel était le but évident de la politique du cabinet du Luxembourg. Son inten-

tion de ne point faire la paix avec l'Angleterre est d'ailleurs prouvée par la nature et l'époque de l'expédition du général Hoche dirigée contre l'Irlande: elle fut concertée avec l'Irlandais Mac Nevin, l'un des chefs de l'association des Irlandais unis envoyés en députation près le directoire. L'armement qui était destiné à révolutionner ce pays se composait de vingt et un vaisseaux de ligne, plusieurs frégates et bâtimens de transport pour une armée expéditionnaire de vingt-cinq mille hommes. Il ne cessa pas un moment d'être poursuivi avec la plus grande activité pendant le séjour de lord Malmesbury à Paris. C'est en vain qu'on disait que la sortie de cet armement était subordonnée à l'issue des négociations; ce qui contredit positivement cette objection, c'est que le plénipotentiaire anglais ne communiqua les propositions spéciales de sa cour que le 17 décembre et que dès le 15 du même mois la flotte avait mis à la voile de la rade de Brest. Loin d'attendre la fin des négociations, le directoire fit donc partir son armement avant de connaître les conditions que le cabinet de Saint-James attachait à la paix.

Ce rapprochement qui était à la portée de tout le monde exposa le directoire à une cri-

tique amère de la part des organes de l'opinion publique. Il chercha de son côté à justifier la rupture dans des publications plus déclamatoires que raisonnées.

« Le directoire rendrait la ci-devant Belgique, » disait-il; il signerait lui-même son acte d'ac- » cusation par la violation du *pacte social* dont » le maintien lui est spécialement confié! L'An- » gleterre brise ensuite impérieusement les » traités faits avec la plupart des princes d'Al- » lemagne. L'évacuation de l'Italie est égale- » ment proposée par l'Angleterre; il faudrait » donc abandonner aussi la ci-devant Savoie et » le comté de Nice? Il faudrait donc user, à » l'égard de leurs habitans, de la même perfidie « qu'envers les anciens Belges!

» A ces propositions ouvertement *infamantes* » succèdent des clauses qui cachent avec un » peu plus de soin la honte dont le gouverne- » ment anglais ose vouloir nous couvrir. Il ré- » serve à la cour de Saint-Pétersbourg la faculté » pleine et illimitée d'intervenir dans la négo- » ciation quand elle le jugera à propos. Le Por- » tugal figure également dans le projet du lord; » il lui réserve aussi la faculté d'intervenir.

» Et voilà les conditions de la paix du noble » lord! Ce sont des cris de guerre. C'est la honte

» et la perfidie que l'Anglais nous propose. Perfide Angleterre ou plutôt astucieux et coupable gouvernement anglais ! tu n'as voulu que des subsides et c'était là le seul but de ton ambassadeur !... Eh bien ! ne compte pas sur le succès que tu t'es promis. L'Autriche même, l'Autriche n'ouvrira que plus tôt les yeux. Effrayée d'une guerre dont elle n'apercevrait pas le terme, épuisée, privée de ses ressources, désabusée sur le compte du gouvernement anglais, l'Autriche mieux conseillée, *menacée peut-être d'une autre part*, sentira la nécessité de traiter avec la république, et dès lors l'Angleterre livrée à elle-même, seule, justement en butte au ressentiment des Français, ne pourra plus dissimuler sa faiblesse, et *recevra plus docilement la paix qu'elle ose mépriser.* »

Certes l'histoire n'a point à blâmer le directoire d'avoir voulu maintenir ses conquêtes par la puissance des armes et par sa politique; mais elle lui reprochera d'avoir trop souvent dans ses débats publics altéré les faits sans dignité comme sans pudeur.

N'y avait-il pas de la mauvaise foi à dire que l'Angleterre demandait la restitution du comté de Nice et de la Savoie, parce qu'elle de-

mandait qu'on évacuât l'Italie? L'historique de la négociation établit parfaitement que les alliés ne songeaient pas du tout à priver la France de ces deux conquêtes : il y a plus, on lui eût laissé la place de Luxembourg et toute la province, Namur et une partie des possessions ecclésiastiques conquises sur la rive gauche du Rhin.

On ne saurait inférer de là que l'Angleterre voulût plus sincèrement la paix que la France; mais elle eut pour elle les formes et la logique. Du reste les deux gouvernemens s'obstinaient à garder toute leur puissance, et dès lors la paix était impossible.

1796—1797

Politique financière de Pitt. — Ses avances de subsides à l'Autriche. — Il en est blâmé dans le parlement. — Reproduction légale du subside. — Discussion importante à ce sujet. — Détails sur la négociation avec la France. — Approbation parlementaire de la conduite de Pitt. — Expédition du général Hoche en Irlande. — Son issue. — Politique de la Russie depuis l'avénement de Paul Ier. — Ses rapports avec la Prusse. — Développement de la mission de Clarke.—Lettre du feld maréchal Alvinzi à Bonaparte au nom de l'Empereur. — Opposition de Bonaparte à la proposition d'un armistice et aux vues de Clarke. — Il fait prévaloir son opinion au directoire. — Arrestation d'un espion autrichien. —Parti qu'en tire Bonaparte. — Intrigues secrètes de la cour de Naples et de son ambassadeur à Vienne pour amener le cabinet autrichien à négocier avec Bonaparte. — Bases de paix proposées par l'ambassadeur. — Intrigues contraires du parti anglais à Vienne.—Reprise des hostilités en Italie. — Détresse de Mantoue. — Opérations offensives du maréchal Alvinzi.—Dispositions de Bonaparte. — Bataille de Rivoli. — Comment elle est gagnée par Bonaparte. — Opinion du conseil aulique sur la perte de cette bataille. — Comment Bonaparte s'empare de la mission de Clarke et de la direction des négociations. — Particularités sur la reddition de Mantoue. — Orage que s'attire la cour de Rome. — Hostilités de Bonaparte contre le pape. — Ce général offre de négocier. — Motifs et clauses de son traité de paix avec le saint-siége.

Si le directoire souleva contre lui dans les deux conseils une forte opposition, de son côté

le ministre Pitt essuya dans le parlement de vives attaques sur les subsides destinés à l'Autriche et sur le message du roi annonçant la rupture des négociations.

Les débats à ce sujet ne doivent pas être passés sous silence, car tout est ici d'une importance historique du premier ordre.

Dès le 7 décembre, le premier ministre, dans la chambre des communes avait exposé, pour l'année qui allait s'ouvrir, son plan de finance, l'état de la dette publique et les ressources de la nation. Dans cet exposé il parla d'un prêt de douze cent mille livres sterling que le gouvernement britannique avait fait à l'Empereur pour le mettre en état de terminer glorieusement la campagne. Mais cette avance ayant eu lieu sans la participation et même à l'insu du parlement, l'opposition en fit à tout le ministère les plus vifs reproches. Fox, en insistant sur l'atteinte que les ministres avaient portée selon lui à la constitution et aux droits de la chambre à qui seule appartient la disposition du revenu public, appela cette avance de l'argent national un acte de *despotisme dictatorial.* « Oui, s'écria-t-il, » je le proteste devant Dieu : si de pareilles mesures sont tolérées et restent impunies, je dois » déclarer, quelque odieuse que puisse paraître

» cette déclaration à beaucoup de personnes, » que le peu qui reste de notre constitution ne » vaut plus la peine qu'on combatte pour le » conserver. » L'objet lui parut si grave qu'il promit d'en faire incessamment la matière d'une discussion spéciale. Cette discussion eut lieu le 14 décembre ; mais quelle que fût l'éloquence de l'orateur de l'opposition sa motion fut rejetée par une majorité de deux cent quatre-vingt-cinq contre quatre-vingt-une voix. Elle tendait à déclarer « que les ministres du roi en remet- » tant sans le consentement et pendant la » session du parlement diverses sommes d'ar- » gent à l'Empereur et au prince de Condé, » avaient violé les principes de la constitution » et les priviléges de la chambre. »

Pitt se justifia par divers exemples puisés dans la conduite de ses prédécesseurs, par la nécessité d'une certaine latitude qu'il était indispensable d'accorder au gouvernement, par la réalité de cette urgence dans le cas présent, par l'utilité qui en était résultée, puisque les états héréditaires de l'Autriche et l'empire germanique même avaient été sauvés au moyen des victoires que ces mêmes secours avaient mis l'archiduc Charles en mesure de remporter sur les Français au moment où ils paraissaient prêts

à envahir pour jamais une très grande partie de l'Europe et à porter jusqu'au sein de l'Autriche les mêmes principes révolutionnaires qui avaient marqué leurs conquêtes en Italie. Toutefois malgré la force de ses raisons et l'appui d'une grande majorité, il eut le déplaisir de voir une trentaine de membres du parti indépendant se joindre à celui de Fox, entre autres Shéridan et Grey, et voter avec l'opposition. Il eut même contre lui un arrêté émané d'une assemblée légale des corps et métiers de la ville de Londres, sorte d'opposition municipale toujours fâcheuse pour l'administration.

Pitt, voulant se mettre à l'abri d'une pareille censure, présenta le 18 décembre à la séance des communes un message du roi par lequel sa majesté informait la chambre qu'elle était occupée à concerter des mesures avec ses alliés, à l'effet de se préparer à la continuation vigoureuse et efficace de la guerre, et qu'elle saisirait la première occasion pour communiquer à la chambre le résultat de ces négociations. « En attendant, ajoutait le message, » S. M. croit qu'il est du plus grand intérêt pour » la cause commune qu'elle puisse être à même » de continuer à l'Empereur les avances indis- » pensablement nécessaires pour la continua-

» tion vigoureuse et efficace des opérations mi-
» litaires, et elle recommande à la chambre de
» s'occuper de la détermination des sommes qui
» lui paraîtront nécessaires à cet usage. »

La chambre ayant pris ce message en considération, Pitt, dès le lendemain, proposa de voter une somme qui ne pourrait excéder celle de cinq cent mille livres sterling, pour mettre le roi à même de faire à l'Empereur les avances nécessaires. Après quelques débats, la chambre adopta cette résolution à la presque unanimité.

Ceci ne précéda que de peu de jours la rupture des négociations de Paris; et le cas *où les démarches du roi pour la conclusion d'une paix générale seraient infructueuses*, ainsi que l'avait exprimé le message, n'étant survenu que trop tôt, le roi envoya, le 26 décembre, un autre message au parlement pour annoncer que la rupture provenait non d'un manque de désir sincère de sa part de voir la paix rétablie, mais des prétentions de l'ennemi incompatibles avec les intérêts permanens du royaume et la sûreté générale de l'Europe. S. M. ordonna en même temps de mettre sous les yeux des deux chambres tous les mémoires et papiers échangés dans le cours de la négociation de Paris.

Le lendemain ce message fut discuté dans la chambre des communes. Le premier ministre fit l'ouverture des débats par un discours dans lequel il établit que l'Angleterre avait fait la première des propositions de paix; qu'après avoir offert des conditions fondées sur une base juste et équitable, le directoire français avait refusé d'entrer dans la moindre discussion de ces conditions et avait donné l'ordre insultant au ministre du roi de quitter Paris dans deux fois vingt-quatre heures; qu'après la manière tout-à-fait étrange dont le gouvernement français avait brisé toute correspondance, en demandant au préalable un *ultimatum* sans avoir fait encore la moindre ouverture ou proposition, il ne restait à l'Angleterre d'autre parti à prendre que de soutenir la guerre avec courage et de la continuer avec une nouvelle vigueur.

A l'appui de ses assertions, Pitt entra successivement dans tous les détails de la négociation rompue : il répondit par le désaveu le plus formel à l'imputation qu'en demandant la réintégration du *statu quo* en Italie, l'Angleterre eût entendu parler de la Savoie, du comté de Nice, d'Avignon, pays dont il n'avait jamais été question et auxquels on n'avait point pensé. Ce fut

sur la question des Pays-Bas qu'il insista le plus, le gouvernement britannique ayant regardé leur restitution comme une condition *sine qua non*. Cependant, après avoir établi que la constitution et les lois alléguées par la France dans cette question n'étaient point obligatoires pour les puissances étrangères, Pitt insinua que cette condition même aurait pu être modifiée par des concessions à faire d'un autre côté; et ensuite il s'efforça de prouver l'équité de l'alternative établie par rapport à la Hollande; « que dans » le cas où cette république devrait rester au » pouvoir de la France ou absolument attachée » à ses intérêts, l'Angleterre était fondée à di- » minuer sa force et sa puissance en s'appro- » priant ses colonies; que si au contraire les » Provinces-unies étaient réintégrées dans leur » ancienne constitution politique, la France n'é- » tait pas moins tenue à leur restituer les cessions » qu'elle s'était fait faire par elles dans le traité » de la Haye, que la Grande-Bretagne à leur » rendre leurs colonies, dont la restitution, » dans le cas contraire, serait un don fait à la » France. »

La réponse de Fox au premier ministre fut d'abord une suite de reproches sur l'origine et les premiers événemens d'une guerre qui offrait

pour résultat une dépense de deux cent cinquante millions sterling; une nouvelle charge pour le pays de six millions par an; « et c'est » ainsi, dit-il, que l'Angleterre, après avoir sa» crifié ses trésors et la vie de quelques cent » mille hommes utiles à l'état, est réduite à l'a» veu que *notre ennemi est aujourd'hui plus ex» travagant dans ses demandes qu'au commen» cement de la guerre.* » Se hasardant ensuite à discuter quelques parties de la négociation, Fox ne craignit pas de compromettre sa popularité en censurant la demande de la restitution des Pays-Bas, comme une condition *sine qua non.*

Les questions à discuter étaient si délicates, et il était si difficile de ne pas y blesser l'amour-propre national, qu'un grand nombre de membres de l'opposition évitèrent de prendre part à ces débats. Du reste la conduite des ministres fut approuvée par une majorité de deux cent douze voix contre trente-sept.

La crainte d'une invasion s'était répandue généralement en Angleterre, dès le mois de novembre, bien que le danger réel ne fût pas de ce côté. L'armement de Brest était destiné, comme on l'a vu, à révolutionner l'Irlande, où s'étaient organisées des affiliations de mécontens; mais cette tentative ne tourna point au

gré du directoire. A peine l'expédition fut-elle en mer qu'une tempête la dispersa, de sorte que le 24 décembre il n'arriva dans la baie de Bantry que sept vaisseaux, et successivement dix autres, sous le commandement de l'amiral Bouvet. Après quelques jours de mouillage dans la baie, le gros temps continuant, et l'amiral n'ayant aucune nouvelle de la frégate que montait le général Hoche, et qu'un coup de vent avait séparée de l'escadre, refusa d'accéder à la demande des officiers de terre qui voulaient débarquer les troupes. Il remit à la voile et rentra le dernier jour dans le port de Brest. Les autres divisions de l'armée navale rentrèrent après avoir perdu deux vaisseaux de ligne et trois frégates. Ainsi l'espoir d'une prochaine conquête de l'Irlande, qui avait porté le directoire à rompre brusquement les négociations ne fut point rempli. D'un autre côté, cette audacieuse entreprise fournit la preuve incontestable que la supériorité des forces navales n'est pas toujours une garantie bien certaine contre un débarquement. En effet, si l'armement de Brest n'obtint pas un succès complet, on ne doit l'imputer qu'à des circonstances purement accidentelles. L'Irlande pouvait être arrachée à l'Angleterre, si la tempête n'eût séparé Hoche de son expédi-

tion. Ce général avait encore un plan plus vaste : celui de prendre l'Angleterre à revers, après la conquête de l'Irlande, et d'y déterminer une révolution. Il est certain que dans sa proclamation à ses soldats il leur montrait la route de Londres comme le but qu'ils devaient atteindre « pour venger, disait-il, l'Europe des attentats » multipliés de la politique ambitieuse de » Pitt. » Ainsi, on peut dire que dans cette occasion l'Angleterre ne fut réellement protégée que par la tempête.

Mais si les ministres y furent rassurés pleinement par l'issue de l'expédition d'Irlande, leur sollicitude n'en fut pas moins vive sur l'avenir sombre et décourageant que semblait présager l'affaiblissement visible de la triple alliance : sa ruine même paraissait inévitable depuis que les informations secrètes venues du nord montraient le nouveau czar isolant son vaste empire, et abandonnant l'occident de l'Europe aux atteintes du pouvoir révolutionnaire. Réduite à une seule puissance continentale, la coalition pouvait-elle tenir long-temps contre le déploiement des forces de la France, pour peu que le directoire reprît de supériorité sur le Rhin et consolidât ses conquêtes en Italie par la prise de Mantoue ? Tel était l'effet de l'a-

vénement au trône de Paul Petrowitch. Sans aucune influence pendant le règne de sa mère, tremblant lui-même pour son avenir, ce prince n'avait opposé aux desseins et à l'excessive ambition de Catherine qu'une circonspection jalouse, cachant les sentimens qui l'agitaient sous l'apparence de la résignation et d'une soumission tranquille. Ainsi on ne connaissait encore ni ses inclinations ni ses répugnances à l'égard des puissances ou des nations étrangères. Celles dont les passions irritées, l'ambition et les vues secrètes plongeaient l'Europe depuis cinq ans dans les calamités de la guerre, flottaient à son égard entre l'espoir et la crainte. Sous le règne de Catherine, les affaires du gouvernement n'avaient jamais cessé d'être administrées dans la vue d'élever au plus haut degré de splendeur l'empire russe, et cela avec un succès dont les annales de la Moscovie et l'époque même du brillant règne de Pierre-le-Grand, n'avaient point encore offert d'exemple.

Bien qu'on fût alors à Pétersbourg, comme sous tous les nouveaux règnes, dans l'attente de grands changemens, Paul Ier continua dans leurs emplois presque tous les ministres et les grands officiers de la cour et du cabinet. Non seulement le vice-chancelier Ostermann fut laissé à la tête

des affaires étrangères, mais encore l'empereur l'éleva à la dignité de chancelier. Le comte Bedborodsko, qui sous Ostermann avait la principale direction dans ce même département et qui par son activité avait mérité toute la confiance de Catherine, fut pareillement confirmé et même élevé au rang de feld-maréchal. Des trois membres composant le cabinet des affaires étrangères, le comte de Markoff, qui avait eu sous Catherine une grande influence, fut seul écarté. L'empereur nomma président du conseil de la guerre, en l'élevant au grade de feld-maréchal, le comte Nicolas Soltikoff; parmi les grands officiers deux seulement furent révoqués; le grand maréchal de la cour, prince Baratinski et le maréchal de la cour Kalitcheff. Le premier fut remplacé par le comte Scheremetoff. La place de grand échanson fut donnée au prince Nesvitzky. Enfin l'empereur nomma son aide-de-camp général M. de Plescheff, officier distingué par ses talens et sa droiture.

Il rappela à Saint-Pétersbourg le feld-maréchal Romanzoff, le général d'artillerie Villebois et le prince Repnin qui sous Catherine avait gouverné la Pologne avec l'arrogance et le faste d'un satrape. Paul désapprouvait en quelque sorte par là l'oppression des Polonais. Il montra

encore davantage ces dispositions de bienveillance en rendant la liberté à plus de quatorze mille Polonais, exilés ou prisonniers par suite de la dernière insurrection. Kosciusko, son secrétaire Nieuczewicz, le comte Potocki et beaucoup d'autres ne furent pas seulement mis en liberté, ils rentrèrent encore dans la possession de leurs biens, sur la simple promesse de vivre en repos.

Après un tel début, le nouvel empereur éleva ses créatures, qu'il fit entrer au conseil. Le prince Alexandre Kourakin * succéda au au comte Ostermann dans la charge de vice-chancelier. Il fut décoré de l'ordre de Saint-André, et reçut en présent l'hôtel du comte de Markoff que le czar venait d'acheter cent mille roubles. Il nomma conseillers privés le comte Nicolas Romanzoff et le comte Serge Romanzoff, donnant à ce dernier la place de premier conseiller au département des affaires étrangères, qu'avait occupée Markoff.

Quant aux rapports de Paul Ier avec les puissances de l'Europe, voici comment il les régla. Le comte de Woronzoff, ambassadeur à Londres, y fut maintenu, mais sans confirmation de ses

* Le même qui fut ambassadeur de Russie à la cour de Napoléon.

dernières instructions, qui tendaient à serrer le nœud de l'alliance. Il chargea le comte Narischkin d'aller notifier la mort de sa mère à la cour de Berlin, et il donna la même mission pour Vienne au prince Gallitzin, chargeant le comte Rasumowski, son ambassadeur à cette cour, de lui offrir les plus formelles assurances d'amitié et de protestation que son souverain *observerait avec exactitude et fidélité les engagemens qui subsistaient entre l'Autriche et la Russie.* On en inféra à Vienne que le lien de la triple alliance n'était pas tout-à-fait rompu. Toutefois la cour de Berlin fut traitée avec une prédilection plus marquée. Paul écrivit de sa propre main à S. M. prussienne une lettre remplie des plus fortes assurances d'amitié, et le comte de Tauenzien, ambassadeur du roi à Saint-Pétersbourg, fut le premier, parmi les membres du corps diplomatique, que l'on admit à l'audience impériale. Accueilli de la manière la plus gracieuse, il reçut du czar lui-même la déclaration que ce monarque *voulait entretenir avec la plus grande fidélité les liens étroits* qui subsistaient entre la Russie et la Prusse. Les derniers arrangemens relatifs à la Pologne furent même confirmés.

Le cabinet de Berlin se réjouit d'autant plus

de ce témoignage des sentimens du nouvel empereur, qu'on y apportait une grande sollicitude aux changemens que pouvait produire dans le système politique d'une cour aussi influente que celle de Saint-Pétersbourg, la mort d'une souveraine dont l'intervention dans les grands intérêts qui agitaient le continent avaient paru, dans ces derniers temps, peu favorables à la Prusse. Il est sûr que Catherine avait voulu concourir au maintien de la balance politique en Europe, en empêchant une paix nuisible à l'Autriche. Son projet avait été de soutenir cette puissance par une armée de soixante mille hommes, et de tenir la Prusse en respect soit par les voies diplomatiques, soit par la présence sur les frontières d'une autre armée russe prête à agir au besoin. Enfin selon les discours tenus dans ce temps là confidentiellement par Haugwitz, la mort de Catherine fut un événement très heureux pour la Prusse.

Frédéric-Guillaume nomma incontinent le lieutenant-général comte de Brülh, pour aller féliciter de sa part l'empereur Paul sur son avénement au trône; il le chargea, pour ce monarque, d'une lettre autographe très flatteuse et très amicale.

Ce fut alors que se répandit à Berlin le bruit

de la reconnaissance prochaine de la république française par l'empereur Paul ; mais ce bruit était aussi hasardé que celui qui se répandit dans d'autres parties de l'Allemagne, touchant la reconnaissance de Louis XVIII par le même monarque.

Toutefois les dépêches du comte de Tauenzien vinrent confirmer les conjectures d'Haugwitz, et rassurer de plus en plus le roi sur le maintien de son système politique. L'ambassadeur prussien se rendait garant, pour ainsi dire, des dispositions pacifiques de l'empereur Paul; il annonçait que ce prince venait d'envoyer un courrier aux frontières de Perse, pour mettre fin aux hostilités, et faire la paix à des conditions modérées. Le comte de Tauenzien ajoutait qu'on était persuadé à Saint-Pétersbourg que la sanction au nouveau traité d'alliance et de subside avec l'Angleterre était non seulement suspendue, mais que ce traité serait considéré comme non avenu par le nouvel empereur. Dès lors Haugwitz et ses adhérens regardèrent la Prusse non seulement comme entièrement émancipée, mais désormais attachée d'une manière immuable au système politique dont il était lui-même le principal mobile. Il ne laissa point ignorer cet état de choses satisfaisant au

ministre de France Caillard, et de son côté le directoire, instruit par la correspondance de son ministre à Berlin, conçut l'espoir fondé d'amener enfin l'Autriche à conclure un traité séparé, qui mettrait fin à la guerre continentale. Ce fut pour arriver à ce résultat, qu'il fit proposer à cette puissance la mesure préliminaire d'un armistice général. Tel était le principal objet de la mission de Clarke. On a vu que ce négociateur était arrivé à Milan le 1er décembre. Là, s'étant abouché avec Bonaparte, il écrivit lui-même à l'Empereur, en lui envoyant la lettre du directoire, qui resta sans réponse.

Mais vers la mi-décembre, Bonaparte reçut la lettre suivante du feld-maréchal Alvinzi.

Trente, le 13 décembre 1796.

Au général en chef Bonaparte.

« Je viens de recevoir de S. M. l'Empereur » des ordres relatifs à la lettre que M. le général de division Clarke lui a adressée et que je » lui ai fait passer le 9 de ce mois. S. M. désirant que le baron de Vincent, l'un de ses » adjudans-généraux, puisse s'aboucher avec le » général Clarke et s'expliquer avec lui sur différens objets de sa lettre à S. M., j'ai l'hon-

» neur de vous prier, monsieur le général, de
» me faire passer un sauf-conduit pour le ba-
» ron de Vincent, pour lui, son aide-de-camp
» et un domestique, pour autant que cette en-
» trevue serait consentie et pourrait avoir lieu.
» Dans ce dernier cas je proposerais Vicence
» comme l'endroit le plus à portée des deux
» armées et qui d'ailleurs n'est occupé à poste
» fixe par aucune d'elles. Je prierais aussi mon-
» sieur le général de me faire savoir le jour où
» monsieur le général Clarke pourra se rendre
» dans cette ville, afin que le baron de Vincent
» puisse régler sa marche en conséquence.
» J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé* ALVINZI. »

Cette dépêche contraria singulièrement les projets de Bonaparte qui, voyant la direction des affaires politiques lui échapper, sentit qu'il ne pourrait reprendre tout son ascendant sur le directoire et s'emparer de la négociation qu'après s'être rendu maître de Mantoue. En conséquence il remit à Clarke une note signée de lui dans la vue de le porter à renvoyer la négociation après la prise de Mantoue.

« Maître de Mantoue, disait le général en

» chef dans cette note, l'on sera trop heureux
» de nous accorder les limites du Rhin.

» Rome n'est point en armistice avec la répu-
» blique française; elle est en guerre; elle ne
» veut payer aucune contribution; la prise de
» Mantoue seule peut lui faire changer de con-
» duite.

» Nous perdrions donc par l'armistice:

» 1° Mantoue jusqu'en mai, et à cette épo-
» que nous le trouverions parfaitement appro-
» visionné, quelqu'arrangement que l'on fasse,
» et les chaleurs le rendraient imprenable à la
» fin de l'armistice.

» 2° Nous perdrions l'argent de Rome que
» nous ne pouvons avoir sans Mantoue: l'état
» de l'église est inabordable en été.

» 3° L'Empereur étant plus près, ayant plus
» de moyens de recruter, aura en mai, une ar-
» mée plus nombreuse que la nôtre, car, quel-
» que chose que l'on fasse, dès que l'on ne se
» battra plus tout le monde s'en ira. Dix à quinze
» jours de repos feront du bien à l'armée d'Ita-
» lie, trois mois la perdront.

» 4° Conclure l'armistice actuellement, c'est
» s'ôter les moyens et les probabilités de faire
» une bonne paix dans un mois. Tout se ré-
» sume à attendre la prise de Mantoue.... »

Mais Clarke qui était dans toute la ferveur de sa mission répondit par la note suivante :

« On a l'espoir de voir bientôt tomber Mantoue en notre pouvoir ; mais selon les probabilités l'époque de sa reddition ne peut avoir lieu avant un mois, et on ne me dissimule pas qu'on sera peut-être forcé d'en faire le siége en janvier.

» Mantoue pris, nous sommes, ajoute-t-on, maîtres absolus de l'Italie ; mais avant de prendre cette place nous avons encore quelques chances à courir ; déjà elle a été débloquée une fois ; elle vient d'être sur le point de l'être de nouveau, et *nous avons été à deux doigts de perdre une partie de nos conquêtes en Italie.*

» L'armistice nous assurera la tranquille possession de ce pays pendant six mois, ainsi que la possibilité de nous y faire des amis intéressans qui s'armeront pour notre cause.

» Quelle est d'ailleurs notre position au moment où j'écris ? La lassitude de la guerre se fait sentir dans toutes les parties de l'intérieur de la république. Le peuple souhaite ardemment la paix, les armées murmurent hautement de ce qu'elle n'est point faite ; celle d'Italie et ses plus braves même en parlent et

» la désirent. Le corps législatif la veut, il la » commande, pour ainsi dire, n'importe à » quelles conditions, et ses refus prolongés de » fournir au directoire des fonds pour continuer » la guerre en sont la preuve. Vos finances sont » nulles, l'agriculture réclame ou réduit, ou rap- » pelle les bras qu'elle avait envoyés pour la pro- » téger à l'extérieur; la guerre aurait chaque » jour une immoralité presque universelle qui » pourrait par la suite renverser la république; » enfin tous les partis harassés veulent la fin de la » révolution; et si notre état de misère intérieure » se prolonge, le peuple fatigué, ne trouvant pas » le bien dans ce qui est, voudra le chercher » dans un autre ordre de choses qui fera naître » et recommencer de nouvelles révolutions, et » nous aurons pendant vingt ou trente ans tous » les fléaux que ces secousses amènent.

» Il faut donc la paix pour retrouver l'en- » thousiasme qui nous a fait vaincre; le moment » de parler de paix, c'est le moment actuel, » celui où l'armée d'Italie vient de battre ses » ennemis; celui surtout où la lassitude d'une » campagne extrêmement active s'est fait sentir » dans toute l'Allemagne; celui où l'Angleterre » doit paraître à ses alliés n'avoir agi que pour » elle-même, et les avoir joués en voulant nous

» jouer nous-mêmes par des ouvertures de né-
» gociations pleines de mauvaise foi et de réti-
» cences. C'est un malheur, sans doute, de n'a-
» voir pas Mantoue ; mais si nous concluons
» l'armistice, ne sera-ce pas comme si nous
» avions conquis la paix, puisque le gouverne-
» ment n'aura qu'à se résoudre à ne jamais rom-
» pre cet armistice pour tourner contre l'Empe-
» reur le cri de toute l'Europe, s'il recommence
» les hostilités? Par cet armistice, nous restons
» possesseurs de l'Italie, au moins jusqu'à la
» paix, où nous ne guerroierons qu'avec l'as-
» sentiment de tous les peuples. Déjà l'obstina-
» tion de l'Empereur fait pressentir la formation
» d'une neutralité armée en Allemagne, qu'il est
» de son intérêt de prévenir....

» Sans doute la bravoure de l'armée d'Italie
» et les talens des généraux qui la commandent
» sont encore des garans de nos succès; on peut
» toutefois, sans calomnier son courage, songer
» que si l'armistice n'est pas bientôt conclu,
» Mantoue peut être débloqué ; car les calculs
» militaires les mieux établis sont souvent ren-
» versés par les causes les plus légères.... Nous
» sommes vainqueurs; les conditions de la paix ne
» peuvent qu'être honorables pour nous : les
» événemens peuvent changer cette heureuse

» situation. Chargé de parler de paix, je n'ou-
» blierai jamais ce qu'exigent la dignité natio-
» nale et la raison....»

Ici Clarke était l'organe de Carnot, qui avait fait sa fortune militaire, et du parti de Carnot dans le corps législatif.

Dans une seconde note, en réponse à celle-ci, Bonaparte, qui persistait dans ses idées, s'exprima en ces termes :

« Quelque chose que l'on fasse et que l'on
» établisse, nous verrons nous échapper Man-
» toue, si l'on conclut l'armistice avant la prise
» de cette place, et sans cette place nous n'ob-
» tiendrons pas de paix raisonnable....... Je
» crois qu'il n'y a qu'un moyen de retarder la
» paix de l'Europe, c'est de conclure un armis-
» tice sans avoir Mantoue. Qu'on n'oublie pas
» qu'une démarche prématurée en ce genre peut
» tout perdre....»

Mais Clarke ne cessait de répéter que les ordres du gouvernement étaient précis. Ce fut alors que Bonaparte, sûr d'être appuyé par Barras, qui était opposé à Carnot, dit au négociateur du directoire, sans déguisement et en homme qui ne partageait pas aisément le pouvoir : « Si
» vous venez faire ma volonté, je vous verrai
» avec plaisir; sinon, vous pouvez retourner

» vers ceux qui vous envoient. » Clarke ne répondit mot, et il se mit à réfléchir sur le caractère et les vues du général en chef....

Déjà, donnant à sa mission tout son essor diplomatique, il avait écrit au ministre des relations extérieures que l'intérêt de la France et une saine politique demandaient que le gouvernement français attendît encore pour se prononcer sur le sort du nord de l'Italie; qu'une décision prématurée pourrait former un grand obstacle à la paix; qu'un peuple aussi dépourvu d'énergie, esclave des préjugés les plus dégradans, soutiendrait assez mal le rôle de peuple libre; qu'il serait toujours temps de l'affranchir absolument, ou de lui assurer une constitution plus heureuse et plus libre au moment où on traiterait de la paix de l'Italie. Charles Delacroix lui répondit que dans ses relations avec les députés de Milan il ne leur avait jamais rien dit qui contrariât ces principes, et que ce qu'il lui marquait le confirmait plus que jamais dans la résolution d'être toujours circonspect*. « Je ne » serais point étonné, ajoutait le ministre, que » la cour de Vienne vous refusât, ou tout au » moins tardât beaucoup à vous expédier les

* Correspondance inédite du 30 décembre 1796.

» passeports nécessaires, tant sont serrés et
» forts les nœuds qui la lient à la cour de Lon-
» dres; cependant bien des circonstances pour-
» ront se réunir pour ébranler son orgueil et la
» fidélité qu'elle étale pour ses engagemens : la
» mort de l'impératrice de Russie, les disposi-
» tions pacifiques de son successeur, son pen-
» chant pour la Prusse, son attachement pour
» le duc de Wurtemberg, dont l'agrandissement
» dépend de nous; le mécontentement de tous
» les princes séculiers de l'Allemagne, et le désir
» qu'ils ont de s'agrandir aux dépens des prin-
» ces-prêtres; les menaces de la Porte-Ottomane
» qui réclame pour nous la limite du Rhin, et
» qui, selon que le marque Aubert-Dubayet *,
» fait marcher des troupes sur le Danube pour
» soutenir la médiation qu'elle veut interposer
» entre son voisin, qu'elle n'aime guère, et
» ses anciens amis; enfin, une coalition qu'on
» présume se former en Allemagne pour forcer
» l'Empereur à faire la paix selon nos principes:
» voilà des détails pour votre gouverne dans la
» mission importante dont vous êtes chargé. »

Mais cette mission, Bonaparte entendait en avoir lui-même la direction spéciale, et Clarke

* Ambassadeur à Constantinople.

avait déjà pris son parti : d'envoyé intime du directoire, il n'aspirait plus qu'à être le confident de Bonaparte, loin d'éclairer ses démarches et d'en rendre un compte sévère, comme on l'avait supposé à Paris. Comment, d'ailleurs, eût-il pu se rétracter si subitement? Flatté de l'accueil que lui avait fait d'abord le général en chef à Milan, et frappé sans doute de la supériorité de ses conceptions, il avait fait de lui un pompeux éloge dans son premier rapport secret adressé au directoire*, rapport qu'il avait même terminé par cette phrase: « Il faut que le général » en chef continue à commander toutes les opé- » rations diplomatiques en Italie. » Se bornant ainsi au rôle d'observateur et d'agent secondaire, il fut réduit à déplorer, dans sa correspondance avec le directoire, les déprédations de l'armée, signalant les rapines des administrateurs comptables et des généraux eux-mêmes, rapines si criantes, que déjà Bonaparte s'en était plaint dans ses dépêches confidentielles adressées au gouvernement, tout en avouant son impuissance pour arrêter ce brigandage. Il réitéra ces plaintes de concert avec Clarke, et avec tout aussi peu de succès.

* Daté de Milan le 7 décembre 1796.

Ne songeant d'abord qu'à paralyser la mission diplomatique de l'envoyé de Carnot, il s'était montré peu empressé de satisfaire à la demande formée par Alvinzi, au nom de l'Empereur, pour l'ouverture des conférences de Vicence; et ici la fortune, qui ne se lassait pas de le combler de ses faveurs, vint encore lui en prodiguer de nouvelles. Donnons, avant d'entrer dans le récit des faits, une idée de la position des armées belligérantes dans la haute Italie.

Les Autrichiens s'étaient postés sur la Brenta et dans le Tyrol. L'armée républicaine était établie le long de l'Adige. Là elle occupait la ligne de Montebaldo, Corona, Rivoli, avec un corps avancé en avant de Porto-Legnago. Mantoue était cerné étroitement et le service du blocus s'y faisait avec une surveillance sévère, lorsque le 22 décembre, un agent secret de l'Autriche, envoyé de Vienne à Trente et de Trente à Mantoue, par Alvinzi, accompagné d'un guide, fut surpris et arrêté par une sentinelle au moment où il franchissait le dernier poste français pour entrer dans la ville. Cet émissaire eut le temps néanmoins d'avaler ses dépêches, enfermées dans un petit cylindre enduit de cire d'Espagne. Cette méthode d'avaler les dépêches, de la part des espions, lorsqu'ils sont décou-

verts, n'était pas ignorée à l'état-major français. Conduit devant le général Damas, qui commandait cette partie du blocus, l'émissaire fut interrogé sévèrement, mais sans succès. Menacé alors d'être fusillé à l'instant même, s'il n'avouait pas avec sincérité l'objet de sa mission, il finit par convenir qu'il était porteur de dépêches. En effet, étant gardé à vue à l'état-major, il rendit vingt-quatre heures après, par une évacuation forcée, une petite boule de cire à cacheter renfermant la lettre suivante, écrite en français et d'un caractère très fin : elle était signée à la fois de l'Empereur et d'Alvinzi, et adressée au maréchal Wurmser à Mantoue.

Trente, 13 décembre 1796.

« Je m'empresse d'avoir l'honneur de trans-
» mettre à votre excellence, littéralement et
» dans la même langue que je les ai reçus, les
» ordres de S. M., en date du 5 de ce mois :

« Vous aurez soin d'avertir sans retard le
» maréchal de Wurmser....... pour ne pas dis-
» continuer ses opérations. Vous lui ferez
» savoir que j'attends de sa valeur et de son
» zèle qu'il défendra Mantoue jusqu'à toute
» extrémité ; que je le connais trop ainsi que

» les braves officiers-généraux qui sont avec lui
» pour craindre qu'il se rende prisonnier, sur-
» tout s'il s'agissait de transporter la garnison
» en France au lieu de la renvoyer dans mes
» états ; je désire que dans le cas qu'il fût ré-
» duit à toute extrémité et qu'il se trouvât sans
» ressource pour la subsistance, il trouvât les
» moyens, en détruisant autant que possible ce
» qui, dans Mantoue, serait de préférence utile
» à l'ennemi et en emmenant la partie des trou-
» pes qui sera en état de le suivre, de gagner et
» de passer le Pô, de se porter à Ferrare ou à
» Bologne, et de se rendre en cas de besoin vers
» Rome ou en Toscane. Il trouvera de ce côté très
» peu d'ennemis, de la bonne volonté pour
» l'approvisionnement de ses troupes, pour le-
» quel, au besoin, il fera usage de la force ainsi
» que pour surmonter tout autre obstacle.

» *Signé* FRANÇOIS. »

« Un homme sûr, cadet du régiment de.....
» remettra cette dépêche importante à votre
» excellence. J'ajouterai que la situation ac-
» tuelle et le besoin de l'armée ne permettent
» pas de tenter de nouvelles opérations avant
» trois semaines ou un mois sans s'exposer de-
» rechef au danger de ne point réussir. Je ne

» puis trop insister près de votre excellence
» afin qu'elle tienne le plus long-temps possi-
» ble à Mantoue..., l'ordre de S. M. lui servant
» d'ailleurs de direction générale. Dans tous
» les cas je prie votre excellence de m'envoyer
» de ses nouvelles par des moyens sûrs dont je
» puisse me servir pour correspondre avec elle.

» *Signé* ALVINZI. »

La connaissance de ces dépêches secrètes révélait en quelque sorte le plan de la cour de Vienne en indiquant qu'une quatrième tentative serait faite au mois de janvier pour délivrer Mantoue. Dès-lors Bonaparte ne craignit plus l'effet d'un armistice prématuré, n'ignorant pas d'ailleurs que l'Autriche demanderait qu'il fût restreint à l'Italie tandis que le directoire voulait un armistisce général. Il y avait près de quinze jours qu'Alvinzi lui avait demandé un sauf-conduit pour que le baron de Vincent pût s'aboucher avec Clarke; n'y voyant plus d'inconvénient, Bonaparte cessa d'y mettre obstacle, et Berthier, par son ordre, écrivit au général de l'armée impériale, le 26 décembre 1796, que le général en chef Bonaparte acceptait la proposition qu'il avait faite de Vicence pour le lieu où s'aboucheraient les deux négociateurs,

et qu'il le prévenait que le général Clarke se rendrait le 2 janvier dans cette ville où pourrait également se rendre le baron de Vincent. Berthier joignit à sa lettre le sauf-conduit demandé et fit part au général Alvinzi des dispositions militaires pour la sûreté des conférences.

Voici comment Bonaparte s'exprima au sujet de cette prochaine entrevue, en l'annonçant lui-même au directoire : « Mon opinion est que quel-» que chose que l'on puisse stipuler par le *statu* » *quo* de Mantoue l'exécution en sera toujours » impossible. Si l'Empereur consent à conclure » l'armistice sans le pape, l'avantage de pouvoir » retirer trente millions d'Italie cet hiver et de » pouvoir en donner quinze aux armées de » Sambre-et-Meuse et du Rhin est une considé-» ration telle qu'elle nous permet d'ouvrir la » campagne prochaine avec avantage.

» Mais si l'Empereur veut y comprendre le » pape, l'armistice nous fera perdre Mantoue, » l'argent de Rome, et donnera le temps au pape » d'organiser une force militaire avec des offi-» ciers autrichiens : cela mettrait toutes les » chances contre nous pour la campagne pro-» chaine *. »

* Correspondance confidentielle du 28 décembre 1796.

L'opinion de Bonaparte devait nécessairement modifier celle du directoire touchant les propositions dont Clarke était porteur. Le directoire en désira encore plus vivement que la négociation pût s'entamer tout de suite pour un traité de paix dont il posa les bases dans de nouvelles instructions.

Voici les traits les plus marquans de sa lettre du 7 janvier 1797, adressée au général Clarke à ce sujet: « Le parti qu'a pris la cour de Vienne » d'établir loin de cette capitale le lieu des né» gociations indique peut-être que l'on craint » de vous donner accès près de l'Empereur et » que le parti ennemi de la paix prévaut encore » dans son cabinet. Nous attendons néanmoins » les lumières qui doivent jaillir de vos pre» mières entrevues avec son envoyé pour nous » fixer une opinion que nous n'admettrions » qu'à regret si la maison d'Autriche joignait en » ce moment aux vues ambitieuses qui l'ont » toujours caractérisée, une connaissance exacte » de la tendance générale de l'Europe vers les » innovations politiques plus ou moins analo» gues à celles que la France a éprouvées; elle » sentirait que son système de prépondérance » fondé actuellement sur la constitution germa» nique demande un autre appui. Cet appui lui

» est offert dans le plan de pacification que » nous proposons, et les circonstances ne peu- » vent jamais être plus favorables pour le faire » goûter aux peuples et à leurs gouvernemens, » et assurer la durée de ses effets.

» Quant à l'armistice, nous pensons toujours » que s'il ne pouvait être que de courte durée » il nous serait désavantageux sans la posses- » sion de Mantoue. La détresse où doit se trou- » ver enfin cette place et la crainte que témoigne » le général Alvinzi de ne pouvoir la secourir, » nous offrent des chances favorables pour at- » tendre sa reddition.

» Il est vrai que le fort de Kehl est dans une » situation fâcheuse et à la veille de nous être » enlevé; mais le prince Charles ayant refusé » d'accepter un armistice sur le Rhin basé sur » le *statu quo*, il est à croire qu'il poursuivra » son siége avec opiniâtreté. Toutes ces considé- » rations ajoutent un nouveau poids à l'opinion » du général en chef contre une suspension » d'armes qui ne nous serait d'aucun avantage » sur le Rhin, puisque le sort de Kehl * sera » décidé vraisemblablement avant qu'on y

* Kehl en effet se rendit par capitulation à l'archiduc Charles le 9 janvier, deux jours après la date de cette lettre.

» puisse profiter de ses conditions, et qui nous » serait funeste en Italie si Mantoue n'était pas » en notre pouvoir. »

On voit ici que le sentiment du général en chef avait prévalu au directoire et que les nouvelles instructions que Clarke en recevait étaient dictées pour ainsi dire par Bonaparte lui-même. Ceci a besoin d'explication. La division qui régnait au directoire entre Barras et Carnot prenait un tel caractère d'animosité et de jalousie, qu'un déchirement dans l'état devenait inévitable par la raison que les partis politiques se groupaient autour de ces deux personnages qui formaient comme deux sommités opposées dans le gouvernement. Mais le parti de Carnot y était en minorité parce qu'il penchait trop décidément pour la paix au dehors et pour un système de modération dans l'intérieur. Carnot n'était presque jamais soutenu au directoire que par le vote isolé de Letourneur de la Manche, collègue médiocre, sur son déclin, comme homme public. Mais la tendance politique de Carnot lui eût assuré une grande influence si d'autres passions et d'autres intérêts politiques n'étaient venus s'en mêler. Barras, au contraire, attaché aux opinions et aux mesures violentes, fréquemment appuyé par Rewbel et par Re-

veillère-Lepaux, disposait souvent de la majorité dans les délibérations, mais il ne l'avait pas dans les conseils : corrompu et corrupteur par essence, il avait d'ailleurs une immense clientelle de déprédateurs et d'intrigans toujours prêts à le servir et à le soutenir. On voit jusqu'où devait s'étendre bientôt cette source de division dans le directoire. Cependant la mission de Clarke était émanée de Carnot, qui lors des revers essuyés par les armées du Rhin, avait su mettre en jeu les terreurs de ses collègues pour arracher leur assentiment à l'objet de la négociation et au choix du négociateur. Loin de se défier de Bonaparte il chargea Clarke de le sonder d'abord et de le ranger tout-à-fait dans ses intérêts à l'égard du schisme intérieur qui divisait le directoire. C'est ce qui a été avoué par Bonaparte lui-même. « Clarke, dit-il *, avait réelle-» ment une mission près la cour de Vienne; il » était aussi chargé de négocier les intérêts de » la minorité du directoire près de Napoléon. » Mais Carnot, qui ne sut pas mesurer l'étendue de l'ambition de Bonaparte, ne se doutait pas que, sous le point de vue politique, ce général lui serait contraire et qu'il désapprouverait le projet qu'il avait fait prévaloir. En effet, ne

* Mémoires écrits à Sainte-Hélène.

pouvant d'abord ramener Clarke à ses idées sur les moyens d'arriver à la paix que désirait le directoire, Bonaparte eut recours au patronage intéressé de Barras et de ses alentours dont il était toujours sûr de disposer par le mobile de la corruption. Barras, d'après les observations confidentielles de Bonaparte, ayant demandé que les instructions de Clarke fussent modifiées, rangea à son avis la majorité du directoire. De là la dépêche du 7 janvier dont il a été fait mention. Mais cette instruction nouvelle n'arriva au quartier-général de Milan qu'après la rupture des conférences ouvertes dès le 3 janvier à Vicence, entre Clarke et le baron de Vincent. Par l'effet de ce même bonheur qui accomplissait tous les désirs de Bonaparte, les conférences de Vicence n'eurent aucune issue. Clarke ayant exposé l'objet de sa mission, le négociateur autrichien déclara que l'Empereur ne pouvait recevoir dans sa capitale un plénipotentiaire de la république française qu'il ne reconnaissait pas; que, d'ailleurs, S. M. impériale ne pouvait se séparer de ses alliés, et qu'enfin si le ministre des relations extérieures de France avait à faire quelques communications diplomatiques il pouvait s'adresser au marquis de Gherardini, ministre d'Autriche à Turin.

C'était la conséquence des résolutions prises à la cour de Vienne sur l'avis que le directoire venait de mettre fin brusquement aux négociations de lord Malmesbury. L'agent secret Chausel, que Bonaparte avait expédié à Vienne sous l'habit de courrier, et qui y était dans l'attente depuis le 10 octobre, reçut l'ordre de quitter cette capitale dans le bref délai de trois heures : il partit accompagné d'un officier autrichien jusqu'à la frontière. On délibéra aussitôt dans le conseil et on y décida la continuation des hostilités malgré le parti de la paix, qui représenta le vide qu'allait causer dans la coalition l'obstination de l'empereur Paul Ier à ne pas signer le traité de subside qu'allait conclure l'impératrice sa mère au moment de sa mort; cependant on savait déjà que le système de Catherine ne serait pas tout-à-fait abandonné à Saint-Pétersbourg, mais seulement modifié.

Il n'y avait plus aucun doute à cet égard d'après les notes récentes que les ambassadeurs de Russie à Londres et à Vienne venaient de remettre à ces deux cours, et où était exprimée, de la part de l'empereur Paul, l'intention de remplir à leur égard les engagemens pris par sa mère. Le système politique mitoyen adopté

par le nouvel autocrate fut d'ailleurs bientôt révélé par les circulaires que son cabinet transmit à ses ministres près les diverses cours. Ce fut en conséquence de ce rescrit circulaire que M. de Struve, ministre de Russie près la diète générale de l'Empire, y fit la déclaration qui portait en substance : que Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, d'après les mesures générales qu'il avait adoptées à son avènement au trône et d'après ses vues bienfaisantes pour le bonheur de ses peuples, n'avait pas cru devoir donner suite à la négociation qui avait été entamée à Pétersbourg, ni entrer dans des engagemens nouveaux relatifs à la présente guerre, spécialement à l'envoi d'un corps considérable de troupes russes, Sa Majesté voulant consacrer exclusivement ses soins au bien-être intérieur de son empire; que néanmoins Sa Majesté n'en restait pas moins fidèlement attachée aux liaisons déjà formées par l'impératrice défunte, et qu'elle remplirait de la manière la plus scrupuleuse, à l'égard de toutes les puissances, les engagemens relatifs à la guerre actuelle; qu'en conséquence elle ne pouvait se dispenser d'exhorter les illustres états germaniques à rester unis avec leur chef et de leur rappeler, par un effet de la part sincère qu'elle prenait à leur

bien-être ; l'obligation de remplir leurs devoirs constitutionnels envers ce même chef, dans les fonctions dont il était revêtu comme chef de l'Empire, obligation de l'accomplissement de laquelle dépendait le bonheur et le salut de l'Allemagne.

Cette déclaration ne contribua pas peu sans doute à ramener le cercle de Souabe dans les limites de ses anciennes liaisons avec le chef du corps germanique. Le ministre que le cercle avait envoyé à Paris reçut l'injonction de ne consentir à aucune demande ultérieure sur les paiemens de contributions réclamées par le gouvernement français par suite de la dernière invasion des armées de la république en Allemagne, et bientôt après ce ministre fut rappelé. L'électeur de Bavière, de son côté, mit encore plus d'obstination à ne pas ratifier l'accord conclu en son nom dans cette même circonstance.

Sous ce dernier point de vue la cour de Vienne tira de la déclaration de l'empereur de Russie et de l'effet qu'elle produisit en Allemagne de nouveaux motifs de persévérer dans la guerre, et tout fut rompu dès la seconde conférence entre Clarke et le baron de Vincent. Le plénipotentiaire français était à peine de

retour à Vérone, que déjà Alvinzi manœuvrait pour dégager Mantoue. Mais voyons d'abord ce qui s'était passé à l'état-major d'Alvinzi et à la cour de Vienne même, ou du moins dans le cabinet du principal ministre.

Les généraux autrichiens ne pouvaient plus se dissimuler l'état de détresse où cette place était réduite; ils n'ignoraient pas que la garnison commençait à manquer de vivres; qu'elle était d'ailleurs affaiblie par les maladies et par un service accablant. Dans l'espoir de se procurer quelques secours en attendant le résultat de l'expédition qui se préparait, Wurmser avait fait, il est vrai, le 29 décembre une sortie vigoureuse, mais plus brillante qu'utile, par la raison que les environs de Mantoue se trouvant tout à fait épuisés, la garnison n'avait pu y introduire que très peu de vivres. Et cependant Alvinzi, malgré les intentions formelles de l'Empereur, était d'avis de ne rouvrir la campagne pour essayer de dégager Mantoue qu'aussitôt après le retour de la belle saison, ne pouvant croire, disait-il, que le maréchal Wurmser en fût aux expédiens, puisqu'il ne lui faisait rien connaître de sa situation. Il ignorait, ou feignait d'ignorer, que l'émissaire de l'Empereur était tombé avec ses papiers secrets dans

les mains de Bonaparte, ou plutôt il connaissait le fond de la pensée de Thugut; or, Thugut avait reçu les propositions secrètes de Bonaparte par l'intermédiaire du marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à la cour de Vienne, et Gallo était l'affidé et l'ami intime de Thugut. Cette intrigue avait d'abord été ourdie par l'impulsion de la reine de Naples elle-même: le prince Belmonte-Pignatelli d'une part, et le marquis Manfrédini de l'autre, en avaient été les premiers moteurs. La reine ne voyait de salut pour le royaume de Naples que dans la cessation de la guerre entre la France et l'Autriche. D'après la note secrète que le marquis de Gallo avait remise à Thugut, les bases de la paix devaient être établies sur la cession de la rive gauche du Rhin à la France, et voici ce qu'avait fait dire à Thugut l'adroit Bonaparte : « Laissez-moi prendre Mantoue, » que j'aurai d'ailleurs en dépit de tous vos ef- » forts, et vous trouverez dans la rétrocession » de Mantoue et de la Lombardie la compensa- » tion de l'abandon de la rive gauche, qui n'entre » pour rien dans la puissance héréditaire de la » maison d'Autriche. » Mais il n'était pas facile d'amener l'Empereur à consentir à une pareille combinaison. Sa politique était franche, il voulait qu'on délivrât Mantoue et qu'on battît les

Français en Italie comme on les avait battus en Allemagne. Il ne lui manquait que des généraux et des ministres dont les sentimens répondissent à ses intentions. Toutefois la majorité du conseil tenant ferme, le parti de la paix, fortifié par les intrigues secrètes de plusieurs dames du haut parage à la cour, reconnut qu'on ne pourrait vaincre ce prince que par la *force des choses*.

Au milieu de ces intrigues croisées par le parti anglais à Vienne, que faisait mouvoir sir Morton Eden, une sorte de mouvement national venait d'être imprimé à la monarchie autrichienne. Les deux mois qui s'étaient écoulés depuis la bataille d'Arcolé, l'Autriche les avait mis à profit en faisant arriver dans le Frioul des renforts tirés des rives du Rhin, où les armées françaises étaient en quartier d'hiver. Le Tyrol avait levé plusieurs bataillons d'excellens tirailleurs, et les grandes villes de la monarchie offraient des bataillons de volontaires. Vienne en fournit quatre qui reçurent de l'Impératrice des drapeaux brodés de ses propres mains. A la fin de décembre l'armée d'Alvinzi s'élevait à cinquante mille combattans établis sur une ligne demi-circulaire depuis le lac de Garda jusqu'à Moncelèze, derrière la Piave,

occupant Arco, Alla, Bassano, et poussant ses avant-postes jusqu'à Vicence et Padoue. Le quartier-général d'Alvinzi venait d'être porté de Trente à Bassano.

L'armée française, de son côté, malgré les renforts qu'elle avait successivement reçus, ne se montait pas à plus de quarante mille hommes.

Elle était dans le même état d'inaction que l'armée de l'Empereur, bloquant Mantoue, et tenant la ligne qui s'étendait du lac de Garda à Legnago par Rivoli, Vérone et Montebello.

Toute l'Europe avait les yeux fixés sur Mantoue, lorsque Wurmser aux abois, et ne recevant aucun avis du dehors, trouve enfin un officier qui se dévoue : cet officier c'est le colonel anglais Graham, qui remplissait auprès de l'armée autrichienne d'Italie les mêmes fonctions que le colonel Craufurd auprès de l'armée d'Allemagne. Il avait accompagné Wurmser dans toutes ses expéditions et s'était renfermé avec lui dans Mantoue. Là, à la suite d'un conseil, il parut si urgent d'instruire le général Alvinzi de la détresse de la garnison, que le colonel proposa de se charger lui-même de cette mission périlleuse. Son offre fut acceptée avec joie par le vieux maréchal. Travesti en paysan, Graham

sort de Mantoue le 29 décembre, échappe à la vigilance des patrouilles françaises, et arrive le 4 janvier à Bassano, quartier-général d'Alvinzi. Là, il informe avec détail le général en chef de tout ce qui intéresse le sort de Mantoue et de sa garnison; il lui apprend que les vivres seront consommés en totalité vers la fin de janvier, quelque économie qu'on apporte à leur distribution. Ceci exigeait qu'on ne perdît pas un moment. Le colonel allait d'ailleurs instruire directement l'Empereur du résultat de son heureuse tentative, et toute tergiversation devenait dès-lors impossible. Or Alvinzi, après avoir consulté Weirotter, résolut de mettre à exécution sur-le-champ les opérations qui avaient été projetées par le conseil aulique et adoptées par la cour de Vienne. Elles se liaient à l'expédition éventuelle de Rome, indiquée dans la lettre secrète de l'Empereur. D'après ce plan, Alvinzi était chargé de diriger les opérations du côté de Montebaldo, tandis que Provera marcherait avec vingt mille hommes sur le bas Adige. Indépendans l'un de l'autre, les deux chefs devaient se réunir devant Mantoue, le corps principal, qui était celui d'Alvinzi, débouchant par le Tyrol, et Provera par les plaines du Padouan. Si Alvinzi battait l'armée française,

il arrivait sous les murs de Mantoue et y trouvait le corps qui s'y serait porté, en traversant l'Adige. S'il échouait, et que la seconde opération réussît, le siége de Mantoue devait être également levé et la place approvisionnée. Dans ce cas, ce même corps d'armée, sous les ordres de Provera, devait se jeter dans le Serraglio et y établir ses communications avec Rome.

En refusant de souscrire aux conditions que voulait lui imposer le gouvernement français, le pape ne s'était pas aveuglé sur les dangers auxquels il s'exposait. Il n'ignorait pas que les Français avaient résolu de restreindre son pouvoir spirituel et temporel, et qu'ils feraient tôt ou tard de nouveaux efforts pour pénétrer plus loin dans ses états. Ne pouvant plus compter sur les secours du roi de Naples, et soupçonnant la sincérité de la médiation de la cour d'Espagne en sa faveur, il s'était lié plus particulièrement avec celle de Vienne. Décidé à suivre la fortune de cette dernière puissance, il avait augmenté son armée et l'avait mise sur le pied de guerre, cherchant des moyens extraordinaires de défense dans l'affection que ses sujets lui portaient et dans leur haine contre le gouvernement de la France. Il fut secondé par le zèle et le patriotisme des premières classes

et des maisons opulentes, qui employèrent leurs richesses et leur influence pour lever différens corps de volontaires. Le prince Colonna et le prince Borghèse formèrent chacun un régiment à leurs frais. L'état de l'Église prit tout-à-coup un aspect militaire, et, dès le 20 décembre, son chef ayant fait marcher un corps de troupes sur Faenza se mit en mesure de le porter en peu de temps à vingt mille hommes. On n'attendait plus que la nouvelle des opérations offensives du général Alvinzi, et il en était de même dans toutes les parties de l'Italie, où la cause française avait plus d'ennemis que de partisans.

Cependant Alvinzi avait porté son quartier-général de Bassano à Roveredo, prêt à opérer sur le haut Adige. Le mouvement offensif sur le bas Adige fut le premier à se prononcer. Dès le 7 janvier, Provera se mit en marche des environs de Padoue à la tête de douze mille hommes, se dirigeant sur Porto-Legnago. Bientôt aux prises avec les troupes de la division Augereau, il leur enleva successivement les postes de Castella, Medara et San-Salvador, les forçant de se replier sur Bevilaqua. Le 9 il les débusqua de plusieurs villages et les poussa jusqu'à Porto-Legnago, après leur avoir fait trois cents prisonniers et pris trois pièces de canon. Arrivé au

bord de l'Adige, il fallut passer le fleuve, afin de se porter sur Mantoue.

Bonaparte était à Bologne, où il surveillait les mouvemens du pape, quand il apprit cette marche de Provera. Persuadé que le surplus de l'armée autrichienne était aussi en mouvement, il ne laisse que les troupes italiennes sur les frontières des légations, afin de tenir en échec l'armée pontificale, et dirigeant trois mille Français de Bologne sur Ferrare, il passe le Pô à Borgo-Forte et arrive de sa personne à Vérone, le 12 dans la matinée, au moment où la division Masséna était aux prises avec une colonne autrichienne, qui avait culbuté son avant-garde et le ramenait sous les murs de Vérone; une action très chaude s'ensuivit à Saint-Michel, et ne tourna à l'avantage d'aucun parti.

Pendant que les Autrichiens engageaient ainsi le combat avec la droite et le centre de l'armée de Bonaparte, pour attirer son attention et ses forces sur ces deux points, Alvinzi, marchant en personne sur Montebaldo, attaquait l'extrême gauche des Français sur le haut Adige, où il enleva quelques retranchemens; mais il ne put emporter ceux de la Corona que le second jour. Joubert, qui y commandait, se replia sur l'excellente position de Rivoli.

Attaqué à la fois sur la droite, le centre et la gauche de sa ligne, Bonaparte était encore dans l'incertitude ; ce ne fut que le 13 janvier au soir, qu'il apprit en même temps que le général autrichien Provera avait remporté des succès sur le bas Adige, et que Joubert avait été chassé de la position de la Corona.

Ces deux revers éprouvés dans le même moment aux deux ailes de son armée, augmentent son embarras, et accroissent son incertitude sur la direction qu'il convient de donner à ses troupes disponibles. Mais toujours servi par la fortune, des rapports secrets lui parviennent dans la nuit même du quartier-général d'Alvinzi, et il n'a plus aucun doute que son adversaire ne se soit dirigé sur la Corona avec le gros de ses forces. Les rapports de Joubert coïncident avec les informations secrètes, et Bonaparte est dès-lors convaincu que c'est sur le haut Adige qu'il doit aller frapper les plus grands coups.

Il dirige aussitôt de Vérone sur Rivoli la division Masséna, qui n'avait déjà plus devant elle le corps autrichien destiné à une fausse attaque, et qui s'était replié sur le point décisif. Bonaparte fit prévenir aussi un corps de son armée, qui était à Desenzano, de suivre la même direction. La division Augereau lui parut suffire

pour disputer et défendre le bas Adige contre Provera. Toutes les autres troupes, à l'exception de la garnison de Vérone, se mettent en marche pour être, à la pointe du jour, à Rivoli, et le général en chef y arrive à deux heures du matin. Le temps s'était éclairci; le clair de lune était magnifique. Accompagné de Joubert et de Berthier, Bonaparte monte sur différentes hauteurs d'où il observe la ligne des feux ennemis qui éclairent tout le pays entre l'Adige et le lac de Garda. L'atmosphère en était embrasée, et il résultait qu'il avait devant lui au moins trente mille hommes, auxquels il ne pouvait guère en opposer que vingt-deux mille.

De son côté, Alvinzi préparait tout pour une attaque générale qu'il devait faire le lendemain contre la seule division Joubert, n'imaginant pas que son adversaire eût eu le temps d'arriver à Rivoli avec des renforts. Dans cette conviction, il conçut le projet d'envelopper Joubert, ne doutant point que ce général ne fût obligé de capituler. Mais, dès quatre heures du matin, Bonaparte, après avoir reçu un nouvel émissaire, attaque les avant-postes autrichiens et reprend l'importante position de Saint-Marco. C'était la clef de la vallée de l'Adige, dont les Autrichiens s'étaient emparés la veille. Alvinzi s'aperçoit alors qu'il a été

prévenu, et que les Français ont été renforcés. La bataille, toutefois, s'engage avec chaleur. Les Autrichiens attaquant vigoureusement les Français les chassent de hauteur en hauteur, et après les avoir rejetés hors de la ligne, se portent sur leur centre qu'ils repoussent avec le même succès. Dans ce moment critique parut tout-à-coup la division Masséna, qui rétablit le combat à l'aile gauche. Mais la droite et le centre des Autrichiens obtenaient de nouveaux avantages. Après avoir emporté plusieurs retranchemens, ils parvinrent jusqu'à Rivoli, où Bonaparte avait réuni sa formidable artillerie et la majeure partie de ses forces. Au moment où les Impériaux s'emparaient des approches de la position, leur colonne, chargée de la tourner, se montra sur les hauteurs en arrière de l'armée française. Tout semblait se réunir en faveur des Autrichiens. Si leur centre s'était formé en une masse compacte et eût attaqué de front, au lieu de rester divisé en trois colonnes, la victoire eût été vraisemblablement complète. Enfin, tout tournait à leur avantage quand Bonaparte, joignant toujours la ruse à l'audace, envoie un parlementaire à Alvinzi pour lui demander une demi-heure seulement de suspension d'armes, attendu qu'il a des propositions à lui faire par-

suite de l'arrivée d'un courrier de Paris. Y consentir, c'était s'exposer à laisser échapper la victoire qui ne tenait plus qu'à un dernier effort. C'est pourtant ce que fait Alvinzi au moment où ses soldats s'écriaient : *Nous les tenons! nous les tenons!* Dans un assez court espace de temps, l'aide-de-camp Junot revient parlementer d'une manière captieuse avec Alvinzi et Weirotter. Au retour de Junot, Bonaparte, qui a eu le temps de prendre toutes ses mesures, fait attaquer à son tour les Autrichiens, trop long-temps indécis. Bientôt tout change de face. Berthier les charge en plaine avec toute la cavalerie; Masséna prend brusquement en flanc leur droite et la met en désordre. En un mot, la victoire dont les Impériaux s'étaient tenus pour assurés passe subitement sous les drapeaux républicains, et Alvinzi n'a que le temps d'opérer sa retraite sur la Corona avec les débris de ses troupes, battues et enfoncées.

Restait à écraser Provera qui, vers le bas Adige, marchait pour ravitailler Mantoue. Sans prendre aucun repos, ni en accorder à ses troupes, Bonaparte, dans la nuit du 14 janvier, part pour le blocus avec la plus grande partie de ses soldats victorieux. Il ne laisse à Rivoli que Joubert avec ordre d'attaquer le lendemain les

Autrichiens à la Corona. Ce général poursuit sans relâche les vaincus, et dès le lendemain il achève leur défaite au point qu'Alvinzi lui-même est précipité dans les vallées, se sauvant presque seul à travers les rochers.

Arrivé à Roverbella dans la nuit même du 15, Bonaparte apprend que Provera s'est avancé jusqu'aux lignes de Mantoue; mais que poursuivi et atteint par Augereau et Guieux, son arrière-garde a été forcée de poser les armes. Il ne restait plus au lieutenant d'Alvinzi, à la suite de plusieurs combats, que cinq mille hommes, lorsqu'il arriva devant le faubourg de Saint-Georges. Il retrouve ce fort dans un état si respectable de défense qu'il lui faut remettre l'attaque au lendemain. Ses préparatifs terminés, il allait essayer de forcer les lignes, lorsque surviennent Bonaparte et Masséna avec six mille hommes de renforts. Au moyen de cette jonction et de l'approche d'Augereau, Provera se voit investi, et après d'inutiles efforts dans une défense désespérée, il met bas les armes.

Telle fut la bataille de Rivoli et ses conséquences. Le vainqueur en exalta les trophées. « Voilà donc en trois ou quatre jours, écrivit-il » du champ de bataille au directoire, voilà la » cinquième armée de l'Empereur entièrement

» détruite. Nous avons fait vingt-trois mille pri-
» sonniers, parmi lesquels un lieutenant-géné-
» ral, deux généraux, six mille hommes tués ou
» blessés; nous avons pris soixante pièces de
» canon et vingt-quatre drapeaux...... Nous
» n'avons eu dans toutes ces affaires que sept
» cents hommes tués et douze cents blessés. »

Quelle que fût l'exagération de ce rapport, il est sûr que c'en était fait de la puissance autrichienne en Italie, et l'on ne peut nier qu'un tel état de choses ne fût le résultat des mêmes fautes d'un côté, de la même prévoyance et de la même habileté de l'autre. Comme dans les premières attaques, le conseil aulique et le général en chef de son choix avaient divisé leurs forces et fait des attaques partielles, tandis que Bonaparte tint les siennes réunies et n'attaqua qu'avec une masse sur un seul point. Ce ne fut cependant pas seulement à sa tactique qu'il dut de si grands avantages. Il a dit lui-même, dans ses dépêches, et toutes ses dispositions prouvent qu'il avait été instruit des projets de son adversaire, et certes ce ne fut point par l'intermédiaire d'un espion subalterne : il est constant qu'il y eut presque toujours d'une armée à l'autre des communications secrètes. Dans son rapport confidentiel à l'Empereur, sur ce dernier

désastre de son armée d'Italie, le conseil aulique n'eut garde, sans doute, d'en assigner les causes morales; il se borna aux effets évidens, en avouant toutefois que les plans d'opérations avaient été divulgués par des traîtres au général en chef de l'armée française. « Il semble malheu-
» reusement, y était-il dit, qu'il y ait une espèce
» de fatalité attachée à nos opérations en Italie,
» et que les Français, une fois maîtres de Vé-
» rone, Legnago, Rivoli et autres positions au-
» tour de Mantoue, il soit impossible que nos
» corps parviennent à se réunir pour les en dé-
» poster et pour dégager la place. Mais la fatalité
» consiste principalement en ce que tous les
» plans de nos généraux conçus pour y réussir,
» sont constamment connus de l'ennemi avant
» leur exécution. C'est la trahison qui a fait
» manquer l'année dernière les combinaisons du
» maréchal Wurmser; c'est encore la trahison
» qui paraît avoir plongé le général Alvinzi dans
» le même malheur. Une estafette arrivée ici de
» sa part l'annonce. Des déserteurs ont trahi les
» opérations projetées. Le général Bonaparte dit
» lui-même dans son rapport que *différens in-*
» *dices lui firent connaître le véritable projet de*
» *l'ennemi*. Quant aux derniers événemens, il
» est de fait que ce ne fut que le 4 janvier que

» le général Alvinzi reçut de Vienne l'ordre » pour exécuter le plan d'attaque conçu dans la » vue de délivrer Mantoue, et que dès le 2 jan- » vier tout ce plan se trouvait par l'ordre du gé- » néral Bonaparte dans la gazette de Milan. Voilà » donc la troisième fois qu'un plan concerté » pour délivrer Mantoue échoue complètement, » et cette fois d'une manière bien plus éclatante. » Jamais les événemens ne montrèrent mieux » combien il est difficile que des expéditions » dont le succès dépend de la combinaison des » mouvemens simultanés à un temps préfixe, » réussissent sans que quelque contre-temps im- » prévu n'entrave l'une ou l'autre partie du » concert. »

Passant à la conduite des troupes, le conseil aulique faisait remarquer que le corps principal n'était arrivé sur le champ de bataille de Rivoli qu'après une marche de dix jours, où il avait fallu gravir les montagnes les plus escarpées, et traverser un sol presque impraticable, couvert en plusieurs endroits de quatre pieds de neige.

Puis, retraçant les vicissitudes de la bataille, « L'aile droite, dit-il, pénétrait victorieusement » dans Rivoli, lorsque cette aile fut rompue et » mise en déroute par des charges de cavalerie. » Les Croates qui avaient renforcé en dernier

» lieu le corps d'armée du général Alvinzi ont
» été loin de mériter les mêmes éloges que les
» volontaires de Vienne et le régiment de Joseph
» Colloredo. C'est à ces troupes irrégulières,
» bonnes pour un coup de main, mais incapa-
» bles de servir dans la ligne, qu'on doit en
» grande partie la déroute du corps principal.
» A cette dernière action du général Alvinzi, les
» régimens de Lasterman et de Teutschmeister
» jetèrent leurs armes avec un désordre qui se
» communiqua bientôt au reste de la ligne mise
» en confusion, et c'est à ces deux régimens et
» aux Croates qu'il faut imputer la perte de la
» bataille, au moment où le général Bonaparte
» était cerné avec six mille hommes et aurait pu
» être fait prisonnier.

» En général, les troupes impériales ont eu le
» désavantage d'attaquer l'ennemi sur une cir-
» conférence trop étendue, tandis que l'excel-
» lente position qu'il avait prise lui procurait
» une défense centrale, et par conséquent la fa-
» cilité, en se portant par les rayons du cercle
» sur chaque point de la circonférence, d'acca-
» bler partout nos forces sous le poids d'un
» nombre supérieur. »

Le conseil aulique de guerre faisait par là
même une très juste censure de ses plans. Il

s'abstint de blâmer Alvinzi, qui était sa créature et celle de Thugut; mais il n'en fut pas de même du général Provera, dont il désapprouva hautement la conduite. Arrivé à Vienne, sur parole, Provera ne put voir ni l'Empereur ni le ministre. On lui signifia l'ordre de se rendre à Clagenfurt, jusqu'à ce qu'il se fût justifié. Ses amis soutenaient qu'il était hors de tout blâme; qu'il avait prévu et prédit lui-même le danger qu'il y aurait pour lui de passer l'Adige avec son corps d'armée, et qu'au surplus il n'avait effectué ce passage que d'après des ordres positifs. Le conseil aulique prétendait que ces ordres n'étaient que conditionnels, et que Provera s'était trop hâté de les exécuter, sans attendre le courrier qui devait lui apprendre les progrès du général Alvinzi, progrès si nécessaires pour assurer son succès.

Quant à la divulgation des plans du conseil aulique, les soupçons, ou du moins des sentimens de défiance s'étaient déjà portés sur le général Rollin, ancien instituteur de l'Empereur dans l'art militaire. Il avait été éloigné de ce même conseil dont il faisait partie, après les deux défaites de Wurmser, et envoyé comme intendant à l'académie militaire de Neustadt. Cette fois, il perdit son emploi et fut mis à la pension.

Mais ce fut en vain qu'un cri général d'indignation s'éleva contre Alvinzi et retentit jusqu'à Vienne. Ce général avait pour lui un grand parti à la cour et dans le conseil. Loin d'être recherché ou poursuivi, il ne fut pas même immédiatement rappelé, et on lui prodigua plus tard de nouvelles faveurs.

Toutefois, tant de revers et de découragement firent naître l'idée que l'archiduc Charles était seul capable d'y mettre un terme et de changer la fortune militaire de l'Autriche en Italie, comme il l'avait changée en Allemagne. Ici seulement on céda à l'opinion publique, et l'archiduc fut mandé à Vienne pour aviser aux moyens de sauver la monarchie; il y fut mandé avec le comte de Bellegarde, qui ne l'avait pas quitté pendant toute sa brillante campagne sur le Rhin.

La confiance fut telle, dès lors, que sir Morton Eden écrivit à sa cour que les derniers désastres de l'Italie, la reddition éventuelle de Mantoue, n'avaient nullement inspiré à la cour de Vienne le désir de la paix aux conditions que l'exigeait le directoire de France, et qu'il paraissait même qu'on n'en était que plus ferme dans la résolution de redoubler d'efforts.

De son côté, Bonaparte prenait toutes ses sûretés. Vicence et Padoue reçurent l'armée répu-

blicaine. Joubert entra dans la ville de Trente, et occupa le Tyrol italien; Augereau marcha sur Castel-Franco et Trevise; Masséna occupa Bassano et plaça ses avant-postes sur la Piave. Ce ne fut qu'au-delà de ces positions que les débris des armées autrichiennes eurent un refuge. Pour cette fois la chute prochaine de Mantoue était inévitable. Le directoire en attendait impatiemment la nouvelle. Voici en quels termes il écrivit confidentiellement au vainqueur de Rivoli: « Les » succès dont vous nous rendez compte jettent » sur l'armée d'Italie un nouvel éclat qui doit » frapper l'Europe d'étonnement, et qui ne peut » appartenir qu'à l'enthousiasme républicain. Il » est maintenant hors de doute que Mantoue » n'ayant pu être ravitaillé ouvrira incessamment » ses portes. . . . La supériorité dont vous jouis- » sez dans votre position militaire, et les avan- » tages de la saison vous offrent des chances fa- » vorables relativement aux opérations projetées » sur Rome; mais nous vous laissons toujours » décider du moment où elles doivent être en- » tamées, soit que vous pensiez devoir attendre » la chute de Mantoue et l'arrivée des renforts, » soit que la destruction de l'armée d'Alvinzi » vous mette en état de devancer cette époque.

» Les indemnités que nous avons à retirer de

» l'état de l'Eglise assurent pour un temps considérable le service administratif; mais nous avons encore des ressources ouvertes dans l'état de Venise. L'exemple des ennemis, la partialité que les Vénitiens ont montrée pour eux, et les griefs que nous avons contre cette puissance, nous dispensent de ménager son territoire. »

Revenant à ses projets de paix, le directoire ajoutait : « Nous espérons que le cabinet de Vienne recevra de ces événemens militaires une impression assez vive pour le disposer en faveur de la mission du général Clarke. »

Le directoire d'ailleurs avait cru voir dans la réponse donnée par le baron de Vincent, au nom de l'Empereur, une porte ouverte aux négociations, et il ne changea rien aux instructions qu'il avait adressées à son négociateur avant la bataille de Rivoli.

Clarke était autorisé à signer la paix moyennant 1° que l'Empereur renoncerait à la Belgique et au pays de Luxembourg; 2° qu'il reconnaîtrait à la république la cession de Liège et autres enclaves sur la rive gauche du Rhin; 3° qu'il promettrait son influence pour donner en Allemagne une indemnité au stathouder; 4° que de son côté la république restituerait à l'Autriche tous ses états d'Italie.

« Si l'Autriche désire sincèrement la paix,
» avait ajouté le directoire, dans ses instructions
» ultérieures, le réglement des bases sur les-
» quelles elle doit s'asseoir et la signature des
» préliminaires ne présenteront ni plus de
» longueurs ni plus de difficultés que n'en a
» entraîné la conclusion de l'armistice. Vous
» êtes ainsi en état d'aller en avant soit avec
» M. Gherardini, soit avec tout autre ministre
» ou agent de l'Empereur. Si la personne avec la-
» quelle vous traiterez demandait pour la mai-
» son d'Autriche quelque dédommagement sur la
» rive droite du Rhin, vous éviterez de traiter cet
» objet autant qu'il vous sera possible ; cependant
» vous pourrez déclarer, si on l'exige, que la
» république ne s'opposera pas aux arrangemens
» que cette maison pourrait prendre avec les prin-
» ces de l'Empire, dans les pays situés sur la rive
» droite du Rhin ; mais vous ne ferez cette décla-
» ration qu'autant que vous ne pourrez l'éviter.
» S'il vous est possible vous vous en tiendrez à
» une déclaration verbale.

» Il est également possible que la personne
» avec laquelle vous aurez à négocier, vous ex-
» pose ses craintes sur la publicité qui pourrait
» être donnée aux actes et aux pièces de la négo-
» ciation : le directoire vous autorise à la tran-

» quilliser sur ce point, et si elle vous demande
» expressément et par écrit que ces pièces
» soient tenues secrètes, quand même la négocia-
» tion viendrait à échouer, vous pouvez en pren-
» dre l'engagement formel, bien entendu qu'elle
» en prendra un semblable au nom de S. M. I.
» Le directoire vous prescrit même d'observer le
» plus profond secret : vous concevez que si le
» bruit de l'évacuation de l'Italie venait à se ré-
» pandre avec quelque apparence de réalité, il
» pourrait en résulter pour nous les plus graves
» inconvéniens....

» *Signé* BARRAS, *président.* »

Mais lorsque le général Clarke, en vertu de ces instructions voulut aller négocier avec le marquis Gherardini à Turin, Bonaparte montra encore plus d'opposition qu'il n'en avait montré quand il avait été question de stipuler les arrangemens de l'armistice.

» Ces conditions, dit-il à Clarke, n'obtiendront
» jamais mon approbation. Je crois que la répu-
» blique a le droit d'exiger les limites du Rhin et
» un état en Italie qui nourrisse l'influence fran-
» çaise et maintienne dans sa dépendance la
» république de Gènes, le roi de Sardaigne et
» le pape; car l'Italie ne peut plus être consi-

» dérée comme avant la guerre: si jamais les
» Français repassaient les Alpes sans y conser-
» ver un auxiliaire puissant on verrait les aristo-
» craties de Gènes, de Venise et le roi de Sar-
» daigne se serrer à l'Autriche par des liens
» indissolubles, influencés par la nécessité de
» garantir leur existence intérieure contre les
» idées démocratiques et populaires. Venise qui,
» depuis un siècle, n'est d'aucune influence dans
» la balance de l'Europe, éclairée désormais par
» l'expérience et le danger qu'elle court en ce
» moment, aurait de l'énergie, des trésors et
» des armées pour renforcer l'Empereur et
» comprimer les idées de liberté et d'indépen-
» dance de la terre ferme. En un mot pontifes,
» rois, nobles, se réuniraient pour défendre
» leurs priviléges et fermer les Alpes aux Fran-
» çais comme aux idées modernes. Avant que
» Mantoue soit tombée, toute négociation est
» intempestive, et Mantoue sera en mon pouvoir
» avant quinze jours. » C'étaient là, on ne peut
le nier, les vues d'un véritable homme d'état, et Bonaparte prenant le haut ton, Clarke ne fut bientôt plus qu'un négociateur sans pouvoir et sans influence. Ce négociateur n'avait d'ailleurs aucune habitude de l'ascendant politique ni du commandement; son genre d'esprit était celui

d'un observateur. Il fut réduit à s'occuper au quartier général de Milan de recherches qu'il faisait sur la conduite des généraux: il en dénonça plusieurs au directoire soit comme incapables, soit comme déprédateurs; ce qui lui attira des désagrémens. Selon Bonaparte c'était un homme de travail et intègre *.

N'ayant plus d'armée à combattre en Italie, le général en chef reprit l'exécution du plan de démembrement qu'il avait d'abord arrêté et qu'il savait convenir au directoire, c'est-à-dire qu'il fit les préparatifs d'une expédition contre Rome, en pressant toutefois la reddition de Mantoue, qui se trouvait réduit aux dernières extrémités. Depuis long-temps la garnison était à la demi-ration, et tous les chevaux étaient mangés. Bonaparte fit connaître à Wurmser les résultats de la bataille de Rivoli et le somma de se rendre. Le vieux maréchal répondit fièrement qu'il avait des vivres pour un an. A quelques jours de là néanmoins, Klenau, son premier aide-de-camp, se rend au quartier-général de Serrurier qui commandait le blocus. Là il proteste que la garnison a pour trois mois de vivres encore, mais que le maréchal ne croyant pas que l'Au-

* Mémoires écrits à Sainte-Hélène.

triche puisse dégager la place à temps, réglera sa conduite d'après les conditions qui lui seront offertes. Serrurier répond qu'il va prendre les ordres du général en chef. Bonaparte instruit se rend lui même incognito à Roverbella et là enveloppé dans son manteau il prête l'oreille pendant que la conversation s'engage entre les deux généraux. Employant un stratagême usé Klénau disserte longuement sur les grands moyens qui restent à Wurmser et la grande quantité de vivres que renferment ses magasins. Le général en chef s'approchant alors de la table prend la plume et écrit ses décisions en marge des propositions de Wurmser pendant que se prolonge la discussion. Quand il a fini: « Si » Wurmser, dit-il à Klénau, avait seulement pour » dix-huit ou vingt jours de vivres et qu'il parlât de » se rendre il ne mériterait aucune capitulation » honorable; mais je respecte l'âge, la bravoure et » les malheurs du maréchal: voici les conditions » que je lui accorde, s'il ouvre ses portes demain. » S'il tarde quinze jours, un mois, deux mois, il » aura encore les mêmes conditions; il peut at- » tendre jusqu'à son dernier morceau de pain. » Je pars à l'instant pour passer le Pô et je marche » sur Rome.... » Klénau, qui n'avait d'abord rien compris à ces premières paroles voit enfin à

qui il a affaire, convient que Mantoue n'a plus de vivres que pour trois jours, et il retourne dans la place où les propositions sont acceptées. La garnison s'élevait encore à près de vingt mille hommes, après en avoir perdu vingt-sept mille dans les trois blocus, soit par les maladies, soit dans les différentes sorties.

Il fut stipulé que, bien que prisonnière de guerre, elle serait conduite dans les états de l'Empereur pour y être échangée de préférence à toute autre troupe. Les autres conditions furent également honorables pour le vieux maréchal. Ainsi tomba le boulevard de la puissance autrichienne en Italie.

Arrivé à Vérone peu de jours auparavant, Bonaparte avait écrit confidentiellement à Carnot, sur les dispositions de l'Autriche : « Le baron de » Vincent est parti le 23 janvier de Trente pour » Vienne. Tous les officiers autrichiens, géné» raux et autres auxquels j'ai fait part de la » bêtise de la cour de Vienne, qui dans les en» trevues avec Clarke a paru ne pas reconnaître » la république, ont beaucoup crié. L'opinion » publique à Vienne est très contraire à Thugut. » J'ai dit à Manfredini, la dernière fois que je » l'ai vu, que si l'Empereur voulait avoir la » preuve que Thugut s'était vendu à la France

» dans le temps de son ambassade à Constanti-
» nople il serait facile de la lui procurer. Quand
» vous aurez reçu cette lettre une de nos divi-
» sions aura déjà attaqué l'armée papale que des
» officiers autrichiens ont passée en revue. J'ai
» écrit au ministre de France Cacault qu'il eût
» sur-le-champ à évacuer Rome : on n'a pas
» d'idée des mauvais traitemens que cette prê-
» traille lui a fait essuyer. »

La correspondance de cet envoyé près du pape et les dispositions du directoire contre la cour de Rome, l'avaient décidé aux mesures hostiles. Dès le 12 janvier Cacault lui avait représenté comme un manifeste clandestin un pamphlet imprimé à Rome, intitulé : *Lo stato pontifico agli altri incliti co-stati d'Italia* *. Il tendait, disait-il, à animer toujours de plus en plus contre les Français. « Je sens, ajoutait Ca-
» cault, de quelle importance il serait pour l'ar-
» mée d'Italie d'arracher au pape seize millions
» qu'il nous doit pour l'armistice. Nos ennemis
» savent combien cet argent serait nécessaire,
» et le vice-roi Eliot qui a été ici, et tous les
» agens de la coalition, et même ceux des neu-
» tres de l'Italie, ne veulent pas que nous rece-

* *L'état ecclésiastique aux autres illustres co-états d'Italie.*

» vions ce secours. On est enragé ici de l'organi-
» sation républicaine des Cispadans; on prêche
» la croisade contre le républicanisme; on tend
» les bras à l'Empereur, dont le jeu est de faire
» passer dans l'état ecclésiastique une armée
» pour se joindre aux soldats du pape, qui de-
» viendront bientôt les siens, et peut-être à
» Naples, dont la foi cessera difficilement d'être
» suspecte. Le vœu passionné de tous les cabinets
» de cette contrée est que nous repassions les
» Alpes. Il n'est point arrivé depuis Charlema-
» gne que les Français aient eu la domination
« de l'Italie. Notre armée tient les Allemands en
« dehors d'une manière qui étonne et désespère
» nos ennemis; mais ils se flattent toujours
» qu'une aussi rare fortune ne se soutiendra pas.»

Déjà Bonaparte, d'après des informations secrètes qui ne lui manquaient jamais, avait tendu ses filets à la cour de Rome, pour avoir un prétexte plausible de lui déclarer la guerre. Un détachement français, posté à Nesola, sur les confins du Ferrarais, arrête un courrier vénitien qui venait de Rome, et lui enlève ses dépêches. On s'attendait à y trouver celles du cabinet papal pour son négociateur à Vienne, dépêches qu'on savait passer par la voie de Venise. On les y trouve en effet, et on leur

donne la plus grande publicité dans les gazettes de Milan. C'étaient une lettre du cardinal secrétaire d'état Busca, au prélat Albani à Vienne, une autre du nonce du pape à Florence au même cardinal et la réponse de ce dernier : il en résultait que la cour de Rome ne voulait pas céder aux demandes de la république francaise, et qu'elle ne temporisait dans le moment que dans l'attente d'assurer bientôt sa défensive par une alliance avec la cour impériale. Cette dernière circonstance, prouvée par les papiers interceptés, motiva la guerre contre le pape. « Je » vous ai envoyé différentes pièces, manda Bo» naparte au directoire, qui convaincront l'Eu» rope entière de la folie de ceux qui conduisent » la cour de Rome. » Il fonda lui-même son manifeste sur la découverte de ces pièces.

On aura peut-être de la peine à croire aujourd'hui que cette cour si renommée par sa politique se soit ainsi attiré l'orage plutôt que de l'éloigner. On attribua dans le temps cette fermeté factice, si peu convenable aux circonstances, à l'influence des conseils de l'Autriche. Le cardinal Busca, secrétaire d'état, était Milanais, et la fortune de sa famille l'attachait aux intérêts de Vienne. Pie VI avait d'ailleurs mis toute sa confiance dans le cardinal Albani, dont

la famille était également dévouée à l'Empereur. Si à ces causes on ajoute l'ignorance où l'on était à Rome du véritable état des affaires, on aura la clef de la conduite du saint siége. Ses relations avec l'Autriche sont mises dans un plus grand jour encore dans une dépêche confidentielle du ministre de France, écrite à la veille de son rappel et adressée à Bonaparte le 23 janvier 1797. Il lui mande que d'après les lettres de monseigneur Albani, envoyé du pape à Vienne, l'Empereur, dans la situation où il se trouve, veut que le pape lui accorde de l'argent, lui cède Ferrare et Comacchio, et confirme tous les arrangemens faits par Joseph II, relativementaux matières ecclésiastiques. « Vous » voyez, ajoutait l'envoyé de France, que Sa » Majesté impériale met à haut prix l'alliance » que la cour de Rome a eu la bêtise de lui » demander. »

Cependant le général en chef de l'armée française se portait à Bologne pour de là diriger ses opérations contre le souverain pontife. C'était au moment où la division Victor pénétrait dans la Romagne, précédée de deux proclamations, dans l'une desquelles Bonaparte, après avoir énuméré les torts du pape, déclarait que l'armistice conclu au mois de juillet précédent

entre Sa Sainteté et la république française était rompu.

A son arrivée à Bologne, le général en chef écrit au directoire, dans une lettre confidentielle : « Ne pourrait-on pas, si nous allons » jusqu'à Rome, réunir le Modenais, le Ferrarais et la Romagne, et en faire une république qui serait assez puissante ? Ne pourrait-» on pas donner Rome à l'Espagne, à condition » qu'elle garantirait l'indépendance de la nou-» velle république ? » On voit par là combien ses idées étaient encore peu arrêtées sur les destinées futures de cette métropole de la catholicité : il en était pour ainsi dire embarrassé.

De son côté le directoire lui écrivait à ce même sujet en ces termes : « Vous êtes trop » habitué à réfléchir, citoyen général, pour » n'avoir pas senti aussi bien que nous que la » religion romaine sera toujours l'ennemie irré-» conciliable de la république, d'abord par son » essence, et en second lieu parce que ses sec-» tateurs et ses ministres ne lui pardonneront » jamais les coups qu'elle a portés à la fortune » et au crédit des premiers, aux préjugés et » aux habitudes des autres..... Le directoire » exécutif vous invite donc à faire tout ce qui » vous sera possible pour détruire le gouverne-

» ment papal, sans compromettre en rien le
» salut de votre armée, sans vous priver des
» ressources en tout genre que vous pourriez
» en tirer pour son entretien et pour le service
» de la république, et sans rallumer le flam-
» beau du fanatisme en Italie. Mais, soit que
» mettant Rome sous une autre puissance, soit,
» ce qui serait mieux encore, que vous y éta-
» blissiez une forme de gouvernement intérieur
» qui rendît méprisable et odieux le gouverne-
» ment des prêtres, agissez de manière que le
» pape et le sacré collége ne puissent concevoir
» l'espoir de jamais siéger à Rome, et aillent
» chercher un asile dans quelque lieu que ce
» soit, ou au moins qu'ils n'y aient plus de
» puissance temporelle.

» Ce n'est point, au surplus, un ordre que
» donne le directoire exécutif, c'est un vœu
» qu'il forme : il est trop éloigné du lieu de la
» scène pour juger du véritable état des choses;
» il s'en rapporte sur cela au zèle et à la pru-
» dence qui vous ont constamment dirigé dans
» une carrière aussi glorieuse pour vous que
» pour la république que vous servez. »

Cependant les hostilités contre le pape avaient commencé le 1er février, jour où les troupes républicaines s'emparèrent d'Imola; le lende-

main elles s'avancèrent pour attaquer Faenza et les troupes papales qui étaient retranchées derrière le Senio. Celles-ci n'avaient jamais vu le feu ; aussi furent-elles rompues et mises en fuite au premier choc. Les Français arrivèrent après cette facile victoire sous les murs de Faenza dont les habitans, au son du tocsin, avaient couru aux armes. Bonaparte fit briser les portes à coups de canon; mais il s'abstint de mettre à exécution les menaces contenues dans sa proclamation et ne livra point la ville au pillage. Il se borna à réunir tous les prêtres et les moines qu'il harangua et qu'il ramena, comme il le disait, aux principes de l'évangile. Il comptait tellement sur le bon effet que son allocution avait produit qu'il dépêcha deux supérieurs d'ordres religieux, l'un à Ravenne, l'autre à Cesène, pour préparer les habitans à le recevoir. Ainsi, l'un des plus fermes soutiens de la faction opposée à l'église de Rome choisissait deux moines pour ses ambassadeurs.

Séparées en plusieurs petits corps, les troupes papales se retirèrent à mesure que les Français faisaient des progrès dans la Romagne où ils s'emparèrent de Forli et de Césène. L'invasion de la Romagne ne fit point à Rome toute l'impression à laquelle on aurait dû s'attendre.

Un consistoire fut tenu, le 16 février, à la réception de cette nouvelle, et sur vingt cardinaux dont il était composé seize se déclarèrent pour la guerre et quatre seulement pour la paix. Mais à la nouvelle de la reddition de Mantoue, qu'on reçut le lendemain, il fut décidé dans un nouveau consistoire que le cardinal Mattei s'interposerait auprès du général Bonaparte pour lui demander la paix. Déjà ce général était entré dans le duché d'Urbin et là ne trouvant pas plus d'obstacles il pénétra dans la Marche d'Ancône et se rendit maître de la ville où il fit prisonniers douze cents hommes de l'armée du pape. Là aussi beaucoup de canons et une grande quantité d'armes de toute espèce tombèrent en son pouvoir, la place d'Ancône étant l'un des principaux arsenaux de l'état de l'Église. Un détachement alla prendre possession de Loretto, lieu d'un pélerinage célèbre consacré à une statue en bois de la vierge sainte ou *madona* que les Français enlevèrent, ainsi que des reliques et quelques bijoux. A la nouvelle de la prise d'Ancône la plus grande consternation se répandit dans Rome et dans la cour papale. On envoya successivement plusieurs courriers à Florence au ministre d'Espagne, Azara, au nonce du pape et au marquis Manfredini, mi-

nistre du grand-duc. Azara refusa cette fois de s'interposer ; il n'en fut pas de même de la cour de Naples qui déjà sur une première lettre par laquelle le saint-père lui faisait part de sa situation lui avait adressé une réponse pleine d'intérêt, où le roi l'assurait que si les circonstances devenaient plus critiques, il lui offrait un asile dans son palais, et qu'il y serait reçu avec le respect dû à son caractère.

Cependant Bonaparte continuait de s'avancer en se dirigeant sur Macerata et Foligno. Les progrès de ses troupes que rien n'arrêtait puisqu'on ne pouvait guère présumer que les soldats du pape leur disputeraient le passage des Apennins, jeta Rome dans les plus vives alarmes. Tous les grands et le pape lui-même se disposaient à quitter cette capitale dont les habitans voyaient en Bonaparte Brennus et Attila ; ils se le représentaient arrivant dans la métropole de la religion et des arts pour y détruire les monumens et bouleverser le trône pontifical. Toutes les richesses de Rome avaient été réunies pour être envoyées à Terracina.

Tandis que le pape faisait des préparatifs pour se soustraire à la tempête, il ne négligeait pas non plus les moyens de la conjurer par des concessions et des sacrifices. De son côté Bona-

parte n'était pas moins disposé à terminer son expédition par un traité onéreux au saint-siége. Il sentit qu'il serait imprudent de pénétrer plus avant dans l'état de l'Église avant d'avoir désarmé l'Autriche qui réorganisait une nouvelle armée au-delà de la Piave : il savait d'ailleurs que les cours de Madrid et de Naples intervenaient par leurs ambassadeurs auprès du directoire en faveur du pape. Ces motifs l'avaient engagé à provoquer secrètement les premières ouvertures pacifiques par l'intermédiaire du cardinal Mattei, son agent confidentiel auprès de Sa Sainteté. Le pape et le consistoire ayant cédé aux insinuations du cardinal, Bonaparte reçut de lui une lettre concertée, et aussi touchante qu'adroite; il y répondit le 13 février et le prévint qu'il accordait cinq jours pour que Sa Sainteté lui envoyât un négociateur muni de pleins pouvoirs pour traiter immédiatement de la paix.

Au moment où allait se développer cette scène diplomatique arriva au quartier-général de Macerata le prince Belmonte-Pignatelli, envoyé par le roi de Naples près du général français. Il lui remit aussitôt une note par laquelle sa cour, intervenant en faveur du pape, l'engageait à entrer en négociation sans aller plus loin et sans

exiger des sacrifices scandaleux pour la religion et pour les gouvernemens établis. Le prince ambassadeur lui dit ensuite confidentiellement, en lui montrant des articles de ses instructions, que le roi son maître prenait un tel intérêt aux affaires de Rome, qu'il faisait marcher un corps de troupes pour appuyer ses représentations. « Et moi, lui dit aussitôt Bonaparte, je vais vous » répondre aussi très confidentiellement que si » je n'ai point abattu l'orgueil du pape il y a » trois mois, c'est que je ne doutais pas alors » que le roi de Naples ne voulût se mêler, contre » le droit des gens et la teneur du traité, de » cette affaire-là, et que véritablement alors je » n'avais pas le moyen de lui répondre; mais » aujourd'hui que j'ai de disponibles les trente » mille hommes qui étaient devant Mantoue » et les quarante mille qui me viennent de » l'intérieur, si le roi votre maître me jette le » gant je le ramasserai; du reste, la république » donnera au roi de Naples toutes les satisfac- » tions compatibles avec sa dignité et son inté- » rêt. » A ces mots le prince Belmonte, reprenant le ton officiel, désavoua tout ce qu'il avait dit en confidence.

« Voici ce que je compte faire, manda Bona-

» parte le même jour au directoire * : j'accor-
» derai la paix au pape moyennant qu'il cédera
» en toute propriété à la république les léga-
» tions de Bologne, de Ferrare, de la Romagne,
» le duché d'Urbin et la Marche d'Ancône, et
» qu'il nous paiera, 1° les trois millions valeur
» du trésor de Loretto qui a été enlevé; 2° les
» quinze millions valeur de ce qui reste dû pour
» l'armistice; 3° qu'il donnera tous ses chevaux
» de cavalerie, tous les chevaux de son artille-
» rie; qu'il chassera Colli et tous les Autrichiens,
» et nous donnera les armes de tous les nou-
» veaux régimens créés depuis l'armistice : si
» cela n'est pas accepté, j'irai à Rome.

» Je préfère l'accommodement : 1° parce que
» cela m'évitera une discussion qui peut être
» très sérieuse avec le roi de Naples; 2° parce
» que le pape et tous les princes se sauvant de
» Rome, je ne pourrais jamais en tirer ce que
» je demande; 3° parce que Rome ne peut pas
» exister long-temps dépouillée de ses belles
» provinces : une révolution s'y fera toute seule;
» 4° enfin, la cour de Rome nous cédant tous
» ses droits sur ce pays, on ne pourra pas à la

* Lettre confidentielle datée de Macerata le 15 février 1797.

» paix générale regarder cela comme un succès
» momentané, puisque ce sera une chose très
» finie, et enfin cela nous donnera la division
» qui est ici disponible tout de suite pour les
» opérations du Frioul, avant d'être rentré en
» lutte avec les Autrichiens. ».

Toutes les combinaisons de Bonaparte s'étant effectuées avec précision, il reçut du pape la lettre suivante :

Pie P. P. vi.

« Cher fils,

» Salut et bénédiction apostolique.

» Désirant terminer à l'amiable nos différens
» actuels avec la république française, par la
» retraite des troupes que vous commandez,
» nous envoyons et députons vers vous, comme
» nos plénipotentiaires, deux ecclésiastiques,
» M. le cardinal Mattei, parfaitement connu de
» vous, et Monseigneur Galeppi, et deux sécu-
» liers, le duc don Louis Braschi, notre neveu,
» et le marquis Camille Massimi, lesquels sont
» revêtus de nos pleins pouvoirs pour concerter
» avec vous, promettre et souscrire telles con-
» ditions que nous espérons justes et raison-
» nables, nous obligeant, sous notre foi et parole,

» de les approuver et ratifier en forme spéciale,
» afin qu'elles soient valides et inviolables en
» tout temps. Assuré des sentimens de bien-
» veillance que vous avez manifestés, nous nous
» sommes abstenu de tout déplacement de
» Rome, et par là vous serez persuadé combien
» grande est notre confiance en vous. Nous fi-
» nissons en vous assurant de notre plus grande
» estime et en vous donnant la paternelle béné-
» diction apostolique.

» Donné à Saint-Pierre de Rome, le 12 février
» 1797, l'an vingt-deuxième de notre pontificat.

» *Signé* PIE P. P. VI. »

Ce fut à Tolentino que Bonaparte rencontra les envoyés du pape, et dès le lendemain, 19 février, fut signé, dans cette ville, le traité de paix. Pie VI renonçait à ses prétentions sur Avignon et le comtat Venaissin; il cédait Bologne, Ferrare, la Romagne, s'engageait à payer trente-un millions en numéraire et cinq en diamans ou effets précieux. Les Français restaient en possession de la citadelle d'Ancône, jusqu'à la paix continentale, et des provinces de Macerata, du Perugin et de Camerino, jusqu'à ce que les trente-six millions dus par le pape fussent ac-

quittés ; enfin, les articles de l'armistice conclu au mois de juin précédent y étaient confirmés, quant au don des statues, tableaux et manuscrits.

Bonaparte termina cette affaire par une lettre au saint père fort remarquable, si l'on se reporte aux circonstances dans lesquelles elle fut écrite, et si l'on considère les instructions qu'il avait reçues du directoire.

» Très Saint Père,

» Je dois remercier Votre Sainteté des choses » obligeantes contenues dans la lettre qu'elle » s'est donné la peine de m'écrire.

» La paix entre la république française et » Votre Sainteté vient d'être signée. Je me féli- » cite d'avoir pu contribuer à son repos parti- » culier.

» J'engage Votre Sainteté à se méfier des per- » sonnes qui sont à Rome, vendues aux cours » ennemies de la France, ou qui se laissent » exclusivement guider par les passions hai- » neuses qui entraînent toujours la perte des » états.

» Toute l'Europe connaît les inclinations pa- » cifiques et les vertus conciliatrices de Votre

» Sainteté. La république française sera, j'espère,
» une des amies les plus vraies de Rome.

» J'envoie mon aide-de-camp chef de brigade
» pour exprimer à Votre Sainteté l'estime et la
» vénération parfaite que j'ai pour sa personne,
» et je la prie de croire au désir que j'ai de lui
» donner dans toutes les occasions les preuves
» de respect et de vénération avec lesquelles j'ai
» l'honneur d'être,

» *Signé* BONAPARTE. »

Il en coûtait au pape pour la conservation du trône de Saint-Pierre le tiers de l'état de l'Église, et plus d'une année de son revenu.

Avec quelle étonnante rapidité s'étaient développés les événemens que nous venons de décrire. Les faits s'expliquent d'eux-mêmes par la divulgation des causes qui les déterminèrent. Le Piémont envahi, le roi de Sardaigne amené à une paix ignominieuse; la Lombardie et Mantoue conquises, quatre armées autrichiennes détruites, les rives du Pô républicanisées, le roi de Naples détaché de la coalition, Parme, la Toscane, Venise et Gènes rançonnés, le pape privé d'un tiers de ses états, et tout le nord de l'Italie occupé jusqu'à la Piave, tels furent les travaux de Bonaparte en moins d'une année;

et c'était avec ce surcroît de puissance et une renommée déjà colossale qu'il allait de nouveau entrer en campagne contre l'Autriche, et menacer Vienne par une route qu'aucune armée ne s'était frayée depuis Charlemagne.

1797.

L'archiduc Charles opposé à Bonaparte. — Ouverture de la campagne. — Passage du Tagliamento. — Habileté des opérations de Bonaparte. — Sa marche en Allemagne. — Détresse de l'Autriche. — Continuation des intrigues pour l'amener à négocier. — Particularités sur l'armistice de Indembourg. — Double insurrection dans les provinces vénitiennes de terre ferme. — Causes de ces mouvemens. — Mobiles secrets qui amènent le traité préliminaire de Léoben. — Divulgation de ce traité non publié et basé sur la destruction de la république de Venise.

L'Autriche semblait résolue à continuer la guerre malgré la perte de Mantoue et la ruine presque entière de sa cinquième armée appelée à la défense de l'Italie; mais les dispositions que manifestaient à lui rester fidèles une grande partie de l'Allemagne et surtout les états héréditaires lui donnaient encore tous les dehors de la confiance et de la fermeté. Les contrées que borne la rive droite du Rhin étaient restées intactes, graces aux armées impériales. Là le cabinet de Vienne avait repris presque tout

son ascendant; il tirait une grande force morale des victoires remportées par l'archiduc Charles et de l'opinion qui s'était formée de la valeur et de l'habileté de ce jeune prince. Puisqu'il avait sauvé l'Empire du côté du Rhin, il saurait bien aussi le défendre, disait-on, du côté de l'Italie : telle était l'espérance qu'on nourrissait dans toute la partie de l'Allemagne qui était sous l'influence de l'Autriche.

Appelé à Vienne et partant des bords du Rhin pour s'y rendre, l'archiduc accompagné du comte de Bellegarde n'eut pas été plus tôt instruit sur sa route de l'état désespéré où se trouvait l'armée d'Alvinzi que, changeant de direction, il se hâta d'aller rétablir, s'il était possible, par sa présence l'ordre et la vigueur parmi des troupes réduites de ce côté à la défense des pays héréditaires. Il arriva le 6 février à Inspruck, et là il eut une longue conférence avec le commissaire impérial comte de Lehrbach qui lui révéla toute la grandeur du péril. En effet, il n'y avait plus pour ainsi dire d'armée autrichienne, tant les soldats étaient découragés et mécontens de leurs généraux, tant les différens corps étaient dans un état effrayant de désordre et de dissolution. L'archiduc se rendit ensuite à Gorice, et là parcourant la

ligne il cassa un grand nombre d'officiers, blâma divers généraux et prescrivit des mesures pour la prompte réorganisation des régimens et la formation de nouveaux cadres. Le général Mack que la cour de Vienne envoyait aussi à l'armée d'Italie avec une mission de haute confiance, vint seconder l'archiduc dans ses dispositions préparatoires. Trente bataillons reçurent l'ordre d'aller renforcer l'armée où tout semblait dirigé dans l'intention réelle de soutenir encore la lutte. Dès le 14 février la sixième campagne fut annoncée officiellement au corps germanique. Le ministre directorial de Fahnenberg déclara aux états de l'Empire que tous ceux qui prétendaient à la protection des armes de S. M. impériale ne pouvaient se soustraire à l'obligation de mettre sur pied leur contingent au complet et d'acquitter en argent les *mois romains* échus. La déclaration faite en même temps aux princes et aux états ecclésiastiques sur le même objet par le ministre impérial ne fut pas différente quant au but et aux exhortations; mais quant au motif l'organe impérial exprima, sinon le fond de la pensée de son gouvernement, du moins son opinion apparente *sur les sécularisations dont l'ennemi commun paraissait menacer l'Empire.*

Les sécularisations, il est vrai, étaient entrées depuis long-temps dans les combinaisons du gouvernement français qui avait en vue de s'assurer la ligne du Rhin, en ménageant une paix qui satisfît ou indemnisât du moins de façon ou d'autre tous les partis aux dépens de l'intégrité de l'Empire. Et il était déjà connu que de semblables projets n'étaient pas étrangers à d'autres cabinets dont la puissance semblait devoir gagner à la dissolution de l'ancien édifice germanique. La Prusse, par exemple, y était encore plus entraînée par les menées et les intrigues d'Haugwitz que par la lettre même des stipulations de Bâle.

L'impulsion donnée aux esprits par l'exemple de la Prusse, et plus encore les conseils et les insinuations de son cabinet, avaient inspiré à plus d'une cour d'Allemagne des idées d'indépendance très contraires aux principes de la constitution de l'Empire, et tout-à-fait incompatibles avec le but d'une association fédérative. On ne dissimulait plus du côté des princes évêques combien on était alarmé du projet attribué à la cour de Berlin, de concert avec la France, de séculariser leurs états et même les trois électorats ecclésiastiques électifs. Quelques uns de ces princes s'en étaient déjà expli-

qués, et voici comment s'était exprimé à ce sujet le prince évêque de Wurtzbourg, dans sa déclaration particulière : « Depuis long-temps » son altesse était persuadée que si le gouver- » nement français avait réussi, d'après le plan » et le but de la paix de Bâle, à forcer à la paix » la cour impériale sur les bords du Danube, » la ruine de la constitution germanique, qu'on » eût été forcé de signer par cette paix même, » eût entraîné après elle la chute des états ecclé- » siastiques électifs, et la chute de ceux-ci eût » amené celle des autres états, qui n'auraient » joui que de la triste consolation d'être anéantis » plus tard. Ce qui a transpiré des conférences » de lord Malmesbury avec le ministre des af- » faires étrangères de France n'a fait que con- » firmer son altesse dans sa persuasion à cet » égard, et lui a donné à connaître plus positi- » vement les victimes désignées dans les con- » quêtes de l'ennemi. Ces révélations diploma- » tiques n'ont fait qu'exciter davantage son al- » tesse à la reconnaissance envers la grandeur » d'ame, la générosité, la politique pure de Sa » Majesté impériale, qui rejette avec une noble » indignation tout agrandissement aux dépens » d'un tiers, conduite bien consolante pour » tous les moins puissans..... » Cette conduite

était sans doute digne d'éloges, mais elle devait bientôt fléchir devant ce que les ministres de la cour impériale appelèrent la raison d'état. Un très court intervalle séparait encore, dans les conseils de l'Autriche, son ancien système de politique du nouveau système, dont le principal ministre préparait habilement la transition, ainsi qu'on le verra dans l'exposé des causes secrètes qui amenèrent les préliminaires de Léoben.

Mais avant même l'ouverture de la campagne c'était surtout le projet de sécularisation des évêchés les plus considérables de l'Allemagne qui éloignait les cours ecclésiastiques de la cour de Berlin : leur défiance se décéla dans toutes les réponses qu'elles firent à la déclaration que donna le ministre d'Autriche à la diète.

Il est curieux de voir comment s'exprima, à ce sujet, le coadjuteur de Mayence, le baron de Dahlberg, un des hommes les plus éclairés et les plus modérés qui fussent alors à la tête des affaires germaniques; un des hommes en qui la cour de Berlin avait trouvé le plus d'impartialité, lorsque l'Empire eut à juger entre elle et la puissance impériale; un des hommes enfin qui plus tard placèrent l'Allemagne sous l'influence immédiate de la France; mais alors:

« Voici, dit-il, sauf meilleur avis, ce que je » pense à l'égard du contenu de la déclaration » de M. de Fahnenberg. Une réunion plus intime, » plus formelle des états de l'Empire avec l'au- » guste chef est utile et désirable. Il est très » beau qu'on s'en occupe, pourvu qu'on n'ou- » blie pas dans le cours de la négociation la ré- » flexion de ce sénateur : *Dum deliberatur Ro-* » *mæ, perit Saguntum*; pendant qu'on délibère » à Rome Sagonte est détruite. Dans la crise » d'un danger pressant, il s'agit bien plus d'agir » que de délibérer et de négocier, et il est es- » sentiel que toutes les forces obéissent à la » volonté d'un seul. Dans des positions sembla- » bles, la république romaine eut son dictateur, » celle d'Amérique son Washington. Que l'ar- » chiduc Charles soit le sauveur de l'Allemagne; » que les cercles de Bavière, de Souabe, de » Franconie et du haut Rhin soient à sa dispo- » sition; que tous les bras lui obéissent; qu'il » puise dans toutes les caisses et dans tous les » greniers; tout ceci on ne l'opère pas par la » lenteur d'une négociation; les formes consti- » tutionnelles et les réquisitions qui en dérivent » sont respectables en elles-mêmes, mais elles » sont calculées sur des temps plus tranquilles. » Dans le danger d'une subversion prochaine,

» l'acclamation des Allemands, vraiment patrio-
» tique, et l'approbation tacite des honnêtes
» gens suffisent pour légitimer les seuls moyens
» qui peuvent sauver la chose publique ; et, s'il
» le faut, que l'archiduc opére une levée en
» masse; que, sourd aux plaintes de quelques
» malveillans et aux doutes timides de quelques
» hommes bornés, il s'empare du gouvernail
» pour sauver le vaisseau du naufrage. Si Mack
» en Italie et l'archiduc Charles en Allemagne
» ne déploient pas cette énergie, craignons que
» dans le cours de cette année les Français ne
» portent des coups mortels au système politique
» de toute l'Europe. Sans l'énergie de Wallens-
» tein, dans la guerre de trente ans, Gustave-
» Adolphe conquérait toute l'Allemagne. Il est
» vrai que Wallenstein abusa quelquefois de cette
» énergie; mais l'archiduc n'en abusera pas. Les
» quatre cercles précités contiennent au moins
» quatre millions d'habitans qui connaissent et
» abhorent les excès commis par les Français.
» Cette masse d'hommes, en défendant ses foyers,
» sous un tel chef, suffirait pour résister à leurs
» fureurs, et l'Allemagne et le système politique
» de l'Europe seraient sauvés. Tel est mon avis,
» et j'emploie le peu d'influence que je puis
» avoir pour faire sentir ces vérités.... »

Ce discours renfermait, à certains égards, des vues de haute politique : leur accomplissement, s'il eût été possible, aurait préservé peut-être la constitution et l'intégrité germaniques des atteintes dont elles étaient menacées. Mais en admettant la possibilité d'une dictature, le coadjuteur ne désignait pas un caractère assez grand pour exercer le pouvoir que les circonstances exigeaient. Ce pouvoir est, de sa nature, prompt, énergique; son exercice suppose une indépendance complète de volonté et de position, une énergie peu commune, qu'on ne puise guère que dans une grande ambition et un amour excessif de la gloire. Or un tel caractère et de telles conditions n'existaient dans aucun des princes d'Allemagne, pas même dans l'archiduc Charles. Sans doute ce prince était doué de qualités rares et d'une haute valeur; mais n'était-il pas soumis aux décisions du conseil aulique et à celle de l'Empereur? Ni son âge, ni son caractère, ni sa position, ne lui permettaient de jouer le rôle de Wallenstein. L'Allemagne, d'ailleurs, était trop divisée pour céder à une impulsion unique. De là l'impossibilité d'en venir à un système de défense commune et par conséquent efficace. Dans les conseils même de l'Empereur, il n'y avait ni

ensemble dans les résolutions, ni unité de vues. Le parti qui voulait mettre un terme à la guerre faisait chaque jour de nouveaux progrès; cependant il ne pouvait arriver à son but que par un changement de système politique, et c'était précisément ce qui embarrassait le plus les partisans secrets de la paix. Comment en effet amener la majorité du conseil et l'Empereur lui-même à l'oubli complet des préjugés nationaux et des vieilles maximes autrichiennes! C'est pourtant ce qu'entreprit le principal ministre en mettant en avant la raison d'état, et tout en affectant l'attitude d'un adversaire inexorable des principes et des maximes qui régnaient en France. Nous allons le suivre dans les détours de sa politique clandestine.

Dès les premiers jours de février les délibérations du cabinet impérial s'étaient portées, à l'occasion des bases d'une paix praticable, sur la situation intérieure de l'Allemagne, et sur la mésintelligence qui commençait à régner entre Frédéric-Guillaume et l'Empereur, mésintelligence dont le directoire français songeait à tirer avantage. Au sein même de l'Empire la scission était formellement établie; un certain nombre de membres étant favorables aux vues du roi de Prusse, et d'autres restant fidèles aux intérêts de

l'Autriche. Les princes ecclésiastiques étaient tous du dernier parti, si ce n'est l'électeur de Mayence qui, en plusieurs occasions, avait agi indépendamment d'aucune influence. Il semblait pencher davantage depuis quelque temps pour le système prussien, d'après l'impulsion de son nouveau ministre directorial de Steigensesch.

Dans cet état de choses, ceux qui occupaient la première place dans les conseils autrichiens, sinon par la faveur du prince, du moins par leur âge et leurs titres, et qui rejetaient par avance et d'une manière détournée la cession de la rive gauche du Rhin aux Français, se plaignaient hautement de ce que dans ces circonstances la dignité du chef de l'Empire était avilie et son autorité méprisée. Ils disaient qu'il n'était plus nécessaire désormais que les représentans des trois ordres de la confédération germanique se réunissent pour délibérer sur les affaires qui importaient au salut commun, si par des accords particuliers et des promesses secrètes, une partie du territoire allemand était vendue à l'ennemi, tandis qu'on trafiquait de l'autre au préjudice du troisième ordre. Ces hommes prévoyans se montraient surtout affligés des obstacles et des inconvéniens qu'ils pressentaient devoir résulter de l'abolition des souverainetés

ecclésiastiques, tant par l'ambition particulière des familles en état d'aspirer à ces honneurs, que pour les intérêts de l'Empereur lui-même, appelé souvent à être l'arbitre des élections aux plus brillantes dignités ecclésiastiques de l'Empire. Ils soutenaient que par suite de ce bouleversement dans les anciens ordres ecclésiastiques de la confédération, non seulement on verrait disparaître la supériorité actuelle de pouvoir des catholiques sur les protestans, mais encore que ces derniers auraient à l'avenir la majorité dans les délibérations des trois colléges de la diète de Ratisbonne, et que plus l'Empereur perdrait par là de son autorité, plus le chef du parti opposé verrait augmenter la sienne. Il était donc de la plus haute importance, concluaient-ils, de mettre tout en œuvre pour traverser l'exécution des desseins conçus au préjudice de la cour de Vienne.

Tels étaient les motifs de mécontentement qu'énonçaient dans les délibérations la plupart des conseillers et des courtisans de l'Empereur; et peut-être s'y joignait-il quelques considérations d'intérêt personnel. Selon eux, ce monarque ne devait, sous aucun prétexte, abandonner la défense de l'ancien territoire allemand et des prérogatives qui lui appartenaient comme chef de l'Empire. La justice ne permettait pas de

laisser en proie à la cupidité du parti contraire les biens de l'Église qui, par un antique privilége, étaient l'apanage des plus illustres familles catholiques d'Allemagne; de ces familles qui, soit dans le gouvernement de l'état, soit dans les armées ou dans les ambassades, consacrent au service de la maison d'Autriche leurs soins, leurs talens et leur vie.

Mais Thugut, dont les déterminations étaient fixées, jugea que les adversaires de la paix combattaient sur le dernier terrain où il leur était possible de résister encore, et il résolut de les en chasser, ne voulant se laisser détourner de ses projets par aucun engagement contracté avec qui que ce fût, ni par aucune espèce de motif ni de considération. Il déclara en conséquence, en plein conseil, qu'on ne devait plus laisser peser sur le peuple autrichien les maux qu'entraînait la continuation de la guerre, qu'autant qu'il le fallait pour conduire par le sort des armes ou l'adresse des négociations au résultat désiré de la paix; et, qu'en un mot, il ne se laisserait pas décourager par l'obstination avec laquelle la fortune, cette aveugle dominatrice des choses humaines, avait depuis quelque temps déjoué les efforts des armées impériales en Italie.

C'était la première fois que Thugut tenait ce

langage en plein conseil, et qu'il insinuait ouvertement que la paix était nécessaire : on pouvait en inférer qu'il avait amené enfin l'Empereur à abjurer une persévérance funeste à l'état, et que bientôt l'alliance sur laquelle reposait la politique du cabinet de Vienne serait dissoute ou rompue.

Or, il fallait s'attendre à un changement de système, à un autre ordre de choses dans les rapports extérieurs du gouvernement. Thugut était plus que jamais le maître des affaires, et l'Empereur, en lui conférant la grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne, voulut évidemment lui donner un témoignage ostensible de sa faveur et de sa haute confiance, pour tenir en bride ses ennemis. Parmi les courtisans les plus opposés à Thugut, il n'y en avait aucun qui fût capable de lui tenir tête au conseil, cet homme ayant toujours pour ou contre des argumens tout prêts, et usant de tous les détours d'une politique évasive. Il s'était débarrassé à temps des partisans les plus opiniâtres de la guerre, en plaçant le comte de Lehrbach à la tête de l'administration du Tyrol; en le berçant de l'idée que là il serait mieux en position de recevoir les ouvertures que Clarke ou Bonaparte ne manqueraient pas de lui faire.

A la faveur de cet éloignement, Thugut avait déjà préparé sous main ses nouvelles batteries, de concert avec le marquis de Gallo, son intermédiaire mystérieux entre Bonaparte et lui.

Il ne lui restait plus qu'à faire entrer dans ses vues le comte de Bellegarde, qui, une fois captivé, mettrait à sa disposition l'archiduc Charles, prince plein de candeur, étranger aux intrigues, et par cela même plus propre à servir d'instrument au principal ministre. Aussi Thugut semblait-il s'étudier à présenter ce jeune prince comme le dernier appui et le sauveur de la monarchie autrichienne.

Il était attendu avec impatience à la cour, où il arriva le 20 février, accompagné seulement de deux aides-de-camp et du comte de Bellegarde. La sensation que fit sa présence à Vienne approcha de l'enthousiasme. Voici comment on en parla chez les grands et dans les salons diplomatiques : « Le motif du retour imprévu » de l'archiduc, ainsi que du général de Bel» legarde, son conseiller et son fidèle ap» pui, regarde presque entièrement l'armée » d'Italie ; le désordre y était au comble ; » le général Alvinzi n'a pu y rétablir la disci» pline : toutes les combinaisons y ont échoué, » parce qu'elles ont manqué de précision et de

» concert dans l'exécution. L'archiduc en a té-
» moigné son mécontentement, non seulement
» par la démission de plusieurs officiers, mais
» encore en manifestant le désir qu'on en vînt
» à des recherches plus formelles sur les causes
» des derniers revers. On croit même qu'il y
» aura des changemens dans le conseil aulique.
» On parle de conférer à l'archiduc de très grands
» pouvoirs. »

En effet, deux jours suffirent à Thugut pour s'assurer de Bellegarde auquel l'Empereur, d'après l'impulsion de son ministre, conféra son propre régiment dont le commandement était vacant par la mort du comte d'Harrach. Quant à l'archiduc, le 22 février il reçut un billet de l'Empereur, son frère, en forme de décret dont copie fut transmise au conseil aulique de guerre: ce prince y était déclaré généralissime de toutes les armées autrichiennes; ayant ainsi le commandement en chef de toutes les forces impériales soit en Italie, soit en Allemagne. Mais cette espèce de dictature était illusoire: dans le fait elle restait déposée dans les mains de Thugut et de Bellegarde.

On n'ignorait déjà plus dans les conseils de l'Empereur que Bonaparte faisait ses dispositions pour s'ouvrir le chemin de Vienne par les

Alpes Noriques et on adopta précisément le plan de défense qui devait assurer les succès du général français. L'énorme faute du conseil aulique de réunir l'armée impériale dans le Frioul au lieu de la rassembler dans le Tyrol, exposait la capitale et décidait du sort de la guerre. En effet pour empêcher l'armée française de passer le Tagliamento, il eût fallu réunir l'armée autrichienne dans le Tyrol avant le 1er mars, et laisser seulement six à sept mille hommes en observation sur le Tagliamento. Alors, si Bonaparte se fût obstiné à passer cette rivière, l'archiduc eut été le maître de l'arrêter en passant le Lavis, en se portant sur Trente, et menaçant Bassano et Vérone: dans cette supposition l'armée française eût été forcée de rétrograder. Il lui eût été impossible de s'étendre sur sa droite si l'archiduc se fût tenu sur la haute Brenta. Les Français étant forcés d'engager la guerre dans le Tyrol, il en serait résulté pour le généralissime autrichien trois avantages incontestables; 1° celui de pouvoir réunir son armée vingt jours plus tôt, car Inspruck est près du Rhin, tandis que Conégliano et Sacile en sont très éloignés; 2° de lui donner un champ de bataille tout à son avantage dans un pays où la population lui était entière-

ment dévouée jusqu'à l'exaltation ; 3° de lui donner les moyens non seulement de recevoir de nouveaux renforts de l'armée du Rhin, mais de concentrer ses opérations et de les rendre à la fois imposantes et sûres.

Or, il était impossible d'imaginer une combinaison militaire plus fausse que celle de placer l'armée de l'archiduc en ligne derrière le Tagliamento avant qu'elle eût été portée au complet, exposée ainsi au choc d'une armée française formidable et parfaitement commandée. Était-ce là une erreur involontaire ou une erreur calculée dans l'intérêt d'une négociation secrète? En disposant ainsi l'armée autrichienne il était presque vraisemblable que sa ligne de défense serait forcée, que les Alpes Noriques seraient franchies et que la terreur des armes de Bonaparte, se répandant tout-à-coup dans Vienne même, la crise y serait telle que l'Empereur consentirait enfin à écouter des propositions de paix. Voilà, sans aucun doute, quel était le but du triumvirat autrichien dont nous venons d'indiquer l'existence. Ainsi les opérations de 1797 dans les Alpes Noriques n'aboutirent, à proprement parler, qu'à une guerre de théâtre secrètement concertée à Milan et à Vienne, dans le but d'amener des préliminaires

dont les bases étaient déjà tacitement consenties.

Avant d'en venir aux faits, révélons d'autres intrigues qui se rattachent au nœud principal de ce drame diplomatique. Le cabinet prussien était lui-même aux aguets, pressentant l'issue de la lutte, et provoquant, par ses instructions secrètes, Lucchesini son ministre plénipotentiaire à Vienne, pour qu'il pénétrât les véritables intentions de Thugut. On conçoit qu'Haugwitz et même Hardenberg encore imbus des souvenirs de la vieille rivalité autrichienne, fussent dans l'appréhension de voir décliner l'influence de la Prusse en Allemagne dans le cas où un traité de paix favorable à l'Autriche serait consenti par la France. Lucchesini se mit donc à intriguer dans Vienne; il eut vent des dispositions réelles de Thugut, des délibérations du conseil de l'Empereur, et en vint même à soupçonner que Venise plutôt que telle partie quelconque de l'Allemagne pourrait bien être sacrifiée à l'Autriche. Ce n'était pas là le compte de la Prusse qui faisait des vœux pour que cette puissance fût affaiblie et réduite à ses états héréditaires. Là-dessus Lucchesini imagina les prétextes d'un voyage en Italie avec l'arrière-pensée de saisir l'occasion d'approcher du gé-

néral Bonaparte, déjà regardé comme l'arbitre de la paix et de la guerre. Il conçut l'espoir de le captiver par tout ce que peuvent l'adresse et les cajoleries diplomatiques, et, par là, s'il se pouvait, d'intervenir dans les négociations que l'on prévoyait. Ce plan ayant été goûté à Berlin, Lucchesini prit congé de la cour impériale dans les premiers jours de février, sous prétexte de se rendre à Lucques sa patrie, pour y prendre sa femme et ses deux fils et les amener à Vienne. Cependant on soupçonna dans cette ville qu'il s'agissait de quelque mission secrète et contraire aux intérêts de l'Autriche: on savait l'influence que Lucchesini avait acquise dans le cabinet prussien et par conséquent aussi la part qu'il avait eue aux résolutions du roi son maître, dans la retraite de Champagne en 1792. Ainsi Thugut était sur ses gardes. Bien que Lucchesini témoignât le désir de faire son voyage avec le plus de célérité possible en traversant les armées impériales, il éprouva le refus d'un passeport dans cette direction, et se vit obligé de prendre sa route par Trieste et Venise. Il fut décidé que pendant son absence les affaires de sa cour seraient traitées à Vienne par M. de César, déjà revêtu du titre de ministre résident de la cour électorale de Brandebourg.

Le 17 février, Lucchesini étant arrivé à Venise s'empressa d'aller visiter le ministre de France Lallement auquel il témoigna tout d'abord beaucoup de déférence et d'affection, se présentant comme l'envoyé d'une nation amie et l'un des plus chauds admirateurs des exploits du général Bonaparte, priant avec instance le ministre français de l'annoncer près de ce héros auquel il voulait offrir, disait-il, non seulement ses hommages empressés, mais l'expression de la haute considération et de la bienveillance amicale de sa cour. A la faveur de cet enthousiasme réel ou factice, il s'efforce par ses insinuations et par ses interrogations captieuses de pénétrer les desseins du gouvernement français au sujet de l'Autriche et touchant la paix ou la guerre. Instruit que le général Bonaparte était en route pour se rendre du quartier-général de Tolentino à Bologne, il se hâte d'arriver dans cette dernière ville, et là il fait demander une audience au général vainqueur. Sa réception étant fixée au lendemain 22 février, il se rend dans le salon de Bonaparte qui était dans ce moment même en conférence avec le marquis Manfredini et Clarke. Par cela même qu'on touchait à l'ouverture d'une nouvelle campagne contre l'Autriche, tous les ressorts de la guerre

et de la diplomatie étaient en mouvement, et les conjectures sur l'avenir se succédaient sans cesse. L'arrivée à Bologne du diplomate prussien avait déjà fait sensation. Ceux qui désiraient la paix croyaient voir dans sa démarche un objet plus important que celui qu'il cherchait à accréditer lui-même : on ne croyait pas que sa rencontre avec le général Bonaparte à Bologne fût un pur effet du hasard; les uns disaient qu'il était venu intercéder pour le Saint-Siége, d'autres qu'il était chargé de propositions de la part de la cour de Vienne, bien qu'il fût personnellement peu agréable à cette cour; enfin, on allait jusqu'à supposer, et ceci paraissait plus vraisemblable, qu'il était chargé de proposer au général Bonaparte la médiation de la cour de Berlin. La longueur de sa conférence avec ce général immédiatement après l'espèce de congrès dont nous venons de faire mention parut confirmer cette dernière conjecture. Nous ne rapporterons ici que les traits principaux de la conférence, puisés dans des documens confidentiels. D'abord Lucchesini s'introduisit devant Bonaparte comme l'ancien admirateur et le serviteur zélé du grand Frédéric dont il affecta d'avoir été le disciple et l'ami, manifestant une admiration au moins égale

pour celui qu'il appela l'émule de Frédéric, mettant adroitement en parallèle Bonaparte avec ce grand homme pour la gloire militaire, et l'élevant même au-dessus; puis faisant parade de son dévouement personnel pour la France, il rappela tout ce qu'il avait fait auprès de son maître, soit en Champagne, soit à Berlin, en sa qualité de conseiller privé, pour le porter à reconnaître la république française et à se réconcilier avec la belliqueuse nation pour laquelle lui Lucchesini avait un penchant décidé. Bonaparte semblait accueillir tout ce patelinage diplomatique. Lucchesini se vit tout-à-coup assailli de questions pénétrantes par un homme qui déjà n'avait point d'égal en dissimulation politique, et il n'hésita nullement à lui donner sur l'Autriche toutes les informations secrètes qui étaient à sa connaissance, poussant Bonaparte àtraiter sans ménagement une puissance qu'il lui représenta comme hors d'état de résister à une nouvelle et vigoureuse campagne, allant même jusqu'à le presser au nom de sa cour, dans l'intérêt de la France et de l'Allemagne, d'anéantir la dignité impériale et de réduire l'Autriche à ses états héréditaires; que du reste quels que fussent ses desseins ultérieurs, comme on ne pouvait traiter avec l'Autriche

sans qu'il fût question de la destinée de l'Allemagne, il était chargé au nom de sa cour de lui proposer sous ce dernier rapport la médiation de son maître. A ces mots Bonaparte qui pénétra l'intention de la Prusse s'écria : « Mais » à quel titre? La Prusse est notre amie, mais » n'est pas notre alliée..... Du reste, ceci ne me » regarde pas; je ne suis chargé jusqu'ici que » d'étriller l'Autriche et je pense que je m'en suis » passablement acquitté. C'est le général Clarke » qui a été chargé de négocier et vous devez savoir que l'Autriche a refusé d'entrer en négociation; voilà où nous en sommes. Si Thugut » devient plus traitable vous adresserez votre » proposition à Clarke; mais le moment n'est » pas venu; Clarke, d'ailleurs, part à l'instant » pour Turin. »

Ici finit positivement tout l'intérêt de la conférence, et Lucchesini prenant congé de Bonaparte s'achemina vers Lucques, bien résolu de ne pas laisser tomber l'insinuation au sujet de Clarke et de se rendre à cet effet à Turin, mais jugeant au fond que le vainqueur de l'Italie n'avait pas été sincère et qu'il serait bien certainement à l'égard de l'Autriche comme il l'était déjà à l'égard de l'Italie l'arbitre de la guerre et de la paix. De là il conclut que la cour de Vienne

n'étant nullement disposée à souscrire à la paix si elle n'était pas indemnisée, ce serait Venise qui deviendrait probablement son lot. Ce fut d'après ces données que lui transmit Lucchesini qu'Haugwitz adressa une instruction secrète à à Sandoz-Rollin, ministre de Prusse à Paris, pour qu'il entravât par toutes les voies souterraines de la diplomatie la chute et la cession de Venise. Mais on va voir que les tentatives clandestines de la Prusse n'aboutirent qu'à d'impuissantes intrigues.

Nous voici arrivés au curieux épisode de Venise qu'il faut éclaircir avant tout par l'exposé des circonstances préliminaires et par des détails positifs.

Le directoire français qui traitait militairement cette république avait plutôt cherché à paralyser ses forces et ses résolutions qu'à l'attirer franchement dans son système politique.

Au moment même où à Turin il faisait insinuer au ministre d'Autriche qu'il ne tenait qu'à cette puissance d'accepter dans le domaine de Venise des compensations pour la Lombardie et les Pays-Bas et que d'un autre côté Bonaparte à Vienne même donnait encore plus de poids à ces insinuations, l'alliance du directoire était offerte en son nom à divers agens du gou-

vernement vénitien : 1° Par Verninac, ambassadeur de France à Constantinople, dans un entretien secret avec Ferigo Foscari, bailli de la république vénitienne ; 2° par le prince de la Paix à Madrid aux nobles Annaro Pisani et Bertholo Gradenigo ; 3° à Paris, par le ministre des relations extérieures Charles Delacroix, au noble Alviso Querini ; et enfin à Brescia par Bonaparte lui-même au provéditeur-général Battaglia. On n'avait point encore soumis ces importantes ouvertures au sénat que déjà le ministre de France Lallement lui présentait une note où il lui réitérait la même proposition d'une alliance avec la république française par un traité fondé sur la bonne foi et la loyauté, seules bases, disait Lallement, de la politique française. « Déjà, ajoutait-il, la paix du » continent se prépare, les destinées de l'Italie » vont être fixées. Venise peut tout espérer » d'une alliance avec la France. Que si Venise, » disait ensuite Lallement comme pour prépa» rer les événemens futurs, que si Venise, par » égard pour des ennemis naturels qui trament » sa ruine, laissait échapper l'occasion de s'af» franchir pour toujours de l'ambition autri» chienne, je le dis à regret, elle succomberait » aux dangers qui planent sur sa tête et n'ob-

» tiendrait plus rien d'une puissance dont elle
» aurait rejeté les offres, d'une puissance qui
» pouvait seule assurer son salut; langage pé-
» nible à tenir, ajoutait Lallement; mais la
» loyauté française ne connaît point de réti-
» cence quand il s'agit d'avertir et de sauver
» un ami.... »

Ces propositions étaient appuyées auprès du sénat par le provéditeur Battaglia qui, partisan des idées nouvelles, ébloui par la gloire de Bonaparte, dont il obtenait de fréquentes conférences, représentait à son gouvernement qu'il n'avait plus d'autre parti à prendre que de céder à la prépondérance de la nouvelle république. Selon sa manière de voir, les Turcs et les Vénitiens devaient saisir ce moment pour sortir de la léthargie qui les tenait dans la dépendance des grandes puissances. Mais telle n'était pas l'intention du sénat, attaché aux vieilles maximes et qui d'ailleurs n'avait nulle confiance dans le directoire, ni dans son général en chef, que les coryphées de l'aristocratie regardaient comme l'oppresseur de leur patrie. Ils avaient très bien compris que Bonaparte et le directoire voulaient les compromettre vis-à-vis de l'Empereur, et peut-être lui offrir quelque province vénitienne comme un gage de la paix future. Du

reste, cette république n'avait à se plaindre d'aucun grief de la part de l'Autriche. D'un autre côté, une alliance avec la France lui eût attiré la guerre avec les Anglais. En conséquence, les sages furent d'avis qu'il fallait persister dans une stricte neutralité, et cet avis ayant été approuvé par le sénat, il fut résolu que la république se maintiendrait indépendante et libre de tout engagement. Il est à remarquer que pendant cette négociation, qui dura tout l'hiver, le noble Querini ayant demandé au directoire, relativement à l'alliance proposée, si le gouvernement français pouvait répondre de chasser si bien les Autrichiens, que Venise, à l'avenir, n'eût point à se repentir d'avoir renoncé à sa neutralité, n'en reçut aucune réponse satisfaisante.

Ce fut à l'issue de ces négociations qu'intervint la Prusse, convaincue déjà que les projets de Bonaparte finiraient par se réaliser, et que l'Autriche, malgré sa modération apparente, consentirait à s'agrandir aux dépens de Venise. Le cabinet de Berlin croyant toujours perdre de ses forces quand l'Autriche augmente les siennes, s'imposait l'obligation de s'opposer à son agrandissement soit en Allemagne, soit en Italie. Dans ces conjonctures, et d'après une instruc-

tion d'Haugwitz, le baron de Sandoz-Rollin ayant eu à Paris une entrevue avec le noble Querini, lui fit sentir combien Venise, privée d'amis et d'alliés, avait de dangers à courir dans des circonstances aussi graves, et combien il était désirable que la prudence du sénat l'éclairât sur la nécessité de garantir ses possessions contre les tentatives de l'Autriche; que ne pouvant se liguer avec la France à moins que celle-ci n'entretînt une armée de cinquante mille hommes, toujours prête à marcher aux ordres du sénat pour la défense du territoire, ce qu'il n'était pas possible de supposer, il était convaincu, et telle était aussi l'opinion de son cabinet, que la seule puissance avec laquelle Venise pût contracter une alliance avantageuse, c'était la Prusse, dont les intérêts politiques étaient si peu en contact avec ceux de la république de Venise, que le sénat devait être pleinement rassuré sur les suites qu'aurait une telle alliance; que bien certainement pour peu qu'il voulût y réfléchir, il resterait convaincu lui-même que la Prusse seule pouvait s'opposer efficacement aux desseins ambitieux de l'Autriche et garantir l'intégrité du territoire vénitien; qu'il était autorisé à lui en faire l'ouverture de la part de sa cour; qu'à la vérité, comme base d'alliance, la

Prusse demandait un subside d'une vingtaine de millions, pour les frais d'embarquement et de la mise en état de guerre d'une armée de vingt mille hommes, qu'elle mettrait à la disposition du sénat. En terminant, le ministre prussien insista sur la nécessité où se trouvait le sénat de réfléchir avec prudence à l'incertitude de l'avenir qui se préparait, car il ne pouvait se dissimuler que l'Empereur trouverait au besoin dans les événemens de la présente guerre des motifs de mécontentement, des griefs en un mot d'après lesquels il pourrait se laisser aller à l'appât de s'agrandir aux dépens de la république.

Querini, sans prendre aucun engagement, promit seulement de rendre compte à son gouvernement de cette ouverture importante, et de mettre dans son rapport autant d'impartialité que d'exactitude : il dépêcha immédiatement un courrier. Mais déjà il avait fait part à son gouvernement, dans une de ses récentes dépêches, d'une négociation ou plutôt d'une intrigue d'une nature plus particulière, ayant également pour objet de garantir l'intégrité du territoire vénitien, mais par des voies détournées et secrètes. Voici le fait : un aide-de-camp du directeur Barras était venu le sonder pour mettre à prix

la protection assurée et efficace de ce puissant directeur qui, dans la crise où allait se trouver la république de Venise, consentait à la préserver en ce qui dépendait de la France, moyennant que six millions seraient mis en dépôt et à sa disposition immédiate au moment de la solution des événemens qui se préparaient en Italie, par le double concours des armes et des négociations. Les sages de la république ayant reçu les dernières dépêches de Querini, concernant les ouvertures de la Prusse, n'y virent qu'une seconde tentative pour extorquer au gouvernement de Venise des sommes telles qu'une fois données, elles épuiseraient ses ressources et la mettraient dans l'impossibilité de pourvoir aux besoins urgens de l'état. En conséquence, ils prirent sur eux de défendre à Querini d'entrer en négociation, soit qu'ils soupçonnassent un nouveau piége dans les propositions de la Prusse, soit qu'ils craignissent de s'attirer le courroux de l'Autriche, en faisant intervenir les Prussiens comme alliés. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le sénat lui-même et les inquisiteurs d'état furent unanimes dans le refus de cette alliance. Plus de latitude fut laissée à Querini, quant à la négociation secrète avec l'agent de Barras, mais avec recommandation expresse de prendre des sûretés.

Cependant Venise, aveuglée sur le péril qui la menaçait, allait se mettre elle-même dans l'impuissance d'échapper à sa destruction : le plus dangereux de ses ennemis était dans son sein: Non seulement Bonaparte occupait militairement Peschiera et Vérone, mais il venait aussi de mettre garnison dans la ville et le château de Bergame. D'un autre côté, un comité secret, chargé de fomenter une révolution dans la Terre-Ferme vénitienne, venait d'être créé par son ordre à Milan. Ce comité était composé en grande partie des plus ardens républicains de la haute Italie, tels que Gambara, Alessandri, Poro de Milan, Adelasio de Bergame, Galeppi, Beccalosi de Brescia et le chef de la légion lombarde Lahoz. Plusieurs Français y figuraient également, entre autres le capitaine Landrieux, chef d'état-major de la cavalerie: c'était l'agent principal, celui qui recevait l'impulsion de l'état-major de l'armée. Le plan des soulèvemens à opérer dans l'état vénitien fut arrêté dans le courant de février. Ici va se révéler la conception la plus machiavélique et en même temps la plus décisive pour amener la subversion et la ruine de Venise. Le capitaine Landrieux, comme s'il eût été mu par des sentimens d'honneur, ou agité par des remords, se met en correspondance

secrète avec les inquisiteurs d'état; il leur mande d'abord que s'ils veulent lui adresser une personne de confiance à Milan, il lui révélera des choses de la plus haute importance pour le salut de la république vénitienne. En même temps il envoie au podesta de Bergame Ottolini, l'avocat romain Serpini, chargé de lui déclarer de sa part qu'il se trame à Bergame une conspiration qui éclatera au premier instant, et qui tend à réunir la Terre-Ferme vénitienne à la république lombarde. Ottolini fait partir sans délai le secrétaire, Stéphani pour aller s'aboucher à Milan avec Landrieux. Cet officier proteste d'abord de ses bons sentimens, jure que la révolution lui fait horreur, qu'il déteste l'odieuse mission dont il est chargé; que déjà, en pareille circonstance, il a fait échouer la révolution qu'on préparait en Espagne, et qu'il est bien résolu de mettre empêchement à celle qui est machinée contre Venise, qu'en cela il a réellement en vue l'honneur de la nation française foulé aux pieds par le directoire, par Bonaparte, dont l'ambition ne connaît plus de bornes, et par ses criminels agens; qu'il y est porté d'ailleurs par le souvenir des procédés généreux de la république de Venise envers l'armée française, et plus encore par l'amour de l'humanité et le désir de la paix.

Il en vient enfin à révéler toutes les ramifications du plan de soulèvement qui doit éclater d'abord à Brescia, puis à Bergame et à Crema : il donne l'assurance que des agens secrets parcourent déjà les campagnes pour y exciter les paysans à la révolte contre le lion de Saint-Marc; mais que du reste le complot n'étant pas tout-à-fait mûr encore, l'explosion n'en pourra guère avoir lieu que vers le 20 mars; qu'un jour est fixé pour l'assemblée générale des conjurés, que ce jour lui est connu, qu'il saura l'en tenir lui-même informé et qu'il sera facile alors de faire avorter le complot de Brescia, qui doit d'abord éclater. « Brescia pré-
» servé, dit-il, la révolution sera étouffée dans
» son germe ; mais il faut se hâter de prévenir
» le provéditeur extraordinaire de Terre-Ferme
» Battaglia. »

Quand Stéphani, appréciant toute l'importance des révélations de Landrieux, lui parla de la reconnaissance du gouvernement de Venise, cet officier, affectant un désintéressement rare, dit que pour le moment il ne voulait aucune récompense; que même son nom devait rester ignoré jusqu'à l'époque de la rentrée de l'armée d'Italie en France, et qu'alors Venise pourrait se souvenir du capitaine Landrieux.

Après avoir recueilli ces importantes révélations, le secrétaire se rendit en toute hâte à Bergame, pour en rendre compte au podesta Ottolini.

Quant à Landrieux, son rôle de révélateur, ou plutôt de double traître, lui avait été tracé. En faisant dévoiler au gouvernement de Venise les mobiles secrets d'une révolution flagrante, Bonaparte avait en vue de porter les inquisiteurs d'état à ordonner des mesures violentes et mal calculées, propres à les compromettre vis-à-vis de la France : de là des actes d'hostilités qui entraîneraient la ruine de cette république. D'un autre côté, en chargeant le capitaine Landrieux de donner un faux avis sur le lieu et le moment de l'explosion qu'il se proposait de devancer, Bonaparte acquérait la presque certitude que le gouvernement vénitien serait pris au dépourvu par un mouvement révolutionnaire irrésistible.

En effet, le podesta Ottolini, se hâtant de rendre compte aux inquisiteurs des premières révélations qui avaient été faites par l'avocat Serpini, leur avait adressé, le 8 mars, une dépêche qui fut interceptée et renvoyée à Bonaparte. Mais dans l'intervalle, le podesta instruit par le retour de Stéphani des particularités de la conjuration, et en outre que des députés du

comité directeur de Milan étaient à Bergame et y tenaient des assemblées secrètes, déguisa son valet de chambre en paysan, et l'expédia en courrier à Venise, porteur de la liste des conjurés de Bergame, qui comprenait les principaux personnages de la ville. Les membres du comité secret en ayant été prévenus à temps, par l'avocat Serpini, allèrent aussitôt se concerter avec le commandant français Lefray, qui détacha quatre hussards à la suite du courrier auquel on enleva ses dépêches. Lue en plein comité, la liste de proscription y excite une indignation générale : les uns veulent tuer le podesta, d'autres l'envoyer aux fers à Milan; enfin les plus modérés l'emportent et font décider qu'on lui signifiera de sortir de la ville. Déjà la liste destinée pour les inquisiteurs était communiquée à tous les intéressés qui, se voyant compromis, se joignent aux conjurés et en grossissent le nombre. Ayant à leur tête Pierre Galeppi et Louis Marchesi, ils appellent, le 12 mars, le peuple à la liberté, en lui promettant l'appui de la France. En effet, le commandant Lefray se bornant à ranger ses troupes en bataille, laisse agir librement les insurgés. En vain le podesta invoque les droits de la neutralité de Venise : on le force de résigner ses fonctions,

d'abandonner sa résidence et de signer la proclamation suivante :

« *Vive la république de Bergame !* Je promets » au peuple de Bergame de faire tout ce qui » sera possible pour que les habitans de cette » ville détenus à Venise ou exilés pour des opi» nions favorables à la révolution française, » soient rendus à leurs familles. »

Ainsi le champ étant libre pour les chefs du mouvement, l'étendard vénitien fut renversé des tours du château, une municipalité fut installée et plus de huit cents personnes prêtèrent le même jour serment à la liberté.

La révolution s'étend aussitôt à Brescia, et pourtant le provéditeur extraordinaire de Terre-Ferme, Battaglia, avait été averti par une dépêche d'Ottolini. Mais depuis long-temps dominé par les idées nouvelles, et subjugué d'ailleurs par les caresses et l'adresse de Bonaparte, il s'imaginait que le temps était venu de régénérer le gouvernement de Venise par une révolution intérieure dirigée contre l'oligarchie caduque; en un mot il désirait que l'égalité démocratique prévalût. Toutefois, pour mettre à couvert sa responsabilité, il prit quelques demi-mesures, et se plaignit à Bonaparte, qui lui fit une réponse évasive.

Le mouvement était imprimé; Brescia fut entraînée par l'exemple et l'appui de Bergame. Le 18 mars, cinq cents lombards ou bergamasques arrivent, guidés par des officiers français et soutenus par deux pièces de canon; ils parcourent la ville en excitant le peuple à la révolte. Battaglia se montre indécis comme s'il était retenu par les Français d'une part et de l'autre par la crainte des nobles. Plus disposé à résister aux rebelles, le podesta Mocenigo fait prendre les armes aux troupes vénitiennes; mais Battaglia survient et les fait rentrer dans leurs quartiers. Il licencie même le poste de l'Hôtel-de-ville, et se met à la discrétion des ennemis de son gouvernement. La ville ainsi livrée par son magistrat suprême, le podesta prend la fuite, le peuple se soulève et tout est bientôt soumis à la puissance de la même révolution qui vient de soustraire Bergame à l'autorité de Venise. Mais le peuple ne sachant aucun gré à Battaglia de sa conduite ambiguë, fit entendre contre lui des cris de proscription et de mort; il fallut le soustraire à la fureur des révoltés d'une part, et de l'autre au ressentiment de son propre gouvernement. On l'arrêta, on l'enferma au château, où il fut commis, pour la forme, à la garde des soldats

français; la ville de Crema fut entraînée dans le même mouvement. C'était au nom de la liberté que les insurgés se soulevaient contre le lion de Saint-Marc, contre l'oligarchie et les inquisiteurs d'état.

Qu'on juge dans quelle agitation, dans quelle alarme fut plongé le gouvernement vénitien, aux premiers avis de ces mouvemens qui coïncidaient d'une manière si frappante avec les révélations que le capitaine Landrieux avait adressées directement au conseil des dix : seulement l'explosion devançait de quelques jours l'époque assignée par cet officier. Le gouvernement de Venise en général se trouva plongé dans une grande incertitude sur les principes et les vues du gouvernement français, dont les troupes étaient entrées sur son territoire comme dans un pays neutre, en promettant de respecter le gouvernement et les lois. Aujourd'hui ce gouvernement et ces lois étaient renversés dans une partie de la Terre-Ferme, en présence de ces mêmes troupes et par l'impulsion des agens secrets de la France. Et pourtant Venise était en paix avec le directoire de Paris, où son envoyé continuait à résider, tandis que Lallement conservait à Venise le caractère de ministre de la république française! Les mouvemens de Ber-

game et de Brescia, ce qui avait eu lieu précédemment à Bologne et à Ferrare, et dans d'autres parties de l'état pontifical, suffisaient pour résoudre le problème de l'avenir, et ce qui ajouta encore davantage à l'anxiété du gouvernement vénitien et à sa cruelle incertitude, ce fut l'ouverture de la campagne entre les deux armées française et autrichienne, campagne commencée sur les bords de la Piave, dans les possessions de la république de Venise, qui confinaient aux possessions de l'Autriche. Quelle en allait être l'issue? et combien ne pouvait-elle pas aggraver la crise intérieure? Tout n'annonçait-il pas, d'ailleurs, le prochain dénouement du grand drame qui tenait en suspens l'Italie et l'Europe entière?

Le but apparent de Bonaparte était de pénétrer jusqu'à Vienne par les débouchés des Alpes Juliennes et Noriques, et d'accomplir seul les vastes projets dans lesquels les armées françaises d'Allemagne avaient échoué l'année précédente. Mais son intention réelle n'avait au fond pour principal objet que d'effrayer l'Empereur dans sa capitale même et de le forcer à signer la paix qui, pour lui paraître moins amère, serait offerte à des conditions avantageuses et même séduisantes. La combinaison était d'autant plus pro-

fonde que, sans l'arrivée de ses renforts, il était impossible que l'archiduc résistât au choc d'une armée supérieure en nombre, rendue encore plus redoutable par le souvenir de ses victoires récentes, et par une marche savante et audacieuse. D'un autre côté, tout était préparé pour que la république de Venise ne pût échapper à sa dissolution par l'effet d'une crise intérieure habilement calculée, et l'on devait trouver dans ses dépouilles tous les objets de compensation. Restait l'obstacle de l'opiniâtreté personnelle de l'Empereur et du système de ses alliances. Mais comment aurait-il pu éviter de tomber dans les piéges du complot pacificateur dont Thugut, Gallo et Bellegarde tenaient déjà secrètement les fils, complot qu'avait préparé d'ailleurs un parti occulte, grossi et fortifié par la plupart des courtisans?

Voilà les mobiles; voyons les moyens d'exécution avant d'en venir aux événemens. Le général Bonaparte avait pour lui tous les avantages: le nombre des soldats, l'énergie et l'audace que donne la victoire. Du côté de l'Autriche, le découragement et la désorganisation de l'armée étaient aggravés par l'inégalité des forces. A peine l'archiduc avait-il pu rallier, pour fermer les issues de l'Allemagne à l'armée française, une tren-

taine de mille hommes divisés en trois corps et qui communiquaient entre eux par une chaîne de postes. Il attendait, il est vrai, trente mille soldats qui devaient lui arriver du Rhin, et dont quelques bataillons venaient déjà d'entrer dans l'évêché de Salzebourg. Le quartier général impérial était à Udine.

La ligne de l'armée française, forte de près de cinquante mille hommes, et que venait de grossir encore le corps d'armée de Bernadotte, était à peu de distance de la ligne de l'archiduc; elle commençait de même aux montagnes des Grisons, et s'étendait jusqu'à la mer Adriatique à l'embouchure de la Piave. Trois motifs du premier ordre portaient Bonaparte à ouvrir la campagne avant le printemps: il lui importait de devancer la fonte des neiges pour ne pas donner le temps aux ingénieurs autrichiens de mettre en état de défense Palma-Nova et de couvrir d'ouvrages les débouchés des Alpes Noriques; il lui importait encore plus de battre l'archiduc avant que ce prince eût été rejoint par les troupes du Rhin. Toutes les chances d'ailleurs n'étaient-elles pas en sa faveur depuis que le conseil aulique, par l'impulsion de Bellegarde, avait réuni l'armée autrichienne dans le Frioul au lieu de la rassembler dans le Tyrol? C'était exposer la

capitale, décider du sort de la guerre et amener une paix forcée. Et tout cela, on ne peut en douter, avait été combiné par les adhérens de la paix à Vienne.

Voulant agir offensivement vers les trois issues par lesquelles il pouvait pénétrer en Allemagne, Bonaparte prit la résolution de frapper les premiers coups sur la Piave supérieure, afin de se placer entre l'armée de l'archiduc et le corps autrichien posté dans le Tyrol : *par là* il espérait couper leur communication.

Avant de donner le signal des combats, voulant rester le maître de faire éclore et de diriger à son gré les négociations avec l'Autriche, il s'était hâté de se débarrasser de Clarke et l'avait envoyé à Turin pour enlacer le roi de Sardaigne dans un traité d'alliance en vertu duquel l'armée française devait être renforcée d'un assez grand nombre de troupes piémontaises. Un traité sur cette base venait d'être négocié, mais le directoire se refusait à le ratifier par le seul motif, non avoué, que la garantie du maintien du roi sur son trône y était implicitement stipulée. Telle n'était pas l'arrière-pensée du directoire; mais Bonaparte qui persistait à donner son appui à la maison de Savoie, tenait singulièrement à ce que la négociation fût conduite à

son terme. Le marquis de Saint-Marsan, aide de camp du roi de Sardaigne, lui adressa immédiatement après l'arrivée de Clarke à Turin, une dépêche diplomatique qui donnera une idée de la position précaire de la cour de Turin à cette époque: en voici les principaux passages. Se plaignant d'abord de la non-ratification du traité: « cet événement, disait-il, a forcé Sa Majesté de » suspendre tout mouvement ultérieur des trou- » pes vers Novare, et l'a plongée, ainsi que le » chevalier Priocca * et moi, dans la plus grande » perplexité sur les causes d'un changement si » subit, dont vous jugerez vous même, mon géné- » ral, par le récit que je vais vous en faire.

» Le général Clarke qui était ici depuis le 9 du » courant au soir, attendant ainsi que nous, sans » en douter un instant, l'approbation du direc- » toire exécutif du traité d'alliance, nous déclara » le 13, qu'il venait de recevoir un courrier de » Paris et que le directoire, sans avoir reçu ses » dépêches ni les vôtres, et apparemment sur » la simple communication du traité que lui en » aura faite M. le comte Balbo, l'avait presque » totalement désapprouvé, et lui envoyait de » nouvelles instructions et de nouveaux pleins

* Principal ministre.

» pouvoirs. Cet événement déjà bien extraordi-
» naire et bien surprenant est devenu entière-
» ment une énigme pour nous, lorsque l'on vit
» par le nouveau projet de traité que présenta
» hier le général Clarke au chevalier Priocca,
» qu'il était réellement tout-à-fait dénaturé,
» comme vous l'observerez aisément par la copie
» que j'ai l'honneur de vous en transmettre
» avec une note d'observation que j'y ai faite à
» la hâte.

» Ce n'est pas tout encore : le nouveau plein
» pouvoir qu'a reçu le général Clarke est non seu-
» lement sans date, mais il ne l'autorise qu'à
» négocier et point à conclure, ni à signer : de
» sorte que le traité ne saurait jamais avoir lieu
» qu'à Paris, ce qui entraînera nécessairement
» un retard bien préjudiciable.

» Si vous ajoutez à ces circonstances, mon
» général, celle bien désagréable que les cou-
» pables de la dernière conjuration révolution-
» naire que vous avez bien voulu offrir au cheva-
» lier Priocca de faire arrêter, et qui ont ensuite
» été arrêtés effectivement par votre ordre à Milan,
» aient été incessament relâchés et se promènent
» tranquillement, vous ne pouvez être étonné
» que Sa Majesté soit fortement surprise et affli-
» gée d'une conduite si extraordinaire et d'au-

» tant moins attendue que vous ne pouvez discon-
» venir que nous n'ayons mis de notre côté toute
» la loyauté et la franchise possibles, ainsi que
» toute l'activité à faire passer l'approbation du
» roi à Paris, et à remplir les conditions....

» La profonde estime que Sa Majesté a de
» votre personne et de votre manière de penser,
» l'a engagée à m'ordonner de vous instruire en
» détail de tout ceci, puisque outre l'importance
» que vous soyez prévenu à temps de la cause
» qui suspend la marche ultérieure des troupes
» formant le complément du contingent, elle ne
» doute pas que vous ne coopériez efficacement
» à un rapprochement également désiré des deux
» puissances, mais qui doit cependant être posé
» sur des bases équitables.... »

En effet, le gouvernement piémontais avait déjà mis en mouvement les troupes qui devaient servir d'auxiliaires à l'armée française, et un camp de six mille hommes qu'on devait porter incessamment à dix mille était rassemblé sous Novare.

L'ouverture de la campagne, qui eut lieu le 10 mars, précéda de peu de jours la dépêche confidentielle du marquis de Saint-Marsan. Bonaparte avait franchi la Piave, sans presque trouver d'obstacle, et manœuvré avec habileté

au passage du Tagliamento. Là, bien que débordée par une nuée de tirailleurs, la cavalerie impériale avait chargé l'infanterie française d'abord avec quelque succès; mais, forcée bientôt de se défendre contre les escadrons républicains, elle avait tourné bride et entraîné l'archiduc lui-même, malgré sa fermeté et l'exemple de son courage. Là aussi s'était révélée la grande disproportion des forces des deux armées. Tirant parti de ce brillant début, Bonaparte, qui n'était pas moins ferme dans sa politique que dans ses projets militaires, écrivit en ces termes au directoire : « L'ennemi est dans une déroute » complète ; l'archiduc Charles n'a eu que le » temps de se sauver. » C'était constater aux yeux de l'Europe son ascendant sur l'illustre adversaire que l'opinion publique lui avait suscité. En effet, l'archiduc faisait sa retraite vers l'Isonzo; et forcé d'abandonner entièrement le territoire de Venise pour couvrir Trieste et l'Autriche, il n'osait courir les chances d'aucun nouveau combat. Mais poussant ses avantages avec une activité proportionnée à sa supériorité numérique, son adversaire ne lui laisse pas même le temps de couvrir Trieste ni de se maintenir à Palma-Nova. Plus l'archiduc était forcé d'abandonner du terrain, et plus il témoignait

avec amertume ses regrets que sa brave armée du Rhin avec laquelle il avait remporté tant de succès glorieux pour les armes impériales, ne fût point sous ses ordres. Fidèle à la résolution de ne tenter avec des troupes découragées aucun engagement décisif avant l'arrivée des renforts, il se replia sur Gorice et Gradisca; mais débordé bientôt par une formidable invasion, opérée simultanément par les trois défilés des montagnes, il abandonna aussi Gradisca et même Gorice, dont la position était tournée. Dès lors il jugea qu'il ne pouvait plus se maintenir qu'ayant la Save en avant et la Drave derrière.

Cependant, plus l'armée française marchait en avant, et plus les mouvemens dans les états vénitiens se compliquaient et prenaient un caractère grave. Déja une grande partie de la Terre-Ferme et de la ville de Vérone se déclaraient en opposition ouverte avec l'insurrection de Bergame et de Brescia, qui avait pour objet de s'affranchir de la domination vénitienne. Vérone, au contraire, devenait un foyer de contre-révolution dans un esprit anti-français; de là une source de divisions et d'agitations d'autant plus féconde, que le parti révolutionnaire, fort de l'appui des garnisons françaises, ne craignait pas d'employer la violence pour établir son sys-

tème. Pleins d'effroi et d'alarmes les inquisiteurs d'état commençaient à céder à l'influence du cabinet de Vienne, qui les poussait aux armemens et à la résistance, tout en récriminant contre les prédilections du gouvernement vénitien en faveur de la France et de ses armées. Tous les griefs étaient rappelés et énumérés. Chaque jour des courriers étaient expédiés de Vienne pour Venise, à la suite de longues et fréquentes conférences entre Grimani, l'envoyé vénitien, et le baron de Thugut, travaillant aussi de son côté sans relâche, d'après ses vues secrètes, à jeter l'oligarchie vénitienne dans un parti désespéré pour la compromettre.

Mais au sénat et dans le collége, le parti des timides était toujours en majorité ; on y craignait moins l'Autriche que la France, et surtout que son général en chef Bonaparte. Alarmé de l'appui qu'avaient reçu de la garnison française les révolutionnaires de Bergame, le gouvernement vénitien s'en plaignit au ministre de France Lallement, et au directoire exécutif lui-même, par l'organe du noble Quirini. La note que cet envoyé remit en conséquence au ministre des relations extérieures, Charles Delacroix, sous la date du 22 mars, rappelait d'abord les protestations réitérées d'amitié que le directoire avait

faites à la république de Venise, et mettait dans tout son jour le contraste qu'offrait la conduite du commandant des troupes françaises à Bergame, lequel avait contraint le gouverneur vénitien à s'éloigner, et les citoyens à signer un acte attentatoire à la souveraineté de la république. « Une démarche si arbitraire de la part du susdit » commandant, ajoutait le noble Quirini, appuyée » par la force armée, est sans doute entière- » ment contraire aux sentimens de loyauté et de » franchise que la France a toujours manifestés » vis-à-vis du gouvernement de Venise. La répu- » blique est donc entièrement convaincue que » tout ce qui s'est passé à Bergame ne pouvait » être que l'ouvrage du commandant Lefray, et » que le directoire exécutif voudra bien désa- » vouer formellement l'atteinte portée à sa sou- » veraineté, et improuver la conduite hostile du » susdit commandant, pour que la ville de Ber- » game puisse rentrer dans l'ordre où elle » était auparavant. » Quirini terminait sa note en témoignant l'espérance que le gouvernement français ferait droit aux justes réclamations qu'il lui présentait de la part de la république de Venise, laquelle, disait-il, avait toujours observé la plus exacte neutralité et donné surtout dans cette guerre les preuves les

moins équivoques de son amitié au gouvernement français, et de l'hospitalité la plus soigneuse à ses armées.

Indépendamment de cette démarche, le sénat, voulant aussi porter ses doléances au général Bonaparte, députa vers lui les deux sages du collége, Jean-Baptiste Cornaro et François Pezaro, qui le rejoignirent à Gorice. Pezaro était le chef de la députation.

Voici comment le ministre français Lallement en donna avis à Bonaparte, par sa dépêche confidentielle du 17 mars : « Ce gouvernement est » dans la plus grande consternation : il a expé» dié, hier au soir, un courrier à Paris, et M. Pe» zaro est chargé d'aller vous porter lui-même » ses représentations. Ce député tient à son pays » et à la forme de son gouvernement : hors de » là, vous le trouverez, mon général, toujours » porté à faire pour vous tout ce que vous exi» gerez qui ne compromettra ni ce qu'il appelle » ses sujets, ni leur tranquillité.

» Au reste, la république de Venise touche à » sa fin : le gouvernement n'a plus de ressorts; » les peuples sont arrivés au mépris, et il ne » faut plus qu'une étincelle pour allumer l'in» cendie. On ne nous aime pas; mais le mot de » liberté que nous prononçons avec enthou-

» siasme retentit partout, et les vieux aristocra-
» tes ont beau proclamer leurs vieilles habitu-
» des, il ne font que précipiter le moment de
» leur chute. »

Les deux députés ayant été admis devant Bonaparte à Gorice, lui exprimèrent l'objet de leur mission au sujet des événemens de Bergame et de Brescia. Le général répondit que le sort de la guerre était encore trop incertain pour qu'il pût remettre les châteaux de ces deux villes aux troupes vénitiennes; mais que le sénat était libre de réduire Brescia et Bergame, pourvu que dans l'emploi des moyens qu'il jugerait devoir employer, les Français ni leurs intérêts ne fussent compromis; qu'il demandait seulement que les moyens violens ne fussent pas employés; que du reste il enverrait le commandant français de Bergame à Milan, où il serait jugé et puni, s'il était trouvé réellement coupable; enfin il leur insinua qu'il serait mieux que Venise voulût se lier plus étroitement avec la France.

On jugera de la sincérité de cette réponse, par le contenu de la lettre confidentielle * de Bonaparte au directoire à ce sujet: « M. Pezaro,
» sage-grand de la république de Venise, a été

* Du quartier-général de Gorice le 24 mars.

» envoyé ici accompagné d'un sage de la Terre-
» Ferme; il est revenu relativement aux événe-
» mens de Brescia et de Bergame.... Ma conduite
» avec M. Pezaro était assez délicate : ce n'est
» pas dans un moment où Palma-Nova n'est pas
» encore approvisionné et cerné, où nous avons
» besoin de tous les secours du Frioul, et de
» toute la bonne volonté des gouvernans Véni-
» tiens pour nous approvisionner dans les dé-
» filés de l'Allemagne, qu'il fallait nous brouil-
» ler. Il ne fallait pas non plus qu'ils pussent
» envoyer quatre ou cinq mille hommes et écra-
» ser les personnes qui, à Brescia et à Bergame,
» nous sont attachées.... J'ai dit à M. Pezaro
» que le directoire exécutif n'oubliait pas que
» la république de Venise était l'ancienne alliée
» de la France; que nous avions un désir bien
» formé de la protéger de tout notre pouvoir.
» J'ai demandé seulement d'épargner l'effusion
» du sang, et de ne pas faire un crime aux ci-
» toyens vénitiens qui avaient plus d'inclina-
» tion pour l'armée française que pour l'armée
» impériale.... Nous nous sommes quittés bons
» amis; il m'a paru fort content. *Le grand point,*
» *dans tout ceci, est de gagner du temps.....* »

En effet, Bonaparte voulait devenir l'arbitre
de la paix comme il l'était de la guerre. Tandis

qu'il achevait la conquête du Frioul, rejetant les impériaux dans les états héréditaires, Joubert, qu'il avait laissé dans le pays de Trente et dans le Tyrol, commençait à concourir à son plan d'invasion; mais il ne put dépasser Brixen. Les habitans du Tyrol se levaient en masse, et, secondés par eux, les généraux Laudon et Kerpen allaient faire rétrograder, jusque dans les plaines du Véronèse et du Mantouan, les trois divisions de Joubert, qui venaient d'échouer dans leur tentative de pénétrer jusqu'à Inspruck. Cette circonstance contribua beaucoup à changer le plan de Bonaparte, qui y fut aussi déterminé par d'autres considérations. Dans les communications secrètes qui préparèrent l'armistice de Iudembourg, projeté entre le général français et Bellegarde, qui présidait aux opérations de l'archiduc, on convint tacitement que l'on se donnerait des garanties réciproques touchant l'issue de la campagne par une négociation réelle et ostensible. Le secrétaire d'ambassade du marquis de Gallo, partant de Vienne pour Naples, avec le prétexte d'une mission pour sa cour, fut l'organe de cet arrangement secret auprès de Bonaparte, avec lequel il eut en passant à Gorice une conférence mystérieuse. Ceci mérite d'être plus positivement expliqué : le

triumvirat pacificateur avait tellement réparti les forces de l'Autriche, que Bonaparte pouvait menacer l'Empereur dans sa capitale et l'amener ainsi à souscrire à la paix. Mais il sentit qu'il fallait qu'à son tour Bonaparte fût tenu en bride et menacé sur ses derrières, soit par les troupes, soit par les paysans du Tyrol, combinaison qui servirait comme de garantie réciproque aux deux armées opposées. C'était d'ailleurs avec les troupes autrichiennes du Tyrol qu'on se proposait d'exciter et de déterminer l'insurrection vénitienne, qui devait aboutir à mettre Venise à la merci des deux puissances belligérantes. Bonaparte consentit à agir d'après ce nouveau point de vue. Voyant les Autrichiens partout en fuite devant lui, excepté dans le Tyrol qui leur servait comme de citadelle, voyant qu'ils lui avaient livré, pour ainsi dire, leurs magasins, soixante pièces de canon, et qu'il avait fait près de vingt mille prisonniers dans ce commencement de campagne rapide; se voyant en outre maître de Brixen, de Trieste, de Gorice, et à la veille d'entrer à Clagenfurth, il jugea qu'il pouvait à son tour être attaqué de front par l'archiduc, si ce prince n'avait fui derrière les montagnes que pour mieux rallier ses renforts, lui dérober ses mouvemens,

tomber successivement sur ses différens corps et les battre en détail. Modifiant alors son plan, il rappela à lui ses divisions du Tyrol, qui vinrent en Carinthie fortifier son armée, et y rappela également la division qui était en Carniole. Par là, au lieu de trois communications ou de trois lignes offensives, il n'en eut qu'une; au lieu d'occuper une ligne de quatre-vingts lieues, il concentra toute son armée sur un seul point vers Clagenfurth, menaçant à la fois Vienne et la Hongrie; mais par là aussi, laissant le Tyrol libre d'opérer sur ses communications et sur ses derrières. A la vérité toute son armée, réunie dans le cœur des états héréditaires, pouvait se porter partout avec avantage, tandis que l'archiduc, affaibli par les détachemens qu'il avait fournis dans le Tyrol et dans la Carniole, n'avait encore entre Salzbourg et Vienne, qu'une armée trop inférieure en nombre et fort découragée.

Les lettres et les rapports que le cabinet impérial recevait de l'archiduc ne faisaient qu'ajouter aux perplexités de la cour et aux alarmes du public. On savait que dans sa retraite le prince trouvait tous les chemins remplis de fuyards ou d'habitans épouvantés. Ce fut au milieu de ces alarmes que le 22 mars il arriva à Vienne un courrier du cabinet de Turin qui,

après avoir remis des dépêches au marquis de Castelalfer, amdassadeur de Sardaigne, continua sa route pour Berlin. Presque au même instant le ministre sarde eut une longue conférence avec Thugut, à qui il communiqua le traité d'alliance offensive et défensive qui venait d'être conclu entre sa cour et les Français, traité qu'il s'efforça de justifier par la loi de l'impérieuse nécessité et de la condition de l'existence. Le ministre autrichien en fit part aussitôt à son souverain, et le bruit s'en répandit le même jour dans les salons et dans tous les lieux publics. Le découragement fut tel, que le parti qui intriguait pour la cessation de la guerre fit aisément prévaloir l'opinion que dans des circonstances si alarmantes, il ne restait d'autre parti à prendre que de faire la paix. Tous les rapports de la police constatant cette disposition des esprits furent communiqués au conseil, et Thugut s'en servit pour préparer l'Empereur à y donner son adhésion. Plusieurs conseils se succèdent à compter du 25, et Thugut y déclare que l'espoir de sauver la monarchie n'est plus fondé que sur une paix prochaine. Le 29, après l'arrivée d'un nouveau courrier expédié par l'archiduc Charles, ainsi que d'un courrier du cabinet de Londres, il se tint

un grand conseil d'état auquel assiste sir Morton-Eden, ministre britannique. Là, Thugut expose que si l'ennemi n'a pas laissé à l'archiduc Charles le temps de couvrir Trieste, il ne lui a pas permis non plus, par la promptitude de ses mouvemens, d'organiser aucune mesure efficace de défense dans les défilés des Alpes-Noriques; que ses forces d'ailleurs sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne l'avait cru; qu'elles passent quatre-vingt mille hommes, tous entretenus et alimentés aux dépens de l'Italie, et enfin que les renforts qu'attend l'archiduc ne sauraient être en ligne à temps pour la défense de la capitale. Du reste, ajoute Thugut, le conseil jugera mieux du malheureux état des affaires par le contenu du rapport confidentiel qui vient d'arriver du quartier-général. « Il » n'est malheureusement que trop vrai, disait » ce rapport, que les Français, depuis la jonc» tion des troupes venues d'Allemagne, aux or» dres du général Bernadotte, sont trop supé» rieurs aux nôtres, pour que celles-ci puissent » leur opposer une résistance efficace. Clagen» furth, où ils sont parvenus, n'est qu'à vingt » stations de poste de Vienne, et l'armée im» périale se retire jusque près de Saint-Veit, » où elle sera ralliée le 29 mars. La principale

» cause de ce nouveau mouvement rétrograde
» a été l'abandon que vient de faire le général
» Ocskay du passage singulièrement important
» de Pantaffel; au moyen de quoi l'ennemi a été
» à même de s'emparer du village de Tarvis,
» d'attaquer et de forcer le général de Gon-
» treuil au village de Safuitz. Dans ces circon-
» stances, S. A. impériale a fait publier une
» déclaration dans la Carinthie, la Styrie et le
» Tyrol, pour rassurer les habitans, en leur
» annonçant que la retraite de l'armée n'a pour
» motif que de ne pas sacrifier inutilement les
» troupes avant qu'elles aient été jointes par
» les renforts qui sont attendus, et au moyen
» desquels il sera possible ensuite d'attaquer
» l'ennemi avec vigueur. Malheureusement, par
» suite de ses progrès rapides, un détour étant
» devenu nécessaire pour ces renforts, l'époque
» de leur arrivée se trouve encore reculée, et
» S. A. impériale gémit de n'avoir pour le mo-
» ment aucun moyen efficace d'arrêter l'ennemi
» dans son invasion. »

« Voilà, reprit Thugut, notre position mili-
» taire: elle est dangereuse; mais l'intention de
» l'Empereur est qu'à l'issue de cette conférence
» une proclamation soit publiée pour engager
» tous ses fidèles sujets à la défense de leurs

» foyers, et qu'en même temps une déclaration
» impériale soit aussi promulguée, pour annon-
» cer que S. M. fera usage de l'offre qui lui a été
» faite par la diète de Hongrie d'une levée en
» masse ou armement général de la nation hon-
» groise, à l'effet de marcher à la rencontre de
» l'ennemi.

» Mais la mise à exécution de ces grandes me-
» sures de salut public demande encore du temps,
» et S. M., qui voit déjà l'ennemi au cœur de ses
» états héréditaires, sent qu'ils ne peuvent être
» immédiatement préservés que par des négocia-
» tions de paix réelles, ou du moins par une sus-
» pension d'armes provisoire. Telle est aussi l'in-
» tention de S. M. ; et, certes, les efforts et les
» sacrifices que n'a cessé de faire l'Autriche de-
» puis l'ouverture de cette guerre sont assez con-
» nus, pour que sa détermination actuelle de
» s'engager dans des négociations sérieuses ne
» puisse être mal interprétée. Seule contre un
» ennemi formidable, abandonnée, ou plutôt
» trahie, en quelque sorte, par la Prusse, délais-
» sée par la Russie, ne recevant de l'Angleterre
» que quelques subsides et pas un seul soldat,
» que reste-t-il à l'Autriche pour son salut? Au
» moins le droit de se sauver elle-même par tous
» les moyens que lui offrent la guerre et la po-
» litique. »

Lorsque sir Morton-Eden vit que tel était le sentiment de l'Empereur et la résolution de ses ministres, il crut devoir se borner à demander qu'au moins la cour de Vienne n'entamât de négociations de paix avec l'ennemi que de concert avec son alliée la Grande-Bretagne, et ne prît à cet égard aucune résolution que dans un but d'intérêt commun. Thugut lui en donna verbalement l'assurance, bien qu'il eût déjà été décidé, dans un conseil privé, qu'on en viendrait d'abord à conclure un armistice de six semaines, à la suite duquel la paix serait négociée, même sans le concours de l'Angleterre. Ce conseil privé, où il avait été reconnu qu'il ne restait d'autre parti à prendre que celui de la paix, venait d'avoir lieu peu de jours auparavant, le 25 mars. Dans la nuit même, un courrier était parti pour Londres, avec des dépêches annonçant que tout concourait à faire à l'Autriche une nécessité de la paix, et qu'elle en avait pris la résolution, même en sacrifiant les Pays-Bas.

Alors seulement les organes de la cour annoncèrent au public son désir de la paix pour rassurer et calmer les esprits. Le premier gage officiel qu'on lui donna de cette nouvelle disposition du cabinet fut consigné dans une proclamation du comte François de Saurau, prési-

dent de la Basse-Autriche, annonçant que l'Empereur *s'occupait avec ardeur des moyens d'accélérer la paix*.

Cependant Bonaparte, immédiatement après le passage du Tagliamento, avait écrit au directoire qu'au 15 avril il serait en Allemagne dans la capitale de la Carinthie; qu'il fallait donc que les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse qui comptaient cent quarante mille combattans se missent sans délai en marche et prissent position sur l'Ens, et que lui-même, au premier avis qu'ils seraient arrivés sur cette rivière, dirigerait le mouvement combiné des trois armées sur Vienne. Bien que le directoire n'eût aucune intention de mettre ainsi dans les mains de Bonaparte toutes les forces de la république et d'en faire par là un généralissime ou même une sorte de dictateur militaire, il lui répondit qu'il allait ordonner à ses armées du Rhin d'entrer en coopération, et qu'au moment où il recevrait le courrier porteur de sa dépêche déjà les hostilités auraient commencé en Allemagne.

Mais soit que Bonaparte fût instruit déjà par sa correspondance secrète de Paris des dispositions particulières du directoire à son égard, soit qu'il eût connaissance que l'armée de Hoche seulement entrerait en campagne et que

celle de Moreau était encore hors d'état de passer le Rhin, il précipita tellement sa marche qu'il était déjà maître de Clagenfurth quinze jours avant l'époque assignée au directoire et par conséquent en mesure d'accomplir seul ses projets d'amener la cour de Vienne à une négociation pacifique et cela toujours dans la vue de rester l'arbitre des événemens.

Du 25 au 30 mars, c'est-à-dire, à son arrivée à Clagenfurth, il eut une parfaite connaissance par l'émissaire du marquis de Gallo, Franchini, envoyé de Vienne secrètement, que tout était disposé auprès de l'Empereur et dans le cabinet pour l'ouverture de la négociation depuis si long-temps projetée et dont les bases étaient déjà tacitement convenues avec Thugut, mais qu'on attendait qu'il la provoquât lui-même par une démarche éclatante à laquelle l'Autriche ne pourrait se refuser d'adhérer, et qui la justifierait d'ailleurs aux yeux de ses alliés.

En effet la combinaison était parfaitement calculée. De son côté Bonaparte menaçait en marchant en avant la capitale de l'Autriche, et de l'autre les troupes impériales du Tyrol commençaient à tourner l'armée française et pouvaient, en donnant la main aux insurrections vénitiennes qui venaient d'éclater, couper ses

communications. Ainsi des deux côtés, position analogue et qui motivait la demande et l'acceptation d'un armistice.

Dès l'instant que Bonaparte eut passé les gorges de la Carinthie, les inquisiteurs d'état et le parti anti-français à Venise, le croyant enfourné en Allemagne, et poussés par les agens de l'Autriche jugèrent que le temps était venu de courir aux armes et de provoquer une insurrection générale contre les Français. Partout les prédicateurs proclamèrent la croisade; une nuée d'Esclavons, des canons et plus de quarante mille fusils furent envoyés dans la Terre-Ferme, ainsi que des commissaires extraordinaires, avec de l'argent pour soulever et enrégimenter les paysans du Trevisan, du Padouan, du Bassano, du Vicentin et des vallées de l'Adige. Excités par les émissaires de Garazzi, d'Andreossi et autres agens du cabinet de Vienne, les habitans des vallées furent les premiers à prendre les armes, au nombre de sept à huit mille, pour rétablir l'ordre à Bergame, disaient-ils, et faire rentrer les habitans dans le devoir. *Mort aux Français et aux jacobins*, tels étaient leurs menaces et leurs cris de guerre. Cette guerre commença entre les révolutionnaires brescians et les paysans insurgés. Les Brescians furent battus d'abord. Le

gouvernement de Venise aurait pu facilement faire rentrer Brescia et Bergame dans le devoir par le moyen des troupes de ligne; mais il préféra exciter les paysans qu'il n'avouait pas pour n'avoir pas à répondre des événemens : c'était le peuple qui était censé se soulever contre les révolutionnaires et les Français ; le gouvernement feignait de rester neutre. Les insurgés avaient avec eux des hommes porteurs de *divers* uniformes piémontais, tyroliens, mais point de vénitiens, bien qu'ils eussent parmi eux, beaucoup de soldats de la république déguisés en paysans. Mais c'était surtout à Vérone et dans les campagnes environnantes que la fermentation prenait un caractère sérieux. Les Véronais brûlaient de se mettre à la tête de ce mouvement contre les Français qui n'osaient déjà plus se montrer dans les rues de Vérone. Une partie de la garnison, commandée par le général Balland, battait l'estrade pour contenir les insurgés des villages environnans. Toutes les démarches que fit le général français auprès du provéditeur Giovanelli et du gouverneur Contarini pour faire rentrer la population dans l'ordre furent sans succès : ils attribuaient la fermentation du pays à l'attachement du peuple pour son gouvernement, qu'il voulait défendre

contre les rebelles de Brescia et de Bergame; ils protestaient sans cesse de leur respect pour le droit des gens et la bonne foi des traités, ainsi que de leur désir de maintenir l'harmonie entre les deux nations. Et cependant les paysans étaient armés, un comité directeur de l'insurrection était formé dans la ville même; des nobles, des prêtres, parcouraient les campagnes et prêchaient les habitans contre les jacobins, terme convenu pour désigner les Français, leurs adhérens ou leurs amis. Une violente explosion était à la veille d'éclater dans Vérone même.

Les courriers se succédaient au quartier-général de Bonaparte, pour lui donner avis de ce soulèvement presque général des états vénitiens de Terre-Ferme. Ce fut avec un pareil incendie sur ses derrières, et ayant devant lui les armemens de l'Autriche, qu'il adressa, le 31 mars, de Clagenfurth à l'archiduc Charles par une lettre directe des ouvertures de paix. « N'y » a-t-il donc aucun espoir, lui disait-il, de » nous entendre? et faut-il pour les intérêts » ou les passions d'une nation étrangère aux » maux de la guerre, que nous continuions » de nous entr'égorger?..... Quant à moi, je » m'estimerais plus fier, ajoutait-il, avec une af» fectation de philantropie assez remarquable,

» je m'estimerais plus fier de la couronne civi-
» que que je me trouverais avoir méritée, si je
» pouvais sauver la vie à un seul homme, que
» de la triste gloire qui peut revenir des succès
» militaires. »

Le lendemain, l'archiduc toujours dirigé par Bellegarde, lui répondit que n'étant muni d'aucun pouvoir de l'Empereur pour traiter, il attendait avant d'entrer en aucun arrangement des ordres supérieurs sur un objet d'une si haute importance et qui n'était pas foncièrement de son ressort.

Toutefois, l'archiduc lui faisait demander par son aide-de-camp, porteur de sa réponse, un armistice de six jours, délai qui suffirait pour recevoir les ordres de l'Empereur. Bonaparte répliqua qu'il n'était pas autorisé par le directoire à suspendre les hostilités, mais à faire la paix; et en conséquence il envoya à l'archiduc les conditions sur lesquelles il avait le pouvoir de traiter, savoir, l'indépendance de la Lombardie, la cession des Pays-Bas et de la rive gauche du Rhin à la France. Tels furent les articles que le comte de Meerfeldt porta lui-même à Vienne de la part de l'archiduc.

Ayant déjà la certitude par les voies secrètes que sa proposition modifiée serait finalement

accueillie, pour peu qu'il continuât de déployer dans ses opérations la même promptitude et la même vigueur, Bonaparte ne songea plus qu'à tirer de sa position les plus grands avantages possibles.

Le lendemain, il adressa aux habitans de la Carinthie, une proclamation rédigée dans le même esprit que sa lettre au prince Charles : elle tendait au même but, c'est-à-dire à donner un nouvel appui au parti de la paix à la cour de Vienne.

« Habitans de la Carinthie, disait Bonaparte, » je le sais, vous détestez autant que nous, et les » Anglais qui seuls gagnent à la guerre actuelle, » et votre ministère qui leur est vendu. Si nous » sommes en guerre depuis six ans, c'est contre le » vœu des braves Hongrois, des citoyens éclairés » de Vienne, et des simples et bons habitans de la » Carinthie. Eh bien! malgré l'Angleterre et » les ministres de la cour de Vienne, soyons » amis... »

Cette proclamation ne s'accordait guère avec celle qu'il avait adressée quelques semaines auparavant à son armée, et dans laquelle il disait: « C'est la liberté que vous porterez à la » brave nation hongroise. »

Mais que voulait-il cette fois ? calmer et amortir

le zèle que montraient les peuples de l'Autriche et de la Hongrie en prenant les armes pour la défense de leur souverain. Ces nouveaux motifs, joints au désir de s'opposer à la jonction de l'archiduc et du corps de troupes qui venait de la Souabe, le portèrent à continuer sa marche en avant avec plus de vigueur et autant de célérité. En conséquence, le premier avril, il se dirigea de Clagenfurth sur Saint-Veit, et le 2, forçant le défilé qui conduit de Freisach à Neumarch, après un combat sanglant, il contraignit l'archiduc à continuer sa retraite sur Iudembourg, Knittelfeld et Vordembourg. Occupant successivement les positions abandonnées par les impériaux, qui défendaient le terrain pied à pied, Bonaparte se vit maître de toute la Carinthie, et il entra dans la Styrie tandis que son aile droite marchait dans la Carniole sur les deux rives de la Save.

A son arrivée à Vienne, le 5 avril, le général comte de Meerfeldt remit au principal ministre baron de Thugut les articles qui devaient servir de base à la paix, tels que Bonaparte les avait adressés à l'archiduc. Ils furent examinés aussitôt dans un conseil d'état où on les trouva absolument inacceptables et de nature à hasarder toutes les extrémités plutôt que de s'y soumet-

tre. En conséquence, on en dressa d'autres très avantageux pour la France, mais non pas déshonorans pour l'Autriche, ni tels qu'on ne devait pas les attendre d'un ennemi qui faisait profession de vouloir la paix. Le comte de Meerfeldt fut aussitôt expédié pour les communiquer à Bonaparte.

Si sa réponse n'était pas telle qu'on devait l'attendre, la famille impériale se retirerait à Prague ou à Olmutz et les préparatifs de défense de Vienne seraient poussés et complétés avec une ardeur patriotique.

Au retour de Meerfeldt au quartier général de l'archiduc, ce prince, en conformité des instructions de sa cour, renvoya cet officier conjointement avec le comte de Bellegarde, pour s'aboucher avec Bonaparte et ouvrir la négociation.

Ce fut à son arrivée à Iudembourg, que le conquérant de l'Italie recueillit les fruits de son habileté et de ses manœuvres politiques. Les généraux Bellegarde et Meerfeldt vinrent l'y trouver, le 7 avril, avec pleins pouvoirs de traiter d'une suspension d'armes et même de la paix.

Cependant cette paix était hérissée de difficultés. Quelle dextérité ne faudra-t-il pas à Bonaparte pour en faire accepter soit au directoire,

soit à la cour de Vienne les conditions telles qu'ils les jugeait possibles? D'un autre côté, quelle imperturbable et cauteleuse politique le cabinet autrichien ne devra-t-il pas mettre en œuvre pour dénouer sans le rompre le nœud qui l'unit à l'Angleterre, et pour amener même l'Empereur à vaincre ses répugnances contre la révolution française en pactisant avec elle? Que d'incidens et de variations, d'ailleurs, dans cette longue et difficultueuse négociation, avant que l'Autriche puisse la conduire à son terme et en recueillir les fruits? Que de réclamations et de récriminations diplomatiques n'aura-t-elle pas à dévorer? Ici, comme dans toutes les grandes affaires humaines, il y aura la partie ostensible et la partie secrète de la négociation qu'il faudra coordonner dans l'intérêt de la vérité, de même que ces drames à grand spectacle dont l'action théâtrale ne roule que sur le jeu des machines, qu'on ne saurait apprécier si l'on n'est pas dans le secret des coulisses.

Dans leurs premières conférences avec Bonaparte les deux généraux diplomates convinrent du premier objet de leur négociation, et que la demande lui en serait faite dans une note ainsi conçue:

Iudembourg 7 avril 1797.

« Sa Majesté l'Empereur et roi n'ayant rien » de plus à cœur que de concourir au repos de » l'Europe et de terminer une guerre qui désole » les deux nations ;

» En conséquence de l'ouverture que vous » avez faite à S. A. R. par votre lettre datée de » Clagenfurth, Sa Majesté l'Empereur nous à » envoyés vers vous pour s'entendre sur cet » objet d'une si haute importance.

» Après la conversation que nous venons » d'avoir avec vous, et persuadés de la bonne » volonté comme de l'intention des deux puis- » sances de finir le plus promptement possible » cette guerre désastreuse, Son Altesse Royale » désire une suspension d'armes de dix jours, » afin de pouvoir avec plus de célérité parvenir » à ce but désiré, et afin que toutes les lon- » gueurs et les obstacles que la continuation des » hostilités porterait aux négociations, soient » levés, et que tout concoure à établir la paix » entre les deux grandes nations.

» *Signé*, Le comte de BELLEGARDE,
» *lieutenant-général.*
» MEERFELDT, *général-major.* »

Le même jour, Bonaparte répondit à cette note par celle qui suit :

« Dans la position militaire des deux armées, » une suspension d'armes est toute contraire à » l'armée française ; mais si elle doit être un » acheminement à la paix tant désirée et si utile » aux deux peuples, je consens sans peine à vos » désirs.

» La république française a manifesté souvent » à S. M. le désir de mettre fin à cette lutte » cruelle ; elle persiste dans ses mêmes senti» mens, et je ne doute pas, après la conférence » que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, que » sous peu de jours la paix ne soit enfin rétablie » entre la république française et Sa Majesté.

» Je vous prie de croire aux sentimens d'es» time et de considération distinguée avec les» quels je suis, etc. »

Le même jour, une suspension d'armes fut signée à partir du 7 avril jusqu'au 13 inclusivement, de même que l'indication des deux lignes de démarcation entre les deux armées.

Voyons comment Bonaparte, le lendemain, s'efforça de justifier aux yeux du directoire cet armistice qu'il *n'était point autorisé à conclure*. En lui rendant compte, confidentiellement, des motifs qui l'avaient porté à le consen-

tir et à le signer * il s'en référait d'abord aux pièces de sa correspondance avec l'archiduc et les deux généraux Bellegarde et Meerfeldt. « D'ailleurs, disait-il, mon intention était de faire » reposer deux ou trois jours l'armée; cette » suspension dérange donc fort peu les opérations militaires.

» Les deux généraux autrichiens sont sur-le-champ repartis pour Vienne, et le plénipotentiaire de S. M. l'Empereur doit être arrivé au » quartier général du prince Charles avec des » pleins pouvoirs pour une paix séparée, avant » l'expiration de la suspenssion d'armes que » j'ai fait grande difficulté de leur accorder, » mais qu'ils ont jugée indispensable.

» Je leur ai dit que toute clause préliminaire » à la négociation de paix devait être la cession » jusqu'au Rhin; ils m'ont demandé une explication sur l'Italie, à laquelle je me suis refusé; » ils m'ont de leur côté déclaré que si S. M. » l'Empereur devait tout perdre, elle sortirait » de Vienne et s'exposerait à toutes les chances; » je leur ai observé que lorsque je m'expliquais » d'une manière définitive sur les limites du » Rhin, et que je me taisais sur l'Italie, c'était

* Lettre secrète datée de Iudembourg le 8 avril 1797.

» faire entendre qu'on admettait la discussion
» sur cette clause essentielle.

» Nos arméesn'ont pas encore passé le Rhin,
» et nous sommes déjà à vingt lieues de Vienne.
» L'armée d'Italie est donc seule exposée aux
» efforts d'une des premières puissances de
» l'Europe.

» Les Vénitiens arment tous leurs paysans;
» mettent en campagne tous leurs prêtres, et
» secouent avec fureur tous les ressorts de leur
» vieux gouvernement pour écraser Bergame
» et Brescia: le gouvernement vénitien a en ce
» moment vingt mille hommes armés sur mes
» derrières.

» Dans les états du pape même, des rassem-
» blemens considérables de paysans descendent
» des montagnes et menacent d'envahir toute
» la Romagne.

» Les différens peuples d'Italie, réunis par
» l'esprit de liberté et agités par les passions
» les plus actives, ont besoin d'être contenus
» et surveillés.

» Tout me porte à penser que le moment de
» la paix est arrivé et que nous devons la faire
» dans un moment où nous pouvons dicter les
» conditions, pourvu qu'elles soient raisonnables

» Si l'Empereur nous cède ce qui lui appar.

» tient du côté de la rive gauche du Rhin, » comme prince de la maison d'Autriche, et si, » comme chef de l'Empire, il reconnaît les limi- » tes de la république jusqu'au Rhin; s'il cède à » la république cispadane, les duchés de Modène » et de Carrare; s'il nous donne Mayence dans » l'état où elle se trouve, en échange contre » Mantoue, je crois que nous aurons fait une » paix beaucoup plus avantageuse que ne le por- » tent les instructions du général Clarke. *Nous* » *restituerons*, *il est vrai*, *toute la Lombardie et* » *tous les pays que nous occupons dans ce mo-* » *ment-ci;* mais n'aurons-nous pas tiré de nos » succès tout le parti possible lorsque nous » aurons le Rhin pour limite et que nous aurons » institué dans le cœur de l'Italie une républi- » que de deux millions d'habitans?

» Je viens d'expédier un courrier au général » Clarke, pour que de Turin il se rende en toute » diligence ici; il est porteur de vos instruc- » tions et a des pleins pouvoirs pour finir cette » négociation. J'espère qu'il arrivera à temps » pour ne pas faire perdre le moment qui est » tout, dans les négociations de cette nature.....

» J'espère, quelque parti que je me trouve » obligé de prendre, mériter votre approbation. » Je me suis trouvé, depuis le commencement

» de la campagne, passer à chaque pas dans » une position neuve; j'ai toujours eu le bon» heur de voir la conduite que j'ai tenue répon» dre à vos intentions.... »

Dans cette dépêche se révèle tout l'artifice de la politique déliée du vainqueur de l'Italie, qui aspirait alors à s'emparer du rôle de pacificateur. Avec quel art il amène le directoire sur ce nouveau terrain de la paix, tout en s'appuyant sur les instructions données à Clarke qu'il avait d'abord su écarter des préliminaires! S'il parle de rétrocéder la Lombardie à l'Autriche, c'est qu'il ne dispose point encore de Venise comme objet de compensation. Vérone ne s'est point encore armée ouvertement contre les Français; l'insurrection de la Terre-Ferme n'est point encore à son paroxisme; Bonaparte attend de moment en moment que Venise lui donne le prétexte de l'anéantir et de partager ses dépouilles : les incitations du baron de Thugut auprès des inquisiteurs d'état suffisent. Quant à lui, terminer la guerre par la ruine de cette république est depuis long-temps dans ses vues secrètes. Déjà il commence à se plaindre des armemens des Vénitiens; bientôt il tonnera contre eux et peu à peu il accoutumera le directoire à l'idée d'offrir Venise en

holocauste à la paix continentale. Du côté de Vienne les ménagemens et les mêmes artifices ont aussi été préparés. On ne demande pas à l'Empereur la cession de la Lombardie, puisque le vainqueur Bonaparte consent à entrer en discussion au sujet de l'Italie. Et en effet, jamais l'Empereur n'aurait consenti à tout perdre et à consacrer en outre la cession de la rive gauche du Rhin par une *paix séparée*. Aussi le principal ministre Thugut saura-t-il arracher de lui son adhésion aux préliminaires, en lui montrant la perspective de la rétrocession du Milanais et de Mantoue; de plus la cession éventuelle et prochaine de l'Istrie et de la Dalmatie en compensation de la perte des Pays-Bas. Voilà toute la tactique de la négociation secrète dévoilée. Le nœud s'en rattache au drame sanglant de Venise dont nous aurons à exposer les scènes principales et la catastrophe.

Ecoutons d'abord le ministre de France à Venise, Lallement: « La crise devient ici toujours » plus sérieuse, mande-t-il, dès le 5 avril à Bonaparte; les partisans de la terreur l'emportent » parce qu'ils font tout sans consulter le grand » conseil où ils ne seraient pas les plus forts; » ils organisent la guerre civile par tous les » moyens qu'ils ont malheureusement en leur

» pouvoir. Les prêtres et l'argent font tout dans
» les campagnes. Tous les paysans sont armés,
» les Véronais sont à la tête de tout ce mouve-
» ment: on les fait soutenir par deux mille
» Albanais qu'on a fait débarquer. Il y a déjà
» eu des combats sanglans à Salo et sous les
» murs de Brescia. Nous avons vu paraître tout-
» à-coup à Venise toute la populace décorée
» d'un ruban blanc et jaune. Cette farce *n'a*
» pas pris.... Je ne vois pas avec indifférence tout
» ce qui se passe. Je pense que la république
» de Venise approche de sa dissolution, et
» l'Empereur, si nous le laissons faire, en fera
» son profit. Il y gagnera bien plus que nous
» ne lui avons ôté. Mais dans ce moment je ne
» puis, mon général, me dispenser de vous sou-
» mettre mes observations sur notre position
» actuelle dans cette circonstance. Vous allez
» avoir derrière vous plus de soixante-mille
» hommes armés, sans discipline à la vérité,
» sans officiers, mais qui nous haïssent, qu'on
» exalte encore contre nous en leur faisant
» croire que nous sommes les auteurs du désor-
» dre et de tous leurs maux: nous avons peu de
» monde dans les postes que nous occupons, et
» je ne crois pas nos garnisons fort en sûreté.
» Vous y pourvoirez sans doute.... Je demande

» hautement satisfaction pour le combat de Salo;
» mais quoiqu'on me la promette très prompte,
» je ne vois pas moins ce qu'on pense sur cet
» événement..... Je dois à la vérité de dire néan-
» moins que le gouvernement redouble d'atten-
» tion et de complaisance pour nous, dans tout
» ce qui intéresse le service de la république
» et l'exécution de nos ordres. »

Les dépêches du général Kilmaine, comman-
dant français de la Lombardie, n'étaient pas
moins remarquables. « Je reçois de toutes
» parts, mande-t-il aussi à Bonaparte, le 5 avril,
» des certitudes sur les intentions hostiles des
» Vénitiens à notre égard..... J'ai fait arrêter
» cette nuit un homme venu de Venise. Cet
» homme qui était muni d'argent et de lettres
» de change, pour des sommes considérables,
» était chargé d'exciter un soulèvement dans la
» Lombardie, sous prétexte de religion.

» Toutes les vallées bergamasques sont désar-
» mées et les chefs saisis : ils déclarent tous que
» conformément à la proclamation de Battaglia,
» ils avaient l'ordre de tomber sur les Français
» et de n'en épargner aucun. Il serait bien im-
» portant de saisir un courrier de Vienne à Ve-
» nise. Vous trouveriez dans les dépêches de Gri-
» mani des éclaircissemens de la plus haute con-

» séquence; ses entretiens longs et fréquens » avec le baron de Thugut, et les courriers » qu'il expédie chaque jour à Venise, me font » croire que les Vénitiens trament quelque per- » fidie contre l'armée française; il est certain » qu'ils arment un grand nombre d'Esclavons » qui, si on ne les arrête pas au passage, se ren- » dront à Padoue. Depuis quelques jours on » répand ici les bruits les plus alarmans sur » vous; l'on disait que vous aviez essuyé une » défaite totale; on assurait que vous aviez » perdu six demi-brigades: tous ces bruits » venaient de Vérone. Nous étions dans une » inquiétude mortelle dont nous a tirés votre » courrier qui est arrivé hier. »

Ces dépêches, on le voit par leur date, étaient antérieures à la trève signée à Iudembourg, et qui fut rendue commune aux corps français et autrichiens dans le Tyrol, dans le moment même où les braves Tyroliens, répondant à l'appel du commissaire impérial comte de Lehrbach, se levaient en masse pour la cause de leur souverain, et où les généraux Laudon et Kerpen, après avoir chassé les Français de Bautzen, de Brixen et de tout le Tyrol allemand, les repoussaient du côté du lac de Garda; au moment enfin où la coopération des Autrichiens et

des Tyroliens combinés, semblait appuyer le soulèvement d'une grande partie de l'état de Venise. Se doutant peu que la paix fût aussi près de se conclure, les Vénitiens s'attendaient à ce que le général Laudon, poussant plus loin ses progrès, tomberait sur les derrières de l'armée de Bonaparte, que déjà ils regardaient comme perdue. L'enthousiasme des Tyroliens se communiqua aux habitans de l'état de Venise; ils s'armèrent de tous côtés, massacrèrent ou firent prisonniers tous les petits détachemens français qu'ils rencontrèrent, et contraignirent le général Balland, qui commandait à Vérone, à chercher un asile dans les châteaux, après avoir vu une partie de ses troupes tomber sous le fer des insurgés de cette ville et des environs. Du 10 au 20 avril, il y eut plus de quarante mille paysans sous les armes. Ce fut à l'approche des Autrichiens, et au milieu des bruits répandus de la défaite de Bonaparte dans les défilés de la Carinthie, que la ville de Vérone, tout entière, se souleva contre les Français. Le général Balland se trouva, tout-à-coup, bloqué dans la citadelle et par les insurgés et par le général Laudon, qui était à la tête de quatre mille hommes de troupes réglées, dix mille Tyroliens et deux cents cavalie

Cependant Kilmaine, commandant français dans la Lombardie, avait déjà rassemblé des troupes pour les opposer aux insurgés, et se portait sur l'Adige. On était au plus fort de la crise quand la nouvelle officielle de la trève lui parvint. A l'instant même, il envoie un parlementaire au général Laudon qui, enchaîné par des instructions secrètes, était dans ce moment sur les hauteurs de Vérone, *tranquille spectateur* des combats livrés aux Français par les Vénitiens. Lui-même se hâte d'envoyer le comte de Neiperg * en parlementaire au général Balland, qui tenait les forts de Vérone, pour conclure avec lui un armistice.

Cette nouvelle imprévue fut un coup de foudre pour les chefs de l'insurrection, et pour les inquisiteurs d'état, qui avaient cédé aux instigations de l'Autriche et cru à ses démonstrations. L'approche de la division française du général Victor, envoyée aussi en toute hâte pour combattre les insurgés, acheva de déconcerter les Vénitiens, sans néanmoins pouvoir d'abord suspendre leur aveugle acharnement contre les troupes françaises. Nous verrons bien-

* Le même qui depuis épousa Marie-Louise, veuve de Napoléon: il est mort en 1830.

tôt comment Venise tomba sous les coups d'un ennemi perfide et d'un vainqueur irrité.

Revenons maintenant à ce qui se passait alors à Vienne; car ce n'était pas un armistice de quelques jours, qui pouvait amener le dénouement concerté entre le triumvirat pacificateur et le général français victorieux : de part et d'autre on désirait en venir à des préliminaires, et enfin à la paix.

Dans l'œuvre de pacification projetée à Vienne, commençait à se montrer ouvertement le ministre plénipotentiaire de Naples, marquis de Gallo. C'est lui qui avait conduit à Vienne la princesse de Naples, seconde femme de l'empereur François dont il possédait toute la confiance et qu'il gouvernait absolument; elle, à son tour, gouvernait son mari, de sorte que M. de Gallo jouissait d'un fort grand crédit à la cour impériale. Son intimité avec Thugut et la confiance de sa cour le rendaient d'autant plus influent dans cette circonstance que déjà, au mois d'octobre précédent, le directoire exécutif avait témoigné qu'il désirait l'intervention du cabinet des Deux-Siciles. C'était d'accord avec Thugut que le marquis de Gallo avait fait partir pour Naples son secrétaire d'ambassade, avec des dépêches secrètes qu'il remit en passant à Bona-

parte. A son retour, le même secrétaire s'arrêta de nouveau au quartier-général français, où il eut encore de nouveaux pourparlers, dont il donna communication immédiate à son ministre. Voilà quels furent les premiers ressorts secrets de la négociation, au moment même de la crise à Vienne, alors que l'Empereur se déterminait à quitter sa résidence, qu'une partie de la cour se rendait à Prague, que les archives de toutes les chancelleries partaient avec les caisses publiques, et que les ministres étrangers se disposaient également à s'éloigner. Le secrétaire de Gallo se trouvait au quartier-général français quand y arriva le comte de Meerfeldt; et lorsque cet officier général en partit avec la réponse aux premières ouvertures faites au nom de sa cour, l'agent des Deux-Siciles ne tarda pas à le suivre à Vienne, où il vint donner à son ministre toutes les lumières qui devaient le guider ultérieurement. Gallo, dans l'intervalle, avait eu de longues conférences non seulement avec Thugut, mais avec l'Empereur en personne.

La nouvelle que l'armistice de six jours venait d'être prolongé, fut apportée au cabinet de Vienne, le 11 avril, par le major-général de Meerfeldt, et interprétée aussitôt favorablement vis-à-vis de l'Empereur, tant par Gallo que par

Thugut : on pouvait dans l'intervalle, disaient-ils, espérer s'entendre pour établir une base solide de paix générale. Thugut désigna à l'Empereur, comme négociateur habile et opportun, son ami Gallo ; l'impératrice, dans cette crise, ayant d'ailleurs jeté les yeux sur son confident et témoigné le désir qu'il fût chargé de détourner le péril : voilà ce qui décida l'interposition officielle du ministre des Deux-Siciles.

Cependant les principaux organes du parti anti-français, excités secrètement par sir Morton Eden, insistaient, dans le conseil, pour qu'on ne précipitât rien. Ils s'en référaient aux dépêches du comte de Lehrbach, et à l'opinion de ce commissaire impérial. « Il est douteux, disaient-» ils, que le général Bonaparte veuille donner » tout au hasard ; tout le presse, au contraire, » de conclure et dans des termes qui ne peu-» vent qu'être avantageux à l'Autriche et à la » cause commune. La première impression de » ses succès commence à s'affaiblir à mesure » que les habitans des états héréditaires se rani-» ment ; l'enthousiasme patriotique des Tyro-» liens est indicible ; déjà ils manœuvrent, » guidés par le général Laudon, sur l'Adige et » sous Vérone ; partout on prend les armes ; le » gouvernement se renforce à mesure que ses

» défenseurs accourent des provinces les plus
» éloignées, que l'énergie se communique de
» proche en proche, que les peuples voient qu'il
» ne tient qu'à eux d'envelopper une armée qui,
» en pénétrant toujours plus avant, ne laisse
» point assez de forces derrière elle pour assurer
» ses communications et qui, depuis Léoben
» jusqu'à Mantoue, n'a absolument aucun point
» d'appui pour s'y concentrer en cas de revers.
» Le général Bonaparte, ajoutaient-ils, n'est
» pas le dernier à voir tout ce que sa po-
» sition a de périlleux. . . . . » Mais Thugut et
Gallo tempéraient ce langage auprès de l'Empereur ; ils fixèrent ses résolutions, quand Meerfeldt eut ajouté que le général républicain se plaignait vivement de la prise de Trieste par le colonel Casimir qui s'y était porté, à la tête d'un corps de Croates, entre la mer et les Français, peu d'heures avant qu'on y fût informé de l'armistice, et qu'il s'en montrait tellement irrité, qu'il menaçait, si on ne lui rendait la ville et le port, de reprendre les hostilités immédiatement après l'expiration de la trêve.

Il faut recourir sans délai à l'acceptation des préliminaires, dirent les deux ministres, si l'on veut prévenir des discussions désagréables, et qui, peut-être, provoqueraient un parti déses-

péré et sans remède. On connaît les résolutions de Bonaparte, rien ne saurait plus l'arrêter jusqu'à Vienne, et cela au moment où fondraient sur l'Allemagne les armées françaises du haut et du bas Rhin, disposées à reprendre une redoutable offensive.

Ces raisonnemens frappèrent l'Empereur, et aussitôt Gallo fut chargé de voir le général français comme en passant et d'une manière fortuite, afin de tâcher d'obtenir de lui qu'il voulût bien l'accepter comme négociateur, conjointement avec le comte de Meerfeldt. Mais ce dernier, de même que Clarke, n'était destiné qu'à jouer un rôle passif ou purement mécanique dans cette négociation importante. Il précéda d'un jour le marquis de Gallo, qui partit de Vienne, du 12 au 13 avril, pour le quartier-général de Léoben, accompagné de ce même secrétaire qui lui avait aplani et préparé les voies de la négociation. En passant au quartier-général du prince Charles, Gallo conféra avec Bellegarde, et reprit aussitôt la route de Léoben.

Là, dès le 15 avril, a lieu sa première entrevue avec Bonaparte qui, bien au fait de toutes les circonstances secrètes de la négociation et se promettant d'en tirer bon parti en recevant M. de Gallo, lui demande d'abord qui il est. Le

courtisan favori, déconcerté d'être obligé de décliner son nom, lui répond qu'il est le marquis de Gallo, chargé de la part de l'Empereur d'Autriche de lui faire quelques ouvertures. « Mais, dit le jeune général, votre nom n'est » point allemand? — Il est vrai, répond M. de » Gallo, je suis ambassadeur de Naples. — Et » depuis quand, réplique sèchement Bonaparte, » ai-je à traiter avec Naples? Nous sommes en » paix. L'empereur d'Autriche n'a-t-il donc plus » chez lui aucuns des négociateurs de la vieille » roche? Toute la vieille aristocratie de Vienne » est-elle éteinte? » M. de Gallo affectant de son côté d'être épouvanté que de pareilles observations arrivassent au cabinet de Vienne, ne fut plus occupé dès cet instant qu'à complaire au jeune général.

Fort radouci, Bonaparte lui demande des nouvelles de Vienne, parle des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse; il en tire tout ce qu'il veut. Gallo s'empresse même de remettre de nouveau entre ses mains la ville et le port de Trieste, concession qui est en quelque sorte son ouvrage. A ce prix Bonaparte n'a garde de le refuser comme négociateur; il venait de prendre sur lui un avantage qu'il ne perdit jamais depuis.

Aussi à peine ces deux hommes se furent-ils vus que mus par une secrète sympathie, ils s'entendirent pour entraîner, soit par leur ascendant, soit par leur souplesse, l'un le cabinet de Vienne, l'autre celui de Paris.

Dans leur première conférence diplomatique, à laquelle Meerfeldt assista, ils se donnèrent la promesse réciproque de ne rien divulguer de ce qui serait dit entre eux. Ce fut à cette conférence qu'agitant l'article de la reconnaissance de la république, Bonaparte s'écria : « La république française ne veut point être reconnue ; » elle est en Europe ce qu'est le soleil sur l'horizon : tant pis pour qui ne veut pas la voir » et ne veut pas en profiter ! »

Le lendemain Gallo se rendit seul chez Bonaparte, à huit heures du matin, et là ils entamèrent la véritable négociation dont ils rédigèrent le résumé en ces termes :

1° Cession de la Belgique et reconnaissance des limites de la république française conformément au décret de la convention ; et pour l'Autriche, des compensations *nécessairement* en Italie.

2° Restitution du Milanais à l'Autriche avec une portion quelconque des états de Venise ou des légations.

« Si j'eusse voulu consentir à cette proposition, mandait Bonaparte confidentiellement » au directoire *, les négociateurs autrichiens » avaient le pouvoir de signer sur-le-champ. Cet » arrangement ne m'a pas paru possible.

» S. M. l'Empereur a déclaré ne vouloir aucune compensation en Allemagne. Je leur ai » offert pour le premier article la restitution » du Milanais ou de la Lombardie; ils n'*ont pas* » voulu; de sorte que nous avons fini par trois » projets qu'ils ont expédiés par un courrier » extraordinaire à Vienne, et dont ils auront la » réponse dans deux ou trois jours. »

Ces trois projets, Bonaparte les envoyait aussi pour la forme au directoire; mais c'était un leurre diplomatique, car Gallo et lui étaient déjà d'accord sur tous les points. Le ministre des Deux-Siciles voulait avoir l'air au moins de consulter la cour de Vienne. Quant au directoire, on va voir que Bonaparte n'attendit pas même son approbation.

« Si l'un de ces trois projets est accepté à » Vienne, lui mandait-il, les préliminaires de la » paix se trouveraient signés le 20 avril. Si rien » de tout cela n'est accepté, nous combattrons. »

* Dépêche du 16 avril 1797.

Et ici élevant des plaintes sur la non-coopération des armées du Rhin, il mettait sa conduite en opposition avec l'immobilité des autres armées françaises : « Si je n'eusse vu, ajoutait-il, » que la tranquillité de l'armée et mon intérêt » particulier, je me serais arrêté au delà de l'I- » sonzo. J'ai passé les Alpes Juliennes et les » Alpes Noriques sur trois pieds de glace ; » j'ai fait passer mon artillerie par des chemins » où jamais charriots n'avaient passé, et tout le » monde croyait la chose impossible. Je me suis » précipité dans l'Allemagne pour dégager les » armées du Rhin et empêcher l'ennemi d'y » prendre l'offensive. Je suis aux portes de » Vienne, et cette cour insolente et orgueilleuse » a ses plénipotentiaires à mon quartier-géné- » ral. . . . . L'Europe entière jugera la conduite » des deux armées. »

Le baron de Vincent, aide-de-camp de l'Empereur, étant arrivé à Léoben avec une extraordinaire rapidité, porteur de la réponse de sa cour, les deux plénipotentiaires de l'Autriche et Bonaparte reprirent le cours de la négociation, ou plutôt signèrent, le 17 avril, les préliminaires de la paix déjà convenus, et qui, restés long-temps secrets, portaient pour conditions principales :

1° Renonciation de la part de l'Autriche à tous droits sur les provinces belgiques réunies à la France, et reconnaissance des frontières de la république, fixées par les lois constitutionnelles; 2° réunion d'un congrès pour traiter de la paix avec l'empire d'Allemagne, en prenant son intégralité pour base; 3° renonciation de l'Autriche à ses possessions en deçà de l'Oglio, et cession en échange de la partie des états vénitiens située entre cette rivière, le Pô et la mer Adriatique; et de plus la Dalmatie vénitienne et l'Istrie; 4° cession aussi à l'Autriche, *après la ratification du traité définitif*, des forteresses de Palma-Nova, de Mantoue, de Peschiera; 5° la Romagne, Bologne et Ferrare destinés à indemniser la république de Venise; 6° reconnaissance par l'Autriche de la république cisalpine, formée des provinces qui lui ont été enlevées.

Non seulement ces préliminaires étaient monstrueux sous le double rapport du droit public et du droit des nations; mais, relativement à quelques articles, on pouvait les regarder comme contradictoires et même dérisoires. D'abord, on y démembrait un état avec lequel on n'était pas même en guerre. D'un autre côté, on y admettait la base de l'intégralité de l'empire d'Allemagne, tandis qu'on y violait cette

même intégralité; enfin on y assurait une indemnité à la république de Venise, dont la destruction était arrêtée d'avance entre les deux principaux négociateurs, et cela sans l'aveu de leurs cabinets respectifs.

L'embarras de Bonaparte est visible dans l'espèce d'apologie confidentielle que, dès le lendemain, 19 avril, il adressa au directoire : « Le » gouvernement de Venise, disait-il, est le plus » absurde de tous les gouvernemens. Notre ré» publique n'a pas d'ennemis plus acharnés. Son » influence se trouve considérablement dimi» nuée, et cela est tout à notre avantage : cela, » d'ailleurs, lie l'Empereur à la France, et obli» gera ce prince, pendant les premiers temps de » notre paix, à faire tout ce qui pourra nous » être agréable. Cet intérêt commun que nous » avons avec l'Empereur nous remet la balance » dans la main ; nous nous trouvons placés » entre la Prusse et la maison d'Autriche, ayant » des intérêts majeurs à arranger avec l'une et » l'autre. D'ailleurs, nous ne devons pas nous » dissimuler que, quoique notre position mili» taire soit brillante, nous n'avons point dicté les » conditions. La cour avait évacué Vienne; le » prince Charles et son armée se repliaient sur » celle du Rhin; le peuple de la Hongrie et de

» toutes les parties des états héréditaires se le-
» vait en masse, et même dans ce moment-ci,
» leur tête est déjà sur nos flancs. Le Rhin n'é-
» tait pas passé; l'Empereur n'attendait que ce
» moment pour quitter Vienne et se porter à la
» tête de son armée. »

Bonaparte terminait ainsi sa dépêche : « Dès
» l'instant que j'ai prévu que les négociations
» s'ouvriraient sérieusement, j'ai expédié un
» courrier au général Clarke, qui, chargé plus
» spécialement de vos instructions dans un
» objet aussi essentiel, s'en serait mieux acquitté
» que moi; mais lorsque après dix jours j'ai vu
» qu'il n'était pas arrivé, et que le moment
» commençait à passer, j'ai dû laisser tout scru-
» pule et j'ai signé. Vous m'avez donné plein
» pouvoir sur toutes les opérations diplomati-
» ques; et dans la position des choses, les pré-
» liminaires de la paix, même avec l'Empereur,
» sont devenus une opération militaire.... La
» calomnie s'efforcera en vain de me prêter des
» intentions perfides : ma carrière civile sera
» comme ma carrière militaire, une et simple.
» Cependant, vous devez sentir que je dois sor-
» tir de l'Italie, et je vous demande avec instance
» de renvoyer avec la ratification des prélimi-
» naires de paix, des ordres sur la première di-

» rection à donner aux affaires d'Italie et un
» congé pour me rendre en France. »

C'était toujours avec ce simulacre de congé et de retraite qu'il obtenait plus de latitude et qu'il usurpait de nouveaux pouvoirs.

Voici, du reste, le principal motif qui lui fit brusquer la signature. Instruit que les deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin allaient se mettre en mouvement et reprendre l'offensive en Allemagne, au plus tard le 20 avril, Bonaparte jugea que leur coopération, bien que tardive, pouvait changer la face des affaires et rompre ses combinaisons. Aussi s'empressa-t-il de dépêcher, le jour même de la signature, l'adjudant-général Leclerc à travers l'Allemagne pour aller y arrêter le mouvement des deux armées, au moyen de l'annonce de la conclusion des préliminaires.

Le Rhin ayant séparé pendant toute la rigueur de la saison les armées françaises et autrichiennes, elles continuaient à observer l'armistice conclu tacitement entre leurs chefs pendant le mois de décembre précédent. Les circonstances étaient devenues telles que le sort de l'Allemagne devait être, en quelque sorte, décidé par les armées d'Italie. Près de quarante mille Autrichiens avaient été pendant

l'hiver successivement détachés pour cette destination. Toutefois les armées impériales du Rhin se trouvaient fortes, au 15 avril, de plus de cent mille hommes, en y comprenant les troupes des cercles et le corps du prince de Condé. Le général de Latour commandait sur le haut Rhin, et le général Werneck sur le bas Rhin, où Hoche lui était opposé, comme Moreau l'était au général de Latour. Les deux armées françaises réunissaient cent quarante mille hommes de troupes excellentes. Toutes deux reçurent l'ordre de lever leurs cantonnemens et de passer le Rhin.

A la tête de l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse, Hoche, le jour même de la signature des préliminaires à Léoben, passa le fleuve au pont de Neuwied, s'avança dans la plaine, suivi du gros de son armée et marcha droit à la position retranchée des Autrichiens. Le général Kray, qui y commandait, instruit de l'armistice conclu à Iudembourg, le 7 avril, envoya un parlementaire au général français, pour lui proposer de suspendre les hostilités. Mais Hoche prétendit ne rien savoir de l'armistice et refusa d'y accéder, à moins que les Autrichiens ne consentissent à remettre en son pouvoir la forteresse d'Erhenbreistein et le cours de la Lahn.

Kray, bien qu'il n'eût avec lui qu'un corps de dix mille hommes, et que le général en chef Werneck se trouvât dans les montagnes avec la majeure partie de l'armée, loin d'adhérer à la demande de son adversaire, accepta le combat, et n'étant pas soutenu fut défait. Werneck à son tour fut près d'être coupé dans la retraite que ses troupes effectuèrent sur le Mein : Hoche le battit coup sur coup, et il s'empara de Wetzlar. Forcé dans toutes ses positions, Werneck perdit huit mille prisonniers et trente pièces de canon. Son adversaire le poursuivait avec une incroyable activité : en cinq jours l'armée française fit trente-cinq lieues et resta victorieuse dans trois batailles et dans cinq combats. Hoche allait entrer à Francfort, et rien n'aurait pu s'opposer à sa marche triomphante au sein des états héréditaires, lorsqu'il fut arrêté à Giessen, sur les bords de la Nidda, par l'avis officiel de la signature des préliminaires de Léoben.

De son côté, Moreau avait aussi repris l'offensive en effectuant le passage du Rhin, en plein jour et de vive force, devant les Autrichiens rangés en bataille sur l'autre rive. La reprise du fort de Kehl, quatre mille prisonniers et l'enlèvement de plusieurs drapeaux furent

les suites de cette brillante opération, qui, ramenant les Français en Souabe, ne fut suspendue que par la signature des préliminaires.

Ainsi c'était au moment où les armes de l'Autriche étaient partout humiliées, que son cabinet obtenait, par ses négociations en Italie, des conditions tellement avantageuses, que le directoire exécutif hésita de les ratifier. Dans le fait, Gallo et Bonaparte s'étaient entendus pour conclure un traité avant que leurs gouvernemens respectifs fussent réellement d'accord. Le directoire n'en publia que ce qui concernait les nouvelles démarcations et les républiques nouvellement créées, tandis que la cour de Vienne se vantait d'avoir obtenu, aux dépens du sang et des richesses de ses peuples, l'intégrité de l'empire d'Allemagne, qu'elle était décidée à sacrifier. En un mot, ce traité fallacieux, qui n'était que préliminaire, n'ayant pas été converti en un traité définitif, ne fut jamais rendu public, par la raison que chacune des puissances contractantes, à qui il déplaisait également, avait résolu d'en changer les bases. C'était par la ruine de la république de Venise, et avec ses dépouilles, que Bonaparte comptait les mettre d'accord.

1797

Rapports de la cour de Londres avec la cour de Vienne au moment de la défection du cabinet autrichien. — Mobiles secrets de la destruction de Venise. — Révolution démocratique de Gènes.—Rapports diplomatiques soit du directoire exécutif, soit du général en chef Bonaparte, avec les cours de Rome, des Deux-Siciles, de Parme et de Turin, après les préliminaires de Léoben.

Le traité préliminaire de Léoben, sans même être connu du public, fut reçu en France et en Allemagne avec des transports de joie; et pourtant il ne s'agissait encore que de stipulations provisoires. L'effet qu'il produisit en Angleterre mérite d'être remarqué. Mais d'abord examinons rapidement quel était l'état politique de cette puissance et dans quels rapports elle se trouvait avec l'Autriche au moment de la défection de la cour de Vienne.

L'Angleterre trouvait naturellement sur les mers une compensation des grands avantages que les Français obtenaient sur ses alliés. Avant

l'ouverture de la campagne d'Italie, l'amiral Jervis avait remporté, le 14 février, au cap Saint-Vincent près de Cadix une victoire éclatante sur la flotte espagnole commandée par don Joseph de Cordova. Cette victoire parut d'autant plus décisive que la flotte de Cadix plus nombreuse presque du double que l'escadre anglaise était à la voile pour s'aller réunir aux armemens que la France préparait dans le port de Brest.

Si l'on sait toute l'importance que les Anglais attachent aux opérations navales, on concevra la joie bruyante que le gain de cette bataille excita soit à Londres, soit dans les provinces de l'Angleterre. On y considéra la victoire de Jervis comme l'action la plus glorieuse des temps modernes, et l'on mit cet amiral au-dessus de Blake. En remontant les esprits ce brillant succès favorisa les efforts du gouvernement pour soutenir le crédit que la détresse de la banque avait ébranlé. Au dehors la politique du cabinet consistait principalement à s'appuyer sur l'Autriche et à l'aider par des subsides dans le développement de sa défense militaire qui parut un moment transformée en défense nationale. Le cabinet de Londres se fit d'autant plus illusion à cet égard que son ministre sir Morton

Éden était lui-même abusé par Thugut. Mais d'un autre côté M. Wickham, ministre en Suisse, mieux éclairé sur les négociations entamées entre l'Empereur et la France, fit partir en courrier, vers la fin de mars, son secrétaire Flint avec des dépêches importantes pour son cabinet. A l'arrivée de M. Flint, les ministres se réunirent en conseil pour aviser aux moyens de retenir l'Autriche dans les liens de la coalition.

Instruit de l'état des choses le parti de l'opposition se donna de grands mouvemens, soit pour forcer le gouvernement à la paix, soit pour écarter les ministres du timon des affaires. L'héritier de la couronne lui-même, le prince de Galles mécontent, s'était rapproché des chefs de l'opposition et semblait leur donner l'autorité de son appui; mais Pitt et ses collègues se montraient décidés à braver l'orage.

L'attaque commença le 4 avril par M. Shéridan dont l'éloquence était mordante et pittoresque : il fit la motion d'examiner s'il était à propos dans les circonstances présentes d'envoyer des subsides à l'Empereur. Sa motion fut repoussée par une immense majorité d'après la déclaration de M. Pitt que le monarque autrichien s'était engagé à ne pas se séparer de la

Grande-Bretagne, et que d'ailleurs le seul moyen d'obtenir une paix honorable était de ne pas se laisser ébranler par les revers.

Pitt alors se hâta d'envoyer à Vienne M. Hammond, sous-secrétaire d'état, avec des instructions qui avaient pour objet de reprendre ou d'accélérer une négociation commune.

Dans l'intervalle arriva de Vienne à Londres le 25 avril et avec une diligence extraordinaire le colonel Graham, dépêché par sir Morton Eden, porteur de la nouvelle de l'armistice conclu entre l'Empereur et le général Bonaparte, et à l'effet d'informer sa cour de toute l'urgence des circonstances éminemment critiques où se trouvait le fidèle allié de l'Angleterre. Le colonel Graham était chargé de faire la demande expresse de nouvelles instructions pour sir Morton Eden afin d'empêcher, s'il était possible, une paix séparée ou du moins la signature d'articles préliminaires.

Mais le cabinet de Londres s'abusait encore sur la marche de la négociation. N'ayant jusqu'alors connaissance que de l'armistice conclu entre l'archiduc et le général Bonaparte, armistice qui devait expirer le 13 avril; et d'un autre côté apprenant la rupture de celui qui avait eu lieu tout l'hiver sur le Rhin, il fut

d'ailleurs rassuré par les nouvelles qui arrivèrent coup sur coup des avantages que venait de remporter le général Laudon sur les Français dans le Tyrol, de la levée en masse des habitans de cette contrée sur la gauche de Bonaparte; de la marche des Hongrois conduits par le prince d'Esterhazy contre le flanc droit des Français, du soulèvement des habitans de la Terre-Ferme de Venise sur les derrières de l'armée française, et enfin de la prise de Botzen, Brixen et Trente d'un côté; de Fiume et de Trieste de l'autre. Le ministère anglais vit dans ces divers avantages autant de circonstances qui devaient empêcher la cour de Vienne de rien précipiter dans les négociations, et il crut dès-lors pouvoir se flatter que le sous-secrétaire d'état arriverait assez à temps pour prévenir une paix séparée ou pour concourir au moins à une pacification générale à des conditions équitables pour lesquelles il avait des pouvoirs suffisans.

Dans cet espoir un message fut adressé le 29 avril à la chambre des communes contenant la demande expresse d'une avance par voie d'emprunt, à S. M. l'Empereur, d'une somme de deux millions sterling, indépendamment de celle de seize cent mille livres sterling

votée en dernier lieu *afin de mettre cet auguste prince en état de continuer ses efforts dans la commune cause, et de procurer par ce moyen une paix à des conditions sûres et convenables.* Dans la discussion Pitt s'efforça de faire goûter le message d'après le principe que le cabinet avait suivi jusqu'alors, principe qui avait pour objet de s'assurer une diversion dans la poursuite de la guerre pour détourner une masse de forces qui, sans des opérations sur le continent, pourraient se tourner contre la Grande-Bretagne elle-même; principe qui d'ailleurs tendait à faciliter la conclusion de la paix à des conditions honorables pour l'Angleterre et sûres pour le repos du reste de l'Europe. Tel fut le sens des explications du premier ministre. Sa proposition passa sous l'appui d'une grande majorité, en dépit des argumens de l'opposition, et cela en présence des embarras de la banque, de l'insurrection de la flotte de la Manche et du soulèvement de l'Irlande, tant le patriotisme avait de fortes racines dans la masse de la nation!

Cependant le sous-secrétaire d'état était arrivé le 3 mai à Vienne, mais trop tard pour prévenir une pacification particulière. Trouvant que les préliminaires conclus avec la France ne laissaient plus aucune possibilité d'empêcher une paix séparée, il en témoigna son chagrin à

Thugut qu'il trouva très aigri contre sir Morton Eden. Le prenant fort haut au sujet de la signature des préliminaires, ce ministre anglais avait taxé de mauvaise foi, sinon l'Empereur, du moins son premier ministre. Celui-ci dans sa conférence avec M. Hammond justifia la conduite du cabinet de Vienne d'après l'urgence des circonstances : il avait fallu d'abord sauver la monarchie par un traité provisoire qu'il n'avait pas été possible de rendre commun à la Grande-Bretagne. « Sachez, ajouta Thugut, qu'au moment » de la signature l'Empereur avait perdu près » d'un septième de la superficie de ses états; » deux neuvièmes de leur population et plus » d'un dixième de ses revenus. Du reste, étant » muni de pouvoirs très amples vous pourrez, » pour lier la négociation de votre cour aux » travaux de la pacification générale, profiter » de la condition que j'ai fait consentir verba» lement dans les conférences; condition d'a» près laquelle ma cour ne s'engagerait à se dé» sister de son alliance avec la vôtre que si vous » refusiez la paix à des conditions justes et » convenables dont on a même indiqué les pre» mières bases. »

Ce n'était là encore au fond qu'une déception diplomatique.

Après deux autres conférences également

dilatoires, M. Hammond reprit tristement la route de Londres où l'on savait déjà qu'il avait trouvé les voies fermées à une négociation commune. Dès lors, le nouvel emprunt destiné à l'Empereur et voté par le parlement fut considéré comme non avenu.

Les ministres regardèrent néanmoins comme un avantage que la paix définitive fût renvoyée à un congrès qui devait se tenir à Berne ou dans tel autre endroit à la convenance des parties intéressées. « Ainsi, disaient-ils confidentiellement à leurs adhérens parlementaires, ainsi le gouvernement français s'est désisté de son refus d'un congrès sur lequel il a toujours été invité de notre part; et son consentement pour une pareille réunion est d'autant plus remarquable que, d'après les assurances du cabinet de Vienne, nous aurons la faculté d'y envoyer un ministre pour concourir à la pacification générale. »

En conséquence, M. Talbot, qui avait accompagné lord Malmesbury à Paris, eut ordre de se rendre à Berne et de ne donner communication de ses lettres de créance que lorsqu'un autre négociateur y serait arrivé. Cet autre négociateur était le ministre d'état prussien, baron de Hardemberg, qu'on désignait déjà comme des-

tiné à figurer également dans la négociation générale. Mais les deux cabinets de Prusse et d'Angleterre cessèrent bientôt de s'abuser sur une participation directe tout-à-fait illusoire, puisqu'elle n'entrait ni dans les vues de la France ni dans celles de l'Autriche.

Avant la signature des préliminaires et au moment de l'ouverture de la campagne, Frédéric-Guillaume, mécontent des déclarations impériales qui lui imputaient les maux de l'Empire, penchait de plus en plus, d'après l'impulsion de son ministre Haugwitz, pour les intérêts du cabinet républicain du Luxembourg. Aussi les différens qui existaient entre la Prusse et la France au sujet de l'administration provisoire des pays prussiens sur la rive gauche du Rhin furent-ils subitement aplanis et terminés, d'un commun accord, en vertu d'un réglement provisoire émané du général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, Hoche, réglement publié à Wesel et dans tous les pays prussiens de la rive gauche. Mais aucun de ces témoignages de bonne intelligence amicale, entre les cabinets de Potsdam et du Luxembourg, n'influa sur l'extrême désir qu'avait la Prusse de s'immiscer dans la négociation préliminaire pour la paix dans la vue d'abaisser l'Autriche.

Ni les demarches de Lucchesini, conduites avec toute l'astuce diplomatique, ni celles de la comtesse de Lichtenau, favorite du roi, qui s'étant concertée avec Haugwitz avait fait à la même époque un voyage en Italie afin d'appuyer secrètement Lucchesini de tout le poids de sa faveur, n'amenèrent de résultats satisfaisans. Toutes ces manœuvres restèrent sans effet. Le rusé diplomate ignora même absolument la marche de la négociation malgré le soin et l'adresse qu'il avait apportés à s'aller aboucher, non seulement avec Bonaparte, comme on l'a vu, mais encore avec Clarke que ce général lui avait désigné, non moins astucieusement, comme principal négociateur pour la paix avec l'Empereur et ministre plénipotentiaire de la république française à Vienne. C'est ainsi qu'en le renvoyant à Clarke qu'il avait envoyé lui-même à Turin, moins pour négocier avec la cour de Sardaigne que pour s'en débarrasser, Bonaparte dérouta Lucchesini et parvint à soustraire toute la marche de la négociation à ses regards scrutateurs.

Lucchesini conférait encore avec Clarke à Turin, lorsque les préliminaires succédèrent tout-à-coup à l'armistice de Iudembourg. Au moyen d'un dénouement aussi inattendu, tous les

grands projets d'Haugwitz et de Lucchesini, projets qui devaient, pour ainsi dire, bouleverser l'empire germanique et anéantir la dignité impériale, s'évanouirent. Bonaparte, à qui Lucchesini les avait révélés, s'en était servi habilement vis-à-vis du marquis de Gallo et de Thugut, pour accélérer la conclusion des préliminaires. Or, il était peu probable que Lucchesini conservât plus long-temps son poste d'ambassadeur à Vienne, où son activité dans des vues opposées aux intérêts de cette cour venait de se révéler. Des représentations à ce sujet, plus ou moins explicites de la part du cabinet autrichien étant parvenues à Potsdam, Lucchesini fut rappelé et remplacé par le comte de Keller. Voici comment s'exprima le *Moniteur* de Vienne à son égard*: « Le marquis de Lucchesini, qui a » conservé le titre de ministre plénipotentiaire » de Prusse à cette cour et qui est allé négocier » avec la république française en Italie est, dit- » on, rappelé. *Il sera peu regretté ici*, car on le » soupçonne de n'avoir pas mis de bienveillance, » et peut-être *de loyauté*, dans sa conduite poli- » tique. Mais comme les démarches de la diplo- » matie sont enveloppées de ténèbres, il est dif-

* Du 10 mai 1797.

» ficile de juger avec équité le caractère et la
» conduite de ses agens. »

Lucchesini reparut pourtant à Vienne, à l'improviste, venant d'Italie, afin de présenter dans une audience, ses lettres de recréance selon l'usage. A son retour de Turin, passant par l'armée française, comme par l'armée autrichienne, il ne conféra point avec Bonaparte, et ne le vit même pas, jugeant que sa cour et lui se trouvaient dans une fausse position depuis la signature si brusque des préliminaires.

Quant au cabinet de Berlin, son ressentiment à cet égard fut peu profond : le directoire lui envoya M. de Chambonas, ancien ministre de la guerre, avec une mission secrète pour endormir le roi. Chambonas endoctrina Haugwitz, lequel adoucit très aisément le roi, en lui renouvelant les protestations du cabinet du Luxembourg, pour des compensations et des accroissemens éventuels lors de la paix générale. Aussi Haugwitz, tout en avouant que les préliminaires avaient été conclus sans la médiation de la Prusse, assura qu'elle interviendrait dans la confection du traité de paix définitive.

Tout d'ailleurs respirait la déception dans ce traité fallacieux de Léoben, qui n'était que préliminaire. N'ayant pas été converti en traité

définitif, il ne fut jamais rendu public par la raison que chacune des deux parties contractantes, à qui il déplaisait également, résolut tout d'abord d'en changer les bases. Le directoire, par exemple, n'entendait nullement restituer Mantoue à l'Empereur, bien que Bonaparte cherchât à abuser le directoire sur ce point, en lui représentant Mantoue comme n'étant pas fort par l'art, mais seulement par sa position, et lui faisant observer, d'ailleurs, qu'ayant un équipage de siége en Italie, on pourrait reprendre Mantoue quand on voudrait. « D'après le nouvel ordre de » choses, ajoutait-il, nous aurions pour frontières » l'Oglio et un rang de places fortes telles que » Pizzighitone, Crema et Bergame; et Pizzighi- » tone vaut mieux que Mantoue *. »

Le même jour, il annonce au directoire que le marquis de Gallo, de retour de Vienne, lui a remis les préliminaires ratifiés par l'Empereur, et qu'il lui a dit : « 1° que l'Empereur éloi- » gnerait les émigrés et le corps de Condé, » qui ne serait plus à sa solde; 2° que l'Empe- » reur désirait traiter sa paix particulière, le » plus tôt possible en Italie : nous avons choisi » Brescia pour le lieu des conférences; 3° que la

* Lettre confidentielle du 3 avril datée du quartier-général de Trieste.

» paix de l'Empire pouvait se traiter à Constance
» ou quelque autre ville de ce genre; 4° qu'à la
» seule paix de l'Empire on appellerait les alliés
» qui ne seraient point appelés à la paix particu-
» lière; 5° que l'Empereur avait déjà donné des
» pouvoirs pour traiter de la paix définitive, et
» M. de Gallo m'a sur ce point interpellé pour sa-
» voir si le général Clarke avait des pouvoirs. J'ai
» dit qu'il fallait avant tout attendre vos ordres;
» 6° enfin, que la cour de Vienne est de bonne
» foi et désire serrer de toutes les manières son
» système politique avec celui de la France, et
» que le directoire exécutif trouvera avec l'Em-
» pereur un cabinet de bonne foi et qui marche
» droit. »

Mais Mantoue était pour le directoire un objet de regret sur lequel il revenait sans cesse dans ses délibérations; et tout en voulant retenir cette place, il ne songeait nullement à livrer en compensation la république de Venise à l'Autriche. Il ne pouvait y être amené que par l'artifice de son général en chef qui, à vrai dire, régnait déjà en Italie plus que s'il en eût été le souverain. On a vu avec quelle habileté il conduisit la négociation des préliminaires : on va voir comment il consomma la ruine de Venise.

Depuis que ses foudres étaient dirigées contre

cette république, il ne cessait de lui imputer griefs sur griefs. Outre le ministre de France Lallement, il tenait à Venise des agens secrets qui l'informaient exactement de la situation politique du gouvernement dont il avait résolu la destruction. La crise où se trouva tout à coup plongé le sénat, par suite des soulèvemens pour ou contre son autorité, parut à Bonaparte très propre à faciliter l'exécution de ses desseins. Les deux partis extrêmes qui agitaient l'état étaient en présence. Si quelques nobles, tels que Battaglia et Dona, excitaient en secret la Terre-Ferme à une révolution démocratique, d'autres, en plus grand nombre, ayant pour eux les trois inquisiteurs d'état, favorisaient sous main l'insurrection contre les Français. D'un autre côté, le ministre anglais Drake travaillait aussi dans ce sens. Il eut même la maladresse de témoigner de la manière la plus éclatante sa joie de l'insurrection du Véronais, et de prendre, comme les insurgés, la cocarde *jaune et blanche*, cherchant à donner l'élan à la populace, en se montrant en public décoré de cette même cocarde, au dessus de laquelle il avait attaché l'image de saint Marc. Toute sa suite avait arboré aussi la même image et les mêmes couleurs ; et c'était au moment où des spa-

dassins insultaient les Français isolés dans Venise.

Dans ces graves circonstances, le sénat alarmé de l'attitude de l'armée française et des mesures énergiques que prenaient les lieutenans de Bonaparte contre les insurgés de la Terre-Ferme, ne songea plus qu'à éviter de se compromettre, et il envoya au quartier-général français, en qualité de plénipotentiaires, les deux sénateurs Dona et Contarini, chargés de désavouer les excès commis par des insurgés sans mission, et de renouveler au général en chef, au nom du sénat, ses protestations de soumission et de dévouement. Les députés arrivèrent à Gratz en même temps que la nouvelle du soulèvement de Vérone et des provinces voisines. Bonaparte reçut durement la députation, et, alléguant qu'il trouvait de la contradiction entre les assurances données par le gouvernement vénitien et les événemens qui agitaient le pays, il refusa d'entrer en négociation avant qu'arrivé sur les lieux il se fût personnellement instruit des faits. En conséquence, il renvoya les députés sans vouloir les entendre. On touchait alors à l'armistice de Iudembourg. Deux jours avant la signature, le ministre français Lallement avait

écrit de Venise à Bonaparte * : « Je pense que la » république approche de sa dissolution ; et » l'Empereur, si nous le laissons faire, en fera son » profit; il y gagnera bien plus que nous ne lui » avons ôté..... Je dois pourtant à la vérité de » dire que le gouvernement de Venise redouble » d'attention et de complaisance pour nous dans » tout ce qui intéresse le service de la républi- » que et l'exécution de nos ordres. »

Fermant l'oreille à ce témoignage non suspect de la soumission vénitienne, Bonaparte, le 9 avril, deux jours après la signature de l'armistice, dépêche son aide-de-camp Junot, porteur d'une lettre adressée au doge Louis Manini, lettre qu'il était chargé de présenter en forme de note. En voici la teneur :

Iudembourg, 9 avril 1797.

AU SÉRÉNISSIME DOGE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

« Toute la Terre-Ferme de la sérénissime ré- » publique de Venise est en armes. De tous » côtés le cri de ralliement des paysans que » vous avez armés est : *Mort aux Français* ; » plusieurs centaines de soldats de l'armée

* Lettre confidentielle du 5 avril 1797.

» d'Italie en ont déjà été victimes. Vous désa-
» vouez vainement des rassemblemens que vous
» avez organisés : croiriez-vous que dans un
» moment où je suis au cœur de l'Allemagne,
» je sois impuissant pour faire respecter le pre-
» mier peuple de l'univers ? Croyez-vous que
» les légions d'Italie souffriront le massacre que
» vous excitez ? Le sang de mes frères d'armes
» sera vengé, et il n'est aucun des bataillons
» français qui, chargé d'un si noble ministère,
» ne sente doubler son courage et tripler ses
» moyens. Le sénat de Venise a répondu par
» la perfidie la plus noire aux procédés généreux
» que nous avons toujours eus avec lui. Je vous
» envoie mon premier aide-de-camp pour être
» porteur de la présente lettre. La guerre ou la
» paix. Si vous ne prenez pas sur-le-champ les
» moyens de dissiper les rassemblemens; si vous
» ne faites pas arrêter et livrer en mes mains les
» auteurs des assassinats qui viennent de se
» commettre, la guerre est déclarée. Le Turc
» n'est pas sur vos frontières, aucun ennemi ne
» vous menace ; vous avez fait à dessein naître
» des prétextes pour avoir l'air de justifier un
» rassemblement dirigé contre l'armée : il sera
» dissous dans vingt-quatre heures. Nous ne
» sommes plus au temps de Charles VIII. Si,

» contre le vœu bien manifesté du gouvernement » français, vous me réduisez au parti de faire la » guerre, ne pensez pas, cependant, qu'à l'exem- » ple des soldats que vous avez armés, les sol- » dats français ravagent les campagnes du peuple » innocent et infortuné de la Terre-Ferme; je » le protégerai, et il bénira un jour jusqu'aux » crimes qui auront obligé l'armée française à » le soustraire à votre gouvernement tyranni- » que. »

» *Signé* BONAPARTE. »

Le même jour, il adressait ses instructions motivées au ministre Lallement. « Enfin, lui » mande-t-il, nous n'en pouvons plus douter, » citoyen ministre, le but de l'armement des » Vénitiens est de couper les derrières de l'ar- » mée française.... Tous les procès-verbaux » qui ont été faits par les différens provéditeurs » de Brescia, de Bergame et de Créma, où ils » attribuent l'insurrection de ces pays aux Fran- » çais, sont une série d'impostures dont le but » serait inexplicable, si ce n'était de justifier » aux yeux de l'Europe la perfidie du sénat de » Venise.... Le génie de la république fran- » çaise, qui a lutté contre l'Europe entière, se- » rait-il venu échouer dans les Lagunes ? »

Ici, Bonaparte, établissant ses griefs, ajoutait: « Vous demanderez au sénat de Venise, 1° que » tous les hommes arrêtés pour opinion et qui » ne sont nullement coupables, si ce n'est d'avoir » montré de l'attachement pour la France, soient » sur-le-champ mis en liberté;

» 2° Que toutes les troupes, hormis les garni- » sons ordinaires qui existaient il y a cinq *mois* » dans les places de la Terre-Ferme, évac*uent la* » Terre-Ferme;

» 3° Que tous les paysans soient désarmés, » comme ils l'étaient il y a un mois;

» 4° Que le sénat prenne des mesures pour » maintenir la tranquillité dans la Terre-Ferme, » et ne pas concentrer toute sa sollicitude dans » les Lagunes ;

5° Quant aux troubles de Bergame et de Bres- » cia, j'offre, comme je l'ai déjà fait, la média- » tion de la république française pour tout faire » rentrer dans l'état habituel. »

Ses instructions au général Kilmaine, sous la même date, lui conféraient d'abord le commandement de tout le Mantouan, de tous les états vénitiens, et en outre de la division Victor, qu'il lui envoyait pour rester à sa disposition. Après lui avoir donné copie de sa lettre au doge de Venise, et de ses instructions au ministre de

France, il précisait en ces termes ses intentions :

« Si Junot reçoit une réponse satisfaisante, il » vous en préviendra à son départ de Venise; s'il » ne reçoit pas de réponse satisfaisante, il se » rendra près de vous à Mantoue. A l'arrivée à » Padoue de la division du général Victor, vous » ferez sur-le-champ désarmer les troupes véni» tiennes de la division de Padoue, enlever les » officiers et le gouverneur, que vous enverrez » prisonniers à Milan; vous en ferez autant à » Trévise, à Bassano et Vérone, ainsi qu'à Bres» cia et à Bergame, si le sénat y avait remis gar» nison; vous ferez marcher la colonne mobile » pour punir les montagnards qui ont assassiné » nos gens. Il faut pour faire la guerre aux dif» férentes vallées, dissoudre les rassemblemens » en menaçant les villages, tomber inopiné» ment sur un village où ils ne seraient pas en » force, *et le brûler*. A Bergame, à Brescia, à » Vérone, à Padoue, à Trévise, à Bassano, vous » organiserez une municipalité choisie parmi les » principaux citoyens, avec une garde qu'ils se» ront autorisés à se composer parmi les meil» leurs patriotes, pour leur police. Vous aurez » soin de faire arrêter tous les nobles vénitiens » et tous les hommes les plus attachés au sénat,

» pour que leur tête réponde de ce qui sera fait
» à Venise. Entrer dans toutes ces places, désar-
» mer toutes les garnisons, faire prisonniers
» tous les nobles de Terre-Ferme, cela ne doit
» être qu'une seule opération, et qui, au plus
» tard, doit être faite vingt-quatre heures après
» que Junot sera parti de Venise. » Enfin, il recommandait à Kilmaine de faire imprimer et répandre la proclamation dont il lui envoyait copie. Cette proclamation était adressée *au peuple de la Terre-Ferme de la république de Venise :* elle contenait le passage suivant :

« L'armée française protégera votre religion,
» vos personnes et vos propriétés. Vous avez été
» vexés par ce petit nombre d'hommes qui se
» sont, depuis les temps de barbarie, emparés
» du gouvernement. Si le sénat de Venise a sur
» vous le droit de conquête, je vous en affran-
» chirai ; s'il a sur vous le droit d'usurpation, je
» vous restituerai vos droits.... »

Ce n'était pourtant pas un changement de gouvernement que voulait opérer Bonaparte au moyen d'une révolution intérieure ; elle eût assuré et fortifié vraisemblablement l'indépendance du pays ; ce n'était pas non plus la guerre qu'il voulait infliger à Venise; c'était pis encore, c'était le simulacre de la guerre pour arriver à

la destruction du gouvernement vénitien et au démembrement par la subversion politique.

Voyons d'abord en quoi consistait la mission extraordinaire de Junot, son aide-de-camp. Junot, d'après son rapport confidentiel du 16 avril, était arrivé à Venise le 13. Il s'était d'abord rendu chez le ministre de France, et de là il avait été se présenter au procurateur de la république Pésaro, qui, dit-il, « m'a, comme à son » ordinaire, bien protesté que la république de » Venise était amie de la France, et que le gou» vernement était prêt à le prouver par toutes » les satisfactions que vous pourriez demander. » Il s'est employé pour faire assembler extraor» dinairement le sénat, où j'ai été introduit hier » à dix heures du matin. Ma place m'était as» signée à la droite du doge. Après leur avoir dit » en quatre mots l'objet de ma mission, j'ai fait » lecture de votre note. Le doge m'a répondu à » peu près ce qu'il vous dit dans sa lettre. Le » sénat s'est assemblé dans l'après-midi, et n'a » arrêté que ce que vous verrez dans sa déclara» tion, et en conséquence je me suis rendu chez » M. Pesaro. Je lui ai dit que la première répa» ration que vous désiriez pour les outrages faits » aux Français, était de mettre en liberté les

» hommes arrêtés pour opinions; que je deman-
» dais qu'on vous satisfît sur-le-champ, ou que
» je partais pour vous rendre compte du refus.
» M. Pesaro a beaucoup insisté pour que j'atten-
» disse que vous eussiez vu les deux députés que
» le sénat vous envoie; mais, voyant que j'étais
» déterminé à faire exécuter vos ordres (qu'il ne
» connaissait pas), il m'a promis de faire assem-
» bler demain le sénat, et de faire mettre *en li-*
» *berté*: 1° Les Polonais arrêtés à Salo; 2° quel-
» ques-uns des Vénitiens arrêtés pour opinions,
» parmi lesquels j'ai demandé M. Gambara, que
» vous avez toujours vu attaché sincèrement aux
» Français. Demain je reçois la réponse du sé-
» nat, et je partirai pour vous joindre. Quant à
» la liberté des autres individus arrêtés, vous
» serez le maître de l'ordonner quand vous au-
» rez conféré avec les députés. La plus grande
» sollicitude du sénat est pour le désarmement
» avant que Bergame et Brescia soient rentrés
» dans le devoir, et cependant il ne peut y avoir
» de sûreté pour nous que lorsqu'ils auront re-
» mis leurs armes entre les mains de nos géné-
» raux. Tout le peuple vénitien a arboré la co-
» carde bleu et jaune, et, ce qu'il y a de plus
» étonnant, le résident anglais à Venise l'a ar-
» borée lui-même avec une petite plaque repré-

» sentant le lion de Saint-Marc. Depuis que j'ai
» paru au sénat, la cocarde a un peu disparu ;
» mais l'esprit n'a pas changé. Au reste, vous
» pouvez ordonner : aussi vils que dissimulés, le
» sénat et le gouvernement vénitien sont à ge-
» noux. . . . »

En effet, dans l'effroi de la tempête dont la république était menacée, le sénat dépourvu d'unité et d'énergie, n'avait réellement en vue que d'apaiser le conquérant par une soumission absolue à ses volontés. Dans sa réponse il désavoua de nouveau l'insurrection de ses sujets, qu'il attribuait aux désordres des temps; il fit valoir les efforts qu'il avait faits pour l'étouffer, et, donnant à entendre d'une manière soumise et respectueuse que l'insurrection avait commencé dans les provinces, au-delà du Mincio, distraites par Bonaparte lui-même des états de Venise, il en concluait qu'il ne pouvait être responsable d'un mouvement dirigé contre son propre pouvoir et encore moins des excès commis contre les Français, par suite d'une explosion révolutionnaire qui n'était point son ouvrage.

Cette réponse, conforme à celle du doge, est confiée à de nouveaux députés chargés de négocier, de la part du sénat, avec le conqué-

rant et de l'adoucir, s'il est possible. Ils le joignent à Herenhouser; mais ne pouvant en obtenir audience, Leonardo Justiniani, chef de la députation, se hasarde de lui adresser * la justification du sénat; « dans l'espoir, lui dit-il, de » détruire les fâcheuses impressions et de voir » renaître la bonne intelligence, objet de tous » nos désirs.

» Nous partons pour Venise, M. le *général*, » ajoute le chef de la députation, avec l'espé- » rance que votre justice reconnue remplira nos » vœux, non seulement en ce qui concerne le su- » jet de votre mécontentement, mais nous nous » flattons encore que vous ne voudrez pas faire » servir d'instrument à l'oppression de la républi- » que de Venise la généreuse hospitalité qu'elle » a accordée aux troupes françaises, ni em- » ployer vos armes illustrées par la conservation » de votre gouvernement et de celui des prin- » ces amis, à la ruine de celui de la république » vénitienne qui, étant fondé sur l'amour réci- » proque du souverain et de ses sujets, rend ces » derniers heureux de lui obéir. »

Sa réponse aux envoyés du sénat, sous la date de Palmanova, le 30 avril, était désespé-

* Le 26 avril 1797.

rante: « Vous avez aggravé, leur disait Bona-
» parte, l'atrocité d'un événement sans exemple
» dans les annales des nations modernes, par le
» tissu de mensonges que votre gouvernement a
» fabriqués pour chercher à se justifier. Je ne
» puis point, messieurs, vous recevoir. Vous
» et votre sénat vous êtes dégouttans du sang
» français. Vous voudrez bien évacuer, dans
» le plus court délai, le continent de l'Italie. »

D'un autre côté, il avait soin d'exciter la colère de son propre gouvernement, pour se faire donner carte blanche contre Venise. On en jugera par l'extrait suivant de sa dépêche confidentielle au directoire exécutif, sous la date du 3 mai. « Dès l'instant, lui dit-il, que
» j'eus passé les gorges de la Carinthie, les
» Vénitiens crurent que j'étais enfourné en
» Allemagne, et ce lâche gouvernement médita
» contre l'armée française des vêpres sicilien-
» nes.... » Il lui expose ensuite tous ses griefs contre Venise et termine ainsi : « Je ne vois
» plus d'autre parti que celui d'effacer le nom
» des Vénitiens de dessus la surface du globe,
» après une trahison aussi horrible. Il faut le
» sang de tous les nobles vénitiens pour apai-
» ser les mânes des Français qu'ils ont fait
» égorger. »

Instruit par ses émissaires à Paris des intrigues vénales du directeur Barras avec le noble Alvise Quirini, qui, cherchant à soustraire Venise au sort qui lui était réservé, consentait à mettre deux cent mille ducats à la disposition de Barras, si on lui offrait des garanties, Bonaparte, pour déjouer cette négociation clandestine, écrivit au directoire : « M. Quirini cherche à *intriguer* à » Paris, mais les faits et la trahison *infame des* » Vénitiens, qui voulaient assassiner nos soldats » sur les derrières de l'armée pendant que nous » étions en Allemagne, sont trop notoires.... »

Le directoire lui répond aussitôt *: « Prenez » envers le gouvernement vénitien toutes les » mesures de sûreté qu'autorise l'insurrection » qui vient de se manifester; allez, s'il le faut, » jusqu'à Venise et rendez-nous compte de vos » dispositions, afin d'instruire le corps législatif » de la nécessité où vous avez été d'agir hosti- » lement à l'égard de cette puissance perfide. »

Mais, pour agir, Bonaparte n'avait point attendu cette autorisation officielle, qui n'était à ses yeux qu'une affaire de forme. Avant même la réception de la lettre du directoire, il avait lancé le 2 mai, de Palma-Nova, un manifeste ou

* Lettre confidentielle du 4 mai 1797.

plutôt une déclaration de guerre contre Venise, fondée sur quinze griefs qui, la plupart, rappelaient assez ceux du loup contre l'agneau. Là, énumérant d'abord les forfaits qu'il reprochait au gouvernement vénitien contre les Français, il requérait le ministre de France à Venise d'en sortir sans délai; il ordonnait aux différens agens de cette république d'évacuer, sous vingt-quatre heures, la Lombardie et la Terre-Ferme; aux différens généraux de l'armée française de traiter en ennemies les troupes vénitiennes, et de faire abattre dans toutes les villes de la Terre-Ferme le lion de Saint-Marc. En signe encore plus manifeste de son courroux, Bonaparte fit prendre possession, dans l'espace de peu de jours et sans aucune résistance, de toutes les provinces de Terre-Ferme. Déjà même la division française qui était à Padoue empêchait, par son ordre, toute communication de la Terre-Ferme avec Venise. On peut dire qu'ici le coup précéda la menace.

Le ton foudroyant dans lequel était conçu son manifeste, ou plutôt sa déclaration de guerre, consterna d'autant plus le gouvernement vénitien, que le traité signé par l'Autriche le laissait à la merci du vainqueur. Dans sa dé-

tresse et son trouble, le gouvernement fut entraîné à résigner toute son autorité pour la confier à un conseil de trente membres, auquel il donna pouvoir de traiter avec le général français, à telles conditions qui seraient jugées nécessaires. C'était là un commencement de révolution intérieure dont nous allons découvrir les mobiles.

Le ministre de France Lallement avait préparé, depuis quelques mois, avec le parti français qui s'était formé dans le sénat un nouveau système de gouvernement dont il avait instruit le ministre des relations extérieures. Pierre Dona et l'ex-provéditeur Battaglia étaient l'ame du parti français dans le sénat. Républicain patriote, Battaglia avait formé un plan général de révolution démocratique pour tout l'état de Venise. Dans son opinion, il considérait cette révolution comme une régénération nécessaire: tel était le fond du complot auquel faisait allusion le ministre de France Lallement. Le jeune Villetard, son secrétaire de légation, y était initié. « Comme nous, dit ce ministre, il connaissait combien il était nécessaire au repos » de l'Italie d'abolir un gouvernement monstrueux qui, depuis tant de siècles, étonnait » l'Europe, provoquait l'indignation de tous les

» peuples civilisés, et dont la décrépitude et la » faiblesse devaient nécessairement compro- » mettre les grands intérêts commerciaux de la « république française.... *. »

Jugeant cette révolution indispensable, le ministre Lallement voulait la conduire à son but par des voies de prudence; au contraire, son secrétaire de légation, qui la voyait se préparer, ambitionnait d'en hâter l'explosion. Mais le signal n'était donné ni de Paris, ni du quartier-général. Le ministre de France, ni personne n'avait encore pénétré l'arrière-pensée de Bonaparte sur le sort futur de Venise. Mais Bonaparte connaissait les opinions et le plan du sénateur Battaglia, avec lequel il avait eu de fréquens rapports pendant l'exercice de son emploi comme provéditeur-général en Terre-Ferme. Craignant d'en être contrarié dans la poursuite de ses projets lors des premiers mouvemens d'insurrection excités par ses agens secrets, il songea dès ce temps à neutraliser son influence et son action dans les affaires. Voici comment il s'y prit: ses propres agens fabriquèrent à Milan une fausse proclamation signée Battaglia, qu'on fit circuler dans les états vénitiens pour exciter le

* Lettre confidentielle du 29 mai.

» où plus de cinq à six cents Français ont péri
» lâchement assassinés.

» Laugier et ses malheureux compagnons,
» qui ont été massacrés dans votre port même
» et par l'ordre de votre gouvernement, excite-
» ront parmi le peuple français un mouvement
» d'indignation que le grand conseil doit par-
» tager.

» Le général en chef exige que vous *fassiez*
» arrêter le grand amiral, qui, de sa galère, a
» donné le signal du massacre, et que la puni-
» tion soit proportionnée au crime qu'il a com-
» mis.

» Au reste, le général en chef me charge de
» vous mander qu'il donne des ordres pour qu'il
» ne soit commis aucune hostilité contre la ville
» de Venise pendant quatre jours.

» *Signé* ALEXANDRE BERTHIER. »

Poursuivant, de Padoue, sa route sur Milan, Bonaparte y arrive le 4 mai, avec une suite nombreuse d'officiers généraux. Il descend au palais Serbelloni, il est reçu par les autorités, par la garde nationale et par le peuple avec tout l'éclat, toute la pompe d'un souverain, comme le fondateur de la république lombarde

dont Milan devenait le siége. Il nomme de suite le comité chargé de présenter le plan de la nouvelle organisation du pays.

Une proclamation de l'administration générale engage tous les citoyens à réunir leurs efforts à ceux de l'illustre fondateur, pour soutenir et défendre les libertés que les Français ont conquises et dont ils leur sont redevables.

Le lendemain, Bonaparte donne un grand dìner où sont invités plusieurs officiers autrichiens prisonniers de guerre : il leur déclare, après le repas, avec un ton de galanterie militaire, qu'ils sont désormais libres d'aller où bon leur semblera, et qu'il ne les considère plus comme prisonniers. Le jour même, le ministre vénitien, résidant à Milan, s'étant présenté à son audience, Bonaparte lui fait notifier qu'il ne veut pas le voir, qu'il ait à partir dans les vingt-quatre heures, faute de quoi il le fera arrêter en vertu du manifeste qu'il vient de lancer contre le sénat de Venise et qui déjà était public.

Tandis qu'il médite la ruine de l'aristocratie vénitienne, il semble porter avec prédilection sa sollicitude sur la nouvelle république cisalpine, œuvre de sa création. « Comme Modène » et Bologne ne doivent faire qu'une seule ré- » publique avec Milan, mande-t-il au directoire

tal de la ville de Venise qui était entièrement investie du côté de terre. Depuis la signature du traité avec l'Autriche et le retour successif de l'armée française, toute la Terre-ferme était occupée militairement. Augereau était à Padoue avec sa division; Masséna était à Vicence; Joubert à Bassano; Serrurier à Sacile. Victor qui venait d'opérer le désarmement de Vérone et qui avait fait trois mille Esclavons *prisonniers*, gardait les Lagunes conjointement avec la division Baraguey-d'Hilliers.

Il n'y avait donc plus aucun moyen de se soustraire à la dissolution du gouvernement, déjà miné par le parti français. Divisé, éperdu, le grand conseil se dispose à donner les satisfactions exigées par Bonaparte, et, croyant faire tomber sur les inquisiteurs d'état les actes hostiles commis envers les Français, il ordonne l'arrestation des trois inquisiteurs Augustin Barbarigo, Angelo Maria Gabrielli, et Cattarina Comer; en outre celle de Pizimano, commandant du Lido: il prescrit en même temps l'instruction de leur procès. Renvoyant de suite ses députés à Bonaparte pour lui faire part de ces mesures, il leur confère de nouveaux pouvoirs, non-seulement pour conclure la paix, mais encore pour consentir à tel changement

qui serait jugé convenable dans la forme du gouvernement. Le parti français composé de patriotes, parmi la noblesse et la bourgeoisie, croyait toucher enfin à l'accomplissement de son projet de révolution intérieure.

Justiniani, Mocenigo et Dona, députés du grand conseil, suivirent Bonaparte, qui de Mantoue retournait à Milan, après avoir préparé toutes ses machines pour faire tomber pièce à pièce le gouvernement de Venise. De là un nouveau délai dans la réponse que le grand conseil attendait avec d'autant plus d'anxiété qu'elle devait décider du sort de Venise en proie aux convulsions et aux alarmes. L'arrestation des inquisiteurs d'état avait tout-à-fait désorganisé le gouvernement. Les Esclavons, troupe indisciplinée et féroce, menaçaient le peuple et le peuple menaçait les Esclavons. Le parti révolutionnaire qui aspirait au renversement total de l'aristocratie fomentait cette animosité. D'un autre côté le blocus inquiétait la population entière. L'espoir de voir finir le blocus avec l'établissement de la démocratie faisait circuler des idées de révolution dont les patriotes croyaient instant de diriger le cours. Des membres du gouvernement le sentirent. Battaglia, Dona, San Fermo, qui désiraient une révolution po-

pulaire et qui en avaient déjà conféré secrètement avec la légation française, s'abouchèrent, après le départ du ministre Lallement, avec Villetard, secrétaire de légation. Le doge lui-même et l'amiral Condulmer, commandant à Venise et dans les Lagunes, firent demander à Villetard par des agens secrets une entrevue sur les moyens d'empêcher que la révolution qui paraissait être le but des démarches de Bonaparte ne fût ensanglantée. Villetard répondit qu'il ne pouvait avoir sur cet objet que des conseils à donner comme Français et non pas la moindre convention à traiter comme agent diplomatique, la cause étant appelée au tribunal du général en chef, et le gouvernement ayant auprès du général des plénipotentiaires chargés de concerter avec lui les changemens à faire dans la constitution. Les membres du gouvernement insistèrent et le lendemain 9 mai eut lieu l'entrevue où le projet d'articles suivans fut consenti, sauf à être soumis à la décision du général en chef Bonaparte.

Tous les détenus pour opinions politiques mis en liberté.

D'ici à samedi tous les Esclavons partis.

Établissement d'une garde nationale soldée.

Samedi soir, après l'entière évacuation des

Esclavons, invitation aux troupes françaises d'entrer au nombre de quatre mille hommes dans la ville, en leur consignant l'arsenal, le château Saint-André, la Chiozza et les îles d'alentour que désirera occuper le général; au moyen de quoi le blocus se trouvera levé; les postes d'honneur tels que la garde du palais, la trésorerie, etc., seront réservés à la garde civique.

Dimanche matin, proclamation de l'annulation du gouvernement antérieur et de l'établissement de la démocratie; le soir plantation de l'arbre de la liberté en présence et sous la protection de la garde nationale suivie d'un *Te Deum*.

Lundi matin, installation de la municipalité, composée de trente-six membres à la nomination de la France, choisis dans toutes les classes de citoyens et le doge actuel, maire.

Invitation aux municipalités de la Terre-Ferme de former un comité central de gouvernement provisoire composé d'un député de chaque ville et d'un député de la capitale.

Consolidation de la dette nationale.

Respect des propriétés et de la religion.

Amnistie nationale sur toute espèce de dé-

lits politiques relatifs à l'ancien ordre de choses, et liberté de la presse avec défense de revenir sur le passé quant aux personnes et quant au gouvernement.

En rendant compte le lendemain de cette négociation secrète à Bonaparte, le secrétaire de légation lui disait : « Je n'ai point cru que » vous pussiez me blâmer d'avoir laissé agir le » gouvernement dans un sens qui paraît con- » forme à l'impression générale que vous don- » nez à l'Italie. Je me borne à vous assurer que » je n'ai dans tout ceci rien traité officiellement » et que j'ai tout soumis à votre décision. »

Sa décision irrévocable condamnait Venise à la destruction de ses institutions politiques et au démembrement, et cela au moment même ou une double négociation était suivie par son ordre, à son quartier-général, avec les plénipotentiaires du grand conseil vénitien par le ministre de France Lallement, en sa qualité aussi de plénipotentiaire. Déjà même étaient posées les bases d'un double traité de paix consenti, l'un secret, l'autre ostensible, entre la république française et la république de Venise. Traiter avec un gouvernement qu'on va détruire et avec un pays qu'on brûle de démembrer, vit-on jamais une déception plus cruelle? Révé-

lons-en tout le machiavélisme et la turpitude.

Au retour de Bonaparté à son quartier-général de Milan avec les plénipotentiaires de Venise, le ministre de France Lallement après avoir posé les bases du traité de paix réciproquement consenti, arrêta dans sa complète bonne foi un plan d'exécution qui devait terminer la révolution de Venise en très peu de jours, sans troubles intérieurs et sans la moindre secousse. La ratification des traités était assurée du côté du grand conseil. Le traité ostensible n'était point déshonorant pour la république de Venise, et les articles secrets paraissaient si modérés aux plénipotentiaires vénitiens en les comparant à ceux dont on les menaçait publiquement, que non-seulement ils auraient été ponctuellement exécutés, mais que le ministre de France, signataire, aurait été chargé de présenter au général en chef des mesures d'exécution qu'il aurait approuvées comme très utiles à la république française.

Les traités ratifiés, le grand conseil devait abdiquer formellement la souveraineté, déléguer, *pro tempore*, son autorité à un gouvernement provisoire jusqu'à la convocation d'une assemblée nationale constituante; nommer une municipalité pour l'administration de la ville de

Venise dans une forme proposée et arrêtée, et annoncer sa dissolution à la nation vénitienne et à toute l'Europe par une proclamation authentique que, pour dernier acte, le grand conseil aurait lui-même envoyée à ses ambassadeurs, avec ordre de suspendre leurs fonctions, et d'attendre qu'ils fussent accrédités par le nouveau gouvernement, dès que les puissances, auprès desquelles ils résidaient, l'auraient reconnu.

La première démarche convenue était d'inviter le général Baraguey-d'Hilliers à conduire sur-le-champ sa division à Venise, en mettant la sûreté et la tranquillité de la ville sous la protection des troupes françaises; de rappeler de Paris le noble Alvise Quirini et d'y envoyer sur-le-champ deux députés non nobles pour remettre le sort de la république de Venise à la loyauté du peuple français.

Toutes ces mesures avaient été préparées d'avance entre le ministre Lallement et le parti français dans le grand conseil, et ce parti n'attendait au départ du ministre et des députés de Venise que la conclusion du traité que ces mêmes députés étaient chargés de signer aux conditions que le général en chef aurait imposées.

Mais, dans ce plan si raisonnablement conçu, la république de Venise renaissait de ses cendres et ne faisait que changer la nature de son gouvernement. Telle n'était pas l'intention de Bonaparte; il en attendait avec impatience la subversion, et il savait que la crise amènerait des résultats dont il avait calculé toutes les chances.

Baraguey d'Hilliers, chargé plus particulièrement d'observer à la tête de sa division les mouvemens intérieurs de Venise, avait ordre de lui rendre un compte exact de la marche des événemens et de ne rien entreprendre sans son autorisation positive.

Le 10 mai, cet officier-général lui écrit de Mestre confidentiellement en ces termes: «Quelle » conduite aurai-je à tenir dans le cas où l'ordre étant gravement troublé à Venise, soit » par une insurrection populaire, soit par une » sédition des Esclavons, je serais appelé par le » gouvernement actuel à y entrer avec des forces suffisantes pour réprimer l'anarchie et » assurer le respect des personnes et des propriétés? Telle est, mon général, l'hypothèse » dans laquelle je me place, et j'y suis fondé d'après une longue conversation que je viens » d'avoir avec le général vénitien Condulmer, » commandant à Venise et dans les Lagunes.

» Il m'a franchement demandé si je serais dis-
» posé à prêter secours au gouvernement dans
» le cas où la tranquillité publique serait grave-
» ment compromise par la révolte de la solda-
» tesque et les trames de quelques citoyens, et
» si, en conséquence, je pourrais, au premier
» avis, embarquer des troupes pour cet *objet*
» et me charger de maintenir l'ordre *jusqu'à*
» votre décision ultérieure. Sur l'expression de
» mon étonnement d'une pareille question, il me
» fit observer qu'il était fondé à la faire d'après
» un billet officiel écrit au gouvernement par le
» citoyen Villetard, secrétaire de la légation
» française, dans lequel il lui proposait l'inter-
» vention des troupes françaises dans le cas ci-
» dessus énoncé. Ma réponse a été dilatoire, et
» je vous demande vos ordres précis. »

Venise était en effet dans l'état de crise le plus violent : le parti des mécontens y prenait chaque jour un accroissement dangereux à la tranquillité publique. L'esprit de révolte se propageait tellement dans les troupes esclavones, que la vie et la liberté des citoyens n'étaient déjà plus en sûreté. Ainsi Venise était sérieusement menaçée au dedans et au dehors. Mais sous ce dernier point de vue, sa position locale lui offrait encore des ressources formidables

contre un ennemi extérieur. En effet, la ville aurait pu incontestablement résister, et le temps qui eût mûri des rapprochemens politiques eût laissé encore aux nobles l'espoir de conserver leur puissance. Mais la terreur que leur inspira le courroux de Bonaparte, jointe au sentiment immédiat des privations occasionnées par le sequestre de leurs biens, abattit leur esprit énervé. Désespérant de maintenir le régime aristocratique, la majorité des patriciens ne songea qu'à feindre et à louvoyer. Les nobles crurent qu'on pourrait tromper la France par des mots, et qu'une révolution qui leur laisserait le pouvoir suffirait pour éloigner de Venise les malheurs d'un pillage et d'un blocus. Mais il arriva que l'élan de l'esprit révolutionnaire et les manœuvres secrètes du parti français, en paralysant les moyens de l'aristocratie, l'amenèrent à se démettre de son pouvoir et à promettre la démocratie au peuple.

Les sénateurs, effrayés par le tableau de leur position, que le grand conseil leur mettait sans cesse sous les yeux, avisèrent aux moyens de se soustraire d'une part aux menaces de Bonaparte, et de l'autre à l'indignation d'une partie considérable de leurs propres sujets. Convoqués extraordinairement le 11 mai, et ne doutant plus

que le conquérant de l'Italie n'eût réellement l'intention d'opérer une révolution dans le gouvernement de la république, ils se flattent qu'ils pourront la prévenir, ou du moins en diminuer la violence en la faisant eux-mêmes. En conséquence, le doge Manini, par l'impulsion du parti français, déclare, dans l'assemblée extraordinaire, que le gouvernement qui a existé jusqu'alors est à charge au peuple ; qu'il ne peut plus faire le bien, qu'il ne s'accorde plus avec le temps et les circonstances, et il invite en conséquence tous les sénateurs à se démettre volontairement de leurs pouvoirs, et à les déposer entre les mains d'une commission intermédiaire de dix membres, qui sera nommée avec l'agrément du général Bonaparte. Cet avis est adopté par une majorité de sept cent quarante voix contre cinq; et le sénat prononce sa propre dissolution.

A cet acte de détresse, les Vénitiens reconnaissent le danger public, la faiblesse des nobles et leurs craintes : une opinion publique se forme ; dès qu'on ose parler, il y a plus d'ensemble ; les patriotes se groupent et se concertent. Excités par le secrétaire de légation Villetard, ils réclament la formation immédiate d'une municipalité démocratique.

Les nobles et une partie même du grand

conseil, effrayés des progrès rapides de l'esprit révolutionnaire, commencent à se repentir de s'être démis du pouvoir avec trop de précipitation, et, songeant à arrêter l'effet de leur démarche intempestive, ils conçoivent le projet de faire immoler par le peuple même ceux que l'opinion publique désigne comme ses chefs. Ils espèrent par là que les horreurs de la licence dégoûteront les bons citoyens du désir de la liberté. La plupart même comptent sur le dangereux appui des Esclavons et de leur chef Morosini. Mais tel est l'ascendant du parti français dans le grand conseil, que voyant l'esprit de révolte se propager dans les troupes esclavones, qui menacent la vie et la liberté des citoyens, il arrête et fait adopter la mesure de les faire passer en Dalmatie, par convois séparés, et avec des précautions extraordinaires.

Mais tandis que l'anarchie s'organise d'une part et que de l'autre on s'arme de précautions, le sénat se trouve tout-à-coup remplacé par une municipalité populaire, composée de soixante individus de tous rangs et de toutes nations, et dont les trois membres les plus marquans sont l'avocat Gallini, Spada, fournisseur de la république, et l'ex-doge Manini. Mais ce dernier, vieillard septuagénaire, se soustrait, en se cachant, à *la*

tempête qui menace Venise, et aux reproches des restes expirans de l'aristocratie.

Cependant la nouvelle municipalité s'empresse d'annoncer son installation, qu'à l'exemple des Français elle appelle l'un des bienfaits de la liberté et de l'égalité, proclamant en même temps la doctrine du devoir sacré de l'insurrection et de la souveraineté du peuple. Mais le premier usage que fait du droit de souveraineté le peuple de Venise, attaché à son ancien gouvernement, est de se soulever contre ceux qui viennent d'en installer un nouveau.

A peine les proclamations de la municipalité sont-elles affichées le 12 mai, que le peuple en fureur les arrache, se porte en foule chez les officiers municipaux qu'il maltraite, et arborant le drapeau vénitien, au milieu de la grande place, forme, devant le Palais, des rassemblemens tumultueux dirigés par des Esclavons et des bandits. *Vive Saint Marc!* est leur cri de ralliement : ils jurent d'exterminer ses ennemis et courent aux armes. Une partie de la populace, se joignant à un grand nombre d'Esclavons, s'empare de l'arsenal, équipe des embarcations armées de canons et fait des préparatifs de défense contre les Français. Trois à quatre mille individus armés se répandent dans la ville, les

maisons proscrites sont désignées et saccagées. Venise est à la veille d'être ensevelie par le désespoir et la fureur de ses habitans, sous les ruines de son gouvernement déchu.

Heureusement que l'avidité du pillage de la part des bandits et des Esclavons leur ôta même l'audace de tenter la contre-révolution par le meurtre des chefs du parti populaire. Si le sang eût coulé, les soldats et les nobles se seraient mis à la tête de l'insurrection ; mais l'exaltation des bandits s'étant exhalée dans les vols et le saccagement, aucun honnête citoyen n'osa se ranger de leur parti. La vue d'un danger commun, au contraire, réunit les esprits ; les négocians, les artisans, les patriotes, les membres même du précédent gouvernement, alarmés par le tumulte et la confusion qui règnent dans la ville, se décident à prêter main-forte à la nouvelle municipalité. Les habitans de tout ordre s'arment, et le grand conseil, qui avait refusé d'employer la force pour réprimer les anarchistes, n'ose en faire usage contre les citoyens.

Les nobles, dans cette crise, espérant conjurer l'orage et faire cesser un tumulte dont ils ne peuvent calculer les suites, croient devoir donner un chef aux habitans, et ils choisissent pour

cet emploi un homme qu'ils avaient constamment persécuté; cet homme est le célèbre général Salembeni, chef de l'école militaire de Vérone, connu par ses ouvrages, et qui avait perdu sa fortune et son état à cause de ses principes populaires; à soixante ans il était encore plein de feu et de vigueur. Ce dernier trait perdit sans retour la cause des nobles. Salembeni choisit lui-même ses sous-ordres, et, rassemblant tous les patriotes, dissipe les bandes de pillards et s'empare des principaux postes. Les Esclavons, plus opiniâtres, marchent à leur tour pour tenter un coup de main sur le pont de Rialto, que l'on peut regarder comme le centre de Venise. Salembeni en avait confié la garde à un officier Maltais et à une centaine de patriotes. Les Esclavons s'approchent, font une décharge, et cette jeunesse inexpérimentée lâche le pied. Le Maltais reste, et avec une intrépidité rare fond tout seul, le sabre à la main, sur les Esclavons: deux fois son fer se brise; deux fois il s'arme aux dépens des assaillans; il en tue cinq, en blesse deux et fait reculer le reste. A cette vue, les patriotes reprennent courage; ils reviennent, on se bat, le canon tire, les Esclavons sont mitraillés, et cette première impression du succès qui décide tout dans les émeutes popu-

laires, tourne en faveur des Vénitiens armés pour le maintien de l'ordre. Mais la victoire n'était pas complète ; les Esclavons étaient encore maîtres d'une partie de la ville.

Cependant ce même jour, 12 mai, le secrétaire de légation Villetard avait écrit au général Baraguey-d'Hilliers pour le presser de passer à Venise avec quatre mille hommes, en lui annonçant qu'ils seraient reçus comme des libérateurs. Ce général se hâte d'envoyer un courrier à Bonaparte pour l'informer de l'état des choses, et que s'il n'a pas cédé à l'invitation pressante du secrétaire de légation, c'est qu'il a été informé d'un autre côté, par des avis certains : 1° qu'il y a encore parmi le peuple insurgé une troupe d'Esclavons débandés et armés, d'environ six cents hommes ; 2° qu'environ huit mille de ces mêmes soldats sont embarqués dans le port sur des vaisseaux de transport, mais n'en sont point sortis, et y sont armés ; 3° que les pillages commis par le peuple armé et guidé par les Esclavons débandés, l'ont été dans des maisons appartenant à des hommes trop dévoués à la cause française, aux cris répétés de *viva san Marco ;* 4° que le pavillon français a été hué par le peuple sur les quais des canaux par lesquels ont passé les barcarolles de la légation française

qui lui ont apporté les dépêches qu'il lui envoie; 5° que les Esclavons de la ville ont envoyé des émissaires à leurs camarades pour les déterminer à venir les seconder; 6° que le gouvernement, qui maintenant se jetterait dans les bras des Français pour sauver la ville du pillage, était hors d'état de leur livrer des gages de sûreté, tels que la possession des forts armés qui entourent la ville, parce que les batteries de ces forts étaient confiées à des soldats dont on n'était pas sûr. Il résultait de là que si par peur et par politique le gouvernement sollicitait le secours des Français, le peuple soulevé par le parti oligarchique et par les menées de l'envoyé anglais, paraissait contraire à toute révolution en faveur de la démocratie. « Dans ces circon» stances, ajoutait Baraguey, je ne me crois pas » en mesure, avec deux mille quatre cents hom» mes qui composent la force disponible de ma » division, de me porter sur Venise, et d'y réta» blir l'ordre en attendant que vous ayez réglé » les choses avec les députés du sénat. J'attendrai » donc, général, vos instructions précises, et » jusqu'à cette époque, que je vous prie de ren» dre la plus prochaine possible, j'amuserai le » gouvernement sans réalité. »

Ce fut à la réception de cette dépêche, que

Bonaparte en adressant au directoire exécutif la délibération du grand-conseil de Venise, qui avait abdiqué, s'exprima en ces termes, au sujet des événemens dont il venait d'être informé : « Je crains bien que cette pauvre ville de Venise » ne soit en partie pillée par les Esclavons, à » l'heure où je vous écris. Demain je conclurai » un traité avec les députés vénitiens. J'espère » que cette affaire s'achèvera heureusement, et » que si nous ne sommes pas à l'heure qu'il » est dans Venise, nous ne tarderons pas à y » être *. »

Bonaparte venait d'en adresser l'ordre positif à Baraguey-d'Hilliers; mais un intervalle de quatre jours s'écoula avant cette occupation, à compter du 12 mai, jour où l'insurrection avait éclaté à Venise. Dès le 13, néanmoins, les Esclavons, voyant tous les habitans armés contre eux, évacuèrent la ville, saccageant d'une manière épouvantable les villages du Lido et de Malamocco; et, chargés de butin, ils cinglèrent vers Zara avec leur chef Morosini.

Alors le parti de l'ancien gouvernement n'eut plus que très peu de crédit parmi le peuple. Se voyant sur le point d'être livrés aux Français

* Dépêche confidentielle du 14 mai.

par les républicains, les nobles en dévançant ces derniers, voulurent s'en faire un mérite auprès de la France. L'amiral Condulmer parla le premier de capituler, et, ne pouvant déterminer le général Baraguey-d'Hilliers à entrer seul dans Venise, il lui offrit ses chaloupes pour y transporter ses troupes; mais ces démonstrations n'étaient que des feintes: les nobles cherchaient à se reconnaître pour prendre *un parti*. Embarrassé du rôle qu'il venait de jouer, Condulmer parlait tantôt comme un simple citoyen qui voulait s'éloigner des affaires, tantôt comme le chef de l'escadre. Il promenait dans ses postes les officiers français qui lui étaient envoyés, et ne faisait point d'apprêts pour recevoir les troupes.

On soupçonna que ces délais masquaient des trames perfides. En effet six chaloupes canonnières barraient les débouchés de la Zuecca; elles étaient montées par des Rovigois, qui avaient refusé de recevoir garnison italienne, et qui s'entendaient avec les ouvriers de l'arsenal, entièrement dévoués aux nobles. Sous prétexte de vents contraires, on fit venir un transport chargé d'Esclavons: tout s'apprêtait pour une nouvelle explosion et un coup de main hardi, lorsque Baraguey, recevant enfin les ordres de

Bonaparte, résolut de s'emparer de Venise dans la nuit même, et de fixer la fortune par sa célérité.

Ayant employé une partie de la nuit à embarquer les troupes qui étaient sous ses ordres, il franchit le court trajet des Lagunes à Venise, et organisa le débarquement, lorsque personne ne s'y attendait. A la faveur des ténèbres, il occupa les débouchés du Lido et de Malamocco, la place Saint-Marc, les îles et le port de Rialto. En s'éveillant, les Vénitiens trouvèrent les Français au milieu de la ville.

Au lever du soleil, le général Baraguey y fit son entrée. Sept barques remplies de patriotes allèrent au devant de lui. Ces patriotes s'étaient concertés avec le secrétaire de légation Villetard, et, dès la nuit ils avaient occupé la place Saint-Marc et divers autres postes. Leur joie, à l'entrée des Français fut vive et bruyante : elle contrastait avec l'aspect morne de la ville où régnait le calme de la stupeur.

« Il n'y a qu'un seul parti qui se montre et » qui se prononce », manda le lendemain à Bonaparte le Polonais Sulkowski, son aide-de-camp, qui avait accompagné Baraguey-d'Hilliers.

Ce général, le soir même de son entrée à Ve-

nise à la tête des troupes françaises, en rendit compte à Bonaparte, et il ajouta: « J'ai été visiter » l'arsenal; j'en ai vu tous les détails: c'est un » des plus beaux de la Méditerranée, et qui ren» ferme tous les moyens propres à équiper d'ici » à deux mois, avec deux millions de dépense, » une flotte de sept à huit vaisseaux de 74, six » frégates de 30 à 40, et cinq cutters.

» Il y a d'ailleurs une immense artillerie tant » en fer qu'en bronze, des fonderies, des ateliers » de charronnage, une corderie superbe, des » chantiers de la plus grande beauté. Tous les » magasins sont pleins de bois, de chanvre, de » fer, de goudron, de cordages et de toiles. Il y » a environ dix mille fusils, six mille pistolets de » cavalerie, et tous les ateliers sont dans la plus » grande activité.

» J'ai de suite fait saisir toutes les propriétés » anglaises, russes et portugaises, en déclarant » qu'elles appartenaient à la république fran» çaise. Les ministres de ces trois puissances ont » quitté Venise en toute hâte. »

Baraguey-d'Hilliers installa lui-même, le 16 mai, la municipalité choisie au nom du peuple, et en rendit compte à Bonaparte: « Tout est ici » dans un état satisfaisant, lui mande-t-il; la » municipalité est organisée en plusieurs comi-

» tés, et j'ai mis la main sur tout ce qui appar-
» tient à la marine et à l'artillerie. La peur est le
» sentiment dominant dans cette ville, et il est le
» gage de la tranquillité publique. »

Et ce même jour, 16 mai, Bonaparte, calculant que Venise devait être en son pouvoir, concluait avec les députés du sénat démissionnaire, les deux traités secret et patent, dont il avait retardé à dessein la signature, et par lesquels il fut stipulé : 1° *qu'il y avait paix et amitié* entre la république française et la république de Venise; 2° que le grand conseil vénitien, renonçant à son droit de souveraineté, ordonnait l'abdication de l'aristocratie héréditaire, et reconnaissait la souveraineté de l'état dans la réunion de tous les citoyens, sous la condition que le gouvernement garantirait la dette publique nationale, l'entretien des pauvres gentilshommes qui ne possèdent aucun bien fonds, et les pensions viagères; 3° que la Terre-Ferme et le port de Venise seraient occupés par les Français; la ville, jusqu'à l'établissement définitif du gouvernement, et les provinces, jusqu'à la conclusion de la paix continentale; 4° que la flotte et l'arsenal seraient à la disposition des Français; 5° qu'il leur serait payé une contribution de six millions, et que remise leur serait faite de vingt

tableaux et de cinq cents manuscrits, au choix du général en chef; que pardon et amnistie générale étaient accordés à tous Vénitiens accusés d'avoir pris part aux conspirations contre l'armée française, et à tous les prisonniers pour opinions politiques; 7° Enfin, que la non exécution d'un seul des articles secrets rendrait le traité en entier nul et non stipulé.

Ici vient se placer encore un sinistre rapprochement : le jour même de la signature de ce traité perfide et qui n'a jamais été publié, le directoire exécutif transmit, par un message, au corps législatif de France, le manifeste foudroyant qu'avait lancé Bonaparte contre la république de Venise. Le conseil des cinq cents manifesta toute son indignation à la lecture des griefs articulés par ce général. « Le directoire, » s'écria le député Dumolard, s'empressera » sans doute de faire au gouvernement vénitien » une déclaration de guerre et de vous la trans» mettre. »

En cessant bientôt d'exister comme état indépendant, Venise allait subir une destinée pire que celle qu'aurait pu lui attirer la guerre la plus malheureuse.

Voilà comment s'écroula le gouvernement vénitien, le plus ancien de l'Europe, qui avait

subsisté pendant plus de treize siècles, en avait vu six s'écouler sans éprouver aucun changement dans ses institutions, et dont l'empire s'étendit sur une partie de l'Italie le long des côtes de l'Adriatique, sur la Morée et sur les îles de l'Archipel. Qu'on n'oublie pas non plus qu'au treizième siècle Venise conquit la capitale de l'empire d'Orient, et que pendant tout le moyen âge elle fut le centre et le dépôt du commerce du monde.

Voyons maintenant comment le directoire exécutif envisagea la prise de possession de Venise : « La singularité des circonstances qui » accompagnent la chute de ce perfide gouver-» nement, écrit-il à Bonaparte le 19 mai *, est » remarquable, et il ne nous reste déjà plus » qu'à recueillir de cet événement tous les » avantages qu'il présente au profit de la répu-» blique française et de la liberté italique.... » Prenez les mesures les plus salutaires pour en » tirer parti.... Le passage spontané de Venise » à une nouvelle forme de gouvernement éton-» nera surtout les puissances de l'Europe, et » répandra parmi les peuples la plus haute » considération pour les armes et la constitu-» tion françaises....

* Dépêche confidentielle.

» Nous avons fait signifier à M. Quirini de » sortir sans délai de Paris. »

La lettre confidentielle de Bonaparte au directoire, écrite le même jour 19 mai *, révèle sans déguisement ses intentions et sa politique à l'égard de Venise : « Vous trouverez ci-joint, » lui dit-il, le traité que j'ai conclu avec Venise, » en conséquence duquel le général Baraguey-» d'Hilliers a dû prendre possession de la » ville. J'ai eu plusieurs buts en concluant ce » traité.

» 1° D'entrer dans la ville sans difficulté; » d'avoir l'arsenal et tout en notre possession, » et de pouvoir en tirer ce qui nous convient, » *sous le prétexte de l'exécution des articles* » *secrets*.

» 2° De nous trouver à même, si le traité » de paix avec l'Empereur ne s'exécutait pas, de » la rallier à nous et de faire tourner à notre » avantage tous les efforts du territoire vénitien.

» 3° Et enfin de calmer tout ce qu'on pour-» rait dire en Europe, puisqu'il est constaté par » le traité que l'occupation de Venise n'est de » notre part qu'une opération momentanée et un » acte de protection sollicité par Venise même. »

* Datée de Montébello.

Dans sa dépêche confidentielle du 25 mai*, adressée également au directoire, il se révèle encore davantage : « Venise, lui dit-il, qui va » en décadence depuis la découverte du cap » de Bonne-Espérance, la naissance de Trieste » et d'Ancône, peut difficilement survivre aux » coups que nous venons de lui porter : popula» tion inepte, lâche et nullement faite pour la » liberté, sans terre, sans eau, il paraît naturel » qu'elle soit laissée à ceux à qui nous donnons » le Continent.

» Nous prendrons les vaisseaux, nous dépouil» lerons l'arsenal, nous enlèverons tous les ca» nons, nous détruirons la banque et nous gar» derons Corfou et Ancône.... »

En même temps que Bonaparte révolutionnait et occupait Venise, il préparait le même sort à Gênes. Et pourtant les ports de cette autre république avaient été ouverts aux corsaires français; son pavillon, aussi bien que la position de ses côtes, avaient protégé l'approvisionnement du midi de la France et de l'armée d'Italie depuis le commencement de la guerre. Bien que Gènes eût conservé une neutralité apparente, elle n'en était pas moins dévouée à la cause de

* Datée aussi de Montébello.

la France, qu'elle favorisait par des secours secrets. Elle vit, sans se plaindre, son territoire occupé par les troupes françaises; elle ferma son port aux Anglais à la première réquisition qui lui en fut faite, renvoya l'ambassadeur impérial, paya un subside de quatre millions, et fournit des approvisionnemens en tous genres. En un mot Gênes avait cédé jusqu'alors aux exigences de la convention et du directoire, bien qu'il y eût aussi parmi sa noblesse un parti anti-français; mais ce parti était faible et timide. Comment donc ne pas se flatter que le sénat de Gênes, qui avait si bien mérité de la république française, serait épargné par la tempête révolutionnaire que Bonaparte suscitait alors contre Venise? Mais le sénat de Gênes, comme celui de Venise, était aristocratique, et toute sa soumission ne retarda pas d'un seul instant le sort qui lui était réservé. Les agens du directoire avaient depuis long-temps préparé à Gênes une révolution intérieure, en y fomentant des clubs révolutionnaires, sur lesquels le sénat avait fermé les yeux. Tout était prêt pour une explosion subite aussitôt que le signal en serait donné du Luxembourg, ou plutôt du quartier-général de l'armée d'Italie.

Dès le 19 mai, Bonaparte avait écrit, en

ces termes au directoire : « Gènes demande
» à grands cris la démocratie; le sénat m'en-
» voie des députés pour sonder là-dessus
» mes intentions. Il est très probable qu'a-
» vant dix ou douze jours l'aristocratie de
» Gènes subira le même sort que celle de Ve-
» nise. »

Aussitôt le journal officiel du cabinet du Luxembourg, *le Rédacteur*, annonce que les Génois n'ont pas de constitution, et que leur gouvernement oligarchique persiste obstinément dans l'exercice d'un pouvoir arbitraire. Dès lors la condamnation de l'aristocratie ligurienne est prononcée.

Le sénat, alarmé, s'était déjà proposé d'envoyer en députation auprès de Bonaparte les nobles Serra et Cataneo; mais jugeant à la gravité de la crise et à la fermentation des esprits qu'il n'y a plus une minute à perdre, il charge Louis Durazzo et François Cataneo de conférer et de traiter avec le ministre de France Faypoult.

« J'ignore encore, mande aussitôt Faypoult à
» Bonaparte *, ce que me diront ces députés
» avec ces pouvoirs qui ont une apparence de

* Dépêche confidentielle du 21 mai.

» généralité. Je vous tiendrai instruit, mon
» général, de ce qui se passera, même dans la
» première conférence.

» Toujours en voilà-t-il assez pour voir créer
» un fil avec lequel il sera facile de mener les
» colléges, les conseils, et la réformation inévi-
» table de Gènes, avec l'accélération ou le retar-
» dement de vitesse qui vous conviendra.....

» Je reprends ici ma lettre qui a été *interrom-*
» *pue* par l'arrivée des deux députés du sénat,
» Durazzo et Cataneo. Ils ne m'ont parlé que
» des journaux de Milan, et m'ont invité à vous
» prier de défendre aux journalistes de mettre
» sur les individus de Gènes les personnalités
» qu'ils se permettent : cela peut se faire effec-
» tivement si vous le jugez convenable. J'ai
» traité fort légèrement cette question, et j'ai
» fait remarquer à ces messieurs que leur gou-
» vernement s'amusait à des bagatelles, que les
» *triduos* (ou prières de quarante heures) et
» autres momeries avec lesquelles les sénateurs
» génois croyaient résister au torrent des lu-
» mières politiques qui venaient ébranler leur
» puissance, n'étaient propres qu'à changer leur
» culbute en une catastrophe qu'il serait sage
» d'éviter; que le moyen consistait à voir où les
» choses devaient arriver malgré eux, et à y

» tendre eux-mêmes par des mesures qui leur
» concilieraient l'estime de leurs compatriotes,
» en leur méritant en outre le pardon de leurs
» fautes. Vous pouvez vous figurer, mon géné-
» ral, le développement d'une pareille conver-
» sation. Nous verrons quel profit on fera de
» tels avis.... De votre côté, communiquez-moi
» vos opinions en peu de lignes; je connais
» votre économie géométrique du temps. »

Le mouvement révolutionnaire dont Gènes était menacé ayant été préparé dans la nuit même, éclata le lendemain matin 22 mai. Sept à huit cents révolutionnaires génois, français et lombards se déclarèrent *le peuple de Gènes en insurrection contre l'oligarchie*, et s'emparèrent, par un coup de main et sans opposition, du port, de l'arsenal et des principales portes de Gènes, du côté de la mer et du côté de Saint-Pierre d'Arena. Intimidé par ce commencement de révolution, le gouvernement génois cherche en vain à ramener à l'ordre les insurgés : ils reçoivent avec mépris toutes ses propositions, abolissent les impôts, déposent les magistrats et se disposent à en élire de nouveaux dans leur propre parti. Cependant un grand nombre d'ouvriers, d'artisans et d'habitans de Gènes, opposés à ce mouvement et dévoués au sénat, s'ameutent et demandent à grands cris des ar-

mes pour combattre les révolutionnaires, qui ne peuvent entraîner la population en leur faveur. Mais le pusillanime sénat n'ose délivrer lui-même des armes au peuple, ni donner le signal du combat. Il se contente d'agir par ses émissaires et d'exciter sous main la populace, qui se déclare pour le gouvernement. N'écoutant plus que leur fureur, les portefaix et les charbonniers, surtout, se précipitent sur l'arsenal dont ils brisent les portes que gardaient les patriotes; en un clin d'œil, ceux-ci sont renversés ou expulsés; et le peuple sortant bientôt tout armé et criant : *Viva Maria ed el principe*, jure de délivrer le pays. Les révolutionnaires sont successivement attaqués au centre de la ville, chassés ou dispersés la plupart. Partout on n'entend que des coups des fusils, et le plus effroyable tumulte éclate dans les rues et les places publiques.

Déjà les patriotes avaient député au ministre de France deux de leurs chefs, un moine de l'ordre des jacobins et un prêtre nommé Cuneo qui, très échauffés, voulaient que le ministre les accompagnât au palais, pour faire au sénat leur demande, se plaignant que le gouvernement eût armé un très grand nombre de portefaix qui lui étaient dévoués.

Le ministre de France leur promet qu'il va

écrire au sénat pour lui exposer leurs demandes, et qu'il les aidera en tout ce qui ne sera pas contraire à ses devoirs ni au caractère dont il est revêtu; ils se retirent. Arrive le sénateur Luc Durazzo, qui presse à son tour le ministre de France de se transporter au palais ducal, le gouvernement étant sans force pour arrêter l'effusion du sang prêt à couler par la présence des deux partis, une multitude de charbonniers et de portefaix ayant forcé le magasin d'armes et s'en étant emparés pour défendre le palais. « Vous êtes le seul homme, ajoute le patricien » Durazzo, qui puissiez détourner les malheurs » qui fondent sur la ville de Gènes. »

Le ministre cède et se rend au palais ducal. Là le gouvernement l'invite, le presse de parler au peuple et de le calmer. Le ministre se porte, accompagné d'un certain nombre de patriciens, au lieu du rassemblement des patriotes, pour les engager à nommer quatre députés qui viendraient au palais et qui, avec la jonction de quatre membres du gouvernement, délibéreraient sur les mesures qu'il conviendrait de prendre; de son côté, le peuple nommerait aussi ses députés. Mais un tel rapprochement n'était guère possible au milieu de la fureur des partis.

Le ministre de France revient au palais, où le

sénat rend en sa présence un décret qui ordonne de respecter les étrangers et les propriétés. Le ministre sort pour lire au peuple le décret qu'il avait provoqué; mais les charbonniers et les porte-faix inondent les cours, s'opposent à son passage et en même temps des coups de fusils sont tirés sous ses yeux, soit sur des Français, soit sur des patriotes. Retournant dans la salle *du doge*, il expose avec force au gouvernement *qu'il* n'avait pas dû s'attendre à être insulté dans son palais même, et il requiert le doge et les sénateurs présens de le faire accompagner à l'hôtel de la légation par deux sénateurs et six patriciens. Il rentre sous leur escorte, et on lui laisse une garde suffisante pour sa sûreté.

Cependant on se battait sur plusieurs points, et les patriotes partout défaits venaient d'être repoussés jusqu'aux portes de la ville dont ils étaient encore les maîtres vers la fin de la journée. On avait tué ou maltraité plusieurs Français, auxquels la populace en voulait encore plus qu'aux patriotes Génois insurgés. La femme du ministre de France et le secrétaire de légation avaient même été couchés en joue.

Se montrant alors aussi craintif qu'il avait paru arrogant lorsque le sénat, effrayé, avait réclamé sa protection, Faypoult écrit au doge qu'il

n'est point assez garanti; que la populace veut forcer l'hôtel de la légation; qu'il doit songer à sa sûreté; qu'il met sous la responsabilité du gouvernement tout ce qui pourra lui arriver, et qu'il lui demande une augmentation de garde. Le doge lui envoie cinquante hommes.

De plus en plus effrayé par des avis alarmans, il écrit au doge de nouveau pour qu'il lui assure le moyen de sortir de Gènes avec sûreté. Le doge répond qu'il y aurait infiniment plus de danger à vouloir sortir de Gènes, et que pour le tranquilliser davantage il lui envoie encore un renfort de cinquante hommes de garde; que du reste le peuple est dans une telle fureur, que le gouvernement ne peut parvenir ni à l'arrêter ni à le modérer, et qu'il n'y parviendra qu'autant que les révolutionnaires remettront, sur-le-champ, aux troupes génoises toutes les portes de la ville dont ils sont en possession. Le ministre répond qu'il n'a aucun moyen pour déterminer les patriotes à livrer les portes.

On venait de se battre sur la place de l'Annonciate, où il y avait eu beaucoup de tués de part et d'autre, et les patriotes qui y avaient fait une pointe, étant de nouveau enfoncés, s'étaient repliés sur la porte Saint-Thomas. Le

ministre de France ne put trouver aucun moyen de faire passer un courrier extraordinaire que, depuis le matin, il voulait envoyer à Bonaparte. Toutes les issues étaient fermées et l'on s'y battait.

Voici comment il s'exprima dans son rapport confidentiel du lendemain 23 mai. « La nuit s'est » passée assez tranquillement. A quatre *heures* » du matin on a recommencé les canonnades *et* » les fusillades. Il y a eu encore beaucoup de » personnes de tuées et de blessées. A huit heu» res le gouvernement était le maître de toutes » les portes. Le nombre des charbonniers armés » est effrayant. »

Le ministre aurait dû ajouter que les paysans armés affluaient dans la ville, pour concourir au soutien de l'état et de l'ancienne constitution. Reprenons la suite de son rapport.

« Le gouvernement doit s'assembler à dix » heures du matin pour prendre des mesures » propres à ramener la tranquillité publique, et » à commencer l'exécution de son décret d'hier » pour la réforme de l'état.

» Au reste, quels que soient les dangers que » nous avons courus et que nous courons en» core, il m'a semblé, en examinant la conduite » du gouvernement dans cette circonstance,

» qu'il a fait tout ce que, dans son état de fai-
» blesse, il pouvait faire pour éviter de plus
» grands malheurs; mais, comme je l'ai déjà
» observé, il n'est pas le maître de ceux qui lui
» obéissent ou plutôt qui le défendent.

» *A deux heures après midi.* Le gouverne-
» ment a pris les mesures dont je parlais plus
» haut. Les patriciens Durazzo et Cataneo sont
» venus m'en faire part. Les plus grandes pré-
» cautions sont employées pour assurer l'hôtel
» de la légation contre tout accident. Déjà l'on
» prend des mesures pour retirer les armes des
» mains des charbonniers et des portefaix; des
» patrouilles régulières s'organisent pour rame-
» ner la tranquillité publique.

» Le gouvernement convoque les habitans
» par divisions d'arts et métiers. On convient
» assez généralement qu'il faut beaucoup de
» changemens dans certaines parties de la con-
» stitution du pays; mais tout annonce que la
» grande majorité veut conserver *le premier*
» *pouvoir dans l'ordre de la noblesse*, ainsi
» qu'il s'y trouve depuis tant de temps.

» Outre que les patriotes, dont l'entreprise
» s'est faite sans prévoyance et sans concert,
» ont manqué à la nation française en mettant
» des cocardes tricolores, et en compromettant

» par là tous les Français qui sont à Gènes,
» ils ont recouru à des moyens indignes, en dé-
» livrant tous les galériens et en voulant ouvrir
» les prisons. Cette conduite a révolté contre
» eux toute la ville, et a retiré une multitude de
» bons citoyens de leur parti. »

Mais Faypoult ne disait pas que les charbonniers et les paysans, armés pour le soutien de l'état, dirigés par les émissaires du gouvernement, n'avaient achevé de dissiper les restes des révolutionnaires qu'en enfonçant les portes du nommé *Morando*, qui, à l'imitation de Marat, s'était déclaré président du peuple, et qu'on avait trouvé dans sa maison, où avait siégé le club des révolutionnaires, une liste de douze cents afiliés, avec une liste de proscription future, ainsi qu'une troisième de personnes suspectes, et enfin des papiers qui établissaient la connivence de la légation française dans le mouvement, d'où il résultait que c'était Faypoult lui-même qui avait donné l'impulsion aux révolutionnaires. Morando, d'ailleurs, venait de se réfugier, avec ses complices, au palais de France. Accablé par cette découverte, et voyant ainsi toutes ses combinaisons démasquées, Faypoult, indigné contre son propre parti qui, dans l'action, n'avait fait que des bévues, et ne

pouvant se dissimuler que sa tentative de révolution était manquée, jugea qu'il ne lui restait plus, pour mettre à couvert son honneur compromis, qu'à transiger avec l'aristocratie génoise. Soit que les chefs, profitant de sa fausse position, lui eussent fait des ouvertures, soit qu'il les eût faites lui-même, toujours est-il que, d'après un concert avec les principaux nobles, il prit l'engagement, au moyen de la remise des papiers qui pouvaient le compromettre, d'user de toute son influence pour détourner de Gênes toute mesure violente de la part de son gouvernement et une intervention militaire hostile de la part du général Bonaparte.

Voilà ce qui explique la lettre suivante, qu'il se hâta d'écrire à ce général dans la soirée du 23 mai :

« Vous verrez, mon général, par l'espèce de » journal ci-joint, les événemens extraordinaires » qui sont arrivés à Gènes hier et avant hier. » J'ai mis dans mon récit toute la vérité que j'ai » pu connaître mieux que personne. Les accidens survenus à quelques Français ont eu » pour cause la fureur des charbonniers et des » portefaix qui, voyant le parti révolutionnaire » avec des cocardes tricolores, ont cru que les » Français appuyaient et dirigeaient le mouve» ment.

« J'ai été au palais peu de momens après que » les charbonniers, refusés deux fois, étaient » entrés dans la salle du doge et avaient pillé » eux-mêmes les magasins de fusils. J'ai vu » l'impuissance complète du gouvernement pour » réprimer cette populace. Si sa fureur, au lieu » de se calmer, venait à renaître, il serait im- » possible d'empêcher le meurtre et le pillage » de cent familles de négocians français qui sont » ici. Si par hasard ayant appris ces troubles » inopinés et ne recevant pas de mes nouvelles, » vous aviez, mon général, donné des ordres à » des troupes de marcher, il faudrait, sans » retard, les contremander; car les populations » très nombreuses de Polcevera et de Bisagno, » déjà émues, seraient en mouvement aussitôt, » et venant à Gènes, tous les maux seraient à » leur comble.

» La querelle arrivée entre deux partis gé- » nois nous est étrangère. Le gouvernement a » fait tous ses efforts pour empêcher l'effusion » du sang : ce gouvernement, au milieu du » bouillonnement, ne pouvait rien sur la fureur » et la stupidité. Les patriotes se sont conduits » sans sens commun, ont compromis les Fran- » çais et nui pour jamais à leur parti.

» Tout le peuple veut encore ce qu'il appelle

» son prince, c'est-à-dire les nobles, et se laisse » entièrement diriger par les prêtres. Voilà bien » le résultat du caractère génois.

» Les événemens prouvent qu'ici on n'est » pas encore mûr pour une révolution. »

Mais le caractère de Bonaparte ne pouvait guère se plier à de tels ménagemens, ni s'arrêter devant de pareilles considérations. Dominé par l'idée fixe qu'une révolution politique à Gènes était indispensable dans l'intérêt de la France et pour l'accomplissement de ses vues, il résolut de recourir à la force, jugeant inutile d'user plus long-temps du stratagême de faire passer la volonté d'une minorité turbulente et factieuse pour celle de tout un peuple.

En conséquence, chargeant son aide-de-camp Lavalette d'aller annoncer ses ordres au sénat, et faisant marcher sur Gènes le général Rusca à la tête d'une avant-garde, que suivait la division Sahuguet, au nombre de douze mille hommes, il écrit en ces termes au ministre de France * :

« Vous trouverez ci-jointe, citoyen ministre, » la lettre que j'écris au sénat. Je ne puis pas

* Instruction confidentielle du 27 mai, datée de Montébello.

» vous dissimuler que vous avez eu tort d'em-
» pêcher notre escadre d'entrer dans Gènes,
» et votre conduite a une faiblesse qui ne sied
» pas à l'intérêt de la république, ni à sa dignité.
» Les puissances de l'Italie se joueront-elles
» donc toujours de notre sang? Je vous re-
» quiers si, vingt-quatre heures après *que mon*
» aide-de-camp aura lu la présente *lettre au*
» doge, les conditions n'en sont point remplies
» dans tous ses détails, de sortir sur-le-champ
» de Gènes et de vous rendre à Tortone. Puis-
» que l'aristocratie veut nous faire la guerre,
» il vaut mieux qu'elle la déclare actuellement
» que dans toute autre circonstance : elle ne
» vivra pas dix jours.

» Si le sénat a à cœur de maintenir l'amitié
» entre les deux républiques, après qu'il aura
» rempli les préliminaires ci-dessus, vous vous
» rendrez à Milan avec les députés du sénat
» afin d'aviser aux moyens nécessaires à prendre
» pour établir pour toujours la tranquillité dans
» Gènes et pourvoir aux réparations dues
» à cause des crimes commis envers les citoyens
» français. »

Arrivé à Gènes à quatre heures du soir, le 29 mai, l'aide-de-camp Lavalette remet d'abord au ministre de France de la part de son général

la dépêche qui lui est destinée. Bien qu'elle renversât les nouvelles combinaisons de ce ministre, il n'en affecte pas moins d'entrer avec beaucoup de zèle dans les vues de Bonaparte, et ne néglige rien en même temps pour se rendre l'aide-de-camp favorable. A six heures l'un et l'autre sont admis en présence du sénat assemblé. Là, ouvrant la note adressée au doge, Lavalette la lit à haute voix, elle était conçue en ces termes :

AU DOGE DE LA RÉPUBLIQUE DE GÈNES.

« Je suis sensiblement affecté des malheurs » qui ont menacé et qui menacent encore la » république de Gènes. Indifférente à vos dis- » cussions intérieures, la république française » ne peut pas l'être aux assassinats, aux voies » de fait de toute espèce qui viennent de se » commettre dans vos murs contre les Français.

» La république de Gènes intéresse sous tant » de rapports la république française et l'armée » d'Italie, que je me trouve obligé de prendre » des mesures promptes et efficaces pour y » maintenir la tranquillité, y protéger les pro- » priétés, y conserver les communications et » assurer les nombreux magasins qu'elle con- » tient.

» Une populace effrénée, suscitée par les » mêmes hommes qui ont fait brûler la frégate » *la Modeste* dans le port de Gènes, aveuglée » par un délire qui serait inconcevable, si l'on ne » savait que l'orgueil et les préjugés ne raisonnent » pas, après s'être assouvie du sang français, » continue encore à maltraiter les *citoyens* » français qui portent la cocarde nationale.

» Si vingt-quatre heures après la réception » de la présente lettre, que je vous envoie par » un de mes aides-de-camp, vous n'avez pas mis » à la disposition de la France tous les Français » qui sont dans vos prisons; si vous n'avez pas » fait arrêter les hommes qui excitent le peuple » de Gènes contre les Français; si enfin vous ne » désarmez pas cette populace, qui sera la première » à se tourner contre vous, lorsqu'elle » connaîtra les conséquences terribles qui résulteront » pour elle de l'égarement où vous » l'avez entraînée, le ministre de la république » française sortira de Gènes, et l'aristocratie aura » cessé d'exister.

» Les têtes des sénateurs me répondront de la » sûreté de tous les Français qui sont à Gènes, » comme les états entiers de la république me » répondront de leurs propriétés.

» *Signé* BONAPARTE. »

Le sénat écouta cette note menaçante avec une sorte de stupeur, et promit d'y répondre dans le jour. L'effet qu'elle fit sur le corps chancelant de l'aristocratie génoise fut à peu près le même que celui qu'avait produit, récemment, une notification semblable sur le corps décrépit de l'aristocratie vénitienne. De même qu'à Venise, la désorganisation du gouvernement génois s'en suivit presque aussitôt. Si parmi les patriciens il y en avait qui montraient un courage patriotique et quelque énergie, d'autres en plus grand nombre jugeaient qu'il n'y avait pas moyen de résister aux volontés de Bonaparte et à la puissance des Français, sans compromettre corps et biens, et les destinées de la patrie. Les demandes étaient d'ailleurs péremptoires et ne pouvaient guère être déclinées. Il s'agissait d'abord de la mise en liberté de tous les Français détenus par suite des derniers troubles, premier point sur lequel insistèrent fortement et l'aide-de-camp et le ministre Faypoult, sensible au reproche de faiblesse que lui avait fait Bonaparte. « Ce matin, lui mande Lavalette *, j'ai été, ac-» compagné de deux sénateurs, visiter les pri-» sonniers français ; je les ai trouvés presque

* Dépêche du 30 mai.

» nus, la plupart meurtris de coups : ils se » croyaient perdus; personne n'ayant encore été » les visiter; je vous en envoie la liste.... »

Dans le jour même, le gouvernement ayant ordonné leur sortie, un secrétaire de légation et plusieurs officiers génois les conduisirent, avec éclat, au milieu de la foule du peuple, jusqu'à la maison de France, où le ministre Faypoult les recueillit et leur procura des secours.

Quant au désarmement du peuple, dont la demande était exprimée aussi dans la note, il s'effectuait depuis quelques jours, et le gouvernement donnait jusqu'à deux francs pour chaque fusil qu'on rapportait. Cette mesure avait produit la rentrée de quatre mille fusils environ; mais il en avait été pris vingt-cinq mille dans le palais. Le gouvernement fit faire de nouvelles proclamations, afin de compléter le désarmement.

C'était déjà deux demandes en partie exécutées. Restait la troisième, celle de l'arrestation des coupables. Renchérissant ici sur Bonaparte lui-même, Faypoult craignant, disait-il, que le gouvernement ne sauvât les grands coupables et ne livrât que des misérables, tandis qu'il devait faire arrêter les hommes qui avaient excité le peuple contre les Français, demanda, par une note qu'il adressa au gouvernement, que

MM. Francesco-Maria Spinola, Francesco Grimaldi et Nicolo Cataneo, les deux premiers inquisiteurs d'état et le troisième, patricien, fussent arrêtés et incarcérés tout de suite, jusqu'à ce que le général Bonaparte eût décidé de leur sort. Il leur imputait d'avoir eu une grande influence sur les mesures prises par le gouvernement depuis quelque temps, et d'avoir provoqué, par tous les moyens possibles, les exécutions atroces qui avaient eu lieu contre les Français.

Ceci occasiona de grands débats dans le conseil, d'autant plus que par des injonctions verbales, Faypoult exigeait en outre la réforme du gouvernement, c'est-à-dire une révolution intérieure dans le sens démocratique : il savait par l'aide-de-camp Lavalette que telle était l'intention de Bonaparte. Mais ce suicide, à l'exemple de celui du gouvernement de Venise, trouva peu de partisans dans le conseil, où l'on se refusa également aux arrestations demandées. Plusieurs sénateurs prenant la parole dirent même que le peuple ayant bien pu, en 1749, chasser de Gènes soixante-dix mille Autrichiens, il pourrait bien en faire autant aux Français, et quelques voix s'écrièrent assez haut pour être entendues des gens du dehors : *ci batteremo !*

On arrêta que le doge, dans sa réponse à la

note de Bonaparte, ne ferait mention, avec toutes les protestations d'usage, que de la mise en liberté des Français et du désarmement du peuple. Cette réponse ayant été envoyée aussitôt au ministre de France, celui-ci déclara qu'elle ne remplissait point l'objet de la note du général en chef, et il demanda ses passeports.

« Cette mesure est la seule, écrivit-il à Bonaparte le même jour*, qui convient à la *dignité* de la république.

» Le sénat de Gènes ne paraît pas sentir sa faiblesse : son orgueil et ses préjugés le font agir aujourd'hui comme il y a cent ans; il veut sa ruine, il y court. Gènes aura une nouvelle destinée. La grande majorité des négocians, des hommes de loi, de ce qu'il y a d'hommes instruits veut un changement. Le désastre des patriotes leur a inspiré de la crainte, mais n'a pas changé leurs sentimens.

» Une particularité remarquable est que le sénat en mettant en liberté les Français, suivant votre première demande, en a excepté les Lombards. Je venais d'écrire sur cette restriction, quand j'ai reçu la lettre que le doge vous écrit et qui détermine ma retraite. . . .

* Dépêche du 30 mai.

» Vous me faites, mon général, quelques reproches de faiblesse dans ma conduite : je ne crois pas qu'il y en ait eu en demandant à l'amiral Brueys d'éloigner la flotte de la vue de Gènes, parce qu'alors la populace était encore plus forte que le gouvernement; quelques explications pourraient vous le prouver, mon général, et quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous donnerai toutes celles que vous me demanderez sur l'état de Gènes. . . . . »

De son côté, l'aide-de-camp Lavalette s'exprimait en ces termes dans son rapport confidentiel du même jour : . . . . . « Le départ de l'ambassadeur va laisser à la merci du gouvernement le peu de Français qui sont ici ; je suis bien sûr qu'il n'osera rien entreprendre contre eux ; cependant ils ont besoin d'un défenseur, et quoique je n'aie point de caractère public avoué, mon titre de votre aide-de-camp en imposera peut-être aux assassins, et je reste.

» Il est bien évident, pour tout homme raisonnable, que tous ces désordres ont été dirigés. Le doigt du gouvernement se trouve partout au milieu des rassemblemens, des provocations, des massacres, des pillages et du désarmement. Les charbonniers ont été payés

» pour tuer, ils le disent hautement; la tête de
» chaque victime a été payée comme dans un
» marché.

» Les uns ont racheté leur vie et leurs pro-
» priétés, parce qu'ils ont donné plus que le
» gouvernement; d'autres ont tout perdu, parce
» qu'ils avaient été mis à trop haut prix. C'était
» une véritable proscription. . . . . »

Cependant le secrétaire d'état venait de répondre au ministre de France que les colléges pouvant seuls délivrer le passeport qu'il demandait, ils ne pourraient être convoqués que le lendemain. Ce délai était nécessaire pour aviser aux moyens de retenir le ministre, et d'opérer sans déchiremens une révolution dans l'état.

Par le seul effet du désarmement du peuple, le gouvernement génois n'avait réellement plus de soutien, car la majorité des négocians, des hommes de loi et des hommes instruits désiraient un changement, pourvu qu'il fût régulier, raisonnable, c'est-à-dire sans le concours de la populace et des révolutionnaires ardens. Parmi les nobles même, un parti réformateur dans ce sens s'était formé, à la tête duquel figuraient le sénateur Cambiaso, les patriciens Jérôme Serra, Carbonara et Alexandre Balbi. Ceux-ci représentent qu'une rupture avec la république

française entraînerait non seulement la ruine du pays et des institutions, mais encore celle de la noblesse entière, et qu'il faut, coûte que coûte, retenir le ministre de France, en satisfaisant à ses demandes. La nuit se passe en conciliabules et en conférences. Le parti français pénètre enfin dans le petit conseil qui charge les patriciens Serra et Carbonara et le sénateur Cambiaso d'aller conférer avec le ministre Faypoult, et d'arrêter avec lui une convention secrète d'après laquelle aucun changement ne sera entrepris dans le gouvernement que du consentement du général Bonaparte, près de qui se rendront en toute diligence les députés du petit conseil, porteurs du décret réparateur, exprimant l'objet de leur mission. La convention secrète est signée dans la nuit. Mais Faypoult exige que les trois préliminaires soient d'abord remplis, rien n'étant plus nécessaire, dit-il, pour la dignité de la république. En conséquence, tous les individus qu'il a réclamés lui sont consignés; des mesures pour le désarmement de la multitude sont prises; les deux inquisiteurs d'état Spinola et Grimaldi et le patricien Nicolò Cataneo sont décrétés d'arrestation, et les députés du petit conseil se rendent à Milan.

« Je reste donc à Gênes, mande le ministre de

» France à Bonaparte, en lui rendant compte » de ces mesures *, et je ne doute pas que vous » ne contremandiez les dispositions militaires » que vous aurez pu ordonner.

» Votre aide-de-camp vous peindra les accla- » mations de tout le peuple réuni en grande » masse devant mon hôtel et autour de mes » voitures, quand il sut que mon départ *n'avait* » pas lieu. Ce n'étaient pas là des charbonniers, » c'était ce qu'il y a de plus estimable à Gènes; » leur satisfaction a prouvé leur inclination pour » l'harmonie des deux nations. »

Douze jours après, Gènes changeant de face, un gouvernement provisoire, approuvé par Bonaparte, y fut installé et organisé.

Laissons parler encore le ministre de France, dans sa dépêche confidentielle du 13 juin :

« Le gouvernement provisoire est installé, » mon général, et votre ouvrage se consomme.

» Mais le changement de gouvernement se » fait ici avec des circonstances remarquables. » Toute la ville est dans une allégresse délirante. » On porte déjà à seize mille le nombre des ci- » toyens de la garde nationale sous les armes. » Les charbonniers en partie sont ramenés à la » volonté commune, et partagent le service.

* Dépêche confidentielle du 31 mai.

» Des orchestres, placés dans les différens
» quartiers, font sans cesse retentir les airs pa-
» triotiques, au milieu des *vivat* et des acclama-
» tions de groupes immenses.

» La proclamation ci-jointe du gouvernement
» provisoire est faite pour réunir tous les esprits
» et pour donner l'idée de sa marche future :
» je crois qu'elle sera régulière et sage.

» Il a supprimé les inquisiteurs d'état, et d'au-
» tres établissemens. Il y a suppléé par quatre
» comités, militaire, de police, de finances et de
» relations extérieures.

» Nous ne craignons que l'organisation de
» quelques sociétés populaires, où les esprits
» s'électrisant par le désir de servir la cause du
» républicanisme, quelques opinions inconsi-
» dérées viendraient jeter dans la société, si
» unie aujourd'hui, quelques germes de divi-
» sions. . . . .

» *P. S.* Vous saurez que rien n'égale l'ardeur
» du peuple et la rapidité des mesures qui tien-
» nent aux progrès révolutionnaires. Les statues
» de Doria, fondateur de l'aristocratie, viennent
» d'être brisées au palais. Le fameux livre d'or
» vient d'être déchiré et brûlé sur la place d'*A-*
» *qua verde*. Enfin Gènes fait plus de chemin
» en douze heures, que les Milanais en feront
» en douze mois. . . . . »

« Jusqu'ici, lui mande quinze jours après le » même ministre, l'aristocratie humiliée n'a point » tenté d'arrêter les progrès de la régénération » génoise.... »

Le feu couvait sous la cendre.

C'est ainsi que Gènes, partageant le triste sort de Venise, vit, comme cette république, *s'évanouir* ses anciennes lois et son *indépendance*. Occupant davantage les esprits, la catastrophe de Venise, dont on pressentait le sort futur, donna lieu, dans le corps législatif de France, à une sorte de *Philippique*, sans que Gènes pourtant y fût passé sous silence.

Le député Dumolard, fixant l'attention du conseil des cinq cents sur les grands événemens de l'Italie, dans la séance du 23 juin, se plaignit du silence du directoire à cet égard. « Depuis la » notification du manifeste de Bonaparte, dit-il, » la renommée a semé partout le bruit de nos » conquêtes sur les Vénitiens, et de la révolu- » tion étonnante qui les a couronnés. Nos trou- » pes sont dans leur capitale ; leur marine nous » est livrée ; le plus ancien gouvernement de » l'Europe est anéanti ; il reparaît en un clin- » d'œil sous des formes démocratiques, et tout » cela n'est connu du conseil que par la voix » publique ; mais si nos intrépides guerriers et

» leurs dignes chefs, à qui rien n'est impossible,
» ont rempli leur devoir en obéissant aux ordres
» de la puissance exécutive, celui du conseil est
» d'examiner si cette puissance n'a pas usurpé
» les attributions du corps législatif, violé la
» constitution et le droit des gens. Il suit de ces
» événemens qu'on ne peut révoquer en doute
» que le directoire a fait, en termes déguisés, la
» guerre, la paix, et, sous quelques rapports,
» un traité d'alliance avec Venise, sans le con-
» cours de l'autorité législative. » Ici, l'orateur
s'écrie: « Outragés par les Vénitiens, était-ce à
» leurs institutions politiques que nous avions le
» droit de déclarer la guerre? Vainqueurs et
» conquérans, nous appartenait-il de prendre
» une part active à leur révolution, en appa-
» rence inopinée?.... On s'est essayé sur Ve-
» nise, et, fort de votre indulgence, on a fait
» sur la république de Gènes une tentative du
» même genre et non moins heureuse..... »

Dumolard demanda le renvoi de ses observations à la commission spéciale chargée d'examiner les développemens du titre de la constitution concernant les relations extérieures; il proposa en outre un message au directoire pour avoir des renseignemens: 1° sur les événemens qui avaient suivi dans les états de Venise le mani-

feste du général Bonaparte; 2° sur les motifs qui avaient empêché le directoire d'en instruire les deux conseils; 3° sur les mouvemens et la révolution qui avaient eu lieu dans la république de Gênes, et sur la part volontaire ou forcée qu'y avaient prise les agens du gouvernement. Garran-Coulon trouva inconstitutionnelle la motion de Dumolard: l'initiative pour les *traités* de paix ou les déclarations de guerre étant interdite au corps législatif, il ne pouvait, selon lui, délibérer sur de tels objets qu'en comité secret; il demandait en conséquence l'ordre du jour sur l'impression du discours qui avait été réclamée. Elle n'en fut pas moins ordonnée. Bailleul justifia ce qui s'était fait à Venise et la conduite du directoire: il traita d'absurde le discours qu'on venait d'entendre, et demanda l'ordre du jour. Doulcet-Pontécoulant approuva la conduite de Bonaparte, et blâma le silence du directoire: « Je ne conçois pas, dit-il, que Gênes et Venise, » qui étaient neutres ou alliées, lorsque la coali- » tion soutenait l'effort de nos soldats, aient » voulu la guerre au moment où l'Empereur de- » mande la paix. » Il appuya, ainsi que Boissy d'Anglas, les propositions de Dumolard. Bornes trouva également inexcusable le silence du directoire : « Quoi qu'en ait dit Bailleul, quelles

» que soient les hostilités, quelle que soit la » conduite d'un gouvernement, le droit d'une » armée victorieuse ne va pas jusqu'à le ren- » verser. »

La motion de Dumolard fut renvoyée à la commission chargée de donner les développemens nécessaires aux articles constitutionnels relatifs aux droits du corps législatif sur les négociations, et elle y resta ensevelie. La commission finit même par être dissoute, tant elle causait d'ombrage au directoire qui, d'ailleurs, s'empressa de donner à Bonaparte une sorte de bill d'indemnité par la lettre ostensible, dans laquelle il lui manifesta sa satisfaction pour les importans services qu'il avait rendus à la république, depuis son entrée en Italie, approuvant pleinement la conduite politique et militaire qu'il avait tenue, notamment à *l'égard de Venise et de Gènes.*

Comment ne pas éprouver, au contraire, un sentiment pénible en voyant que ces fameux préliminaires de Léoben, nés à l'improviste pour être ensevelis ensuite dans le plus profond mystère et soustraits aux regards du public, n'aboutirent, en dernier résultat, qu'à la destruction d'une puissance indépendante, qui n'était point partie dans la guerre, et qui n'é-

tait pour rien dans les démêlés entre la France et la cour de Vienne?

En vain cette république vénitienne, réputée si sage, aura offert à ses alliés dans les formes lentes et réfléchies qu'elle consacrait à la paix et à la guerre, une garantie de la foi et de la stabilité de leurs traités avec elle: le cabinet du Luxembourg, s'enveloppant d'une politique ténébreuse, donnera carte blanche à l'un de ses généraux victorieux, qui pourra au gré de ses passions abuser du pouvoir que donne la conquête, violer le droit sacré des nations, porter le fer et le feu dans les pays alliés, s'ériger en arbitre souverain dans leurs rapports entre eux et avec eux, changer la forme de leur gouvernement, devenir législateur, régler tout à la pointe de l'épée et ne connaître d'autre droit que celui de la force!.... et le sénat français, revêtu de l'autorité nationale, restera dans une ignorance invincible sur ces événemens inouis....

Le gouvernement de Venise cessera d'exister! celui de Gènes sera changé en démocratie pure!

Supposons que Venise ait provoqué par la perfidie qu'on lui reproche de cruelles représailles; mais ce droit allégué de représailles a-t-il dû s'étendre jusqu'à la destruction violente de son gouvernement?

D'abord, la guerre n'était pas déclarée, puisque le corps législatif n'avait pas prononcé. Mais l'eût-elle été, une déclaration de guerre est-elle un arrêt de mort contre une nation? Nous savons que ce fut là le féroce droit des gens, des barbares conduits jadis par Brennus et par Attila; mais nous savons que dans nos sociétés policées la force offensive est réglée par un autre droit des gens que voici : « La loi » politique des nations, considérée dans les » rapports qu'elles ont les unes avec les autres, » établit que la conquête est une acquisition, et » que l'esprit de conquête porte avec lui l'esprit » de conservation et d'usage, *mais non celui de* » *destruction.* »

Et pourtant cette destruction sera consommée par le traité de Campo-Formio, dont nous retracerons l'histoire secrète, ainsi que des événemens qui s'y rapportent, après avoir achevé de dévoiler dans ce chapitre la politique et les vues du cabinet du Luxembourg, et particulièrement de Bonaparte, à l'égard des autres puissances d'Italie.

Au moment où ce général subjuguait Venise et détruisait son gouvernement, il écrivait au directoire exécutif* : « La pape est très malade

* Dépêche confidentielle du 19 mai.

» et a quatre-vingt-trois ans. Sur la première » nouvelle que j'en ai eue, j'ai fait réunir tous » mes Polonais à Bologne, d'où je les pousserai » jusqu'à Ancône. Quelle conduite dois-je tenir » si le pape meurt? »

A la réception de cette dépêche, le directoire exécutif prit la décision secrète qui suit :

« Le ministre des relations extérieures *écrira* » au général Bonaparte que le directoire s'en » rapporte à sa sagesse ordinaire pour la con- » duite à tenir relativement à Rome ; qu'il fasse » tous ses efforts pour y établir la démocratie » représentative, sans secousses, sans convul- » sions, et pour faire réclamer sa médiation pour » l'établissement du gouvernement, et empê- » cher les désordres qui pourraient accompa- » gner la révolution dans les états du pape. »

Signé LETOURNEUR, *président.*

Paris, le 6 prairial an 5 (25 mai 1797).

En conséquence, le ministre Charles Dela-croix, dès le lendemain, écrit à Bonaparte, en lui envoyant la copie certifiée de la décision du directoire, que la mort du pape, qui paraît s'approcher, offre un nouveau moyen d'augmenter en Italie l'influence de la

république française ; que le directoire exécutif s'en rapporte là-dessus à sa sagesse ordinaire ; qu'il se borne, quant à lui ministre, à lui exprimer les vues du directoire, qui ne pouvaient manquer d'être conformes aux siennes, et qu'il s'empressera sans doute d'exécuter autant que les circonstances le permettront ; qu'il désire seulement que, la mort du pape échéant, il en puisse profiter pour amener dans l'état ecclésiastique l'établissement d'une démocratie représentative ; qu'il n'a pas besoin de lui faire observer qu'une pareille opération demande, pour remplir le but du gouvernement français, et pour ne point le compromettre, quel que soit l'événement, avec les autres puissances, la plus grande circonspection dans les moyens d'exécution.... « Vous êtes sur les lieux, ajoutait Charles Dela- » croix, vous pouvez mieux que personne juger » de ce qu'il est utile et possible de faire. Ce que » vous avez exécuté dans les circonstances les » plus délicates, et notamment à l'égard de Ve- » nise, donne au directoire les plus grandes es- » pérances de succès pour cette nouvelle entre- » prise, s'il est possible de la tenter.... »

Et c'était au moment où la cour de Rome s'efforçait loyalement d'accomplir les clauses onéreuses du traité de Tolentino, relatives aux

contributions qui lui avaient été imposées; et au moment même où son envoyé le marquis Massini était à Milan à cet effet! Suivant son compte, les trente millions étaient plus que payés. « Je pousse, mandait à Bonaparte le mi-
» nistre de France à Rome *, et je fais transpor-
» ter hors d'ici et à Milan, tout ce qui peut être
» tiré de Rome en argent et en diamans. Je
» pousse de même à Milan tout ce qui peut être
» litigieux et sujet à dispute dans l'accomplis-
» sement des paiemens..... Vous ne perdrez pas
» de vue que ces gens-ci sont épuisés, et enfin
» qu'on ne peut pas donner plus qu'on a..... Il
» est à désirer, sous tous les rapports, qu'avant
» la mort du pape tout soit fini et bien remis
» sur le pied de paix. Le cardinal Doria, secré-
» taire d'état actuel, est un homme d'un sens
» droit et d'un caractère honorable. Il veut ren-
» dre à l'état ecclésiastique le service de terminer
» toutes les difficultés concernant le traité de
» Tolentino. Sa famille a fait de grands efforts
» pour faciliter les paiemens; et ce n'était pas
» peu de chose, de la part du prince Doria,
» que de signer pour cinq millions de lettres
» de change..... Le cardinal Doria sent la néces-

* Dépêche confidentielle du 25 mai.

» sité de remettre cette affaire finie au conclave,
» son pouvoir de secrétaire d'état devant finir à
» la mort du pape. Je profite de ces circon-
» stances pour mettre à vos pieds Rome et le
» gouvernement romain. »

La santé de Pie VI s'étant rétablie, le projet de renverser la papauté pour y substituer une démocratie représentative fut naturellement ajourné. Le ministre de France n'avait d'ailleurs aucune idée de ce plan de subversion; il était de si bonne foi, que huit jours après sa lettre précédente, s'empressant d'annoncer à Bonaparte que la santé du pape allait mieux, que sa complexion forte et robuste résistait à l'âge et au mal, il ajoutait : « Il faut faire renaître la con-
» fiance en nous chez les nations étrangères,
» et j'ai certainement mieux assuré pour la ré-
» publique ce qu'on pouvait tirer d'ici, en ras-
» surant les esprits, en persuadant que nous
» voulions de bonne foi la paix avec Rome,
» qu'on ne pouvait le faire en brusquant de
» manière à déconcerter ce timide gouverne-
» ment et en irritant d'un autre côté la férocité
» d'un fort mauvais peuple.

» J'ai été de l'avis de la guerre à mort avec
» le pape, tant qu'il était impossible de le ré-
» duire aux termes raisonnables. Depuis que

» je le vois aux pieds de la république, et que, » sans aller à la messe, je m'entends applaudir » généralement, au point que si la république » veut un saint du nouveau régime, elle peut » compter sur ma canonisation, mon système » est devenu tout-à-fait pacifique : je crois que » c'est le vôtre et celui du directoire. Il faut » tirer d'ici ce qu'on peut, ce qui est dû » raisonnablement, pour que nos artistes et » nos négocians puissent ensuite tirer de Rome » des avantages permanens. On ne saurait par- » venir à ce but en prétendant commander dans » Rome à la manière des Tartares...... »

Les sentimens de l'ambassadeur firent illusion au premier ministre du pape qui, par sa note du 8 juin, exposa que, la paix continentale faite, la ville et le territoire d'Ancône devaient rentrer sous la domination papale. On lui répondit que les simples préliminaires de la paix n'étaient pas suffisans pour mettre à exécution l'article du traité de Tolentino, relatif à la restitution de la ville et du territoire d'Ancône, et qu'il fallait attendre la paix définitive. Le cardinal Doria se borne alors à solliciter, au nom du Saint-Père, une nouvelle preuve de la *générosité du général en chef*, pour qu'il veuille bien au moins rétablir à Ancône le gouvernement pontifical, en ce qui

concerne la partie civile et économique, ainsi qu'il a été pratiqué à Coni, à Tortone, à Alexandrie et à Livourne.

Bonaparte eut peu d'égard aux notes du cardinal Doria, ministre de Pie VI : sa bienveillance pour la Toscane et pour la Sardaigne ne s'étendait point au gouvernement du pape.

Sa dépêche confidentielle du 19 mai, adressée au directoire, témoigne qu'il protége le duc de Parme à l'égal du roi de Sardaigne. « Les » états du duc de Parme, dit-il, et ceux du roi » de Sardaigne ne tarderont pas à s'insurger ; » je fais cependant ce qui est possible pour sou» tenir le duc de Parme et le roi de Sardaigne. »

Quant à ce dernier prince, le principal obstacle à son affermissement provenait de l'impatience du cabinet du Luxembourg à révolutionner le Piémont : il eût été bouleversé sans la politique contraire de Bonaparte, qui, depuis deux ans, soutenait le trône chancelant des Victor et des Emmanuel. La cour de Turin, qui sentait combien sa position était précaire, pressait alors avec beaucoup d'instance la ratification de son traité d'alliance offensive et défensive conclu et signé à Turin par le général Clarke d'une part, et de l'autre par le chevalier Damian de Priocca. Le directoire différait cette ratifica-

tion en alléguant que si le traité était envoyé au corps législatif il serait rejeté comme inutile.

Voici comment raisonnait le directoire par l'organe de son ministre des relations extérieures, Charles Delacroix : « La principale clause » de ce traité, pour les intérêts de la république, étant l'offensive contre la maison d'Autriche, et cette offensive devant cesser au moment de la paix avec cette puissance, conviendrait-il de rendre le traité public? Cette démarche du gouvernement français ne produirait-elle point de grands inconvéniens pour terminer les négociations entamées avec l'Autriche? A-t-on, d'ailleurs, encore réellement besoin des troupes du roi de Sardaigne mises à la disposition de la France par ce traité? Si les circonstances exigent que le directoire le présente à la sanction du corps législatif, ne conviendrait-il pas d'y faire quelques changemens nécessités par la circonstance de la négociation actuelle? »

Ces questions furent renvoyées aux observations de Bonaparte qui, n'ignorant pas qu'au fond le directoire désirait ne prendre aucun engagement nouveau avec la cour de Turin, avant la conclusion du traité avec l'Autriche, laissa la ratification en suspens sous des pré-

textes dilatoires, malgré l'importance qu'attachait à cette ratification le roi de Sardaigne, et les notes pressantes de son ambassadeur à Paris. Toutefois, Bonaparte ne protégea pas moins ce prince contre les insurrections fomentées sur les frontières de ses états par les révolutionnaires du Piémont, de France et d'Italie.

Il était loin de montrer des dispositions aussi favorables pour la cour des Deux-Siciles. « Il » n'y a pas de cour plus furibonde et plus pro» fondément décidée contre la république, man» dait-il au directoire *; il faut donc bien nous » garder de jamais consentir à ce qu'elle obtienne » aucune espèce d'accroissement. Ceux qui pos» sèdent la Sicile et le port de Naples, s'ils de» venaient une grande puissance, seraient les » ennemis nés et redoutables de notre com» merce. La cour de Naples, d'ailleurs, arme » toujours, quoiqu'elle soit aux expédiens pour » vivre. Si le pape meurt, ou s'il y a quelque » révolution à Rome, je ne doute pas que le roi » de Naples ne fasse marcher dix mille hommes » à Rome... »

Telle était la situation politique de l'Italie à

* Correspondance confidentielle.

l'époque où se négociait, avec des chances diverses, la paix définitive entre la France et l'Autriche; il était d'autant plus essentiel de préciser préalablement cette situation, que la négociation compliquée dont nous allons révéler tous les mobiles et retracer toutes les circonstances, avait encore plus pour objet de régler le sort de l'Italie que celui de l'Allemagne, bien *qu'on lui* reconnût le but plus général de stipuler la paix continentale.

1797.

Ouverture de la négociation pour la paix définitive entre la France et l'Autriche. — Particularités à ce sujet. — Intervention de l'Angleterre. — Sa situation intérieure. — Dangers qu'elle court. — Négociation de Lille, entre l'Angleterre et la France. — Intentions et vues des trois cabinets de Paris, de Vienne et de Londres. — Causes et incidens qui accélèrent ou retardent la marche des négociations suivies par Bonaparte à Montébello et à Udine. — Déclaration du roi de Prusse en faveur du principe des sécularisations. — Révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797).

La majorité du directoire exécutif n'ayant ratifié qu'à regret le traité préliminaire de Léoben, céda encore ici à l'ascendant de Bonaparte qui d'ailleurs était soutenu, dans le gouvernement, par l'influence de Carnot très porté pour la paix. Toutefois le directoire se refusait, comme on l'a vu, de mettre à exécution le traité et, surtout, de rendre Mantoue à l'Empereur. Il se fondait principalement sur la défiance que lui inspiraient les intentions du cabinet de

Vienne. « Vous pourrez juger incessamment aux » conférences, mande-t-il à Bonaparte *, si la » déclaration du marquis de Gallo sur les intentions du cabinet de Vienne, est sincère; et nous » désirons vivement être convaincus de leur » réalité par la prompte conclusion du traité » définitif et séparé des alliés de l'Autriche. »

Dès le 6 mai, les cinq directeurs avaient signé au registre de leurs délibérations, l'autorisation donnée aux généraux Bonaparte et Clarke, de négocier et signer avec les plénipotentiaires de l'Empereur le traité définitif. A cet effet les pleins pouvoirs et instructions nécessaires leur furent transmis, sauf à eux à rendre compte des progrès et de l'issue de la négociation.

Ces instructions arrêtées et signées, par le président du directoire, sur le rapport du ministre des relations extérieures, contenaient d'abord la recommandation expresse, aux deux négociateurs, de ne rien négliger pour conclure la paix le plus promptement possible, et pour la rendre absolument indépendante de toute autre puissance, notamment de l'Angleterre.

* Dépêche confidentielle du 8 mai.

« C'est principalement avec l'Empereur comme
» roi de Hongrie et de Bohême, disait le direc-
» toire, qu'il s'agit à présent de traiter. Les
» bases de la paix avec l'Empire, que l'on peut
» poser, ne sont qu'un effet secondaire, et sur
» lequel le directoire se réfère à la sagesse des
» deux négociateurs. Le véritable moyen d'arri-
» ver à une paix avantageuse avec l'Empire serait
» d'obtenir de S. M. I. que les deux armées du
» Rhin et de Sambre-et-Meuse occupassent le ter-
» ritoire de l'Empire jusqu'au Leck et à la Rednitz,
» et toutes les places sur le Rhin, ou au moins les
» principales. Par là, nos troupes vivraient sur le
» pays ennemi, et nous serions en état de faire
» rentrer les contributions imposées l'année der-
» nière sur la Souabe, la Franconie et la Bavière.
» L'Empereur ne doit pas répugner à cet arran-
» gement puisque lui-même doit entrer promp-
» tement en possession de tout ou d'une partie
» de l'indemnité consentie par les préliminaires.
» Les généraux Bonaparte et Clarke propose-
» ront comme une condition capitale de la paix
» définitive que les troupes françaises n'évacue-
» ront les portions de l'Italie qui doivent être
» occupées par l'Empereur, qu'autant qu'il éva-
» cuera le territoire jusqu'au Leck et à la Red-
» nitz ainsi que Mayence, Ehreinbreistein et

» Manheim, et nous en laissera prendre posses-
» sion. C'est le seul moyen de ne point faire une
» paix de dupe, qui pourrait nous enlever le
» fruit de deux campagnes.

» Quant à l'idée de reporter une partie de
» l'indemnité de l'Empereur en Allemagne, le
» directoire ne se déterminerait à y consentir,
» qu'autant qu'il renoncerait à *une partie*
» équivalente de ce qu'il doit avoir en *Italie*,
» et qui forme une indemnité plus que suffi-
» sante; il voit même du danger à cet accroisse-
» ment de puissance de l'Empereur en Alle-
» magne, parce que le roi de Prusse en voudrait
» tout autant.... »

Qu'on ne perde pas de vue, ici, que seulement une partie des états de Venise était cédée à l'Autriche en vertu des préliminaires, et que cette république devait même être indemnisée par les trois légations de la Romagne, Bologne et Ferrare. Or, voici à l'égard de Venise, la lettre des instructions données aux deux négociateurs :

« Réunion de Venise aux trois légations, en
» adoptant la constitution cispadane, ou bien
» réunion de Venise à la république lombarde,
» augmentée de tout ce qui formerait la républi-
» que cispadane, en adoptant une constitution

» analogue ; ou bien enfin, en cas de refus des » Vénitiens, réunion des républiques cispadane » et transpadane, pour former une seule répu- » blique dont Pizzighitone serait le chef-lieu. » Ainsi aucune des combinaisons du directoire ne tendait à effacer les Vénitiens de la liste des nations.

« Le général en chef et le général Clarke, » ajoutait le directoire, étant sur les lieux, et » traitant directement avec les mandataires de » l'Empereur et roi, peuvent mieux que per- » sonne, juger quelles sont les conditions les » plus avantageuses à la république qu'il est » possible d'obtenir, et quels sont les moyens » d'y arriver promptement. Le directoire exé- » cutif leur donne à cet effet les pouvoirs les » plus étendus. Les présentes instructions ne » sont pas tellement impératives, *qu'ils ne puis-* » *sent s'en écarter si le bien de la république* » *l'exige....* »

Le 14 mai, Bonaparte écrivit de Milan au général-major de Meerfeldt, l'un des plénipotentiaires de l'Empereur, pour lui annoncer qu'il venait de recevoir du directoire exécutif, la ratification des préliminaires signés à Léoben, et qu'il se rendrait dans telle ville qui lui serait indiquée, afin de procéder aux échanges. Il

lui annonçait également que le directoire avait muni de ses pleins pouvoirs le général Clarke et lui, pour traiter de la paix définitive; il le priait d'en donner connaissance à l'Empereur afin que les plénipotentiaires qu'il aurait l'intention d'envoyer se réunissent le plus promptement possible dans la ville de Brescia, ainsi qu'on en était convenu, ou dans toute autre ville qui paraîtrait plus convenable.

D'un autre côté, il écrivit sur le même sujet au marquis de Gallo, mais confidentiellement et par l'intermédiaire de son aide-de-camp Lemarrois, qui partit en toute hâte pour Vienne, avec la mission d'accélérer l'ouverture des négociations pour la paix définitive.

La ratification des préliminaires ne s'étant point fait attendre, le directoire s'imagina, ainsi que Bonaparte, qu'il en serait de même, quant à la conclusion de la paix. En conséquence le directoire transmit à son plénipotentiaire, par l'organe du ministre des relations extérieures, des renseignemens et des directions sur l'impulsion qu'il convenait de donner à la paix particulière entre la république et la maison d'Autriche. Donnons l'extrait de cette dépêche importante *.

* Dépêche confidentielle du 19 mai 1797.

« Le directoire a vu avec plaisir que l'Em-
» pereur désire de traiter de la paix particulière
» sans l'appareil d'un congrès. Il serait très à
» souhaiter que l'on pût éviter également un
» congrès pour la paix avec l'Empire, ou tout
» au moins en écarter les puissances qui lui
» sont étrangères.

» L'Empereur a stipulé dans les préliminai-
» res l'intégrité de l'empire germanique, ce
» qui semblerait écarter à jamais toute préten-
» tion à la limite du Rhin, que la nature sem-
» ble avoir indiquée à la république, pour sa
» prospérité et sa force. Je crois cependant
» pouvoir vous faire observer qu'il n'est pas,
» ce me semble, impossible de détacher l'Empe-
» reur de cette idée.

» 1° Le principe est modifié dans les préli-
» minaires même, par le consentement qu'ils
» énoncent à la cession des évêchés de Liége et de
» Bâle, à celles qui nous ont été faites par des
» traités, à celles qui résultent des décrets de
» la convention nationale; ce qui nous assure-
» rait Aix-la-Chapelle, Mayence, Worms, Spire,
» et la plus grande partie de ce qui est entre
» Moselle et Rhin.

» 2° Le roi de Prusse a souscrit une conven-

» tion avec la république, * par laquelle il con-
» sent à céder toutes ses possessions sur la gau-
» che du Rhin, moyennant une juste indemnité
» sur la rive droite. Le landgrave de Hesse-Cas-
» sel, les ducs de Wirtemberg, de Deux-Ponts,
» le margrave de Bade, réclament pour eux le
» même arrangement. Il ne serait pas difficile d'y
» faire accéder la presque totalité des princes
» laïcs; quant aux princes ecclésiastiques, on
» pourrait les désintéresser en leur conservant
» la jouissance personnelle de la moitié de leurs
» revenus.

» Le principal ou plutôt l'unique obstacle
» est dans l'intérêt qu'a la maison d'Autriche à
» conserver les puissances ecclésiastiques, qui
» lui assurent une grande prépondérance dans
» la diète germanique; mais cet intérêt est
» appréciable et serait amplement compensé
» par l'archevêché de Salzbourg, les évêchés
» de Trente et de Brixen, qui pourraient être
» ajoutés aux vastes possessions que les préli-
» minaires lui assurent en Italie. »

Le ministre communiquait ensuite quelques renseignemens sur les lignes de frontières que l'on pourrait réclamer, en supposant qu'on ne

* 5 août 1796.

pût pas demander celle du Rhin, regardée comme la plus avantageuse.

Cependant l'aide-de-camp Lemarrois était arrivé à Vienne, et Bonaparte dont il avait toute la confiance, l'avait chargé aussi de communiquer de sa part au premier ministre, une note contenant le résultat des événemens politiques et militaires qui venaient de se passer dans les états vénitiens, et qui avaient un rapport intime, soit dans leur principe, soit dans leur effet éventuel, avec les arrangemens déjà convenus entre lui et le marquis de Gallo.

Mais depuis la signature des préliminaires, les dispositions de la cour de Vienne n'étaient déjà plus les mêmes. D'autres influences que s'y était ménagées le cabinet de Londres, semblaient à la veille de prévaloir sur le système entièrement pacifique ourdi, pour ainsi dire clandestinement, par l'impératrice, par l'ambassadeur de Naples, son favori, et par le principal ministre dont l'ambassadeur était l'ami et le confident. L'ensemble du ministère autrichien, en un mot, était remis de la terreur que lui avait causée la marche triomphale du conquérant de l'Italie au sein de l'Allemagne; et voyant enfin les Alpes entre Vienne et ces légions françaises, naguère si redoutables, il se montrait moins docile à souscrire aux conditions que Bonaparte croyait

n'avoir plus qu'à dicter, espérant même pouvoir recouvrer par des négociations et des arrangemens, établis sur des bases plus larges, tout ce qu'il avait perdu par le sort des armes.

L'Empereur lui-même voyait les événemens sous un autre point de vue, depuis qu'il avait sous les yeux le rapport du comte de Lehrbach, commissaire impérial dans le Tyrol, sur les événemens qui s'y étaient récemment développés. Après avoir rendu compte de ses opérations dans cette partie des possessions autrichiennes, le commissaire impérial parlait de l'armistice de Iudembourg comme d'un événement qui avait souverainement contrarié, d'une part, le patriotisme et l'élan des Tyroliens, et, de l'autre, l'insurrection nationale des Vénitiens contre les Français. Il rappelait ensuite que les insurgés des provinces de Terre-Ferme s'étant rendus maîtres de Vérone et de tous les environs, rien n'eût été plus certain, d'après les avantages obtenus par le général Laudon, que l'interruption de toute communication de l'armée de Bonaparte avec la Lombardie, et par conséquent avec le Piémont et la France; et que sans l'armistice consenti trop à la hâte, Bonaparte aurait subi vraisemblablement l'alternative du sort que Charles XII éprouva à Pultawa, ou de celui que Pierre-le-

Grand éprouva également sur le Pruth : « Du
» moins, ajoutait le commissaire impérial, il lui
» eût fallu s'ouvrir une retraite par le Tyrol,
» pour éviter le choc de l'armée impériale dont
» les masses arrivaient de toutes parts, et là,
» attendre le résultat des opérations des armées
» françaises sur le Rhin. Mais le bonheur qui
» l'accompagne, soit comme général, soit comme
» négociateur, l'a tiré d'une situation dont le
» danger était plus évident que ses suites n'é-
» taient faciles à calculer. »

De son côté, Thugut cédant aux impressions du moment changeait aussi de langage, et présentait à l'Empereur le tableau des ressources de la monarchie autrichienne, pour ne pas courber le front sous un vainqueur trop enflé de quelques succès dus en grande partie au hasard et à la fortune.

En effet, tandis que Bonaparte travaillait à révolutionner une grande partie de l'Italie, le cabinet de Vienne s'occupait à augmenter ses finances, à compléter et à discipliner ses armées. Le dévouement des sujets de l'Empereur le mit bientôt à même de réparer les pertes qu'elles avaient éprouvées : il eut en peu de temps de nouvelles troupes organisées et plus nombreuses. C'est alors que voyant toute l'éten-

due de ses ressources, il regretta de n'avoir pas profité de l'avantage que lui offrait sa position, pour obtenir des préliminaires plus favorables.

En conséquence, malgré les dépêches apportées par l'aide-de-camp Lemarrois, Thugut fut d'avis de ne point remettre encore au ministre des Deux-Siciles les instructions nécessaires aux négociations pour la paix définitive, *dont* le général Bonaparte était chargé désormais. Il convient d'autant plus de temporiser, dit Thugut en plein conseil, que la république de Venise, victime d'abord de son indécision à *se* déclarer contre les Français, ensuite de ses mesures tardives pour arrêter leurs projets et leur influence révolutionaire, paraît devoir porter le plus grand fardeau des arrangemens ultérieurs, que rendra peut-être nécessaires la situation respective des deux puissances contractantes. Selon Thugut, il fallait avant tout sonder les intentions de Bonaparte et connaître la portée de ses instructions.

Or, Gallo pressé par une lettre de ce général de venir conférer avec lui au château de Montébello, près Milan, partit de Vienne comme pour aller assister seulement à l'échange des articles préliminaires ratifiés, et pour régler en

même temps quelques objets relatifs aux nouveaux arrangemens à prendre en Italie.

A son arrivée à Montébello il annonça verbalement à Bonaparte que si l'Empereur ne lui avait pas remis des pouvoirs pour sa paix séparée, c'était parce que son ministre le baron de Thugut, désirait connaître la forme de ceux que le directoire exécutif délivrerait aux plénipotentiaires français.

Ne soupçonnant pas sur ce point la bonne foi du marquis, tant il croyait déjà l'avoir captivé, Bonaparte lui montra une confiance cordiale et voulut même entrer tout de suite en conférence, après avoir manifesté l'intention de mener la négociation *rondement*, car telle fut l'expression dont il se servit. Gallo cédant à ses instances, les deux négociateurs, très portés l'un pour l'autre, convinrent tout d'abord des articles préparatoires suivans, énoncés dans une note commune.

Articles convenus dans la séance du 24 mai 1797, entre les plénipotentiaires de S. M. l'Empereur et roi et ceux de la république française.

Art. 1er Les négociations pour la paix définitive entre S. M. l'Empereur et roi et la république française seront ouvertes demain 25 mai

1797, à Montébello, entre son excellence M. le marquis de Gallo, plénipotentiaire de S. M. l'Empereur et roi, les citoyens Bonaparte, général en chef de l'armée française en Italie, et Clarke, général de division des armées de la république française, plénipotentiaires de ladite république.

Le traité de cette paix définitive devra être conclu et notifié par S. M. l'Empereur et roi et par le directoire exécutif de la république française avant l'ouverture des négociations pour la paix de l'Empire. Il sera tenu secret et ne sera soumis à la ratification du corps législatif de France qu'au moment dont les deux puissances contractantes conviendront.

Art. 2 Les négociations pour la paix définitive entre l'empire germanique et la république française auront lieu à Rastadt; elles commenceront le 1er juillet 1797.

Art. 3 Aucune puissance étrangère ne sera admise à ces négociations, mais S. M. l'Empereur et roi offrira, par un des articles du traité définitif entre elle et la république française, sa médiation pour la paix à conclure entre ladite république et les alliés de S. M. impériale et royale. Cette médiation sera acceptée dans le même article pour la république française.

Art. 4 Si, dans quinze jours, le plénipotentiaire de S. M. impériale préfère, au lieu de la condition stipulée dans les articles précédens, que les puissances alliées soient appelées au congrès de Rastadt, S. M. l'Empereur et roi et le directoire de la république française se chargeront, chacun de son côté, d'y inviter leurs alliés respectifs, et il sera donné des passeports de part et d'autre pour les plénipotentiaires des alliés invités.

Signé Gallo, Bonaparte, etc.

Fait à Montébello le 24 mai 1797.

On voit ici que Gallo avait déjà le secret de la négociation, et qu'en satisfaisant à l'impatience de Bonaparte il laissait pourtant au cabinet de Vienne, d'après cette première note, toute la latitude que désirait ce cabinet pour se déterminer ultérieurement.

Dans la première conférence qui eut lieu le lendemain, Bonaparte posa lui-même les bases principales de la négociation. Voyons comment il rendit compte à son gouvernement des résultats de cette conférence, en ne nous arrêtant toutefois qu'aux points décisifs, les seuls que l'histoire nous astreigne à mentionner.

« Je vous ai expédié hier par un courrier, » mandait Bonaparte au directoire *, la tour- » nure que nous prétendions donner à la né- » gociation.

» M. de Gallo est à la fois le favori de l'Impé- » ratrice, de l'Empereur et de Thugut, dont il » est le vieil ami : il paraît jouir d'un grand » crédit à Vienne.

» Nous avons eu aujourd'hui la première » conférence sur le traité définitif; nous nous » sommes résumés pour présenter les projets » suivans :

» 1° La ligne du Rhin à la France; 2° Salzbourg, » Passau à l'Empereur ; 3° au roi de Prusse l'é- » quivalent du duché de Clèves en Allemagne, et » en cas qu'il ne voulût pas de cet arrangement » la restitution du duché de Clèves ; 4° le main- » tien du corps germanique, aux changemens » ci-dessus près ; 5° la garantie réciproque des- » dits articles.

» *Pour l'Italie* : 1° Venise à l'Empereur, » 2° Mantoue, Brescia jusqu'à l'Adige à la nou- » velle république.

» L'Empereur paraît désirer des indemnités » pour le duc de Modène. Cela n'est pas facile » à arranger.

Dépêche confidentielle du 23 mai 1797.

» Aucun de ces articles n'est convenu, et » c'est seulement ce qui m'a paru le plus rai» sonnable de part et d'autre : c'est d'ailleurs » dans ce sens que M. de Gallo écrit à Vienne.

» Dans quinze jours la négociation prendra » véritablement une tournure sérieuse : car jus» qu'à cette heure le cabinet de Vienne a été » conduit par un seul homme, qui paraît être » fort peu habile, pas du tout prévoyant, et » divaguant sur tout; il est même sans système, » flottant au milieu des intrigues de toute l'Eu» rope, et n'ayant, en dernière analyse, qu'une » idée, que je crois de bonne foi, c'est de ne » plus renouveler la guerre.

» Il m'a paru aussi que c'était moins à nous » accorder les limites du Rhin qu'on avait répu» gnance, qu'à faire aucun changement qui » accrût la puissance du roi de Prusse, ou » qui culbutât entièrement le corps germani» que..... Si le corps germanique n'existait pas, » il faudrait le créer tout exprès pour nos con» venances.

» Approuvez-vous notre système pour l'Ita» lie?..... »

Qu'on remarque bien ici que la négociation se trouva tout d'abord exclusivement dominée par Bonaparte et par Gallo, c'est-à-dire par un Corse

et un Napolitain, devenus ainsi les arbitres de l'Europe. Les deux autres plénipotentiaires, Clarke et Meerfeldt, étaient considérés par eux comme deux rouages à peu près inutiles et qui figuraient à peine dans les protocoles. « M. de » Meerfeldt a peu de moyens et n'est nullement » diplomate, » mandait Bonaparte au directoire. Gallo, de son côté, signalait à Vienne *la nullité* de Clarke et l'ascendant irrésistible de Bonaparte.

Après avoir signé les quatre articles du 24 mai, Gallo les avait expédiés par un courrier au premier ministre. La réponse de Thugut, nullement approbative, tenait pour tout *remettre à* la décision d'un congrès, tant la cour de Vienne, pressée par l'Angleterre d'une part, et par la Russie de l'autre, semblait regretter de s'être trop engagée dans une négociation de paix hérissée d'épines et entourée d'écueils. Bonaparte persistait, au contraire, dans l'idée de la conclure sans congrès. « Il faudra bien qu'ils en » passent par là, dit-il à Gallo. »

Il n'ignorait pas l'influence qu'exerçait encore à Vienne le cabinet de Londres. Mais sur des avis exagérés, venant de Paris, il était dans l'attente d'une prochaine révolution ministérielle en Angleterre, favorable à la paix, c'est-à-dire à l'expulsion de Pitt du cabinet de Saint-

James. Aucun désappointement dans ce genre ne semblait pouvoir corriger les hommes influens de la révolution de leurs fausses prévisions sur l'Angleterre.

A la vérité, jamais, dans la plus grande ardeur des wighs et des toris, jamais sous le ministère des Bolingbroke, des Walpole, des Newcastle, cette lutte ne fut poussée avec plus d'opiniâtreté, et l'on peut dire avec plus de véhémence, qu'entre les deux athlètes, Pitt et Fox, et leurs partisans respectifs. Aussi le cabinet du Luxembourg comptait-il moins sur le succès de ses flottes et de ses armes contre l'Angleterre que sur les bouleversemens intérieurs dont chaque courrier lui offrait de nouveaux symptômes. La détresse publique, causée par la disette d'espèces et par l'épuisement du crédit, coïncidait à Londres avec les efforts infatigables de l'opposition pour renverser le ministère à quelque prix que ce fût. Le ministère tombé, on s'imaginait à Paris que la coalition serait tout-à-fait dissoute.

Les intentions et les vues du cabinet du Luxembourg, relativement à la paix, furent clairement révélées à Thugut, quand un second courrier du marquis de Gallo lui eut apporté, avec l'échange des ratifications, les bases de l'ar-

rangement général de la paix particulière admises à Montébello par les négociateurs respectifs, tant pour l'Italie que pour l'Allemagne. A l'examen de ces bases, on se récria dans le conseil privé de l'Empereur sur ce qu'elles offraient, pour ainsi dire, une violation des préliminaires si récemment signés, et cela en retenant d'une part Mantoue, déjà rétrocédée à l'*Autriche*, et de l'autre en adjugeant à la France la ligne du Rhin. Le cabinet du Luxembourg veut donc rester le maître non seulement de l'Italie, mais de l'Allemagne, dirent la plupart des ministres autrichiens. Thugut parut d'autant plus *choqué* de la facilité avec laquelle Gallo, son ami, venait d'admettre de pareilles bases, sans même avoir aucun pouvoir à cet effet, que la cour de Vienne, comme nous l'avons dit, redoutait singulièrement les Russes, ou plutôt le ressentiment de l'empereur Paul, et qu'elle voulait éviter, d'un autre côté, de s'aliéner l'Angleterre.

Tout ce qu'il était possible d'alléguer pour détourner le cabinet impérial de traiter définitivement avec la France, M. Hammond l'avait fait valoir au nom de son gouvernement, dans sa dernière note datée de Dresde. Il y insistait particulièrement sur la fragilité et le danger d'une paix dépourvue de toute espèce de ga-

rantie, qui, d'une part, isolerait l'Autriche de ses alliés naturels, et de l'autre la mettrait, pour ainsi dire, à la merci du vainqueur. Ici le sous-secrétaire d'état apportait en preuve tout ce qui venait de se passer à Venise et à Gènes, s'élevant avec force contre le système spoliateur et révolutionnaire de la France. « Il est impos-
» sible, disait-il, de ne pas éprouver une espèce
» de stupeur quand on voit que le résultat de
» la campagne d'Italie, où l'Autriche était ap-
» puyée par un mouvement national, a été non
» seulement la perte de ses possessions et de son
» influence dans la péninsule, mais encore la
» destruction des deux anciennes républiques de
» Venise et de Gènes, les alliées de la France,
» qui avait solennellement promis de ne point
» se mêler des gouvernemens des autres peu-
» ples. *Desinit in piscem mulier formosa supernè.*
» L'intervention des généraux, des ministres
» et des troupes de la république française dans
» les deux révolutions n'est pas même dissimu-
» lée. Le directoire ne la dénonce point au corps
» législatif, et le corps législatif n'en parle point
» au directoire *. L'inquiétude qu'inspire une

* Cette note est antérieure au discours de Dumolard prononcé à la séance du 12 juin.

» telle conduite devient extrême, non seulement
» au dehors, mais en France même. Déjà ma
» cour a des informations d'après lesquelles on
» prépare une révolution semblable à Berne et
» dans les autres cantons suisses. Ainsi c'est au
» sein de la victoire, et sous le portique même
» de la paix, que le gouvernement français,
» flétrissant ses lauriers, les trempe dans le
» sang et les larmes des peuples à *qui il ravit*
» leurs lois et leur religion.

» N'a-t-on pas vu dans les temps anciens, qui
» semblent se reproduire, les dangers pour la
» liberté du monde qui ont résulté de la faculté
» accordée au pouvoir exécutif et aux généraux
» de l'ancienne Rome de faire la guerre à toutes
» les nations qu'il leur plaisait d'attaquer et de
» vaincre? Jules César, profitant des discordes
» civiles dans les Gaules, les subjugue les unes
» par les autres. Prenons garde que l'Europe ne
» retrace aujourd'hui les mêmes scènes sur un
» plus grand théâtre, et que, nouveau César,
» Bonaparte profitant de tant de forces acquises
» ne subjugue et la France et l'Europe.

» D'après les traitemens que viennent d'es-
» suyer les républiques de Venise et de Gènes,
» l'Autriche doit d'autant plus redouter que la
» confédération helvétique subisse le même

» sort; car tout annonce qu'il existe en effet un
» plan général pour démocratiser successivement
» tous les pays adjacens de l'Italie. . . . . Quand
» la monarchie autrichienne sera ainsi déman-
» telée, la république française n'aura peut-être
» que la peine de reprendre hostilement les
» armes pour envahir et subjuguer les états de
» l'Empereur et roi, après l'avoir endormi par
» une paix fallacieuse et perfide. . . . . »

Voyons comment, dans le cabinet de Prusse, un homme d'état, le baron de Hardenberg, envisageait alors les mêmes événemens : voici comment il s'exprima dans une note toute confidentielle que lui avait demandée Frédéric-Guillaume, et qu'il remit lui-même à ce prince : « Jamais, dit-il, les négociations entre
» la France et l'Autriche ne furent plus hypothé-
» tiques, ni les stipulations réciproques plus
» attachées à de futurs contingens et à des con-
» cessions éventuelles. Cette façon de négocier
» émane de toutes les incertitudes qui ont suivi
» la paix de Bâle qui, au fond, n'ayant eu aucune
» arrière-pensée d'ambition, dominera toutes les
» transactions qui s'écarteraient du même prin-
» cipe. Rien de stable ne me paraît devoir res-
» sortir du secret que l'on continue à garder sur
» les articles préliminaires de Léoben, ni de

» démarches ambiguës ou douteuses qu'on voit » faire après leur signature ; ni enfin de l'état » armé où l'on continue de se tenir..... Une » autre circonstance non moins frappante est » que dans des négociations d'une si haute im- » portance ce soit toujours au général Bonaparte » qu'on s'adresse sans qu'il paraisse être question » ni du directoire, ni du général Clarke, *qu'on* » dit revêtu des mêmes pouvoirs. On s'étonne » que ce soit Bonaparte seul qui confère, à » Montébello, avec le marquis de Gallo, et que » ce soit lui encore qui, pendant que ces négo- » ciations restent indécises, ordonne l'évacuation » des provinces de l'Autriche jusqu'à l'état de » Venise, fixe le sort de cet état dissous, au sou- » tien duquel la Prusse seule s'est offerte; en un » mot, que ce soit le général Bonaparte qui seul » dispose du sort des différens états d'Italie; » qu'il crée et recrée, forme et réforme les nou- » velles républiques, les amalgame et les divise » successivement; qu'il fixe leur gouvernement et leur constitution. On dirait que cet homme » se prépare dans le midi de l'Europe un grand » avenir historique.

» Mais je ne pense pas que dans cet état de » choses la Prusse doive rien changer à sa poli- » tique dérivée du traité de Bâle, et qui lui assure

» dans le nord de l'Allemagne la prépondérance.
» Aux termes de ses rapports actuels avec la ré-
» publique française, le traité à intervenir, quel
» qu'il soit, entre cette puissance et l'Autriche,
» ne saurait être véritablement dommageable à
» la Prusse, s'appuyant d'une part à la Vistule et
» au Niémen, et de l'autre au Rhin et à l'Elbe.
» Qu'on veille seulement au maintien de ses
» institutions militaires et à la sévère économie
» de son trésor. . . . »

Cependant on tenait à Vienne conférences sur conférences pour discuter et débattre les bases de paix venues de Montébello. Le marquis de Gallo, en transmettant à Thugut plusieurs questions que proposait le négociateur français, ne lui avait pas laissé ignorer que la ligne du Rhin impliquait la remise de plusieurs forteresses et notamment de Mayence. C'est alors surtout que le cri allemand du désespoir se fit entendre dans les conseils de l'Empereur. « A-t-
» on déjà oublié, s'écria le comte de Lehrbach,
» la déclaration du 28 avril dernier, faite à la
» diète par M. de Fahnenberg, ministre d'Au-
» triche, portant que l'empire germanique se
» trouve compris dans les préliminaires de
» Léoben; que l'intégrité de l'Empire a été
» adoptée pour base, et que S. M. impériale et

» royale a fait le sacrifice des avantages qui lui
» ont été offerts à cet égard? A-t-on déjà oublié
» que l'évêque de Passau, en publiant officiel-
» lement la nouvelle de la signature desdits
» préliminaires, a déclaré que bien qu'on eût
» proposé plus d'une fois à l'Autriche de l'indem-
» niser aux dépens de l'empire germanique, ces
» ouvertures ont été constamment rejetées jus-
» qu'au dernier moment, de sorte qu'en vertu
» de cette pacification même, l'Empire conserve
» sa constitution et son intégrité? Voilà donc la
» certitude établie dans toute l'Allemagne que
» l'Empire restera dans son intégrité, expression
» qui paraît exclure en même temps tous les
» projets de sécularisation qu'on assure faire la
» base des arrangemens secrets stipulés à Bâle
» entre la Prusse et la France, et sur lesquels
» ont été bâtis ensuite d'autres plans de com-
» pensation et d'indemnités de nature à changer
» totalement le système de l'Europe. Non! la
» monarchie autrichienne n'est pas encore ré-
» duite à mutiler de ses propres mains l'empire
» d'Allemagne, dont elle est le principal appui!
» Non! elle ne se déshonorera pas en mettant
» sa puissance à la merci d'une puissance insa-
» tiable, et dont le contact suffit pour inoculer
» la contagion révolutionnaire. . . . . »

Thugut se rangeant de l'avis du prince Colloredo et du comte de Lehrbach, on décida que le décret de commission impériale, attendu depuis si long-temps et avec tant d'impatience à Ratisbonne, serait promptement rédigé pour être communiqué à la diète, et par là rassurer l'Empire sur les suites de la paix future.

En conséquence, le commissaire impérial baron de Hügel reçut de Vienne l'avis que la chancellerie aulique s'occupait d'un rescrit *in materiâ pacis*, qui lui serait incessamment envoyé. Le rescrit impérial fut présenté à la diète le 23 juin, au moment où l'on s'y attendait le moins.

Il annonçait que l'Empereur, d'après le *conclusum* du 3 juillet 1795, par lequel la diète lui avait remis le soin de faire les premières démarches pour effectuer une paix générale, venait de signer les préliminaires d'une paix sûre et juste qui faisaient cesser les hostilités entre l'empire d'Allemagne et la république française; et qu'en vertu desdits préliminaires, il serait tenu un congrès formé des plénipotentiaires respectifs pour y traiter et conclure la paix définitive entre les deux puissances *sur les bases de l'intégrité de l'empire germanique*. La diète,

sur cette formelle assurance, résolut d'écrire une lettre de remercîment à l'Empereur.

Cependant Thugut, en vertu des décisions prises en conseil privé, venait de se déclarer dans sa réponse au plénipotentiaire marquis de Gallo, contre les articles arrêtés le 24 mai à Montébello, dans la première conférence, refusant d'admettre les bases qu'on y avait posées. Instruit plus particulièrement de ce qui s'était passé par le comte de Meerfeldt, le premier ministre le renvoya à Montébello avec une parfaite connaissance des intentions de sa cour. Meerfeldt, à son arrivée, s'étant concerté avec son collègue, remit, le 19 juin, à Bonaparte une note par laquelle il déclinait au nom de son gouvernement les bases proposées, et persistait dans l'opinion de la nécessité d'un congrès pour arriver à la conclusion de la paix entre les deux puissances.

Prenant Gallo à part, Bonaparte lui témoigne tout le déplaisir que lui cause une tergiversation si inattendue, et lui en demande l'explication, ne doutant pas qu'il n'ait reçu de Thugut des lettres confidentielles. Gallo lui avoue que Thugut paraît très mécontent de lui au sujet des bases qu'il avait cru pouvoir admettre ; que du reste, la cour de Vienne ne sait sur qui reposer sa confiance, que tout lui fait ombrage, et

qu'imprimant à la négociation une marche encore plus indéterminée, non seulement elle n'a point donné d'instructions à ses plénipotentiaires, mais pas même de nouveaux pouvoirs; que relativement aux intentions réelles du cabinet, il croit pouvoir avancer qu'il voudrait avoir en Italie Venise, Mantoue et Brescia; Venise, pour l'équivalent du Brisgaw, qu'il destinait au duc de Modène; que Thugut gardait d'ailleurs le silence sur la base de la limite du Rhin, renvoyant le tout à la tenue d'un double congrès; qu'en un mot, on paraissait se méfier à Vienne des événemens que pourrait faire naître la situation intérieure de la France.

Sur ce dernier point, « quoiqu'ils aient été » attrapés cent fois, dit Bonaparte à Gallo, ils » sont incorrigibles. » Bonaparte lui fit ensuite observer que les indemnités pourraient devenir impossibles par les retards qu'entraînerait le congrès proposé; que par les préliminaires même, l'Empereur avait consenti à traiter séparément; qu'il avait provoqué et exécuté ces négociations séparées; qu'il n'était pas jusqu'au lieu du congrès qu'il n'eût changé, en laissant ses négociateurs traiter dans une ville d'Italie, au lieu de les envoyer séparément traiter à Berne; qu'il s'était isolé de ses alliés par la con-

clusion de l'armistice, et qu'il ne pouvait, sans manquer à la foi donnée, ne point traiter séparément, en sa qualité de roi de Hongrie et de Bohême.

Le lendemain, 20 juin, les deux plénipotentiaires français, en réponse à la note de la veille, déclarèrent qu'ils attendraient que les pouvoirs des deux négociateurs autrichiens leur fussent communiqués pour répondre définitivement à leur note. Ils se plaignirent néanmoins des délais qu'apportait encore le cabinet de Vienne à terminer sa paix définitive, déclarant s'en tenir, d'ailleurs, à la clause des préliminaires, qui stipulait que la paix entre les deux puissances serait traitée et conclue dans l'espace de trois mois.

« L'évacuation des cinq provinces autrichiennes par les troupes françaises, ajoutaient Bonaparte et Clarke, et l'entrée en Istrie et en Dalmatie de celles de l'Empereur, à laquelle la France ne s'est point opposée, sont des preuves inattaquables de la loyauté de la république française, contre laquelle l'être le plus défiant et le moins bien intentionné ne pourrait rien articuler que pût soutenir un examen impartial.... »

En effet, loin de mettre son armée sur le pied de paix, l'Empereur avait ordonné, au com-

mencement de juin, qu'une partie de la levée générale de la Hongrie se portât dans la Dalmatie vénitienne pour en prendre possession, pendant que l'autre se dirigerait vers les frontières de l'Istrie. En même temps un camp de vingt-quatre mille hommes fut établi près de Gorice. Les troubles survenus dans les états de Venise servirent à l'Autriche de prétexte pour s'emparer de l'Istrie et de la Dalmatie vénitienne: Le commissaire Raïmond, comte de Thurn, avait fait précéder l'entrée des troupes impériales par deux manifestes rédigés dans ce sens. Il était visible, du moins aux yeux de Bonaparte, que l'Autriche voulait, à tout événement, avoir sous la main les gages que lui assuraient les préliminaires. Bien qu'il souhaitât sincèrement la paix, il envoya tout de suite un courrier à Vienne, avec la déclaration que si les troupes impériales faisaient un pas de plus en avant, il entrerait sur le territoire autrichien. Il ne négligea, jusqu'à la réponse, aucune des précautions qui pouvaient le mettre en mesure de recommencer la guerre avec avantage, renforçant son armée, formant des magasins, fortifiant Palma-Nova et Osopo, deux forteresses qui couvraient le Frioul et servaient d'appui à son armée.

En rendant compte au directoire des tergi-

versations et des délais diplomatiques de l'Autriche, Bonaparte lui dit * que dans le système que manifestait cette puissance à l'égard de l'Italie, il croyait entrevoir qu'elle céderait peut-être en dédommagement la ligne du Rhin. « Je » vous prie, ajoutait-il, de nous faire savoir ce » que nous devons répondre; 1° s'ils persistent » dans l'opinion de vouloir un congrès; 2° si » vous céderiez Venise pour le Rhin : dès-*lors* » l'Empereur aurait une influence immense en » Italie. »

« Le directoire, répond le ministre Charles » Delacroix **, partage l'étonnement que vous a » causé la déclaration des ministres de l'Empe» reur : il approuve la réponse que vous et le » général Clarke y avez faite.

» L'Empereur ne peut plus réclamer l'art. 6 » des préliminaires relatifs au congrès; lui» même en a éloigné la tenue en employant à » des négociations particulières le temps fixé » pour la conclusion de la paix.

» Ce n'est pas vouloir la paix que de compli» quer les négociations en y appelant une per» sonne qui vient de s'isoler et va traiter sé-

* Dépêche confidentielle du 22 juin.

** Dépêche confidentielle du 1er juillet.

» parément pour elle-même : vous verrez par
» les pièces ci-jointes que l'Angleterre sépare
» entièrement sa paix de celle de ses alliés.
» De son côté, le directoire a cru pouvoir et
» devoir ouvrir la négociation à Lille avec l'An-
» gleterre, ce qui rend impossible l'exécution
» du congrès de Berne, l'Angleterre ne pouvant
» traiter tout à la fois dans deux villes.

» Quant à la paix que nous avons à conclure
» avec l'Empereur et l'Empire, il est évident
» qu'elle nécessite un congrès, auquel doivent
» être appelés les princes d'Allemagne qui y sont
» intéressés ; mais ce congrès ne doit s'ouvrir
» qu'après la conclusion de la paix particulière
» entre la république et la maison d'Autriche.

» Le directoire ne s'y est jamais refusé.

» L'intention du directoire exécutif est que
» l'armistice soit observé, quand même les né-
» gociations seraient suspendues ou rompues,
» jusqu'à ce qu'il vous ait transmis de nouveaux
» ordres. Il attache le plus grand prix à ce que
» les hostilités ne recommencent pas, attendu
» l'influence fâcheuse qu'elles pourraient avoir
» sur l'intérieur de la république ; mais il est
» convaincu que pour parvenir à éviter les hos-
» tilités, il faut déployer la plus grande énergie,
» montrer l'air le plus menaçant......

» Quant aux états vénitiens que nous occu-
» pons, il faut distinguer ceux que nous devons
» évacuer et que l'Empereur pourra occuper en
» exécution des préliminaires, si la paix se con-
» clut, de ceux qui sont réservés par l'article 11
» de ces mêmes préliminaires.

» Ces derniers ayant toujours été regardés,
» depuis leur occupation, comme devant être
» gouvernés d'après les principes républicains,
» le directoire vous charge de les organiser forte-
» ment d'après les mêmes principes, et de prépa-
» rer leur réunion à la république italique...... »

On voit ici clairement que le directoire *n'entendait* pas se dessaisir de Venise en faveur de l'Autriche : telle n'était pas l'arrière-pensée de Bonaparte, qui n'entrevoyait de paix possible qu'en consommant tout entier le sacrifice de cette ancienne république.

Dans sa dépêche, le ministre des relations extérieures annonçait l'ouverture des négociations de Lille avec l'Angleterre. Il faut ici éclaircir ce point intéressant de la politique insulaire de l'époque.

Le cabinet de Londres, depuis le commencement de juin, était dans la plus vive attente au sujet de la nature et de la marche des négociations entamées entre l'Autriche et la France.

Éclairé seulement par la correspondance de M. Hammond, Pitt mit en délibération d'ouvrir sans délai une négociation nouvelle avec la France, soit pour ne pas rester isolé dans la guerre, soit pour amener l'Autriche à reconnaître qu'il était dans son intérêt d'agir d'un commun accord avec son allié. Cette démarche, pour une nouvelle ouverture, fut résolue au moment même du plus grand danger qui eût encore menacé la puissance britannique. Les équipages de la plupart de ses flottes dans la Manche étaient en révolte ouverte. L'Angleterre paraissait d'autant plus pressée de la paix au dehors, que l'insurrection des équipages des vaisseaux mouillés au Nore, à Scheerness, aux Dunes, à Yarmouth, loin de se terminer comme la révolte des équipages des vaisseaux en station à Portsmouth et à Plymouth, était portée au contraire à la plus grande extrémité, menaçant des suites les plus graves, même de passer à l'ennemi. Il était difficile de prévoir quelles seraient les suites de cette rébellion de la marine royale dans la Tamise et des ports adjacens. D'une nature bien plus envenimée que celle de Plymouth et de Portsmouth, elle présentait les symptômes les plus terribles, au moment où l'on savait que les côtes voisines de la Tamise

étaient menacées d'un débarquement protégé par une escadre française : on en inférait que le soulèvement même des équipages britanniques pouvait faire partie d'un plan depuis longtemps combiné.

Qu'on se figure Richard Parker, simple matelot, chef de la révolte, prenant à Scheerness, le titre et les fonctions d'*amiral de la flotte* et la flotte elle-même, qui consistait en un vaisseau de 98, un de 74, neuf de 64, et en outre quatre frégates, quatre chaloupes avec deux navires munitionnaires, prenant le nom de *République flottante*; et toutefois, qu'on se représente, malgré de si grands troubles dans leur marine, les Anglais restant maîtres de la mer et se montrant, avec d'autres escadres, devant Brest, comme devant Cadix et le Texel : c'était de la fermeté romaine.

Le ministère et le parlement de concert agissaient avec autant de prudence que d'énergie, pour apaiser la révolte. Le secrétaire d'état Dundas avait lu, dans la séance des communes du premier juin, un message du roi, par lequel S. M., en communiquant à la chambre la proclamation de pardon rendue en faveur des matelots révoltés, l'informait de l'opiniâtreté réfractaire qu'ils avaient montrée à persister dans

leur révolte, et recommandait à son parlement de prendre des mesures pour prévenir et punir toutes les tentatives de trahison qui auraient lieu par des provocations à la sédition dans le service de l'état.

En effet, tous les papiers anglais étaient remplis de récits concernant les tentatives faites pour corrompre, débaucher les forces de terre et de mer, et les soulever contre le gouvernement. Les journaux du ministère reprochaient publiquement au jeune duc de Bedfort, l'un des chefs de l'opposition, d'employer ses grandes richesses à ces manœuvres coupables, et à jouer le même rôle que Philippe d'Orléans en France, au moment de la révolution.

Et ce fut dans le paroxisme de cette crise navale, que lord Grenville écrivit le 1er juin au ministre des relations extérieures de France, pour lui proposer une nouvelle négociation qui fut aussitôt acceptée, mais pour une *paix séparée*, selon la réponse du ministre Charles Delacroix. Comme le ministère anglais avait intérêt à gagner du temps, et que sa démarche avait moins pour objet d'en venir à un arrangement précipité et sans garantie avec la France que de déjouer la politique équivoque de l'Autriche, lord Grenville écrivit de nouveau au ministre

du directoire pour lui demander, au nom de son gouvernement, ce qu'il fallait entendre par une *paix séparée*, dont sa dépêche précédente faisait mention. Il était évident qu'il s'agissait d'une paix particulière, séparée de la paix négociée alors avec l'Autriche.

Dans l'intervalle, le parlement et le ministère prirent les mesures les plus prudentes et en même temps les plus vigoureuses et les plus efficaces, non seulement pour réprimer et punir la révolte navale de la nature la plus dangereuse pour l'empire britannique, mais aussi pour découvrir et punir quiconque, par des moyens de corruption, des écrits incendiaires et des sommes d'argent secrètement distribuées, s'efforçait à faire soulever les forces de terre et de mer contre le gouvernement.

Déjà même à Londres, et dans les provinces, il s'était formé des associations, qui, portant des marques distinctives, ranimaient le patriotisme, soutenaient le crédit, et tendaient à maintenir le ministère dans toute son autorité. De sorte que malgré tous les mouvemens, toutes les intrigues pratiquées pour le renverser, le ministère resta en place et prévalut.

Grace aux mesures qu'il avait prises, l'insurrection de la flotte approchait de sa fin. Le nom-

bre des vaisseaux révoltés à Shéerness et au Nore diminuait chaque jour : il fut bientôt réduit à trois ou quatre. C'est sur ces vaisseaux que s'étaient retirés les délégués de la flotte ou le comité directeur de l'insurrection. Le gouvernement mettait le plus grand intérêt à s'en saisir, surtout de Richard Parker, leur chef, qui s'était déclaré grand amiral de la république flottante. Le conseil du roi promit cinq cents livres sterling à toute personne qui livrerait ce chef de révolte. Parker et ses principaux complices furent livrés par l'équipage du *Sandwich*. Les deux délégués, le président et les dix membres du comité d'insurrection du vaisseau *l'Inflexible*, stationné au Nore, n'eurent que le temps de se sauver dans la chaloupe et de se réfugier à Calais, où ils entrèrent le 15 juin au matin. Ils s'accordèrent à dire que s'ils avaient eu de l'argent pour le répandre à propos, surtout au moment où l'on vint offrir aux équipages le pardon du roi, sous condition de livrer les chefs du soulèvement, le pardon eût été refusé, et que, ce pas fait, la flotte anglaise se sauvait dans les ports de France, et même qu'il y eut un instant, sur la fin de l'insurrection, où vingt et un vaisseaux de ligne étaient sur le point de faire voile pour Brest.

28.

Il est de fait que, faute d'avoir eu un ou deux millions immédiatement disponibles, le directoire exécutif ne put tirer aucun parti de cette révolte dans la marine d'une puissance ennemie qui, en ce moment-là même, lui faisait des ouvertures de paix. Parker, le 30 juin, subit son supplice à bord du *Sandwich*.

Dans l'intervalle, il y avait eu entre les deux gouvernemens échange de quelques notes relatives à la négociation proposée. Le ministère anglais hésitait néanmoins de s'engager avant de connaître la nature des négociations entamées entre l'Autriche et la France, d'autant plus qu'il ne lui avait encore été rien communiqué officiellement par la cour impériale touchant les articles préliminaires.

Enfin, il reçut, le 17 juin, par le messager d'état East, venant de Vienne directement, la première dépêche contenant une information officielle à ce sujet; mais toutefois avec des réticences, une partie des articles restant couverts du plus profond mystère, parce que leur nature exigeait, disait-on, qu'ils le fussent pendant quelque temps, et probablement même jusqu'à la paix définitive. A la vérité les ministres furent instruits un peu plus à fond des dispositions de l'Autriche, par l'arrivée de M. Hammond, éga-

lement de retour de Vienne, et en dernier lieu de Dresde et de Berlin.

Tous se réunirent le même jour en conseil du cabinet, pour discuter les dépêches et les informations, et aviser à la marche qu'il conviendrait d'imprimer aux affaires du dehors. Pitt fut d'avis de donner suite aux ouvertures faites à la France; mais le cabinet ne fut pas unanime sur la nécessité de la paix. Les secrétaires d'état Grenville et Dundas étaient d'accord avec le roi et le premier ministre pour la conclure aux meilleures conditions possibles. Le duc de Portland, le comte Spencer, et M. Wyndham ne croyaient pas les circonstances opportunes, et voulaient encore essayer le sort des armes. Ils alléguaient que si tout le monde désirait la paix, la perspective des troubles intérieurs qui la rendait plus favorable pour les ennemis de l'Angleterre, avait fait place à des circonstances qui ne la montraient plus si urgente; que les troubles de l'Irlande étaient assoupis, sinon éteints; que la ville de Londres venait de se prononcer entre les deux partis d'une manière atterrante, sinon pour l'opposition, du moins pour les partisans du système populaire qui avait grossi ses drapeaux; qu'enfin le feu de la révolte était étouffé dans la marine, et que le supplice tranquille et

paisible des chefs assurait le triomphe définitif de l'autorité publique.

A ces considérations ils en ajoutaient d'autres relatives à l'état intérieur de la France, où il régnait, disaient-ils, beaucoup de fermentation dans les esprits. Selon leur manière de voir, il n'y avait de garantie, ni pour aucune négociation sincère, ni pour aucune paix quelconque. En un mot, une révolution pouvait changer subitement la face de la France qui, dans son état actuel, n'offrait à la paix aucune chance de sécurité pour l'avenir.

Pitt fit observer que la lutte qui se manifestait dans Paris et au sein du gouvernement, était moins entre les royalistes, proprement dits, et les républicains, qu'entre la majorité du directoire et un parti nombreux de modérés du corps législatif, opposé à cette majorité, et qui n'avait réellement en vue que de donner la prépondérance à Carnot et à Barthélemy dans le pouvoir exécutif; qu'il était vrai que ce dernier, qui venait d'y être appelé récemment, était très porté à la paix et à la modération, et que si son parti prévalait, la paix générale serait presque infaillible; qu'il était donc prudent de se mettre en mesure d'en recueillir les fruits; que si, au contraire, le parti modéré, qui était en majorité

dans les conseils, venait à succomber, il n'en serait pas moins politique de donner suite aux négociations, afin de laisser tout l'odieux de la rupture au parti violent resté vainqueur, et qui ne manquerait pas de défaire l'œuvre préparatoire de la paix; que d'ailleurs la maison d'Autriche, d'après les dernières informations du cabinet, loin de se hâter de conclure, attendrait elle-même l'issue de la crise qui commençait à agiter violemment la France; qu'enfin rien ne serait négligé dans l'intervalle pour y étendre des ramifications en faveur de la bonne cause. Tout bien pesé, on décida de nouveau qu'il serait donné suite aux ouvertures.

De son côté, le directoire exécutif avait arrêté que la négociation n'aurait pas lieu à Paris, mais à Lille en Flandre, à cause de son télégraphe, et comme point à peu près intermédiaire entre Paris et Londres. Un courrier extraordinaire, parti de cette dernière ville et arrivé le 20 juin à Paris, annonça au directoire que lord Malmesbury, chargé de négocier la paix au nom de l'Angleterre, était prêt à se rendre à Lille, dès que le gouvernement français voudrait y ouvrir les négociations.

Déjà le directoire ayant délibéré sur le même objet, le conseil privé d'état fut convoqué sur

les dépêches reçues la veille de Paris, en réponse à la note par laquelle le ministre britannique avait demandé l'explication de *paix particulière* dont le directoire exécutif avait usé dans son passeport pour le négociateur anglais. Par sa réponse, le gouvernement français acceptait non seulement la nomination de lord Malmesbury comme ministre plénipotentiaire, *mais il* consentait de traiter avec la Grande-*Bretagne*, soit séparément, soit aussi de la part des alliés de chacune des deux nations contractantes, sauf l'Autriche, déjà engagée dans une paix particulière. C'était le directeur Barthélemy qui avait obtenu de ses collègues cette décision qui devait, selon lui, aplanir les voies de la paix.

Le conseil privé, assemblé le 24 à midi, résolut, après une séance de cinq heures, de ne plus différer le départ de lord Malmesbury, qui aurait pour secrétaire de légation M. Charles Ellis. On s'occupa dans cette même séance de tracer les bases de ses instructions.

De son côté, le directoire, sur les observations de Barthélemy, voulant donner à son ambassade une solennité qui permît d'autant moins aux Anglais de douter des intentions pacifiques du gouvernement français, nomma trois ministres plénipotentiaires : Letourneur de la Manche

ex-directeur, chargé de présider la légation; Maret, ci-devant nommé ambassadeur à Naples, qui, se rendant à son poste, en 1793, s'était vu plonger dans les cachots de l'Autriche; et enfin Pleville-le-Pelley, qui, jouissant déjà de la réputation d'un marin aussi éclairé que brave, avait perdu la jambe droite en combattant.

Le directeur Barthélemy n'eut pas dans ces nominations toute l'influence qu'on attendait de sa position et de ses antécédens. Voici ce qui était arrivé: il avait proposé trois diplomates qui auraient réuni les suffrages du public: c'étaient Bourgoing, ancien ambassadeur de France en Espagne, employé depuis trente ans dans la carrière diplomatique; Maret, qui fut adopté, et qui déjà connu en Angleterre par les efforts qu'il avait faits en 1792 pour prévenir la rupture, lors de sa mission à Londres, ne pouvait manquer d'être agréable au ministère anglais; enfin le ci-devant commissaire des relations extérieures Colchen, homme éminemment recommandable, et que le patronage de Barthélemy ne put faire passer que comme secrétaire général de la légation; à la vérité il fut investi d'une confiance supérieure à la nature du titre dont il était revêtu. Barthélemy avait déclaré qu'il ne pouvait donner sa voix à Letourneur, qu'il ne connaissait

pas, ni se résoudre à le mettre en chef dans une partie tout-à-fait neuve pour lui : ce directeur avait été assez vivement appuyé par Barras, qui insistait aussi sur l'inconvenance d'un pareil choix. La faiblesse des trois autres membres du directoire pour un ancien collègue, régicide comme eux, l'emporta sur les raisons de Barthélemy et de Barras, qui réclamaient *un homme du métier*. Barras, de son côté, *proposait un* candidat que Barthélemy eût adopté volontiers. Il s'agissait de l'ex-évêque d'Autun Talleyrand-Périgord, qui, s'étant mis à l'abri du régime de la terreur en se réfugiant aux États-Unis d'Amérique, avait obtenu solennellement son *rappel* par un décret rendu à la fin de la session conventionnelle, sous l'influence et par la faveur de madame de Staël et de sa coterie, dont le conventionnel Chénier, à cette occasion, s'était fait l'organe à la tribune. Un personnage tel que Talleyrand, si au fait des ressources et des manéges de la diplomatie, ne pouvait d'ailleurs rester long-temps sans occuper de hauts emplois au milieu du tourbillon de tant d'intrigues et à la faveur d'une corruption presque universelle.

C'est pour qu'il y eût également une légation quatuorvirale de la part de la Grande-Bretagne, que lord Malmesbury fut accompagné de trois

jeunes seigneurs anglais qui jouissaient d'une réputation précoce de talens et de connaissances, les lords Pembroke, Lewison-Gower et Morpeth; ils furent adjoints à l'ambassade.

Les plénipotentiaires français arrivant à Lille vers la fin de juin y furent reçus au bruit du canon; mais l'accident survenu au chef de la légation Letourneur, dont la voiture versa à la porte de cette ville même, fut regardé comme un mauvais présage.

Le plénipotentiaire anglais y arriva le 4 juillet. Le 8 il donna sa première note conçue en expressions claires et précises, contenant les conditions auxquelles l'administration anglaise était prête à conclure la paix. Voici ces conditions :

« L'Angleterre rendra à la France toutes les » conquêtes qu'elle a faites sur elle sans exception, et la France gardera toutes ses conquêtes. » Quant à ce qui regarde les alliés de la France, » c'est-à-dire l'Espagne et la Hollande, l'Angleterre entend conclure la paix avec l'une et » l'autre aux conditions qu'elle restera en possession de l'île de la Trinité, du cap de Bonne-Espérance et de la forteresse de Trinquemale, » dans l'île de Ceylan. »

Il fut répondu, le 15 juillet, de la part du di-

rectoire à cette note, que le gouvernement français demandait, comme articles préliminaires de la négociation, que l'Angleterre restituât toutes les conquêtes qu'elle avait faites sur l'Espagne et sur la Hollande, comme celles qu'elle avait faites sur la France.

A ces demandes, qui n'étaient point encore le prix de la paix, puisqu'il ne s'agissait que d'articles préliminaires, l'administration britannique fit naturellement des objections. Le directoire parut convaincu lui-même de l'exagération indiscrète de ses demandes, en restant irrésolu long-temps, et en avouant même *qu'il réfléchirait s'il pouvait se désister de quelques points, relativement à l'Espagne et à la Hollande.*

Il se passa, en attendant, plusieurs semaines pendant lesquelles les ministres des deux gouvernemens eurent diverses conférences, et échangèrent quelques notes sans qu'il y eût rien de décidé, jusqu'au moment où lord Malmesbury fut instruit que la réponse de l'administration batave n'avait pas été satisfaisante; mais qu'on avait encore une fois envoyé à la Haye, et qu'on espérait recevoir, à peu près dans huit jours, une réponse sur la seconde dépêche.

On verra bientôt la raison de cette comédie

diplomatique, car c'en était une de la part du directoire de prétendre qu'il lui fallait attendre le consentement d'une administration qu'il avait créée, qu'il pouvait renverser et qui était par conséquent tout-à-fait à ses ordres.

Ceci tenait à l'état de crise où se trouvait alors la France, et aux approches d'une nouvelle révolution qui y était imminente. Mais avant d'en marquer ici le caractère et les effets, voyons ce qui s'était passé depuis la fin de juin à Montebello et à Udine, foyers d'une négociation bien autrement importante que celle de Lille.

Dans la note que donnèrent, le 28 juin, les deux plénipotentiaires marquis de Gallo et comte de Meerfeldt, le cabinet impérial déclarait ne pouvoir se désister de la demande de la tenue de deux congrès, tant pour la paix de l'empire germanique que pour celle de ses couronnes héréditaires auxquels ses alliés seraient invités. Regardant ces deux congrès d'après le strict sens des préliminaires comme indispensables, S. M. l'Empereur et roi avait déjà prévenu ses alliés de l'invitation qui en serait faite. « Toujours loyale, toujours conséquente dans » ses principes et dans sa conduite, ajoutait la » note, S. M. l'Empereur et roi n'a fait que sol» liciter la conclusion de la paix, d'après la

» forme et d'après les engagemens contractés
» vis-à-vis de ses alliés. Ce qui lui importe de
» préférence est que la droiture inaltérable de
» son caractère soit à l'abri de tout reproche... »

Les deux plénipotentiaires terminaient ainsi : « Les soussignés acceptent volontiers l'invita-
» tion de continuer les négociations entamées ;
» et ils prient les citoyens plénipotentiaires
» de la république française de vouloir bien
» établir le siège de la négociation dans la ville
» d'Udine. »

Ils se rendirent aussitôt de Césano près Milan à Udine, où Clarke alla les joindre. « Je
» m'y rendrai, manda Bonaparte au direc-
» toire *, dès l'instant que MM. de Gallo et
» de Meerfeldt auront reçu les pouvoirs et les
» instructions pour la paix définitive. Je ne
» sais à quoi attribuer, si ce n'est à la situation
» intérieure de la France, les longueurs que
» l'Empereur porte dans la négociation. L'Em-
» pereur se comporte comme s'il ne voulait plus
» la paix ; son état militaire augmente et il fait
» faire des têtes de pont sur toutes les rivières,
» telles que la Save et la Drave. »

De son côté, Bonaparte, jetant un pont sur

* Dépêche confidentielle du 2 juillet.

l'Isonzo, en fit fortifier deux têtes et prit toutes les mesures « pour faire voir à l'ennemi, écrivit-» il au directoire, que nous ne craignons pas la » guerre et que nous sommes prêts à la recom-» mencer. Si la guerre recommence, il faudra faire » en sorte que l'armée du Rhin-et-Moselle et celle » de Sambre-et-Meuse n'en fassent qu'une, afin » que l'ennemi se trouve entre l'armée d'Italie » et celle-là. Prise entre deux feux, la maison » d'Autriche serait perdue. »

En partant de Césano, les plénipotentiaires autrichiens avaient expédié à Vienne un courrier pour réclamer des instructions, afin de reprendre les négociations à Udine. Sur les instances de Bonaparte, leur secrétaire de légation M. Baptiste partit de son côté pour la capitale de l'Autriche, avec de nouveaux projets de conciliation, et des dépêches pressantes sur le même objet.

Les personnages influens qui, à Vienne ainsi qu'à Paris, étaient portés pour la paix, proposaient aussi des moyens de rapprochement qui étaient aussitôt rejetés par le parti de la guerre.

Chefs du parti pacifique au cabinet du Luxembourg, Carnot et Barthélemy étaient pénétrés de toute l'importance de la paix pour la république ; ils pensaient que les préliminaires

de Léoben étaient assez avantageux pour pouvoir servir de base à un traité définitif, et témoignaient le désir que les conditions qui y étaient stipulées fussent observées. Carnot même a déclaré publiquement depuis * qu'il croyait ce traité préférable à celui qui fut signé ensuite à Campo-Formio, et que le directoire aurait pu faire la paix définitive cinq mois plus tôt aux conditions alors convenues. Très au fait du désordre des finances et de l'épuisement des ressources, connaissant d'ailleurs tous les maux de la France, Carnot était convaincu que le renouvellement des hostilités pouvait, et *ce sont* ses propres expressions, *rendre de nouveau l'existence de la république problématique*; et qu'une paix, pour être durable, devait offrir des conditions qui ne fussent pas onéreuses. Son avis était qu'il fallait exciter l'ambition de l'Empereur en lui donnant une partie des dépouilles de l'Europe, afin de l'intéresser au maintien de ce que la France aurait acquis. Bonaparte lui-même pensait alors comme Carnot.

C'est ainsi qu'animés du désir de concilier les intérêts de l'Empereur avec ceux de la république, Carnot et Barthélemy proposaient de

* Dans ses mémoires.

convertir en un traité définitif les préliminaires de Léoben qui stipulaient que Mantoue serait rendu à l'Empereur, et Venise remise aux nouvelles républiques.

Carnot voulait en outre que, pour opposer à l'Empereur en Italie une barrière encore plus formidable que la république cisalpine, on donnât au duc de Parme les légations de Bologne et de Ferrare et le Modenois en échange de la Floride et de la Louisiane, qui étaient à charge au roi d'Espagne et qu'il aurait volontiers cédées pour procurer un établissement à l'infant duc. Par là, le roi d'Espagne se trouvant intéressé dans les affaires d'Italie, aurait contre-balancé l'Empereur; et son alliance, encore précaire avec la république, aurait acquis plus de stabilité par la nécessité où il eût été de faire cause commune avec elle. De son côté, la France serait entrée en possession de l'un des pays les plus beaux et des plus importans du nord de l'Amérique, et l'aurait républicanisé; se procurant ainsi à la fois des positions militaires dans le golfe du Mexique, et les moyens de s'approprier un jour le commerce de cette vaste possession.

Mais l'obstination que mettait la majorité du directoire à garder Mantoue et à s'adjuger la

ligne militaire du Rhin déjoua ce plan assez spécieux.

Voyons quelle était la nature des directions envoyées alors de Paris par le ministre des relations extérieures aux deux plénipotentiaires français. Voici d'abord ce qu'il leur écrivit au sujet de l'Angleterre, très peu de jours avant l'ouverture des conférences de Lille.

« Le directoire vous charge * d'insister vive-
» ment pour que l'Angleterre soit totalement
» écartée du traité à conclure, son interven-
» tion ne pouvant qu'entraver les négociations.
» L'Empereur doit être satisfait, il *aura rempli*
» ce qu'il doit à son allié, et sa médiation est
» acceptée pour la paix entre la république
» et l'Angleterre : le directoire vous y au-
» torise.

» Il verrait sans peine le roi d'Angleterre
» expulsé de l'Allemagne, et le Hanovre servir
» d'indemnité au stathouder.

» Quant aux arrangemens relatifs à l'Italie,
» le directoire, en procurant à la république
» transalpine Mantoue, Brescia jusqu'à l'Adige,
» consentirait à ce que Venise appartînt à l'Em-
» pereur ; mais il demanderait que la petite

* Dépêche confidentielle du 3 juillet.

» ville de Chioggia, qui se trouve dans les
» Lagunes à l'embouchure de l'Adige, fût ré-
» servée à cette république, afin de lui pro-
» curer un débouché pour l'exportation de ses
» denrées.

» Le directoire désire également que Corfou
» et les îles vénitiennes soient réservées à la
» république française..... »

Ainsi l'échange de Mantoue pour Venise était déjà un point consenti par le cabinet du Luxembourg et qui aurait pu amener la négociation à son terme, si l'Empereur n'avait pas été retenu alors par des considérations d'une nature plus générale.

L'impatience de Bonaparte était extrême en voyant que rien n'avançait. Bien qu'il n'ignorât pas les motifs des tergiversations de la cour impériale que le marquis de Gallo lui avait laissé entrevoir, il n'en avait pas moins pressé ce plénipotentiaire d'envoyer à Vienne son secrétaire de légation avec des dépêches tendant à aplanir les difficultés. On y proposait au premier ministre plusieurs questions au sujet des ouvertures incidentes qui s'étaient offertes dans le cours de la discussion à Montébello.

A l'arrivée du secrétaire du marquis de Gallo,

le plus grand mystère régnait même à la cour impériale sur les négociations. Bien que l'impatience publique se fût trompée en annonçant plus d'une fois leur rupture, on ne pouvait plus se dissimuler les difficultés qui en entravaient la marche.

La cour étant avide de particularités, non seulement à ce sujet, mais sur le général Bonaparte, principal négociateur français, voici la note confidentielle que remit au baron de Thugut, sur sa demande, M. Baptiste, secrétaire de légation du marquis de Gallo :

« Votre Excellence apprécie parfaitement les » difficultés de la négociation; elles résultent » principalement des variations qui s'élèvent du » côté du gouvernement français. Les révolu» tions qui se préparent dans le foyer de Mon» tébello se succèdent avec tant de rapidité » qu'elles ont fait naître l'idée au gouvernement » français d'apporter des changemens essentiels » aux bases de la pacification, telles qu'on les » avait tracées aux conférences de Léoben. Le » général Bonaparte, en particulier, a proposé » des arrangemens absolument différens de ceux » qui avaient été réglés par les préliminaires. » Mantoue est surtout un objet de beaucoup » de discussions. D'après les difficultés surve-

» nues, le sort de cette place importante, » que la cour de Vienne regarde avec raison » comme son principal boulevard du côté de » l'Italie, serait fixé par des arrangemens ultérieurs entre le directoire exécutif et le cabinet » impérial. En voici la raison : Depuis que les » grands projets d'une république cisalpine ont » commencé à éclore et que la révolution de » Venise leur a donné encore plus de consis- » tance, les Cisalpins croient que cette même » forteresse est une barrière indispensable pour » leur sûreté; de là ce nœud dans le débrouille- » ment des droits futurs et des intérêts réci- » proques, que toute l'habileté des négociateurs » respectifs jointe à l'intimité personnelle qui rè- » gne entre eux n'a pu encore défaire. Cependant » la même source de confiance qui a fait charger » un ministre étranger des intérêts les plus » chers de la monarchie autrichienne subsiste » toujours; et, d'un autre côté, le marquis de » Gallo n'oubliera rien pour répondre, par le » plus grand effort, à l'idée que l'Empereur et » l'Impératrice se sont faite de ses talens.

» Du reste Bonaparte dirige, gouverne, mo- » difie de son charmant séjour de Montébello, » très beau château près de Milan, tout l'en- » semble des républiques auxquelles il donne » l'existence en Italie, avec un pouvoir plus

» illimité, une autorité plus efficace que si,
» dans la réalité, il était déjà protecteur ou
» dictateur de cette belle partie de l'Europe.
» Il serait peut-être injuste d'accréditer les idées
» de ceux qui lui supposent, dès à présent, des
» vues qui ne seraient pas éloignées d'un but
» final de ce genre. Mais au moins est-il vrai
» qu'aucun général d'armée, depuis Wallenstein,
» ne se trouva, sous ce titre, plus près de la
» souveraineté; que jamais commandant en chef
» de la force armée ne concentra avec plus
» d'énergie tous les pouvoirs militaire, politi-
» que et civil, législatif et exécutif, monar-
» chique et populaire en sa seule personne;
» enfin que depuis Jules César l'Italie ne vit ses
» destinées confiées avec moins de réserve entre
» les mains de son vainqueur....

» Je ne parlerai pas de l'influence décisive
» que le général Bonaparte peut avoir dans les
» affaires de France même; ni du point de vue
» sous lequel on a regardé la venue inopinée du
» forcené jacobin Dubois de Crancé à son ar-
» mée avec une mission secrète de Paris; ni
» des discours qu'on attribue à plusieurs offi-
» ciers généraux depuis son apparition, afin de
» pénétrer les soldats de la nécessité d'une cam-
» pagne contre les royalistes de France, ni de
» l'effet que font ces discours sur le militaire, ni

» enfin des conjectures auxquelles ils donnent
» lieu. Je dirai seulement à votre excellence que
» le général Bonaparte, au milieu de toute la
» splendeur qui l'environne, jouit d'une satis-
» faction plus douce que celle qu'il pourrait
» tirer de tous les honneurs qui lui sont
» rendus et de tout le pouvoir qu'il exerce :
» c'est celle de réunir sa famille autour de lui
» et de la combler de bienfaits. Il vient de ma-
» rier à Montébello une de ses sœurs, qu'il
» aime passionnément (Pauline), avec son adju-
» dant général Leclerc, officier distingué par
» son mérite et par ses agrémens extérieurs :
» il lui a fait apporter une dot de cinq cent mille
» livres avec le grade de général de brigade.
» Voilà des détails qui, peut-être, pourront
» éclairer votre excellence sur le caractère du
» principal négociateur.... »

Les questions transmises par le marquis de Gallo donnèrent lieu à de longues conférences où il fut décidé qu'on suspendrait les réponses, ou qu'on n'en donnerait que de dilatoires. On se fondait sur l'attente d'un événement à Paris qui changerait le gouvernement de la France et rendrait plus favorables pour l'Autriche les chances de la paix.

En effet il s'agissait de savoir si la majorité

du directoire, qui penchait moins pour la paix que pour la guerre, céderait l'influence à la minorité, c'est-à-dire au parti pacifique de Carnot et de Barthélemy qui étaient soutenus par la majorité des deux conseils. Celui des cinq cents avait ouvert ses séances, sous la présidence de Pichegru, en se déclarant contre la politique et le système d'administration de la majorité du directoire. D'une part si *l'opinion* publique était en faveur des conseils, de l'autre cet avantage se trouvait balancé, pour la majorité du directoire, par l'union et la connaissance des partis révolutionnaires; par l'audace et l'indifférence sur le choix des moyens; en un mot par la possession du pouvoir exécutif et le dévoûment de l'armée qui dépendait de lui.

Le parti anti-directorial était d'ailleurs composé d'élémens mal assortis : il comptait un grand nombre de véritables républicains, de constitutionnels sincères, ayant Carnot à leur tête, désirant le maintien de la constitution, et ne voulant que prévenir les atteintes que le directoire y portait par des coups d'autorité qui compromettaient à chaque instant la liberté civile et politique, et qui rendaient le gouvernement odieux aux républicains eux-mêmes. Dans ce parti se trouvaient ceux qui étaient

mécontens par quelque motif que ce fût et un petit nombre de royalistes qui agissaient par l'impulsion des Bourbons et à l'aide des subsides de l'Angleterre; mais royalistes inconsidérés, trop enclins à regarder leurs désirs et leurs passions comme des moyens, et qui, par leur impatience ou leurs fausses démarches, perdaient les moyens plus réels que le temps leur offrait avec une sage lenteur.

Dans cet état de choses, il n'était pas étonnant qu'une grande fermentation se manifestât dans les esprits et agitât la capitale. Il ne sera pas sans intérêt de se reporter ici aux impressions du moment, consignées dans quelques fragmens d'une correspondance secrète que le ministre d'état Hardenberg entretenait et recevait de Paris par ordre du roi de Prusse, et qu'il communiquait à S. M. à l'insu des autres ministres du cabinet. On n'en appréciera que mieux une crise qui a eu la plus grande influence sur les destinées de l'Europe, et dont par conséquent nous ne devons pas omettre, en la caractérisant, les circonstances principales.

« Nous voilà en pleine négociation de paix, » mandait le correspondant dès le mois de juin, » non seulement avec l'Empereur, mais avec » l'Angleterre. Espérons que dans peu nous se-

» rons en paix avec le monde entier. Il ne nous » restera plus qu'*à l'être avec nous-mêmes ;* mais » ce ne sera pas le plus aisé. Il règne ici beau» coup de fermentation dans les esprits. Les » murs de Paris se couvrent depuis quelque » temps de placards où les divers partis prélu» dent par leurs débats à une explosion sé» rieuse. Des clubs se forment, soit jacobins, » soit monarchiques ; les citoyens se divisent. La » réunion de Clichy, ainsi nommée parce qu'elle » se tient rue de Clichy, maison de M. Gérard » Desoddières, est alléguée pour autoriser ces » affiliations ; mais dans cette réunion il n'en» tre que des membres du corps législatif, et ses » réglemens défendent d'en faire une société po» pulaire. Elle n'en est que plus menaçante pour » la majorité du directoire. Aussi s'est-il hâté de » lui opposer le club des nouveaux jacobins, qui, » le 21 juin, s'est réuni à l'hôtel de Montmo» rency. Ginguené en a été nommé président et » Méchin secrétaire. Le nombre des sociétaires » est déjà de cinq cents. On y compte quatre» vingts députés du tiers-conventionnel. Ce » club, qui n'est autre que le *cercle-constitu-* » *tionnel* de Sieyes, sera secondé par deux autres » où les militaires sont également admis de pré» férence ; l'un sous le nom de cercle des *con-*

» *servàteurs de la constitution*, est établi au faubourg Saint-Marceau; l'autre, sous celui de » *cercle des fondateurs de la liberté*, au faubourg » Saint-Antoine....

» Une commotion est inévitable, par suite de » la lutte entre les deux partis extrêmes. On » croit que le renouvellement de la guerre se» rait la conséquence du triomphe de la majo» rité du directoire, d'après l'opinion de ceux » qui considèrent la guerre étrangère comme le » levier du système républicain. Aussi les modé» rés se plaignent-ils que la présence de Barthé» lemy au directoire *n'est que la preuve vivante* » *de l'impuissance de la vertu*.... Ce qu'il y a » de certain, c'est que les généraux et les armées » se prononcent pour la majorité du directoire » et pour la révolution.... »

Quant à Bonaparte, il avait d'abord hésité entre les deux partis qui divisaient le pouvoir exécutif, à cause de Carnot qui voulait la paix et avec qui il était en relation particulière. Mais les meneurs et les orateurs du parti de Clichy ayant blessé son amour-propre par leurs discours et leurs écrits, ayant censuré avec aigreur ses opérations et sa conduite en Italie, Bonaparte se prononça fortement contre eux et il les signala comme étant vendus à l'étranger. Tout bien considéré,

d'ailleurs, il préférait la république au retour de la royauté, parce qu'il espérait tirer meilleur parti de la première.

Dans l'attente des événemens et voulant les faire tourner à son avantage, il envoie à Paris, avec une mission d'observation, son aide-de-camp de confiance Lavalette, muni d'un chiffre particulier pour correspondre directement avec lui. Les instructions qu'il lui donne lui prescrivent pour première démarche d'aller offrir ses services et son appui à la majorité du directoire; mais en même temps de voir et de ménager Carnot, car il veut se réserver toutes les chances.

A son arrivée à Paris, Lavalette s'acquitte de sa mission auprès de la majorité du directoire, par l'intermédiaire de Barras, auquel il communique une espèce de lettre de créance par laquelle Bonaparte offrait de marcher par Lyon sur Paris à la tête de vingt-cinq mille hommes, *si les affaires prennent une tournure défavorable à la république.* La majorité du directoire lui écrit aussitôt la lettre secrète que voici:

« Nous avons vu, citoyen général, avec une
» extrême satisfaction les témoignages d'attache-
» ment que vous ne cessez de donner à la cause
» de la liberté et à la constitution de l'an III.
» Vous pouvez compter sur l'entière réciprocité

» de notre part. Nous acceptons avec plaisir
» toutes les offres que vous nous avez faites
» pour venir au secours de la république. Elles
» sont une nouvelle preuve de votre sincère
» amour pour la patrie. Vous ne devez pas
» douter qu'au besoin nous n'en ferons usage
» que pour sa tranquillité, son bonheur et sa
» gloire. »

Cette lettre était de l'écriture de La Reveillère-Lépeaux, qui l'avait signée, ainsi que Barras et Rewbel.

A l'occasion de l'anniversaire du 14 juillet, les deux armées les plus formidables qu'eût la république, les armées de Sambre-et-Meuse et d'Italie, commandées par Hoche et Bonaparte, se prononcèrent par des pétitions menaçantes contre les deux conseils.

« Des montagnes nous séparent de la France,
» dit Bonaparte à ses soldats; mais vous les fran-
» chiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait,
» pour maintenir la constitution, défendre la
» liberté, protéger le gouvernement et les répu-
» blicains. »

Il était alors à Milan, et il avait laissé Clarke à Udine, afin de suivre avec les plénipotentiaires autrichiens les négociations qui tombaient en langueur. Voici ce qu'il en pensait. « Les affaires

» se brouillent de plus en plus, écrit-il à Clarke*,
» et on ne peut presque plus douter que ce ne
» soit l'effet des machinations de l'étranger pour
» entraver les négociations. Dès que vous m'au-
» rez annoncé l'arrivée du secrétaire de légation
» M. Baptiste, je partirai sur-le-champ pour
» Udine.... »

Le lendemain, il lui mande : « On ne peut réel-
» lement plus mettre en doute que l'Empereur
» veut gagner du temps : quel en est le motif? Il
» est difficile de l'imaginer à moins de le voir dans
» les journaux royalistes, dans le club de Clichy
» et la rentrée des émigrés. Je l'ai dit positivement
» au gouvernement ; il me semble qu'il est aisé
» de fermer le club de Clichy, de briser toutes ses
» presses, et de faire arrêter une douzaine d'émi-
» grés : cela seul peut nous assurer la paix.... Je
» suis d'avis que vous pressentiez ces messieurs
» les plénipotentiaires par une lettre courte et
» ferme; que vous déclariez qu'il est notoire qu'on
» vous joue; que S. M. rompt les préliminaires
» et qu'elle sera responsable aux yeux de l'Eu-
» rope des suites funestes qu'aura pour l'huma-
» nité la guerre cruelle qui va recommencer.... »

Le plus grand obstacle à la paix venait aussi

* Lettre confidentielle du 17 juillet.

du directoire qui insistait d'une manière absolue pour la cession de la rive gauche du Rhin, y compris Mayence et toute la ligne militaire. C'était vouloir placer l'Empereur dans la fausse position de trahir les intérêts de l'Empire et de violer ses propres déclarations émanées du conseil aulique. Mais le directoire n'ignorait pas que beaucoup de princes d'Allemagne et la Prusse, en particulier, prêteraient leur adhésion à ce système.

Voici comment venait de s'exprimer à cet égard le ministre des relations extérieures Charles Delacroix, dans sa correspondance avec les plénipotentiaires français à Udine :

« Presque tous les princes séculiers de l'Em» pire s'attendent à ce que nous obtenions la » limite du Rhin, et que les maisons princières » qui éprouveront des pertes en soient dédom» magées par la sécularisation des principautés » ecclésiastiques. Le duc de Deux-Ponts, héritier » de l'électeur palatin, désire ardemment que » nous passions avec lui une convention pour la » cession des possessions de la maison palatine » en deçà du Rhin, sous la condition d'un dé» dommagement sur la rive droite.... Nous avons » également promis nos bons offices au duc de » Wurtemberg et au margrave de Bade.

» Le roi de Prusse ne se refusera pas à rece-
» voir l'équivalent du duché de Clèves et de la
» Gueldre. Vous vous en serez convaincu par
» la lecture de sa convention secrète * passée
» avec la république, dont il désire et demande
» fortement l'exécution. Vous verrez dans dif-
» férens extraits de correspondance que je vous
» adresse, combien le cabinet prussien est con-
» vaincu qu'il ne pourrait avoir d'allié solide
» que la république, et combien il regrette d'a-
» voir laissé échapper les occasions qui se sont
» présentées de réaliser cette alliance. »

Ceci se rapportait à des fragmens de la correspondance diplomatique de Caillard, ministre de France à Berlin, au sujet de ses communications et de ses conférences avec le comte de Finckenstein et avec Haugwitz. Vers cette même époque, c'est-à-dire dans les premiers jours de juillet, Caillard obtenait du cabinet prussien une adhésion encore plus spéciale et plus explicite au système politique de la France : Voici à quelle occasion.

Bonaparte et Clarke ayant principalement en vue, dans leurs négociations, d'obtenir la cession de la rive gauche du Rhin, avaient insisté dans

* Du 5 août 1796, déjà mentionnée.

leur correspondance avec le ministre des relations extérieures sur ce point, qu'il était nécessaire d'amener la cour de Berlin à se prononcer d'une manière positive sur le principe des sécularisations qui avaient déjà servi de base aux conventions secrètes de cette cour avec la France. Le ministre Charles Delacroix, non moins convaincu que les plénipotentiaires français de l'importance d'une déclaration qui, par sa forme et son énergie, pouvait tirer le cabinet d'Autriche du système de temporisation dans lequel il se retranchait, s'était empressé de communiquer la dépêche des plénipotentiaires au ministre Caillard; celui-ci, dont toutes les négociations avaient été dirigées dans ce sens, et qui venait d'obtenir un succès, en décidant le gouvernement prussien à renouer avec la république batave ses relations diplomatiques, ne différa point un moment, malgré l'absence du roi, de faire valoir auprès du comte de Finckenstein les nouveaux et nombreux motifs qui devaient décider sa cour à se prononcer d'une manière catégorique sur le principe des sécularisations. Le comte de Finckenstein, très bien disposé d'ailleurs, allégua qu'il ne pouvait qu'en référer au cabinet du roi, qui était alors aux eaux de Pyrmont. Frédéric-Guillaume se trou-

vait même dans un état de santé assez alarmant. Son extérieur n'annonçait pas, comme on l'avait prétendu, qu'il fût parfaitement guéri de l'hydropisie dont il était attaqué; à mesure que l'embonpoint du corps diminuait, les jambes s'enflaient et ne lui permettaient pas d'en faire usage. Les médecins lui avaient d'ailleurs prescrit le régime le plus sévère, relativement à la nécessité de réparer ses forces épuisées.

L'état de santé de ce monarque ne permettait pas de croire qu'il prît désormais une part fort active aux intrigues des cabinets de l'Europe. A vrai dire, celui qui gouvernait la monarchie, c'était le ministre d'état Haugwitz qui, avec le secrétaire Lecoq, avait depuis long-temps la plus grande part aux affaires du cabinet. Parfaitement au fait de la position et de l'influence d'Haugwitz, Caillard lui écrivit une lettre pressante à Pyrmont, afin d'être plus sûr que la proposition qu'il était chargé de faire au nom de son gouvernement, serait présentée au monarque prussien dans tout son jour et avec tous les développemens dont elle était susceptible.

Le zèle d'Haugwitz à servir les intérêts de la France put s'exercer d'autant mieux que c'était ce ministre qui s'emparant du cœur du roi comme de son esprit l'avait rendu moins sen-

sible à sa non-médiation dans le traité préliminaire de Léoben, qu'au refus par l'empereur Paul du renouvellement d'alliance entre les cours de Pétersbourg et de Berlin, proposé par le comte de Bruhl.

Le roi souscrivit donc sans hésiter la déclaration suivante, qu'Haugwitz présenta à sa signature, et qui est restée jusqu'ici parmi les pièces inédites de la diplomatie contemporaine.

DÉCLARATION DU ROI DE PRUSSE.

« Le ministre de France à ma cour, le sieur » Caillard, s'est acquitté envers mon ministère » à Berlin d'un office qui lui a été prescrit par » le directoire, et dont il a également donné » connaissance à mon ministre du cabinet, le » comte d'Haugwitz, qui m'a accompagné à » Pyrmont. Il y demande que je veuille exprimer » d'une manière positive et catégorique, dans » une pièce officielle quelconque, ma détermi- » nation sur l'admission du système des sécula- » risations, à la paix future, et sur les moyens » que je voudrais employer pour le soutenir, » puisque Sa Majesté l'Empereur et roi, d'accord » sur le principe dont il s'agit, n'attend que » cette démarche de ma part pour décider la » sienne.

» Je n'ai pas besoin de rappeler au gouverne-
» ment français, que dans la convention éven-
» tuelle que j'ai conclue avec lui le 5 août de
» l'année dernière, nous sommes tombés d'ac-
» cord, à l'article 1er, que, pour dédommager
» les princes séculiers qui pourraient perdre à
» la pacification, le principe de sécularisation
» devenait absolument indispensable, et qu'en
» conséquence j'ai déclaré en termes exprès,
» consentir d'avance à accepter ledit principe,
» moyennant qu'il soit admis par l'Empereur et
» l'Empire. Il n'a pas tenu à moi d'entrer depuis
» cette époque en explications ultérieures avec
» la république sur ce sujet. Après la signature
» des préliminaires de Léoben, elle me fit an-
» noncer, par mon ministre à Paris, la détermi-
» nation des deux puissances contractantes de
» donner lieu au rassemblement d'un congrès
» pour les arrangemens relatifs à la paix dé-
» finitive. En me faisant savoir qu'elle allait
» m'adresser une invitation formelle d'y envoyer
» des plénipotentiaires, j'ai dû supposer que ce
» serait à cette occasion que le système sus-
» mentionné serait soumis à une plus ample
» discussion; je ne saurais même dissimuler que
» je me suis aperçu, avec quelque peine, du re-
» tard que paraissaient éprouver les ouvertures

» auxquelles j'avais à m'attendre de la part de » la république, et auxquelles, de mon côté, » j'étais prêt à répondre avec toute la franchise » et la cordialité imaginables.

» Quoi qu'il en soit, la question me paraît » toute décidée entre nous par la convention du » 5 août, et puisque le gouvernement français » m'apprend que la cour impériale est d'accord » pour le fond du principe, savoir, d'admettre » les sécularisations en Allemagne, comme moyen » d'indemnisation pour les princes séculiers lésés » par la paix; la principale condition de mon » consentement à ce même principe se trouvant » ainsi remplie, je n'hésite pas de me prêter aux » désirs du gouvernement, en déclarant ainsi » de nouveau que j'y souscris pareillement de » mon côté et que, persistant à l'envisager » comme l'unique moyen de faire cesser le plus » promptement possible les maux de la guerre, » sous lesquels l'Allemagne gémit depuis si » long-temps, je suis toujours prêt à m'entendre » avec la république française de même qu'a- » vec S. M. impériale sur son application, et à » réunir mes efforts et mes moyens à ceux que » ces deux puissances voudront employer pour » l'effectuer et le soutenir. Il ne s'agit à ce dou- » ble égard que d'un concert intime entre nous,

» auquel une confiance et une franchise réci-
» proques doivent présider, et auquel, pour ce
» qui me concerne, j'apporterai certainement
» ces dispositions au plus haut degré.

» Il me reste donc à attendre sur cette appli-
» cation, sur les moyens qu'il s'agira d'y em-
» ployer, et en général sur la marche à suivre
» d'un commun accord, la communication pré-
» cise et détaillée des sentimens et des vues de
» la république française, aussi bien que de S.M.
» l'Empereur, et comme le directoire m'a donné
» à entendre que ce monarque paraissait se faire
» quelque peine à être le premier à annoncer le
» système dont il s'agit, pour ne pas compro-
» mettre son caractère impérial, il me paraît que,
» pour éviter ce désagrément, que je ne demande
» pas mieux que de contribuer à lui épargner,
» une déclaration publique et commune que les
» trois puissances feraient sur ce sujet répon-
» drait également et à l'union qui, j'espère, va
» régner entre elles sur ce sujet, et à la promp-
» titude et à la vigueur de détermination que
» l'accélération au grand but de la paix paraît
» rendre nécessaires. Je suis tout prêt à con-
» sentir à une déclaration pareille, et il ne dé-
» pendra que des deux puissances de me
» faire également connaître leurs idées sur le

» sens précis dans lequel elle devra être conçue.

» Aussitôt qu'elles m'auront fait parvenir les » explications dont je viens de manifester le » désir, et que nous aurons établi en consé» quence les bases fondamentales du système » qu'il s'agira de réaliser par la réunion de nos » moyens, l'ouverture la plus prompte possible » d'un congrès sera sans doute d'une nécessité » indispensable pour régler les arrangemens de » détail qui s'y rapporteront.

» A cet égard aussi elles pourront compter de » ma part sur toutes les facilités qui dépendront » de moi, et dès qu'on aura fixé le lieu et le » temps de ce congrès, ainsi que le nombre et » le choix des plénipotentiaires respectifs, les » miens ne manqueront pas de s'y rendre à » l'époque dont on sera convenu.

» Je me flatte que la république reconnaîtra, » dans la franchise des explications que je viens » de vous prescrire et dont vous êtes autorisé à » remettre copie, la plus forte preuve que je sois » en état de lui donner de mon intention con» stante et sincère d'écarter, dans les circonstan» ces importantes où nous nous trouvons, toute » défiance et toute partialité, et d'y apporter, » au contraire, cet esprit d'accord et de conci» liation qui, s'il est réciproque, peut seul ame-

» ner les choses à une prompte et heureuse issue.

» Il ne dépendra que d'elle d'en donner une » part confidentielle à la cour impériale, et d'y » joindre aussi, si elle le juge à propos, la com- » munication des stipulations du 5 août, sur » l'admission du système des sécularisations aux- » quelles ces ouvertures se rapportent, et dont » elles ne sont au fond que la suite et la dé- » pendance. Je dois à mon tour me promettre » des sentimens dont le directoire vient de » me répéter l'assurance, qu'il ne tardera pas » davantage à me faire connaître les termes où » en est la négociation de la paix de la France » avec la cour impériale, puisque les arrange- » mens qui nous restent à régler en dépendront » nécessairement en grande partie.

» *Signé* FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

A Pyrmont le 3 juillet 1797.

Cette déclaration importante ne parvint au gouvernement français qu'au moment où une révolution ministérielle préludait dans Paris à une révolution plus sérieuse, qui devait envelopper le directoire et le corps législatif.

Les trois directeurs Barras, Rewbel et la Reveillère-Lépeaux, qu'on désignait sous le nom de *triumvirs*, frémissaient en voyant les deux

conseils soutenus par la majorité de la nation, ayant ainsi pour eux l'opinion publique et la loi.

On a vu qu'ils avaient mis les généraux dans la confidence de la faiblesse du gouvernement, en les appelant à son secours. Hoche, dont l'armée était plus rapprochée de Paris que celle de Bonaparte, fut d'abord choisi pour tenter un coup d'état militaire; il se hâta de diriger sur Paris une partie de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Ici écoutons de nouveau le correspondant du ministre d'état baron de Hardenberg : « On di-
» sait hier au soir * mystérieusement chez Bar-
» ras, au directoire, que c'était pour maintenir
» le gouvernement républicain que des troupes
» s'avançaient sur Paris; mais on était assez gé-
» néralement étonné de voir le général Hoche se
» prêter à une mesure qui tend directement à
» établir le gouvernement militaire sous la forme
» républicaine......

» Aujourd'hui ** grande rumeur au sujet de la
» marche des troupes. Le conseil des cinq-cents,
» par l'organe du député Aubry, a arrêté l'envoi
» d'un message au directoire, pour lui deman-
» der, 1° s'il est vrai que des troupes sont appe-
» lées à la Ferté-Aleps et à Soissons (en violation

* Bulletin confidentiel du 19 juillet.

** Bulletin confidentiel du 20 juillet.

» du rayon constitutionnel); 2° par qui les or-
» dres de cette marche ont-ils été donnés; 3°
» quelles mesures il a prises pour en faire punir
» les auteurs? le conseil a arrêté en outre qu'il
» serait sur-le-champ donné connaissance du
» présent message au conseil des anciens. La ré-
» ponse du directoire porte qu'il a donné sur-
» le-champ les ordres nécessaires pour empê-
» cher les troupes de passer ou de séjourner
» dans le rayon constitutionnel : il attribue l'or-
» dre de route de ces troupes à la simple inadver-
» tance d'un commissaire des guerres, et ajoute
» qu'il fera néanmoins punir les coupables s'il
» en découvre.... Le député Doulcet Ponte-
» coulant a critiqué la réponse du directoire
» qui ne lui paraît pas satisfaisante. Où a-t-on
» vu, a-t-il dit, des commissaires des guerres dé-
» tacher des corps de troupes d'une armée?
» pourquoi les diriger sur Paris et violer ainsi
» l'acte constitutionnel? comment le directoire
» a-t-il pu ignorer la marche de ces troupes
» connue de tout Paris? il faut qu'une telle
» énigme s'éclaircisse........

» Je commence à y voir un peu plus clair *

* Bulletin confidentiel du 21 juillet.

» dans la grande affaire de la marche des troupes
» sur Paris et dont tout le monde s'occupe. Je
» viens d'apprendre, par une personne qui est
» très au fait de tout ce qui se passe au palais
» du Luxembourg, que deux femmes, madame
» de Staël et madame Tallien, dont l'influence
» est très marquée sur Barras et par conséquent
» sur le *triumvirat* directorial, ont été, dans
» cette circonstance, en opposition sourde, soit
» par rivalité politique, soit par jalousie de
» femmes. Madame Tallien avait puissamment
» contribué à faire confier au général Hoche la
» direction du coup d'état militaire dont le plan
» avait été arrêté chez Barras à l'insu des mi-
» nistres, excepté celui de la marine. Mais ma-
» dame de Staël et sa coterie, fortifiés par le
» parti qui prône et exalte Bonaparte, ont fait
» concevoir des craintes au gouvernement con-
» spirateur, sur les suites de l'intervention di-
» recte de Hoche, qu'on lui a représenté comme
» très entreprenant et d'une ambition dange-
» reuse. Voilà ce qui a fait échouer l'entreprise
» de ce général au moment même où elle avait
» déjà un commencement d'exécution. On s'est
» servi pour cela d'un moyen détourné; on a
» divulgué l'objet du mouvement à Carnot, pré-

» sident du directoire, qui l'a fait dénoncer au
» conseil des cinq-cents par un député de son
» parti. Hoche, ainsi compromis, n'a pas même
» été soutenu par la majorité du directoire qui
» l'avait fait agir : il en est indigné. Hier, il a
» écrit à ce sujet une lettre fière au directoire
» et à laquelle il veut donner de la publicité.
» On y voit qu'il a reçu du directoire même la
» confirmation des ordres que lui avait trans-
» mis le ministre de la marine Truguet, ordres
» masqués sous le prétexte d'une marche de
» troupes sur Brest, pour une expédition contre
» l'Irlande. Et cependant le ministre de la guerre
» Petiet, au moment d'être déplacé par la plu-
» ralité du directoire, proteste avoir ignoré le
» mouvement sur Paris; et le président du di-
» rectoire Carnot, à qui seul, en cette qualité,
» appartient la signature des ordres, ne les
» avait point signés. La même direction téné-
» breuse règne dans tout ce qui regarde la
» direction actuelle des armées. De là les sorties
» et les accusations contre ce que les uns nom-
» ment le second *triumvirat* et les autres le
» *triumvirat directorial*.

» Cette crise va amener le changement des
» ministres, la majorité du directoire voulant
» s'assurer désormais l'action entière du gouver-

» nement pour le coup d'état futur qu'on ne
» perd pas de vue...... »

En effet, à des ministres qui passaient généralement pour avoir des intentions constitutionnelles et un caractère modéré, succèdent tout à coup trois jacobins résolus, tels que Merlin de Douai, Sotin, Scherer et deux ex-constitutionnels royalistes flexibles, le poète François de Neuchâteau et M. de Talleyrand Périgord, dont la réputation, comme on l'a vu, datait de l'assemblée constituante. La coterie de madame de Staël, qui avait favorisé la rentrée de M. de Talleyrand, le poussa au ministère des relations extérieures, en le représentant comme l'homme le plus capable, dans ce département difficile, de rendre d'éminens services au gouvernement, et on aurait pu ajouter au gouvernement quel qu'il fût. Du reste, il était temps, pour les intérêts matériels de ce nouveau ministre, si célèbre depuis, il était temps qu'il reparût avec éclat sur la scène du monde politique, pour réparer les brèches de sa fortune. La détresse de ce grand seigneur était telle alors, qu'il était réduit à n'avoir plus en réserve pour vivre qu'une cinquantaine de mille francs. Qu'on juge si un esprit aussi facile et si fécond en ressources ne devait pas aspirer à

se trouver en mesure de rétablir sa fortune.

Ce fut Barras qui, le 18 juillet, annonça à Bonaparte le changement de ministres.

L'aide-de-camp Lavalette lui écrivit le 22 :

« Ce matin j'ai vu Barras; il m'a paru bien » affecté de tout ce qui se passe. Il ne m'a pas » caché que la division est très prononcée en- » tre les membres du directoire. Nous nous » tiendrons fermes, m'a-t-il dit, et si nous » sommes décrétés d'accusation, alors nous mon- » terons à cheval et nous les écraserons. Il m'a » répété que dans la crise où ils se trouvaient, » de l'argent les aiderait puissamment. Je lui ai » fait votre *proposition;* il l'a acceptée avec » transport, il vous écrit à ce sujet. »

Cette proposition n'était rien moins que l'offre de trois millions pour aider le directoire dans son coup d'état, et en même temps Bonaparte dans l'espoir de se rendre maître du résultat de l'événement, envoyait à Paris son lieutenant Augereau exprès pour diriger la révolution qui se préparait contre le parti de Clichy et la minorité du directoire. Il choisit Augereau à cause de l'exagération de ses principes républicains, de son audace et de son incapacité politique qui ne pouvait lui porter ombrage. Il le crut propre à donner l'im-

pulsion à un mouvement qu'il n'aurait pas vu confier sans jalousie à un général d'une aussi haute portée que Hoche, sa présence d'ailleurs à l'armée d'Italie et aux conférences pour la paix ne lui permettant pas de diriger ce mouvement lui-même en personne.

Quant à Barras, il ne tarda pas en effet à lui demander à grands cris de l'argent. « *Point » de retard*, lui dit-il, *songe bien* que c'est » avec lui seulement que je peux remplir tes » honorables et généreuses intentions. »

Lavalette lui écrit aussi le même jour : « La proposition a été remise sur le tapis, entre » Barras, Rewbel et La Reveillère. Tous trois sont » convenus que sans de l'argent on ne pouvait » pas sortir de la crise actuelle. Ils espèrent que » vous enverrez de *grosses sommes*. Ils vous » en remercient d'avance.... »

Le 28 juillet, Lavalette lui mande : « Telle » est la fatale destinée de Carnot ou la faiblesse » de son caractère qu'il devient un des soutiens » du parti monarchique comme il le fut de celui de la terreur. Il veut temporiser. »

Il lui écrit le 3 août : « Tout est ici dans le » même état. Grand projet d'attaque par le con» seil des cinq-cents : apprêts d'une vigoureuse » défense par le directoire.

» Barras dit à qui veut l'entendre : « *J'attends* » *le décret d'accusation pour monter à cheval* » *et marcher contre les conspirateurs des con-* » *seils, et bientôt leurs têtes rouleront dans les* » *égouts.* »

Reportons-nous maintenant à ce qui se passait à Udine.

Bonaparte jugeant sa présence plus nécessaire au quartier-général, avait laissé Clarke seul dans cette ville, pour y suivre la négociation.

On y avait d'abord échangé quelques notes assez insignifiantes; mais dans celle du 18 juillet les plénipotentiaires de l'Empereur déclarent qu'ils sont chargés de protester solennellement au nom de S. M. contre tout ce qui, depuis la signature des articles préliminaires patens et secrets, a été fait en contravention à leur teneur ainsi que contre tout ce qui, en violation de ces articles, pourra être entrepris par la suite jusqu'au traité de paix définitif.

Dans une seconde note du même jour en se plaignant des atteintes portées à l'équilibre de l'Italie, les mêmes plénipotentiaires s'élèvent contre les mesures qui ont établi précipitamment à l'insu et sans la participation de S. M. impériale et royale un gouvernement démocratique à Venise, qui prend particulièrement à tâche de dis-

séminer et de faire germer des principes anti-monarchiques dans les provinces autrichiennes voisines. « Il est évident, ajoutent-ils, que l'Empe-
» reur ne peut consentir à ce que Venise reste
» le centre d'agitateurs audacieux... La démocra-
» tisation encore plus récente du gouvernement
» de Gènes, consolidée par le traité du 16 juin
» entre les républiques française et génoise est
» un nouveau sujet de déplaisir pour S. M. qui
» en sa qualité de seigneur suzerain des fiefs
» impériaux situés dans le territoire de Gènes
» ne saurait consentir aux atteintes que ce chan-
» gement portera à ses droits et à ceux de
» l'Empire. »

A la réception de ces notes Clarke écrit à Bonaparte : « Il me paraît certain que M. Thugut
» ne veut pas la paix et cela par pure complai-
» sance pour l'Angleterre qui, sans doute, sait
» reconnaître les services qu'il lui rend d'une
» manière qui convient à ce ministre. J'en ai
» beaucoup causé avec M. de Gallo, et il m'a
» paru que je l'avais convaincu de la mauvaise
» foi du ministre de S. M. impériale. M. de
» Gallo veut absolument partir pour Vienne... »

Ce fut alors que Bonaparte après avoir rendu compte au directoire exécutif des motifs qui le retenaient à son quartier général ajouta : « Il n'est

» plus possible de concevoir le moindre espoir*,
» et de mettre en doute que nous sommes horriblement joués. La cour de Vienne paraît n'avoir
» été de bonne foi que jusqu'à l'arrivée de M. le
» général de Meerfeldt à Montébello.

» Aujourd'hui je ne vois qu'un seul parti à
» prendre, c'est que vous déclariez vous-même,
» afin de donner encore plus d'importance à la
» chose, que si vers la fin du mois d'août tout
» n'est pas fini les préliminaires se trouveraient
» d'eux-mêmes annulés, et la guerre recommencerait.

» La guerre recommençant à l'entrée de septembre nous donnerait deux mois et demi à
» trois mois dans lesquels il serait possible de
» forcer l'Empereur à conclure une paix plus
» avantageuse encore que celle qui devait être
» conclue en conséquence des préliminaires. Si
» septembre se passe en négociations, il deviendra difficile, en octobre, de frapper la maison d'Autriche de ce côté-ci, et dès-lors
» l'Empereur nous tiendra tout l'hiver dans
» l'incertitude où nous sommes aujourd'hui.

» Vous voyez que le temps est extrêmement
» précieux : Vous seuls qui êtes au centre de

* Dépêche confidentielle du 22 juillet.

» la négociation de Lille, de celle d'Udine et
» des affaires intérieures, pouvez prendre un
» parti décisif.

» Si vous pensez devoir obliger l'Empereur à
» se décider promptement, vous pourrez, ce me
» semble, envoyer à M. de Thugut un courrier
» avec votre note. Il est hors de doute que la
» cour de Vienne espère tout du bénéfice du
» temps et pense qu'en vous tenant dans l'in-
» certitude où nous sommes, c'est faire une di-
» version en faveur de l'Angleterre, et fomenter
» d'autant les malveillans si puissans et si nom-
» breux dans l'intérieur de la France.

» Les étrangers ne peuvent plus croire à la
» stabilité de notre gouvernement lorsqu'ils sa-
» vent que tous les émigrés, que tous les prê-
» tres, rentrent, et lorsqu'ils voient dans l'esprit
» qui anime les hommes influens dans les con-
» seils l'envie de perdre le gouvernement de la
» république.... »

De telles dépêches ne pouvaient manquer de stimuler la majorité du directoire à tenter le coup d'état contre les conseils. Toutefois La Reveillère-Lépeaux et Rewbell n'avaient pas d'abord partagé les passions fougueuses de Barras, ni la violence de ses projets. C'était d'ailleurs sur celui-ci que se portait plus particulièrement

l'animadversion publique; c'était à ses liaisons avec Bonaparte, avec Hoche et avec d'autres généraux, qu'on attribuait l'esprit dont leurs troupes étaient animées. La Reveillère et Rewbell ayant eu une conférence avec les membres réputés les plus éclairés des deux conseils, il s'en était suivi des explications qui avaient paru conciliatoires. Les inspecteurs de la salle, instruits du résultat de cette conférence, envoyèrent au directoire une députation prise dans les deux commissions: elle avait pour objet de sceller un rapprochement. Elle fut admise le 5 août par Carnot, alors président du directoire. Carnot parla au nom de ses collègues et donna l'assurance aux députés » que toutes les mesures étaient prises pour main» tenir la tranquillité générale; que les troupes » destinées pour Brest poursuivaient leur route; » que les autres rétrogradaient et qu'on avait » fait arrêter plusieurs agitateurs. » Il déclara aussi officiellement « que le ministre de la guerre » avait été chargé d'ordonner aux militaires en » congé ou absens et aux officiers destitués, qui » affluaient à Paris, de quitter cette ville ou de » rejoindre leurs corps. » Enfin il ajouta même » que le directoire avait pris une délibération » pour faire aux armées une proclamation à » l'effet de leur ouvrir les yeux sur les calom-

» nies répandues contre la pureté des intentions » du corps législatif. »

Ainsi Carnot et les principaux députés croyaient encore, dans les premiers jours d'août, au maintien de la tranquillité et à la sûreté de la représentation nationale. Mais par ses dépêches, Bonaparte ayant provoqué des mesures violentes contre les conseils, et fait dépendre le sort des négociations d'Udine de la situation intérieure, Barras entraîna de nouveau ses deux collègues, et on remit sur le tapis le coup d'état.

Bonaparte de son côté, ayant intercepté une lettre de l'empereur François II à son frère le grand duc de Toscane, y vit que la cour de Vienne avait connaissance de ses desseins dans l'intérieur. Cette lettre était conçue en ces termes :

« Mon cher frère,

» J'ai reçu exactement ta troisième lettre qui » contenait la peinture de ta triste et délicate » situation. Tu peux être persuadé que je la » vois certainement aussi bien que toi, et que » je te plains d'autant plus que je ne sais en » vérité quel conseil te donner. Tu es, comme » moi, victime de la précédente inaction des

» princes d'Italie qui devaient, dans le moment,
» agir avec leurs forces réunies lorsque je pos-
» sédais encore Mantoue. Si le projet de Bona-
» parte, comme on l'apprend, est de laisser des
» républiques en Italie, cela semblerait aboutir
» à la républicanisation du reste de ce pays. J'ai
» déjà une fois commencé les négociations de
» paix, et les préliminaires sont ratifiés. Si les
» Français, de leur côté, les observent aussi
» exactement que certainement je le fais et le
» ferai, alors votre position s'améliorera; mais
» on commence déjà du côté des Français à ne
» les point tenir. Le principal problème qui
» reste à résoudre est si le directoire et les
» Français veulent ce que Bonaparte fait, et si
» ce dernier, comme il paraît par quelques
» imprimés distribués à son armée, n'est pas
» déjà disposé à se soulever contre sa patrie,
» ce que semble aussi déjà prouver sa conduite
» dure envers la Suisse, malgré toutes les assu-
» rances du directoire que Bonaparte avait
» reçu l'ordre de laisser ce pays intact. Si cela
» est, il peut s'élever de nouveaux et d'innom-
» brables embarras; ainsi je ne puis à présent
» te rien conseiller, car, pour moi-même, il n'y a
» que le temps et les circonstances du moment
» qui pourront m'indiquer ce que j'aurai à faire...

» Il n'y a du reste rien de nouveau ici ; nous » nous portons tous bien; mais nous éprouvons » une chaleur extraordinaire. Conserve-moi tou- » jours ton amitié et ton amour; fais mes com- » plimens à ta femme et crois-moi pour la vie,

« Ton meilleur ami et frère,

« FRANÇOIS.

» Hetzendorf le 20 juillet 1797.

Bonaparte vit avec plaisir, dans cette lettre, les assurances que l'Empereur donnait à son frère de son amour pour la paix, ce qui le confirma dans l'idée que c'étaient les conseillers de ce prince qui y apportaient le plus d'obstacles. Le vague des résolutions impériales qui y était aussi exprimé de même que l'ascendant qu'il exerçait personnellement sur l'Italie et l'incertitude où était l'Empereur sur le sort des princes de cette contrée le satisfirent également.

Il fut tenté d'écrire directement à l'Empereur pour lui faire connaître sous quel point de vue il envisageait la négociation et les moyens de l'amener à une issue favorable aux deux puissances. Il communiqua le projet de sa lettre au directoire sans oser risquer pourtant de l'envoyer à l'Empereur. « Tout ce qui arrive à Pa-

» ris m'a fait craindre, dit-il à cette occasion au
» directoire, qu'on s'amusât à gloser sur cette
» démarche. »

On a vu d'ailleurs qu'il n'était pas à s'apercevoir qu'il n'y avait dans la négociation aucune sincérité de la part du premier ministre impérial, et que Thugut attendait toujours de France des nouvelles qu'on s'imaginait à Vienne devoir être favorables aux partisans des Bourbons.

De son côté, le nouveau ministre des relations extérieures Talleyrand jugea l'ensemble de la situation politique de la France à l'égard des principales cours de l'Europe, et vit que tout allait dépendre, le présent et l'avenir, des résultats du coup d'état qui se préparait au Luxembourg et de l'issue des négociations confiées à l'extrême bonheur du général en chef de l'armée d'Italie.

On a dit que Carnot avait deviné Bonaparte; cela est possible sous le point de vue de la capacité militaire; mais c'est incontestablement M. de Talleyrand qui l'a le mieux deviné comme tête politique et apte à régler le gouvernement.

Aussi s'empresse-t-il de le cajoler dès son avénement au ministère, et le 24 juillet il lui

écrit : « J'ai l'honneur de vous annoncer, géné-
» ral, que le directoire exécutif m'a nommé mi-
» nistre des relations extérieures.

» Justement effrayé des fonctions dont je sens
» la périlleuse importance, j'ai besoin de me
» rassurer par le sentiment de ce que votre
» gloire doit apporter de moyens et de facilités
» dans les négociations. Le nom seul de Bona-
» parte est un auxiliaire qui doit tout aplanir.

» Je m'empresserai de vous faire parvenir
» toutes les vues que le directoire me chargera
» de vous transmettre, et la renommée, qui est
» votre organe ordinaire, me ravira souvent le
» bonheur de lui apprendre la manière dont
» vous les aurez remplies. »

Ce fut lui aussi qui s'empressa de transmettre au général Clarke, à Udine, la déclaration du roi de Prusse du 3 juillet sur le principe des sécularisations, dont nous avons donné le texte ; il l'accompagna de l'instruction secrète, sous la date du 1er août, dont voici l'extrait :

« .... Vous y remarquerez que le cabinet de
» Berlin a eu soin de poser en fait ce qui lui
» avait seulement été insinué comme probable;
» savoir que la cour impériale était d'accord
» pour le fond du principe, et qu'en exprimant

» ses dispositions particulières il continuait à le
» subordonner à celles de la république et de
» l'Empire. Malgré cette réserve, nous regar-
» dons cette pièce, que vous êtes autorisé à
» communiquer aux plénipotentiaires de l'Em-
» pereur comme très susceptible de mettre
» ceux-ci dans le cas de se prononcer à leur
» tour. Si la déclaration commune et simultanée
» qui est proposée par la cour de Berlin n'est
» point accueillie par celle de Vienne, il de-
» viendra impossible de ne pas suspecter la
» bonne foi de celle-ci, et la modération qu'elle
» affecterait, même en se refusant pour sa part
» aux arrangemens qui devraient assurer ces
» indemnités, serait la preuve complète qu'elle
» ne regarde point comme consommés les sa-
» crifices auxquels elle a déjà consenti, et que
» quelque arrière-pensée ne lui permettra point
» de manquer de prétextes pour prolonger la
» négociation jusqu'au moment où il lui plaira
» de la rompre. Vous concevez à quel point
» il nous importe d'être éclairés sur les inten-
» tions de cette puissance; il sera donc nécessaire
» que vous provoquiez une réponse prompte
» et précise.

» S'il arrivait qu'on témoignât le désir de con-
» naître notre convention éventuelle du 5 août,

» quoique le secret en ait été mal gardé à Pé-
» tersbourg, nous répondrez qu'il vous est im-
» possible d'en rien communiquer, avant que
» le cabinet de Vienne ait effectué la déclaration
» proposée : nous craignons plus ses délais que
» son refus; celui-ci nous mettrait dans le cas
» de recruter de nouveau la cour de Berlin, et,
» quoique nos efforts auprès d'elle aient été
» souvent paralysés par la position du monarque,
» nous ne désespérerions pas d'amener ou lui
» ou son successeur, à des résolutions qui
» pourraient avoir pour effet de donner à la
» maison d'Autriche de longs repentirs. »

M. de Talleyrand entrevoyait comme Bonaparte, et avec le même tact, les vrais motifs qui portaient la cour de Vienne à prolonger la négociation sans la faire cheminer d'un pas.

Avec d'autres intentions, le plénipotentiaire marquis de Gallo, pressé par Bonaparte, et dont on retenait le secrétaire de légation à Vienne, était parti le 19 juillet d'Udine pour aller s'expliquer avec le premier ministre Thugut, et faire mouvoir au besoin les mobiles puissans qui devaient amener la conclusion de la paix. S'étant ouvert à Clarke à cet égard, voici comment ce dernier en rendit compte à Bonaparte :

« M. de Gallo est parti ce matin à une heure

» et demie pour Vienne. L'impatience et l'inquié-
» tude que lui cause l'absence inexplicable de son
» secrétaire de légation l'ont enfin déterminé à ce
» voyage... M. de Gallo porte à l'Impératrice des
» lettres de sa mère, où elle l'engage à déterminer
» l'Empereur à conclure promptement avec la
» république française : les sentimens de la cour
» de Naples, à cet égard, ne sont pas équivo-
» ques. J'ai lu une lettre de M. Acton à M. de
» Gallo, dans laquelle il exprime son étonne-
» ment sur la lenteur de la cour de Vienne :
» M. de Gallo a voulu remettre lui-même ces
» lettres pour en retirer l'effet qu'il espère sur
» la détermination de l'Empereur..... »

Arrivé à Vienne le 24, il se rendit d'abord à Hetzendorf, où il eut un entretien avec l'Empereur, qui, s'enveloppant dans les ambiguités de la diplomatie, se borna à des généralités. Il n'en fut pas de même de l'impératrice à qui Gallo remit les lettres de sa mère, et qui lui donna l'assurance qu'elle amenerait tôt ou tard l'empereur à conclure la paix, d'autant plus qu'il la désirait sincèrement. En retournant à Vienne, Gallo passa chez le premier ministre du cabinet, qui ne mit en avant que des lieux communs dilatoires. « Au lieu de se modifier dans
» les négociations, dit-il au plénipotentiaire

» son ami, les prétentions du gouvernement » français deviennent plus exagérées : c'est Mantoue surtout qui ne cesse d'être la pierre d'achoppement. Les préliminaires de paix laissaient à l'Autriche cette forteresse : on n'en parlait pas autrement ; la persuasion était générale. Depuis lors le langage des négociateurs » français a changé : ils veulent absolument que » Mantoue soit ajouté à la république cisalpine. » Ils prétendent que l'aveu même de la cour de » Vienne à la formation de cette nouvelle république et à son existence future implique la » cession de Mantoue, puisque, sans cette place, » son existence ne serait que précaire, et qu'elle » n'aurait aucun boulevard contre la puissance » autrichienne, en un mot qu'elle serait abandonnée à sa merci. Mais faut-il que nous restions » à la merci de la France ? Le cabinet impérial, en » rappelant toutes les hypothèses qui ont servi » de bases aux préliminaires, infère de l'importance même que les négociateurs français » mettent après coup à la possession de Mantoue la nécessité pour lui de la conserver ; » sans ce boulevard, il cesse d'avoir aucune » influence en Italie ; et le sacrifice de cette » influence, en même temps qu'il se résout à » celui des Pays-Bas et de toute liaison avec

» l'Allemagne inférieure, ne lui paraît pas trou» ver sa compensation dans l'acquisition de » l'Istrie et de la Dalmatie faite aux dépens de » la république vénitienne. »

A cela Gallo laissant entrevoir qu'on obtiendrait vraisemblablement Venise, même pour compensation, Thugut, sans s'arrêter à cette ouverture, se rejeta sur la demande expresse de la ligne militaire du Rhin, à laquelle l'Autriche ne pouvait consentir sans se déshonorer, sans perdre et rebuter à jamais ses alliés, et cela pour se livrer sans garanties au système envahisseur de la république française. » Au surplus, ajouta ce ministre, on croit » possible, généralement, que des embarras et » des obstacles intérieurs amènent les négocia» teurs français à des prétentions moins exi» geantes et à des termes plus raisonnables. » C'est alors que Gallo lui répéta tout ce que lui avait dit confidentiellement Bonaparte, pour lui démontrer à l'avance que le parti royaliste et les deux conseils seraient vaincus dans le choc qui était inévitable à Paris.

A l'issue d'un conseil privé, qui eut lieu le surlendemain, Gallo fut chargé de demander aux négociateurs français une réponse catégorique à la question : « Si du côté de la France

» on était disposé à s'en tenir fidèlement aux » stipulations des préliminaires et par consé- » quent à rendre Mantoue à l'Autriche? »

Le marquis jugea par cet incident combien sa situation devenait désagréable et dans un premier mouvement il témoigna le désir d'être déchargé de toute négociation ultérieure. Mais Thugut n'eut pas de peine à le dissuader d'une résolution qui l'aurait fort contrarié lui-même. Il lui représenta que ce serait trahir la confiance d'une princesse, fille de son souverain, que de mettre ainsi en oubli les considérations qui l'avaient porté à se charger de si hauts intérêts diplomatiques; et que si d'un côté il pouvait paraître extraordinaire de voir un ministre étranger traiter pour une cour à laquelle il n'était pas officiellement attaché, de l'autre ce n'en était pas moins une exception honorable pour celui qui en était l'objet et pour sa propre cour, enchantée de jouer un rôle politique de médiation.

En effet la cour des Deux-Siciles y attachait d'autant plus d'importance, qu'alarmée du voisinage des peuples d'Italie, qui s'étaient constitués en états populaires, et craignant les tentatives qu'ils pourraient faire pour répandre leurs opinions politiques, elle avait fait demander à

cet égard au directoire exécutif, au mois de novembre précédent, des explications propres à la rassurer, et que le directoire avait donné à l'ambassadeur de Naples, prince Belmonte-Pignatelli, l'assurance que ni les troupes françaises, ni les milices nationales de Bologne, de Ferrare et autres états confédérés, ne pénétreraient dans l'Etat de l'Eglise, et que la république française ne favoriserait d'aucune manière les innovations que les peuples de l'Italie méridionale pourraient désirer dans leurs gouvernemens.

En sa qualité de président du directoire, Barras, qui s'était concerté secrètement avec Bonaparte à ce sujet, lui fit part officiellement* de la résolution arrêtée par ses collègues. Sa dépêche commençait ainsi : « Le traité que » nous venons de conclure, citoyen général, » avec le roi de Naples, nous a fourni une nou- » velle occasion d'appliquer le principe que nous » avons déjà établi dans nos précédentes dépê- » ches relativement à l'introduction des princi- » pes révolutionnaires en Italie...... »

On aurait lieu de s'étonner qu'une telle garantie eût été si aisément accordée à la cour de

* Le 25 novembre 1796.

Naples si dès-lors le directoire et Bonaparte n'avaient eu en vue de se servir de la médiation de cette cour pour négocier avec l'Autriche. On a vu se développer cette combinaison secrète avec un grand bonheur pour Bonaparte dans des circonstances éminemment critiques et cela par l'effet de la souplesse de Gallo et de la connivence de Thugut.

Bien qu'à présent Thugut ne montrât plus le même zèle il sentait néanmoins qu'il était nécessaire que Gallo ne vînt pas à se détacher de la négociation entamée avant qu'elle eût été amenée à son terme; or, il se garda bien d'en couper tous les fils, surtout après avoir pu juger d'après les confidences de Gallo qu'il n'y avait à espérer aucune chance favorable dans les événemens dont on attendait l'explosion à Paris.

Bonaparte était tellement inquiet de ce qui se passerait à Vienne, que dès le 22 juillet il écrivit au directoire : « Je conjecture que M. de » Gallo commence à être disgracié à la cour de » Vienne. »

Il donna l'idée à Clarke d'y envoyer le secrétaire de la légation française Perret, pour renouer la négociation, en se concertant avec Gallo auquel il adressa, par cet intermédiaire, une lettre confidentielle pressante.

En même temps Clarke remit au comte de Meerfeldt à Udine, sous la date du 28 juillet, une réponse énergique aux notes précédentes des plénipotentiaires autrichiens, relatives à la tenue de deux congrès et aux changemens opérés en Italie. « Le ton qui règne dans ces » notes, disaient les plénipotentiaires français, » les nombreuses protestations qu'elles contien- » nent, la nature extraordinaire des demandes » qui y sont présentées; les diverses marches » des troupes autrichiennes, tout, en un mot, » annonce la guerre..... Comment croire à la » sincérité du cabinet de Vienne, puisque lors- » qu'il paraît insister si fortement sur l'exécution » des préliminaires de Léoben, il viole lui-même » ces préliminaires de la manière la plus évi- » dente. N'était-on pas convenu de conclure la » paix définitive dans l'espace de trois mois à » dater de leur signature? Et cet article prin- » cipal des préliminaires dont l'Europe entière dé- » sire l'exécution, se trouve manifestement violé!

» L'article par lequel S. M. consent à une paix » séparée, ne se trouve-t-il pas encore violé par la » manifestation consignée dans les notes précé- » dentes de l'envie qu'aurait S. M. l'Empereur et » roi de ne traiter qu'en commun avec ses an- » ciens alliés?

» Mais ce qu'il est impossible de ne pas con-
» sidérer comme une violation manifeste de
» l'article 1er des préliminaires secrets, c'est la
» protestation remise par leurs excellences mes-
» sieurs les plénipotentiaires autrichiens con-
» tre l'indépendance de la Lombardie, puisque
» cet article porte textuellement: *S. M. l'Empe-*
» *reur renonce* (et non pas renoncera) *à la partie*
» *de ses états en Italie qui se trouve au delà de*
» *la rive droite de l'Oglio et de la rive droite du*
» *Pô*..... N'est-ce pas, d'ailleurs, en conséquence
» des préliminaires que cinq provinces autri-
» chiennes ont été restituées à S. M. l'Empereur,
» et que l'armée française s'est éloignée de sa
» capitale ?

» S. M. ne devait occuper le territoire véni-
» tien qu'à la paix définitive, et cependant elle
» s'empare de l'Istrie et de la Dalmatie, c'est-à-dire
» des plus belles provinces de la république de
» Venise; elle en chasse les garnisons, y établit
» son gouvernement. Et le cabinet de Vienne se
» plaint du changement du gouvernement de
» Venise !

» Et comment les plénipotentiaires français
» ne seraient-ils pas frappés de l'insincérité ap-
» parente du cabinet de Vienne, lorsqu'il paraît
» affecté d'un changement arrivé à Venise, qui

» rend beaucoup plus facile l'exécution des pré-
» liminaires? Cette conduite ne semble-t-elle
» pas offrir la preuve d'un dessein formel du
» cabinet de Vienne de ne pas les exécuter?

» Les plénipotentiaires pourraient répondre
» par des contre-protestations aux notes qui
» leur ont été remises par leurs excellences;
» mais ils écartent ces moyens, leur intention
» étant d'éloigner tout ce qui pourrait troubler
» encore davantage l'harmonie, qu'il est si essen-
» tiel d'établir dans les négociations dont ils sont
» chargés. Ils savent parfaitement que la paix
» qu'il est instant de conclure doit, pour être
» solide et durable, être basée sur les intérêts
» mutuels; et l'ensemble des préliminaires de
» Léoben a dû témoigner à S. M. l'Empereur et
» roi que l'intention de la république française
» n'avait jamais été de priver la maison d'Au-
» triche d'une puissance égale à celle qu'elle
» avait avant la guerre : les compensations qu'elle
» doit recevoir en offrent la preuve..... »

Le même jour de la remise de cette note, Bo-
naparte mandait au directoire....... « Toujours
» rien de nouveau sur les négociations; il est
» impossible de se moquer de nous avec aussi
» peu de prudence.... Si la guerre recommence,
» il faudra faire en sorte que l'armée de Rhin-

» et-Moselle et celle de Sambre-et-Meuse n'en » fassent qu'une, afin que l'ennemi se trouve en- » tre l'armée d'Italie et celle-là.... Quant à l'ar- » mée d'Italie, je vous assure qu'elle est digne » de la république, et que si les choses se rom- » pent les Autrichiens le paieront. »

Voilà ce qui donna lieu à une séance très orageuse dans le sein du directoire exécutif au moment où les passions les plus irritantes fermentaient au dedans et au dehors. Quinze jours auparavant il y avait eu pour le même objet une discussion très vive où la fermeté des deux directeurs, Carnot et Barthélemy, épargna à l'Europe, la continuation des horreurs de la guerre. Déjà le *triumvirat* avait arrêté la rupture de l'armistice, et l'ordre de reprendre les hostilités allait être expédié, lorsque les deux directeurs dissidens demandèrent que leur opinion motivée pour s'opposer à une mesure si désastreuse fût couchée sur le registre des délibérations. Cette demande ayant fait pâlir Barras la question fut ajournée.

Mais la lecture de la dépêche si peu pacifique de Bonaparte, et dont Carnot en sa qualité de président avait retardé la communication au directoire, amena le *triumvirat* à poser de nouveau la question déjà débattue, et à manifes-

ter encore plus ouvertement ses véritables intentions. Une explication eut lieu dans la nuit du 14 au 15 août, et se renouvela dans la matinée : elle fut des plus vives; il y eut même des provocations entre Barras et Carnot. Toutefois, les deux directeurs du parti de la paix parvinrent à faire ajourner de nouveau toute idée de renouveler la guerre ; on décida même qu'on reprendrait les conférences.

Lavalette fit part à Bonaparte de ces déchiremens du directoire en ces termes* : « Voici » mot pour mot ce que m'a dit Barras avant» hier après dîner : *Enfin, j'ai déchiré le voile » ce matin au directoire.* Il était question des » négociations d'Italie. Carnot prétendait que » Bonaparte était dans une situation assez avan» tageuse, quand il signa les préliminaires, pour » ne souscrire qu'à des conditions qu'il pût tenir » par la suite. J'ai défendu Bonaparte. J'ai dit à » Carnot: Tu n'es qu'un vil scélérat, tu as vendu » la république et tu veux égorger ceux qui la » défendent : infame brigand !.... Carnot me ré» pondit d'un air embarrassé : Je méprise vos » provocations, mais un jour j'y répondrai. »

Instruit de tous ces débats et de leur résultat

* Dépêche chiffrée du 16 août 1797.

dans les délibérations du gouvernement, Bonaparte n'en était que plus impatient de conclure: il attendait avec anxiété des nouvelles de Vienne. Le 30 juillet, le secrétaire de la légation française y était arrivé d'Udine accompagné du comte Carosini, officier impérial. Il descendit à l'hôtel du marquis de Gallo, et lui remit la lettre confidentielle de Bonaparte, ainsi que les dépêches de Clarke. Gallo lui annonça que l'Empereur avait écarté tous les obstacles par sa détermination à traiter de la paix définitivement et séparément à Udine; il ajouta que l'Empereur avait accordé à cet effet les pleins pouvoirs nécessaires, et qu'il venait lui-même d'en faire part au général Clarke. C'était évidemment par l'impulsion de l'Impératrice que l'Empereur s'était ainsi prononcé dans son conseil. Mais à vrai dire, qu'avait-on obtenu? des pleins pouvoirs pour traiter. Thugut n'en avait pas moins en vue d'entraver la négociation, étant toujours dans l'attente des événemens qui couvaient à Paris, et sur lesquels le ministre d'Angleterre fondait de grandes espérances qu'il faisait partager à Vienne au parti anti-français. Ce fut par l'influence de ce parti que l'Empereur, dans les pleins pouvoirs donnés à ses plénipotentiaires, se réserva le droit qui lui était acquis par

l'art. 4 des préliminaires, de convoquer le congrès dans le cas où, contre son attente, les conférences d'Udine, après un temps convenable, ne produiraient pas l'issue désirée.

Gallo donna le conseil au secrétaire de légation Perret, d'aller voir Thugut et de tâcher d'obtenir de lui des explications. Perret eut, en effet, une longue conversation avec ce premier ministre. Mais bien que tous les points de la négociation d'Udine y fussent mis successivement en discussion, Thugut s'abstint de prononcer sur aucun d'eux, s'en référant toujours à ce que feraient ou diraient les plénipotentiaires de S. M. impériale. Perret ne fit qu'un court séjour à Vienne.

Gallo ayant reçu presque immédiatement les dépêches du comte de Meerfeldt, le baron de Thugut en eut aussitôt connaissance, et se rendit de suite à Hetzendorf pour les mettre sous les yeux de l'Empereur. C'était la note pressante et péremptoire signée par Bonaparte, afin de faire cheminer les négociations. Le caractère de cette note et le sentiment d'impatience qui y respirait, décidèrent le cabinet impérial à faire partir sans délai le marquis de Gallo pour Udine. Mais l'Empereur, d'après l'avis de Thugut, avait jugé à propos de lui adjoindre le baron de De-

gelmann, ci-devant son plénipotentiaire à Bâle, et de plus M. Hoppe, secrétaire du baron de Thugut. Ces deux derniers se mirent aussi en route pour Udine.

Tous les cabinets apportaient une attention particulière à ce qui se passait à Vienne et à Paris, relativement à cette grande négociation. Voici l'ensemble des rapports qui parvinrent, de ces deux capitales au cabinet de Berlin, sur les dernières circonstances que nous venons d'indiquer:

« Enfin les conférences d'Udine vont se re-
» prendre ; M. de Gallo est parti de Vienne le
» 12 pour y retourner. Sans la modération et
» le calme qu'il a apportés dans cette dernière
» crise des négociations, ainsi que les deux autres
» plénipotentiaires, M. de Meerfeldt et M. de
» Hombourg qui lui a été récemment adjoint,
» on assure qu'elles auraient déjà été rompues
» et que les hostilités auraient recommencé en
» Italie. Le général Bonaparte insistait sur la
» cession de certains points d'une manière si
» décidée, si péremptoire, que la guerre ou
» la paix paraissaient en dépendre. La cour
» de Vienne croyait que ni ses intérêts, ni
» son honneur, ni l'état des négociations ne
» permettaient d'y consentir. D'un autre côté le

» directoire exécutif était partagé d'opinion.
» La majorité qui se compose de Barras, Rew-
» bell, La Reveillère-Lépeaux, ne voulaient pas
» la paix ou ne la voulaient qu'à des conditions
» que la cour de Vienne rejetait comme con-
» traires à la teneur des articles signés à Léo-
» ben; mais Carnot et Barthélemy regardaient
» la pacification comme aussi nécessaire à la
» France elle-même, que salutaire pour le reste
» de l'Europe. La possession de Mantoue et les
» autres conditions en litige ne leur paraissaient
» pas de nature à devoir y porter obstacle. Le
» général Bonaparte, l'ami de Barras, était resté
» à Milan. Le général Clarke, son associé dans
» la négociation de paix, ami de Carnot, avait
» accompagné à Udine les plénipotentiaires au-
» trichiens. L'envoi de son secrétaire à Vienne
» a généralement fait croire que les vues paci-
» fiques de Carnot et de Barthélemy avaient
» enfin prévalu sur la résolution que le *trium-*
» *virat* directorial allait faire exécuter par son
» général en chef de reprendre incessamment
» les hostilités en Italie. L'idée même s'en était
» communiquée à l'armée de Sambre-et-Meuse,
» et l'on rapporte que le général Hoche, écrivant
» dernièrement au général qui commande à
» Hombourg, se servit de ces termes: l'Empe-

» reur vient de rompre la paix pour la seconde
» fois : la guerre va être déclarée de nouveau ;
» soyez sur vos gardes : l'ennemi est nombreux
» et de mauvaise foi. L'événement qu'on atten-
» dait ainsi a été heureusement écarté, et le dé-
» part du baron de Degelmann pour Udine prouve
» que les conférences vont reprendre une nou-
» velle activité. Ce négociateur qu'on sait être
» d'un caractère extrêmement calme et modéré,
» déploiera le pouvoir de ministre plénipoten-
» tiaire et sera secondé par le secrétaire intime
» du premier ministre baron de Thugut M.
» Hoppe qui, depuis plusieurs années, a eu une
» part très active aux affaires du cabinet au-
» trichien. »

Mais toutes ces dispositions diplomatiques allaient s'évanouir devant ce qui se tramait à Paris. On a vu que Bonaparte y avait envoyé Augereau pour se mettre à la tête du mouvement contre les deux conseils. « Augereau est attendu
» ce soir, mande Lavalette à Bonaparte*; Barras
» en m'annonçant cette nouvelle me dit : *Sa*
» *présence en fera pâlir plus d'un*, surtout
» quand nous lui aurons donné un nouveau
» titre qui donnera plus de poids à ses discours
» et actions. »

* Lettre chiffrée du 3 août 1797.

Bonaparte se flattait d'exercer sur son lieutenant le même ascendant qu'il avait sur lui à l'armée, ne soupçonnant pas qu'il y avait dans ce soldat inculte, mais valeureux, une assez forte dose d'ambition personnelle. C'est dans la correspondance confidentielle d'Augereau avec son général en chef, qu'il faut étudier le caractère de la révolution qui se préparait alors et qui fut souvent retardée.

« Je suis arrivé à Paris le 5 août en bonne » santé, lui mande-t-il le 9. Je dois aux circon- » stances dont j'ai profité l'occasion d'avoir pu » convaincre le directoire, par des preuves » matérielles, que la contre-révolution s'opé- » rait dans la république par les administra- » tions civiles et militaires, par les agens de l'é- » tranger et par les réfractaires qu'on laisse » paisiblement dans leurs foyers. Ce n'est pas » que le nombre des amis de la liberté ne soit » considérable. Chambéry m'en a offert un » exemple bien doux, quoique le général Kel- » lermann ait donné des signes d'improbation » à la masse des patriotes qui avait donné des » signes d'empressement pour venir au devant » de moi.... Les diverses plaintes qui ont » éclaté contre le général Kellermann et les of- » ficiers de son état-major, me sont un sûr ga-

» rant qu'il fait beaucoup de mal en sa qualité
» de général en chef. Le directoire frappé du
» récit vrai que mon honneur et l'amour de
» mon pays m'ont dicté, va arrêter la suppres-
» sion de l'armée des Alpes et la réunir à celle
» d'Italie.

» Le directoire m'a accueilli avec des témoi-
» gnages d'estime et de considération : il a exigé
» que je lui fisse part de mon opinion sur l'état
» actuel où se trouve la France, et sur les
» moyens que je croyais devoir être employés
» pour obvier aux suites funestes d'un déchi-
» rement prochain. Je l'ai fait avec la franchise
» et l'énergie que vous me connaissez. Le mi-
» nistre de la guerre qui m'y avait présenté à
» été témoin de tout. Le directoire après mon
» départ a pris sur-le-champ un arrêté qui me
» nomme commandant de la dix-septième divi-
» sion militaire (Paris) et m'a assuré qu'il se-
» conderait de tout son pouvoir les efforts que
» je me promets de faire pour rétablir l'ordre
» et faire respecter le gouvernement.

» Paris flotte entre la crainte et l'espérance;
» les factieux sont en petit nombre. et les émi-
» grés, leur espoir, décampent à toutes jambes
» depuis que les journaux ont annoncé ma pro-
» motion à la dix-septième division. Il restera

» aux royalistes la honte d'avoir conçu des pro-
» jets vains et infructueux ; aux républicains
» une énergie solide qui montrera à l'Europe
» qu'on peut comprimer un instant les amis de
» la liberté, mais non pas les détruire. Les
» adresses de l'armée d'Italie ont produit le
» meilleur effet : déjà votre proclamation avait
» arrêté la secousse de Clichy qui ne tendait à
» rien moins qu'à mettre trois membres du di-
» rectoire en accusation : leur ton a baissé.

» Paris fourmille de pamphlets et de placards
» plus inconséquens les uns que les autres.....
» L'armée d'Italie aura sauvé la patrie. Il est dé-
» finitivement arrêté de renouveler les géné-
» raux qui commandent dans l'intérieur, ainsi
» que les autorités constituées, tous dévoués au
» système royal de Clichy. Pour cet effet, géné-
» ral, il faut vous hâter de recueillir et d'en-
» voyer par un officier de confiance toutes les
» pièces trouvées à Venise, Vérone et autres
» lieux ; elles donneront lieu à démasquer les
» traîtres et à provoquer leur supplice : *c'est au*
» *directeur Barras qu'il faut les adresser....* »

C'est sur ces pièces, dont nous allons donner une idée que fut basé le coup d'état que méditait le directoire : elles consistaient en un mémoire tiré du porte-feuille du comte d'Entraigues,

agent de Louis XVIII arrêté à son départ de Venise par ordre de Bonaparte, mémoire fabriqué sur les délations faites déjà par l'agent royaliste Montgaillard, contre Pichegru et que ce même Montgaillard avait communiquées au comte d'Entraigues à Venise même. Le directoire y ajouta les révélations de Duverne-de-Presle, autre agent royaliste, annexées à son registre secret. Il n'avait pas encore sous les yeux les papiers saisis dans les bagages du général Klinglin, à Offenbourg, par les soldats de Moreau, papiers où se trouvaient également les indices des projets que nourrissait Pichegru pour le rétablissement de la monarchie des Bourbons.

Ainsi c'était par la divulgation des complots royalistes que le directoire allait motiver le coup d'état avec lequel il voulait frapper l'opposition constitutionnelle et briser la constitution : il y était entraîné par les deux partis extrêmes, par les imprudences de l'un et l'irritation de l'autre. L'ensemble du gouvernement, d'ailleurs, et l'état de la société étaient en crise.

Le 12 août, Augereau écrit confidentiellement à Bonaparte : « Les choses sont toujours » à peu près dans la même situation ; cependant » le parti républicain s'enhardit, et les Clichiens

» intimidés ont repris leur système plus lent et
» plus sûr. Les lâches! bien assurés de faire
» beaucoup plus en gagnant du temps, ils ont
» voulu entrer en composition; mais la majorité
» du directoire est trop éclairée sur leurs inten-
» tions, et trop résolument déterminée à sauver
» la patrie pour capituler. Aujourd'hui, leur em-
» barras redouble. Ils commencent à cesser de
» compter sur Carnot, ils se défient singulière-
» ment et se plaignent hautement de la faiblesse
» de caractère de Pichegru.

» Un autre projet qui les occupe maintenant
» et qui prouve combien ils ont peur, c'est ce-
» lui du déplacement du corps législatif; le
» choix du lieu les divise... L'agitation de ces
» messieurs n'est pas concevable: il y en a plus
» de soixante qui découchent chaque nuit, d'au-
» tres paient des soldats pour les garder...

» Pour moi, j'observe et j'agis: je cours sans
» cesse du directoire chez le ministre de la
» police et de chez celui-ci au directoire; je
» les encourage, je les excite, je les anime
» et je fais en sorte de hâter un peu leurs réso-
» lutions: l'instant leur paraît décisif, ainsi qu'à
» moi; je ne sais qui les oblige à temporiser; il
» est bien certain que si l'esprit public n'est
» pas régénéré avant les prochaines élections,

» tout est perdu, et la guerre civile deviendra
» notre seule et dernière ressource. L'harmonie
» qui règne entre les trois directeurs, la pro-
» fonde connaissance qu'ils ont de nos maux
» me fait tout espérer....

Dans une autre lettre confidentielle, du 16 août, Augereau demandait de l'argent à Bonaparte pour la police particulière qu'il venait d'organiser dans Paris, et il lui communiquait le fait suivant: « L'électeur de Hesse écrit confiden-
» tiellement à son neveu le général de Hesse
» que l'Empereur ne fera pas la paix, par la
» raison qu'elle ne paraît pas être du goût de
» Clichy; qu'il croit tenir la haute main sur
» Paris et sur les deux conseils....

Cette notion était complètement erronée, du moins en ce qui concernait le parti de Clichy. On en jugera par ce que Carnot lui-même réputé le chef de ce parti écrivait à Bonaparte, à peu près à la même date*. Il est d'ailleurs curieux de voir comment Carnot à la veille de sa proscription appréciait l'état des choses.

«Je ne vous entretiendrai pas, mon cher géné-
» ral, du prétendu danger que court en ce moment
» la république. Si ces dangers ne sont pas nuls

* Lettre confidentielle du 29 août.

» ils sont au moins centuplés par la peur; la
» peur fait prendre de part et d'autre des
» mesures extravagantes, et c'est dans ces
» mesures qu'est le véritable péril. On vous
» prête, par exemple, mille projets plus absur-
» des les uns que les autres; on ne peut pas
» croire qu'un homme qui fait de si grandes
» choses puisse vivre en simple citoyen. Pour
» les spectateurs, il y a de quoi rire de ces ter-
» reurs paniques et réciproques; on peut dire
» que les deux factions ont le cauchemar: cha-
» cune d'elles s'arme pour combattre des mou-
» lins à vent. La seule chose à craindre, c'est
» que, lorsqu'elles seront armées sans savoir
» pourquoi, elles ne se trouvent en présence et
» ne se battent réellement....

» Ce qui, à travers l'exaltation et les folies de
» nos Don Quichottes, fixe l'attention des hom-
» mes raisonnables qui veulent enfin un terme
» aux maux de leur patrie, c'est l'expectative de
» la paix. Tous, mon cher général, ont les yeux
» fixés sur vous; vous tenez en vos mains le
» sort de la France entière: signez la paix et
» vous la faites changer de face comme par
» enchantement. Dussiez-vous la faire sur les
» bases du traité préliminaire de Léoben, con-
» cluez-la: elle sera encore superbe; elle le sera

» aussi pour l'Empereur, à la vérité, mais qu'im-
» porte? La paix pourrait-elle être solide si
» elle était onéreuse pour lui? L'Empereur ne
» devient-il pas notre ami naturel et forcé par
» sa position géographique, du moment que la
» pomme de discorde, qui était dans les Pays-
» Bas, se trouve enlevée?.... »

Ces erreurs, cette fatale sécurité et une si excessive confiance, excitent l'étonnement dans un homme tel que Carnot rompu aux révolutions.

« Quand j'ai parlé de réconciliation à Barras,
» mandait Lavalette à Bonaparte, *cela est faux*,
» m'a-t-il dit, *il ne peut y en avoir*. Les provoca-
» tions vont devenir plus vives, il y aura un
» choc, les habitués de la maison Barras le
» désirent fort. »

Et cependant au moment même où l'explosion paraissait si prochaine, Lavalette écrivait le 24 août à Bonaparte: « Le mouvement que
» je vous avais annoncé si positivement de la
» part de Barras, est ajourné; ce qui le recule,
» c'est 1° le peu d'accord sur les moyens d'exé-
» cution; 2° la crainte d'engager un combat
» dont le succès n'est pas douteux, mais dont
» les suites effraient; 3° l'embarras que cause-
» rait le conseil des anciens, déterminés à n'op-

» poser aucune résistance, et les cinq-cents
» qu'on veut chasser, déterminés à ne pas fuir;
» 4° l'appréhension d'une réaction de déma-
» gogues babeuvistes; 5° l'impossibilité d'em-
» pêcher les anciens de quitter Paris, et la néces-
» sité où se trouve le directoire de les suivre... »

Bonaparte répond à la lettre de Lavalette:
« Dites à Carnot que je ne crois pas aux bruits
» qu'on répand sur lui; témoignez-lui une réci-
» procité de sentimens de tout ce qu'il me dit:
» dites-lui, *comme une opinion qui vient de*
» *vous*, qu'à la première occasion je me retire-
» rai des affaires; que si elle tarde je donnerai
» ma démission; *saisissez bien l'effet que cela*
» *fera sur lui.* »

Mais Lavalette lui écrit le 31 août: « Enfin
» ce mouvement tant de fois annoncé va avoir
» lieu....On veut en finir..... Carnot m'a dit: « Le
» salut de la république est dans la paix, quelles
» qu'en soient les conditions. »

Bonaparte, soit peu de jours avant, soit après
la réception de ces lettres, partit de Milan pour
aller reprendre les négociations. Une longue
instruction de M. de Talleyrand, sous la date
du 19 août, lui avait rappelé les intentions
du directoire au sujet de l'Italie. Bonaparte
arriva le 30 à l'ancien château de Passeriano,

près d'Udine, appartenant à l'ex-doge de Venise Manini : il s'y établit avec son état-major. Tous les ministres négociateurs allèrent le complimenter. Le marquis de Gallo, le comte de Meerfeldt et le baron de Degelmann assistés du secrétaire de légation Baptiste, tels furent les plénipotentiaires de l'Empereur présens à la première conférence. Du côté de la république française il n'y avait que Bonaparte, Clarke et le secrétaire de légation Perret. Cette première conférence, qui eut lieu le 1er septembre, roula sur différens projets d'articles de paix définitifs entre l'Autriche et la France. Bonaparte se rendit à Udine pour la seconde conférence et ainsi de suite alternativement. Quand il venait à Udine, il dînait chez les plénipotentiaires de l'Empereur et ceux-ci dînaient à leur tour chez lui à Passeriano.

« Nous avons déjà eu deux conférences que » nous avons employées à nous entendre, » mande-t-il à Carnot, le 3 septembre, et ce jour-là même était la veille de la fameuse journée du 18 fructidor, où Carnot, expulsé du directoire et fugitif, allait être compris dans la proscription votée et proclamée par le parti révolutionnaire.

Voici en résumé ce qui enfin détermina le

dénouement de ce drame politique. Tandis que les trois directeurs conjurés s'entouraient de révolutionnaires et de satellites, tandis qu'ils réunissaient à un comité clandestin de neuf personnes les ministres Talleyrand, Merlin et Sotin, avec les députés Sieyes, Boulay de la Meurthe et Treilhard, pour aviser aux moyens de frapper le grand coup d'état, les deux *conseils*, dans la crainte de violer les formes constitutionnelles, étaient arrêtés dans l'emploi des mesures législatives, qui auraient pu assurer leur triomphe. Ils se perdaient dans de lentes et timides délibérations. Le parti mixte, désigné sous le nom de *ventre*, qui en formait la majorité, et auquel les agens de Louis XVIII attachaient une grande importance, prétendait l'emporter sur la force des baïonnettes par la puissance des lois. Tous ces députés flottans et irrésolus voulaient et ne voulaient pas s'unir aux royalistes, qui préparés au conflit étaient venus pour se rallier aux généraux Pichegru et Willot. Plusieurs chefs du parti armé avaient même quitté l'Angleterre à cet effet, et se trouvaient à Paris.

Quand une fois l'alarme eut saisi le directoire, les députés du *ventre* ou du centre craignant d'être écartés trop loin du but qu'ils se propo-

saient, ne concertèrent aucune mesure décisive. « Nous avons derrière nous les royalistes, » disait le député Dumolard, organe de Carnot; et Carnot lui-même s'était exprimé en ces termes avec l'aide-de-camp Lavalette: « J'avais la » parole des membres des cinq-cents qu'ils fe» raient cesser les clameurs et les entreprises » *de huit ou dix drôles, partisans déclarés de* » *Louis XVIII*. On n'a rien fait de tout cela. On » a bravé l'opinion publique; on a aigri les » esprits. Quant à moi, quoique je pense que » le parti de la modération puisse seul nous sau» ver, j'ai dit des vérités fort dures aux inspec» teurs de la salle. Si on en vient à des violences, » je donnerai ma démission.... »

Et c'était sur Carnot que, par une aberration inconcevable, les royalistes fondaient leurs espérances, parce qu'il était de l'opposition dans le directoire!

Cependant les triumvirs, et surtout Rewbell, hésitaient de porter un coup fatal à l'édifice républicain; le comité des neuf ne pouvait rien concerter de satisfaisant. Le ministre de la police Sotin et le général Augereau étaient les seuls toujours prêts à agir militairement, tant leur ardente résolution était inébranlable! Ajoutons que madame de Staël, se croyant destinée à jouer

un rôle dans nos révolutions, proposait gaiement à l'élite des patriotes du conseil des cinq cents une séance de nuit, et avec l'appui de la force armée, dont disposait Augereau, de faire jeter soixante députés clichiens dans la Seine; ce qui fit dire d'elle dans ce temps-là : « Pour » avoir le plaisir de faire une révolution, ma» dame de Staël ferait jeter tous ses amis dans la » rivière, quitte à les repêcher le lendemain à » la ligne par bonté d'ame..... »

L'impulsion que s'efforçaient de donner Sotin et Augereau ne pouvait rester ignorée. Deux partis vigoureux se présentaient à l'opposition: l'un consistait à faire décréter d'accusation les trois membres du directoire qu'on désignait sous le nom de triumvirs; l'autre devait suppléer à l'inertie de la loi par la raison de l'épée. Ce dernier avis fut ouvert dans un comité royaliste par le général Willot, convaincu, ainsi que le député Imbert Colomès, agent de Louis XVIII, que le seul moyen de faire tourner la crise au profit de la restauration était d'attaquer le directoire exécutif à force ouverte et à l'improviste. Rien n'était si ardemment désiré par les chefs des royalistes armés; mais rien d'un autre côté n'était si contraire aux vues des principaux députés de l'opposition. Ils persua-

dérent à Pichegru, dont l'influence était puissante dans le conseil, que l'intervention purement royaliste nuirait à la cause des conseils, en fournissant au directoire des prétextes pour les perdre dans l'opinion de l'armée, et qu'il ne fallait employer que des moyens dilatoires et légaux. La plupart se faisant illusion croyaient que le directoire n'oserait jamais attaquer les conseils, et pendant ce temps le directoire préparait la foudre.

Cependant le chevalier de Trion, commissaire du roi à Paris, le député Imbert Colomès et M. d'André, membre de l'agence d'Augsbourg, établie au centre de l'Allemagne, par la double impulsion du roi et du cabinet de Londres, demandaient aussi un mouvement royaliste, d'accord avec le général Willot et avec tous les officiers du parti du roi, réunis à Paris. Le nerf de l'action ne manquait pas; M. d'André était porteur de deux millions de subsides anglais dont on lui a reproché depuis d'avoir été trop parcimonieux dans l'intérêt de la cause royale.

Comme il était visible que la lutte ne pouvait se terminer que par une agression violente, les meneurs des conseils songèrent enfin à avoir recours aux moyens énergiques. Pichegru, de

concert avec eux, arrêta un plan dont l'exécution était fixée au 17 fructidor (3 septembre). Un député (M. Mersan), donnant le signal, devait monter à la tribune et demander le décret d'accusation contre les triumvirs directoriaux, dont la conspiration militaire était flagrante; une force armée royaliste eût aussitôt prêté main-forte aux conseils pour lesquels se seraient déclarées la garde nationale et la masse de la population. Mais un traître, le prince de Carenci, fils du duc de la Vauguyon, vendit au ministre de la police Sotin le secret des royalistes que ses proches tenaient tout entier dans leurs mains. Aussitôt (il n'y avait pas un moment à perdre) les coryphées des députés du *ventre*, mus secrètement par le directoire, viennent conjurer Pichegru de ne pas donner le signal de la guerre civile, et de concerter dans une délibération plus calme l'emploi des moyens constitutionnels. En même temps, par une tactique adroite, on fait lever brusquement la séance dans les deux conseils. Le mouvement royaliste se trouvant ainsi paralysé et ajourné, les triumvirs préparent dans la nuit même et assurent le succès de leur attaque militaire dirigée par Augereau en personne.

Le lendemain 18 fructidor (4 septembre) au point du jour, le lieu des séances des deux con-

seils est investi par les soldats, qui forcent le palais du corps législatif et en arrachent les députés qu'on voulait proscrire. En deux heures s'évanouirent toutes les espérances des royalistes. Le même jour, les députés de la faction triomphante s'assemblèrent pour dresser des listes de proscription, et confirmer toutes les violences de l'autorité exécutive. Le directoire apporta en preuve d'une conspiration ourdie en faveur de Louis XVIII, les papiers saisis dans le portefeuille du comte d'Entraigues, et demandés à Bonaparte par Augereau au nom de Barras.

Alors on vit, au nom de la liberté, reproduire tous les excès de la tyrannie. Un décret annula les élections de quarante-neuf départemens, toutes les nominations faites par les assemblées primaires, communales et électorales; abrogea plusieurs lois favorables aux émigrés, ne leur donnant qu'un bref délai pour sortir de France, sous peine d'être livrés à des commissions militaires, et condamna à la déportation cinquante-quatre députés, ainsi que les directeurs Carnot et Barthélemy et plusieurs journalistes. On proscrivit des hommes dont les opinions et les intentions étaient opposées. Le régicide Carnot, sacrifié au régicide Barras, fut ac-

colé au royaliste Pichegru, et le modéré Barthélemy eut l'ardent Willot pour compagnon d'infortune. Ce fut un coup de foudre pour les partisans des Bourbons. La Vendée resta morne et la Bretagne dans une inaction forcée. Quelques provinces du midi seulement s'agitèrent; le drapeau blanc fut même arboré dans plusieurs villes, mais sans succès. Bientôt toute la France plia sous le joug du directoire exécutif, qui se compléta par l'adjonction de Merlin de Douai et de François de Neufchâteau.

Nous allons voir quelle influence la révolution du 18 fructidor exerça sur les négociations de Lille et d'Udine.

1797

Opinion de Bonaparte sur les négociations d'Udine. — Son projet d'*ultimatum*. — Influence de la révolution du 18 fructidor sur les négociations. — Rappel de Clarke. — Circulaire de M. de Talleyrand. — Prétentions du directoire. — Bonaparte donne son propre ultimatum aux négociateurs autrichiens. — Rupture des négociations de Lille. — Établissement de la république cis-rhénane. — Représentations diplomatiques à ce sujet. — Effet que produit l'ultimatum de Bonaparte à Vienne. — Le comte Louis de Cobentzl nommé principal négociateur. — Particularités à son sujet. — Contrariétés qu'éprouve Bonaparte de la part du directoire. — Sa dépêche confidentielle du 12 septembre. — Dépêche confidentielle de M. de Talleyrand sur la politique du directoire. — Le directoire se refuse à livrer Venise à l'Autriche. — Ombrages que lui cause Bonaparte. — Élévation d'Augereau. — Les deux dépêches confidentielles adressées par le président du directoire à Bonaparte sur la politique du gouvernement français. — Bonaparte offre de nouveau sa démission. — Mission de Botot, secrétaire intime de Barras, auprès de Bonaparte. — Arrivée du comte de Cobentzl à Udine. — Portrait et caractère de ce diplomate. — Lettre autographe de l'Empereur à Bonaparte. — Augereau et son parti veulent la guerre. — Arrivée de Botot à Passeriano. — Particularités sur sa mission. — Dépêche confidentielle de Bonaparte à M. de Talleyrand, contenant ses vues politiques. — Efforts inutiles du cabinet de Londres pour décider l'Autriche à ne pas conclure une paix séparée. — Alarmes en Allemagne sur la violation de l'intégrité de l'Empire. — Comment Bonaparte se décide à conclure la paix en dépit du directoire et au mépris de ses instructions. — Paix de Campo-Formio. — Ses stipulations patentes et secrètes. — Ses conséquences.

La journée du 18 fructidor eut une influence immense sur les négociations d'Udine : le même

jour, 4 septembre, le directoire rappela Clarke, comme étant l'ami de Carnot, et chargea seul Bonaparte des négociations. Il était autorisé à conclure et signer, mais en se conformant à ses instructions et sauf à en rendre compte.

Barras et Lavalette écrivent le jour même à Bonaparte pour lui annoncer purement et simplement le mouvement. Barras ajoute par post-scriptum : « *La paix! la paix!* mais honorable » et solide, mais non pas l'infame proposition » de Carnot. »

Bonaparte ignorait encore et l'événement et l'arrêté qui le rendait seul l'arbitre des négociations, quand, le 6 septembre, il écrivit confidentiellement de Passeriano au directoire : « Le » ministre des relations extérieures vous rendra » compte que les négociations vont assez mal; » cependant je ne doute pas que la cour de » Vienne n'y pense à deux fois avant de s'ex- » poser à une rupture qui aurait pour elle des » conséquences incalculables.

» Plus nous conférons avec les plénipoten- » tiaires, et plus nous reconnaissons de la part » de Thugut, qui a rédigé les instructions, une » mauvaise foi qui n'est pas même dissimulée. » Tout le manège d'Udine me paraît avoir pour » but d'obtenir Palma-Nova, qui est aujourd'hui

» dans une position effrayante pour eux..... »

Sa dépêche confidentielle sur le même sujet adressée à M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, est encore plus remarquable. « Toutes ces négociations, lui dit-il, dont le général Clarke vous fait connaître la situation, » ne sont que des plaisanteries; les vraies négociations se feront à Paris. Si le gouvernement » prend une bonne fois la stabilité qu'il doit » avoir, si cette poignée d'hommes évidemment » vendus à l'Angleterre, ou séduits par les cajoleries d'une bande d'esclaves, se trouve une » fois dans l'impuissance et sans moyen d'agiter, » vous aurez la paix et telle que vous la voudrez » quarante-huit heures après.

» On se figurerait difficilement l'imbécillité et » la mauvaise foi de la cour de Vienne. Dans ce » moment-ci nos négociations sont suspendues, » parce que les plénipotentiaires de S. M. ont » envoyé un courrier à Vienne pour connaître » l'ultimatum de l'Empereur.

» Le seul projet auquel nous avons paru » donner quelque assentiment dans le confidentiel, est celui-ci :

» Les limites spécifiées dans nos observations » sur l'art. 4 des préliminaires, seraient pour » nous Mayence, etc.

» Pour l'Empereur, Venise et les limites de » l'Adige.

» Corfou, etc., à nous.

» Le reste de l'Italie libre, à la Cisalpine.

» Nous donnerions Palma-Nova le même jour » qu'ils nous donneraient Mayence.

» Je vous le répète : Que la république ne soit » pas chancelante, et la grande nation aura la » paix comme elle voudra. . . . . »

L'espèce d'*ultimatum* formé des articles énoncés ci-dessus, était arrêté dans l'esprit de Bonaparte qui, pour le faire prévaloir, n'attendait plus que le résultat de la crise qui agitait Paris.

Dès qu'il a connaissance de l'événement du 18 fructidor, il donne à son armée, pour lui en faire part, une proclamation dans le style républicain ; et il écrit en même temps au directoire : « Comptez que vous avez ici cent mille hommes « qui, seuls, sauraient faire respecter les mesures » que vous prendrez pour asseoir la liberté sur » des bases solides. »

Il attend néanmoins avec impatience de Paris des informations plus particulières et plus précises. Lavalette lui écrit le 8 septembre pour lui annoncer la destitution de Clarke. Il prévient Bonaparte que Barras conserve une grande mé-

fiance au sujet des trois millions qui ne lui ont pas été envoyés.

Barras lui écrit le même jour : « Termine la » paix, mais une paix honorable; que le Rhin » soit limite, que Mantoue soit à la république » cisalpine et que Venise ne soit pas à la maison » d'Autriche. Voilà le vœu du directoire épuré, » voilà celui de tous les républicains ; voilà ce » que veut l'intérêt de la république et la gloire » bien méritée du général et de l'immortelle » armée qu'il commande. »

Deux jours après il lui écrit encore : « Ton » silence est bien étrange, mon cher général; » Augereau se conduit on ne peut mieux ; il a » la confiance des deux partis : elle est bien » méritée. »

De son côté, Lavalette lui mande : « Il est » essentiel que vous ayez ici constamment quel- » qu'un qui vous soit dévoué; il existe une ca- » bale contre vous; elle est composée de gens » exagérés; ils vous reprochent d'avoir laissé » égorger les patriotes du Piémont, et de n'avoir » pas reçu ceux du midi avec la distinction con- » venable. Augereau est pour beaucoup dans » tout ceci..... »

Augereau, de son côté, lui envoie son aide-de-camp Deverine : « Il vous informera, lui

» mande-t-il*, de toutes les circonstances qui
» ont précédé, accompagné, suivi le mouvement
» du 18 fructidor. Il est aussi chargé de vous
» remettre des dépêches de la part du directoire,
» que la privation de vos nouvelles jette dans
» une vive inquiétude. . . . . Le rappel du gé-
» néral ambassadeur Clarke doit vous être par-
» venu dans ce moment, et je doute qu'il vous
» étonne. Parmi les mille et un motifs qui ont
» déterminé le gouvernement à le prononcer,
» on peut compter sa correspondance avec
» Carnot, qui m'a été communiquée, et dans
» laquelle il traitait de brigands les généraux
» de l'armée d'Italie. . . . . »

Sans s'arrêter à la mauvaise humeur d'Augereau, Bonaparte défendit auprès du directoire Clarke lorsque plus tard ce négociateur se mit en route pour retourner à Paris. N'avait-il pas été flexible dans ses mains et ne lui avait-il pas abandonné toute l'influence des négociations?

Du reste, ce fut par la circulaire diplomatique de M. de Talleyrand, aux légations françaises, que Bonaparte connut, en style de chancellerie, les causes et les nécessités de la révolution qui venait de changer l'esprit et le système du gou-

* Lettre confidentielle du 10 septembre 1797.

vernement. Voici la substance de cette circulaire remarquable.

Selon M. de Talleyrand, une conspiration véritable et tout au profit de la royauté, se tramait depuis long-temps contre la constitution de l'an III. Déjà même elle ne se déguisait plus. La république française, couverte de gloire au dehors et commandant le respect aux puissances de l'Europe, commençait à devenir un problème en France..... La division était au directoire, et dans le corps législatif siégeaient des hommes véritablement élus d'après les instructions du prétendant, et dont toutes les actions respiraient le royalisme. Tout était prêt pour dissoudre la constitution, lorsque le directoire, se rappelant que le dépôt en avait été spécialement commis à sa fidélité, et muni d'ailleurs de *pièces authentiques qui montraient jusqu'au plan de la conjuration*, a pris une de ces mesures vigoureuses que commandait le salut de la patrie..... Les députés ont délibéré avec le plus grand calme ; ils ont secondé puissamment les mesures du directoire et lui ont prêté l'appui de la loi..... Toute la punition pour ceux qui avaient voulu déchirer la république, a été de ne pas vivre dans son sein, ce qui distinguera dans l'histoire cette époque mémorable de la révolution. Les

opérations de quarante-deux assemblées électorales ont été annulées; deux directeurs, cinquante-quatre députés et dix individus ont été déportés, non par un jugement, qui était devenu impossible, mais par une mesure extraordinaire du corps législatif que les circonstances ont nécessitée. On vous dira que la constitution a été violée, et ce reproche vous sera fait surtout par ceux qui regretteront le plus qu'elle n'ait pas été entièrement détruite. A ce reproche, voici la réponse : la constitution était presque renversée, et par des moyens qu'elle n'avait pas prévus, qu'elle n'avait pu prévoir : dès-lors il a fallu de toute nécessité se saisir des seuls moyens de la relever..... Enfin, pour confondre à la fois et les espérances et les calomnies de tous ceux qui auraient tant désiré ou qui méditeraient même la ruine de cette constitution, une mort prompte a été prononcée, dès le premier jour, contre quiconque rappellerait la royauté, la constitution de 1793 ou d'Orléans : et c'est ainsi que la constitution de l'an III s'est refortifiée par cette secousse même... «Voilà ce que vous » direz, ajoutait M. de Talleyrand, parlant aux » légations françaises; vous direz que le direc- » toire par son courage, l'étendue de ses vues » et ce secret impénétrable qui en a préparé le

» succès, a montré, au plus haut degré, qu'il possédait l'art de gouverner dans les momens les plus difficiles ; et que la république française pourra déployer désormais au dedans et au dehors les plus fécondes et les plus énergiques ressources... »

En effet, les gouvernemens neutres, amis, ou sous l'influence de la France, n'en montrèrent que plus de déférence au directoire et plus de docilité à ses vues. Quant à l'Angleterre et à l'Autriche, leurs cabinets ne se firent pas illusion ; ils pressentirent que le succès du coup d'état de Paris enflerait encore plus les prétentions et les exigences d'un pouvoir révolutionnaire déjà si redoutable. Le cabinet de Berlin lui-même fut promptement éclairé. Il reçut de Vienne des informations sur lesquelles il était fondé à avoir confiance, et qui suffirent pour régler le mode circonstanciel de sa politique. « On peut compter sur la paix, lui disait-on. La nouvelle révolution qui vient de s'effectuer à Paris a causé ici, comme partout ailleurs, une très grande sensation, et elle va d'autant plus influer sur les négociations d'Udine, que personne ne doute de la connexité de l'événement avec les intérêts républicains en Italie, qu'il a entre autres eu pour but de consolider. »

Le 11 septembre, Bonaparte s'étant concerté avec le marquis de Gallo pour faire entrer dans ses vues le cabinet de Vienne, remet au comte de Meerfeldt son propre *ultimatum*, comme si c'eût été celui du directoire exécutif. Le plénipotentiaire autrichien part de suite pour le porter à Vienne. Bonaparte écrit immédiatement à M. de Talleyrand * : « M. de Gallo est venu hier » me trouver; il m'a dit que M. le général Meer» feldt partait ce matin pour Vienne à l'effet de » décider cette cour à nous faire promptement » une réponse catégorique et à culbuter Thu» gut, ou le forcer malgré lui à faire la paix; » qu'il avait écrit en conséquence à l'Impéra» trice et dressé leur petit manège de cour.

» Nous sommes convenus que si l'Empereur » nous reconnaît les limites du Rhin, et si, avec » bonne foi, il fait tous ses efforts pour nous » mettre en possession de Mayence, nous le » mettrons à notre tour en possession de Venise » et des rives de l'Adige. »

Ce n'est que huit jours après, lorsque Gallo a reçu un premier avis de Vienne que Bonaparte écrit au directoire en ces termes **.

* Dépêche confidentielle du 21 septembre.

** Lettre confidentielle du 13 septembre.

« Il est indispensable que vous jetiez un coup » d'œil sur le congrès d'Udine.

» M. de Meerfeldt est parti pour Vienne.

» Vous avez vu, dans la seconde séance du » protocole, que nous avons déclaré aux pléni- » potentiaires de S. M. I. que si au 1[er] octobre » la paix n'était pas signée, nous ne négocie- » rions plus sur la base des préliminaires, » mais sur la base respective de la puissance » des deux états.

» Il serait possible qu'avant le 1[er] octobre » M. de Meerfeldt revînt avec des instructions » de signer la paix aux conditions suivantes :

» 1° La ligne de l'Adige à l'Empereur, y » compris la ville de Venise.

» 2° La ligne de l'Adige à la république cisal- » pine, et dès lors Mantoue.

» 3° Les limites constitutionnelles telles » qu'elles sont spécifiées dans le protocole de » la cinquième séance, y compris Mayence.

» 4° Que l'Empereur n'entrerait en posses- » sion de l'Italie que lorsque nous entrerions » dans les remparts de Mayence.

» 5° Corfou et les autres îles à nous.

» 6° Que ce qui nous manque pour arriver » aux limites du Rhin, pourrait être arrangé dans » la paix avec l'Empire.

» Il faut que je sache si votre intention est
» d'accepter ou non ces propositions.

» Si votre *ultimatum* était de ne pas com-
» prendre la ville de Venise dans la part de
» l'Empereur, je doute que la paix se fasse, et
» les hostilités recommenceraient dans le cou-
» rant d'octobre. »

Ici le négociateur militaire faisait un grand étalage des forces de l'Autriche, récapitulait les siennes et ajoutait : « malgré ces mesures,
» l'ennemi sera encore plus fort que moi. Si je
» le préviens et que je prenne l'offensive, je le
» bats et je suis, quinze jours après le premier
» coup de fusil, sous les murs de Vienne. S'il
» prend l'offensive avant moi, tout devient
» douteux..... »

Tout ce manège tendait à obtenir l'adhésion du directoire à la cession de Venise à l'Autriche : ce n'était pas facile, et Bonaparte savait que là était le vrai nœud de la difficulté.

Déjà le directoire, enflé de sa victoire sur les deux conseils et dans l'arrière-pensée d'isoler tout-à-fait l'Autriche en rompant toute négociation avec la cour de Londres, venait de changer les plénipotentiaires auxquels il avait donné d'abord mission de négocier à Lille avec lord Malmesbury.

Lié par ses instructions et dans l'attente des événemens, lord Malmesbury n'avait pu donner aucune impulsion décisive aux conférences. Les négociations présentaient d'ailleurs de nombreuses difficultés qui provenaient principalement de ce que la France prétendait être dans l'obligation de procurer à ses alliés la restitution de tout ce qu'ils avaient perdu, ce qui aurait mis l'Angleterre dans la position d'avoir tout à céder et rien à recevoir en compensation.

Jamais les conférences n'avaient été si froides, et si languissantes que depuis les événemens du 18 fructidor, dont la nouvelle avait fait à Lille la plus vive impression.

Dans la nuit du 13 septembre arrivèrent les ex-conventionnels Treilhard et Bonnier, accompagnés du nouveau secrétaire de légation Dercher, pour remplacer Letourneur de la Manche, Maret et Colchen, rappelés par le gouvernement.

Le départ de lord Malmesbury, ainsi qu'on le pressentait, suivit de près l'arrivée des nouveaux négociateurs dont on connaissait la rudesse. « Avez-vous des pouvoirs, lui demanda » Treilhard dans la conférence du 16 septembre, » avez-vous des pouvoirs pour restituer à la ré-

» publique française et à ses alliés toutes leurs » colonies? — Non, répliqua le lord plénipo» tentiaire. — Eh bien, allez en chercher. » Il reçut le lendemain ses passeports, et on ne lui donna que vingt-quatre heures pour sortir du territoire de la république. Après avoir vainement essayé de faire révoquer cet ordre précipité, lord Malmesbury quitta Lille le 18 septembre.

Le 20 on reçut à Londres la nouvelle *authentique* de la rupture des conférences. Arriva le même jour à midi lord Malmesbury avec sa suite à son hôtel dans Spring-Garden. S'étant présenté aux ministres, son exposé fut court : » Invité, leur dit-il, à répondre catégorique» ment si j'avais les pouvoirs nécessaires pour » rendre à la république française et à ses alliés » tout ce qu'on leur avait pris dans la guerre, » et ayant déclaré que je n'étais autorisé à traiter » que sur la base de compensations réciproques, » j'ai reçu l'injonction de partir dans les vingt» quatre heures.... »

Ce qui fit prendre, selon les ministres, ce ton arrogant au directoire français fut non seulement la continuité extraordinaire de succès que ses armes avaient obtenus sur le continent européen, mais encore un pressentiment des difficultés dans lesquelles l'état de troubles de

l'Irlande allait jeter le gouvernement anglais. Enflammées par une infinité de causes aggravantes, les dissensions dans cette île en étaient venues au point que les mécontens, qui prenaient la dénomination d'*Irlandais-Unis*, s'étaient organisés régulièrement dans toute l'étendue du pays, et avaient envoyé des députés pour traiter avec le directoire exécutif, afin qu'il les aidât à secouer le joug de l'Angleterre.

La rupture étant consommée, les directeurs tournèrent tous leurs efforts vers le but qu'ils se proposaient depuis long-temps, d'amener l'Autriche à une paix séparée, d'après les bases de la cession de la rive gauche du Rhin et de la possession de Mantoue. Ils entendaient aussi révolutionner le Piémont. « Le directoire, écrivit » M. de Talleyrand à Bonaparte*, ne veut pas » ratifier le traité avec le roi de Sardaigne. Le » Piémont deviendra ce qu'il pourra entre la » France et l'Italie, l'une et l'autre libres. » C'est dans cette dépêche très remarquable, contenant selon M. de Talleyrand, des éclaircissemens dont il était bon que Bonaparte fût instruit, que ce ministre s'exprimait sur le baron de Thugut de la manière suivante : « Quant à

* Dépêche confidentielle du 16 septembre 1797.

» M. de Thugut, qui est le souverain de Vienne
» et qui prêche la continuation de la guerre,
» malgré l'Empereur, malgré le vœu des peu-
» ples, c'est un homme que nous aurions dû
» perdre plus tôt; il s'est toujours fait donner de
» l'argent pour entraîner ses maîtres dans des
» affaires détestables. Vous trouverez dans les
» instructions données à Clarke des renseigne-
» mens sur une ancienne trahison dont il a déjà
» été fait communication au grand-duc de Tos-
» cane. Vous pourriez en faire placer dans les
» gazettes d'Italie, qu'on lit le plus à Vienne,
» quelques mots qui lui fissent craindre qu'on
» n'en dît davantage, et, s'il faut recommencer
» la guerre, démasquer à plein le traître; pu-
» blier les pièces officielles; et qu'on sache à
» Vienne et par toute l'Europe qu'il a ancien-
» nement reçu de l'argent, qu'il en reçoit
» encore, et qu'il est le seul auteur d'une
» guerre qu'il ne prolonge que pour favoriser
» l'Angleterre et grossir le trésor qu'elle lui a
» fait passer. Si l'on s'étonne de quelque chose,
» ce sera de ce que nous avons tardé si long-
» temps à publier de tels faits, et à la fin il
» faudra bien qu'ils parviennent aux oreilles de
» l'Empereur. »

Mais Bonaparte, qui connaissait mieux que

M. de Talleyrand les dispositions *actuelles* de Thugut, se contenta de communiquer à M. de Gallo le passage de cette lettre qui concernait son ami.

M. de Talleyrand ajoutait: « De notre côté » nous travaillerons à tourner en notre faveur » l'opinion de l'Europe, qui est déjà pour nous » en grande partie: c'est un moyen, ou plutôt » une arme qu'il ne faut pas négliger. Nous » comptons répandre des écrits où il paraîtra » clairement que les cours de Vienne et de » Londres étaient d'accord tout-à-fait avec la » faction qui vient d'être abattue chez nous; » on verra à quel point les négociations de ces » deux cours et les mouvemens de l'intérieur » allaient ensemble. Les membres de Clichy et » le cabinet de l'Empereur avaient pour objet » commun et manifeste le rétablissement d'un » roi en France, et une paix honteuse par la- » quelle l'Italie devait être rendue à ses anciens » maîtres....

» Si vous trouvez que la négociation ne puisse » pas être menée à bien, alors vous poursuivrez » le plan d'expulser la maison d'Autriche, et » vous sentez que la neutralité de la Toscane » ne doit pas être écoutée. »

Non seulement le directoire, en écartant

la base préliminaire de Léoben, persistait à exiger Mantoue et à vouloir fixer le Tagliamento au lieu de l'Adige pour limite à la domination autrichienne en Italie, mais il ne dissimula *plus* qu'il avait en vue un nouvel objet, l'indépendance des pays germaniques sur la rive gauche du Rhin que ses agens excitèrent ouvertement à se former en république.

C'était faire le premier pas pour en venir ensuite à la réunion. L'Allemagne en fut d'autant plus surprise que ce plan, bien que formé dès long-temps, n'avait pas été pressenti. La correspondance diplomatique des princes intéressés respira dès lors l'étonnement et les alarmes, et leurs plaintes retentirent à Vienne, à Berlin, à Mayence et à Ratisbonne. «Le directoire, » disaient-ils, prend des mesures qui n'indiquent » nullement des vues pacifiques. Malgré l'armis- » tice et l'intégrité de l'empire germanique, » qu'on croyait stipulée par les préliminaires de » Léoben, l'indépendance de la république cis- » rhénane est proclamée à Coblentz : l'arbre de » la liberté y est planté, ainsi qu'à Cologne et à » Bonn. Il ne faut plus douter que l'établisse- » ment d'une république cis-rhénane, à l'instar » de la république cisalpine, ne soit la consé- » quence d'un plan très sérieux, formé de longue

» main, et pour l'exécution duquel on a choisi » naturellement le moment où les derniers évé- » nemens de Paris ont amené un changement » absolu dans le système du gouvernement fran- » çais. On croyait généralement que l'intégrité » de l'empire germanique, prise pour base de » la pacification par les préliminaires de Léoben, » aurait du moins retardé la manifestation de ce » projet révolutionnaire jusqu'à la reprise des » hostilités. Il faut donc que ces stipulations » n'aient pas été de nature à l'empêcher, non » plus que la levée des contributions, et les au- » tres opérations de finances que les Français » ont continué, malgré toutes les protestations » dans tous les pays conquis. Désormais, ajou- » taient les princes, les seigneurs et les villes » d'où émanaient ces doléances, désormais qui » protégera l'Allemagne, puisque le chef de » l'Empire lui-même l'abandonne, pour ainsi » dire, à un ennemi qui en poursuit le boule- » versement depuis l'ouverture de cette guerre » anti-sociale? Est-il donc dans la destinée » des souverains qui combattent pour la dé- » fense des boulevarts de la patrie germa- » nique de ne savoir faire ni la guerre, ni la » paix?.... »

Voilà dans quelles circonstances arriva le gé-

néral comte de Meerfeldt à Vienne, porteur de l'*ultimatum* que Bonaparte lui avait remis pour être accepté par le cabinet impérial. Il eut d'abord plusieurs conférences tant avec l'Empereur à Baden, qu'avec le premier ministre baron de Thugut, déjà mis au fait par la correspondance confidentielle du marquis de Gallo. Thugut expédia immédiatement du département des affaires étrangères des courriers à Pétersbourg et à Londres, afin de préparer ces deux cours au résultat de la paix continentale.

Le grand but du directoire, ou plutôt de Bonaparte, était de faire au cabinet de Vienne des conditions tellement avantageuses qu'il fût porté naturellement à y adhérer, en séparant les intérêts de l'Autriche de ceux de l'Angleterre. « Si notre cour s'y décide, on peut compter sur » la paix, » disaient, à Vienne, les organes du parti français ou pacifique. Ce parti était d'autant plus en crédit que l'Impératrice en était l'ame, guidée secrètement par Gallo, l'ambassadeur de sa mère. Les Collovrath et le général de Bellegarde en étaient les meneurs, comme un assez grand nombre de dames de la cour en étaient les mobiles par leurs relations mystérieuses avec des personnages influens dans l'état. Mais Thugut restait derrière la toile, affectant de tout peser

dans la balance de la politique, bien qu'au fond, depuis la nouvelle révolution de Paris, il penchât aussi fortement pour la paix, dont toutes les machines étaient préparées depuis le mois de juillet.

A cette époque le parti pacifique avait imaginé de faire intervenir et de s'adjoindre le coryphée de l'ancien parti de la paix, le comte Louis de Cobentzel, écarté en 1793 de la direction des affaires, et vivant depuis dans l'honorable disgrace des ambassades. Ses prôneurs l'exaltaient comme ayant été rompu à la politique par le prince de Kaunitz, dont il conservait les traditions. Aussi machina-t-on à la cour et dans les conseils d'en faire la cheville ouvrière des négociations d'Udine, dès qu'elles ne seraient plus un jeu. Mais il fallait d'abord masquer cette intention pour ne pas échouer par une précipitation intempestive.

Quand il fut question en conseil privé d'un congrès formel de pacification, le comte de Cobentzel fut mis en avant et désigné pour y assister. Rappelé à Vienne, on le remplaça à Saint-Pétersbourg par le comte de Dietrichstein. Il arriva de Pétersbourg à Vienne le 9 août. Comme alors le cabinet impérial n'était rien moins que décidé à conclure, et que sir Morton Eden sem-

blait y avoir regagné le terrain perdu, on en vint à proposer que le diplomate Cobentzel se rendît à Lille, pour qu'il fût par là manifeste que les négociations entamées entre la France et l'Angleterre, n'étaient pas si absolument isolées de celles qu'on suivait en Italie. La connaissance de cette disposition étant parvenue au directoire ne contribua pas peu à faire rompre les *conférences* de Lille.

Tout ayant changé de face dans les premiers jours de septembre, et l'*ultimatum* français étant depuis plusieurs jours en délibération dans le conseil privé de l'Empereur, ceux de ses conseillers qui manœuvraient pour la paix firent observer que cet *ultimatum* fixait la base absolue des négociations sans laquelle le directoire exécutif refusait de les continuer, exigeant une réponse catégorique; que telle était la marche qu'il paraissait avoir adoptée à la fois, et à l'égard de l'Angleterre, et à l'égard de l'Autriche; que les circonstances étaient d'ailleurs tellement pressantes depuis la dernière révolution de Paris, l'ennemi se montrant si résolu à recommencer les hostilités avec de grandes forces, que tout faisait un devoir au cabinet impérial d'accepter cette base dont les avantages étaient évidens pour la puissance autrichienne qui y trouverait

de magnifiques compensations, sauf à obtenir quelques modifications sur lesquelles on pourrait insister, et dont le comte de Cobentzel, chargé de mettre la dernière main au traité, attendrait l'acceptation à Gratz, si on le jugeait convenable; que d'après l'effet que produirait à Udine la demande d'une adhésion modifiée, il irait rejoindre les autres négociateurs et dominerait la négociation ; que du reste il fallait bien se garder, dans ces graves circonstances, de rien négliger sous le point de vue de l'appui militaire ; que c'était le cas de déployer toute la puissance et la force de la monarchie, pour conclure enfin aux meilleurs termes possibles cette paix tant désirée, et à laquelle les peuples aspiraient depuis si long-temps.

Après la tenue d'une grande conférence, la cour impériale renvoya le comte de Meerfeldt à Udine avec de nouvelles instructions préliminaires, et le fit suivre par le comte de Cobentzel, muni lui-même d'instructions particulières et porteur d'une lettre autographe de l'Empereur pour le général en chef Bonaparte. Le comte avait la mission expresse de déployer tout l'appareil d'une ambassade éclatante, ce qui d'ailleurs entrait pour beaucoup dans ses habitudes diplomatiques.

Jamais, d'un autre côté, la maison d'Autriche n'avait eu sous les armes et sur un seul point une armée aussi formidable que celle qu'elle avait réunie, non sans efforts, sur les frontières d'Italie. On la portait, y compris la levée hongroise, à cent vingt mille hommes.

Et c'était de son côté pour avoir Venise en dépit du directoire, que la cour de Vienne déployait de si grandes forces; qu'elle faisait intervenir avec éclat le comte de Cobentzel, réputé l'élite de ses négociateurs; qu'elle lui donnait des instructions secrètes et jusqu'à des pouvoirs modificateurs. Au fond, sa mission avait pour objet d'obtenir la cession importante, non seulement de Venise, mais de Palma-Nova, et de masquer diplomatiquement l'abandon de la ligne du Rhin à la France.

Tandis que le négociateur autrichien se dirigeait sur Udine, Bonaparte éprouvait plus d'une contrariété de la part du directoire qui, dans la vue de révolutionner le Piémont, se refusait à ratifier le traité avec la cour de Turin.

« En ne ratifiant pas, mande-t-il au ministre » Talleyrand *, le traité avec le roi de Sardaigne, » vous perdez dix mille hommes de très bonnes

* Lettre confidentielle du 12 septembre,

» troupes qu'il nous fournit, dix mille hommes
» de nos troupes qu'on est obligé de laisser sur
» nos derrières, et outre cela nous nous don-
» nons de très grandes inquiétudes en cas de dé-
» faites et d'événemens malheureux.

» Quel inconvénient y a-t-il à laisser subsister
» une chose déjà faite? Est-ce le scrupule d'être
» allié d'un roi? Nous le sommes bien du roi
» d'Espagne, et peut-être du roi de Prusse.

» Est-ce le désir de révolutionner le Piémont
» et de l'incorporer à la Cisalpine? Mais le
» moyen d'y parvenir sans choc, sans manquer
» au traité, sans même manquer à la bienséance,
» c'est de mêler à nos troupes et d'allier à nos
» succès un corps de dix mille Piémontais, qui
» nécessairement sont l'élite de la nation : six
» mois après le roi de Piémont se trouve détrôné.

» C'est un géant qui embrasse un pygmée,
» le serre dans ses bras et l'étouffe, sans qu'il
» puisse être accusé de crime. Si l'on ne com-
» prend pas cela, je ne sais qu'y faire non plus;
» et si à la politique sage et vraie qui convient
» à une grande nation, qui a de grands desseins
» à remplir, des ennemis très puissans devant
» elle, on substitue la démagogie d'un club, l'on
» ne fera rien de bon....

» Il me paraît que l'on voit très mal l'Italie,
» et qu'on la connaît très mal....

» Tous les grands événemens ne tiennent ja-
» mais qu'à un cheveu. L'homme habile profite
» de tout, ne néglige rien de ce qui peut lui
» donner quelques chances de plus. L'homme
» moins habile, quelquefois, en en méprisant
» une seule, fait tout manquer.

» J'attends le général Meerfeldt. Je tirerai tout
» le parti dont je suis capable des événemens
» qui viennent d'arriver en France, des disposi-
» tions formidables où se trouve notre armée, et
» je vous ferai connaître la véritable position des
» choses, afin que le gouvernement puisse déci-
» der et prendre le parti qu'il jugera à propos.... »

Mais le directoire était révolté de l'idée qu'avait mise en avant Bonaparte dans sa dernière dépêche confidentielle et qui consistait à livrer Venise à l'Autriche comme seul gage certain de la paix future. Non seulement l'immoralité d'une pareille combinaison politique lui semblait devoir soulever l'opinion publique; mais il y voyait lui-même un accroissement dangereux de la puissance autrichienne, qui par là se trouverait toujours en mesure de nous disputer l'empire de l'Italie. Une opposition formelle se déclara dans son sein contre une pareille mesure. Alors eurent encore plus de faveur au palais directorial, les jactances, les fanfaronnades d'Augereau qui, enivré du rôle qu'il avait joué

dans la dernière révolution, s'imaginait avoir sauvé la république. Cédant sans mesure aux excitations des hommes turbulens et exaltés, qui s'emparaient de son esprit, son ambition fut telle, à son tour, qu'il aspira ouvertement à balancer l'éclat et le pouvoir de Bonaparte, dont il s'était fait le contempteur, car il s'attribuait la plus grande part dans ses plus brillans faits d'armes.

De son côté le directoire, inquiet de l'énorme puissance dont semblait déjà vouloir abuser son général de l'armée d'Italie, en vint par raison d'état, à chercher à balancer Bonaparte par Augereau; en conséquence tirant parti de la mort inopinée de Hoche il nomma Augereau général en chef commandant les armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse réunies. Son but, en élevant ainsi un pareil homme, était aussi de prendre une attitude hostile envers l'Autriche. Tout fut concerté dans ce système.

Et d'abord La Reveillère-Lépeaux, président et organe du directoire, fit connaître à Bonaparte * qu'un de ses compagnons dans la brillante carrière de l'armés d'Italie venait de remplacer le général Hoche, guerrier, disait-il, qui n'avait pas connu de bornes dans son dévoûment

* Dépêche confidentielle du 25 septembre.

à la cause de la république. Passant à l'Autriche : « Le directoire pense, comme vous, ajoutait-» il, que si nous voulons la paix il faut que » tout respire la guerre. On ne peut plus songer » au moindre ménagement envers la maison » d'Autriche, qu'il faut attaquer par tous les » moyens. Sa perfidie, son intelligence avec les » conspirateurs de l'intérieur, sont manifestes. » Toutes ses opérations relatives à ses armées » prouvent que la trève n'était pour elle qu'un » moyen de se ménager le temps nécessaire » pour réparer ses pertes, et pour attendre les » mouvemens intérieurs que le 18 fructidor a » prévenus. Depuis le général jusqu'au dernier » soldat autrichien, on se disait qu'à cette der-» nière époque les trois directeurs qu'on dési-» gnait sous la qualification de triumvirs seraient » poignardés et que la royauté serait proclamée; » tous se flattaient d'être bientôt à Paris avec les » émigrés..... Il est juste d'user de représailles » contre un ennemi si constamment perfide et » d'écouter enfin les ouvertures qui ont été faites » de la part de ceux des habitans de la Hongrie » qui détestent la domination de la maison d'Au-» triche. Vous trouverez dans la légion polonaise » des personnes propres à entamer et suivre cette » négociation, et le directoire pense, citoyen

» général, que vous ne pouvez vous en occu-
» per trop. »

Cette lettre n'était en quelque sorte qu'un préliminaire : à très peu de jours d'intervalle le directoire, toujours par l'organe de son président, écrivit à Bonaparte une lettre * confidentielle plus significative et plus importante, dont voici les principaux traits :

« Le ministre des relations extérieures vous
» trace, avec précision, citoyen général, le cer-
» cle dans lequel il est temps d'enfermer les
» négociateurs, qui depuis six mois abusent de
» notre patience. Vous trouverez dans sa dépê-
» che *l'ultimatum* du directoire.

» Le directoire en même temps veut vous dé-
» velopper les motifs qui l'ont décidé à s'ouvrir
» entièrement à vous, et vous associer ainsi à la
» délibération que la gloire nationale vient de
» lui commander.

» L'Autriche eut de tout temps le désir et la
» volonté de s'établir en Italie, d'engloutir par
» degrés tous les petits états qui partageaient ce
» beau pays et de réaliser par là les titres chi-
» mériques de son saint empire romain.

» Un autre projet favori de la maison d'Autri-

* Dépêche confidentielle du 29 septembre.

» che, était de devenir une puissance maritime.
» L'intérêt de la France fut toujours d'em-
» pêcher l'exécution de ces vues, et même sous les
» rois on sentait la nécessité d'arracher l'Italie à
» l'influence germanique.
» La république cisalpine nous en présente
» les moyens; mais pour remplir ce grand
» objet il faut de grandes ressources.
» Il est trop évident que si on laisse à l'Em-
» pereur Venise, le Frioul, le Padouan, la
» Terre-Ferme jusqu'aux bords de l'Adige dont
» le cours se dessine de manière à le faire en-
» trer dans le cœur de la Lombardie, l'Autri-
» che donnera la main à Naples et à la Toscane;
» sans parler de l'Istrie et de la Dalmatie qui,
» par la convenance et par leur valeur intrinsè-
» que, l'emportent seules de beaucoup sur la
» Lombardie même. La république cisalpine cer-
» née presque de tous côtés par cette puissance
» vorace en deviendra bientôt la proie. Loin de
» pouvoir la maintenir nous serons expulsés
» nous-mêmes de toute l'Italie; nous n'aurons
» donc pas fait la paix, nous aurons ajourné la
» guerre; nous aurons fourni à l'Autriche les
» moyens de nous attaquer avec plus d'avan-
» tage; nous aurons traité en vaincus, indépen
» damment de la honte d'abandonner Venise..

» Calculons tout au pis, citoyen général; admet-
» tons l'hypothèse que repoussent votre génie
» et la valeur de votre armée; supposons-nous
» vaincus et expulsés de l'Italie: alors, ne cé-
» dant qu'à la force et au hasard des armes,
» notre honneur sera sauf; nous serons demeu-
» rés fidèles aux vrais intérêts de la France, *et*
» *nous n'aurons pas connivé à une perfidie* qui
» n'aurait point d'excuse, puisqu'elle entraîne-
» rait des effets plus sinistres que les chances de
» guerre les plus défavorables.

» Toute la question se réduit à savoir si nous
» voulons, si nous devons livrer l'Italie à l'Au-
» triche. Or, le gouvernement français ne le doit
» et ne le veut pas. Ainsi donc il préfère les
» chances de la guerre plutôt que de changer
» un mot à son *ultimatum* déjà trop favorable
» à la maison d'Autriche..... »

Quant à M. de Talleyrand il terminait sa dépêche du même jour contenant *l'ultimatum* du directoire par le paragraphe suivant: « Si l'Empereur
» refuse nos conditions, la guerre que vous allez
» entreprendre produira les plus grands événe-
» mens; servez-vous sans ménagement de votre
» plus puissant auxiliaire, des principes de la liberté
» et de tous autres moyens que votre prudence
» vous suggérera, pourvu qu'ils aient pour ré-

» sultat de rendre les provinces indépendantes
» et de les soustraire à la maison d'Autriche.
» C'est là le genre d'hostilité le plus efficace.
» Que votre marche en Allemagne y fasse écla-
» ter l'indépendance, et que la maison d'Autri-
» che se repente de son opiniâtreté à ne pas
» souscrire à nos conditions, en perdant pour
» jamais la plus belle partie de ses états hérédi-
» taires. »

Comment se tirer de là, car il ne faut pas perdre de vue que Bonaparte voulait la paix faite et signée par lui-même ?

Connaissant déjà les ombrages du directoire, l'effet qu'a produit sa dépêche où est proposé l'abandon de Venise ; n'ignorant pas les motifs de la faveur et de l'élévation d'Augereau, il saisit un prétexte adroit, et écrit de son côté au directoire en ces termes :

« Un officier est arrivé avant-hier de Paris à
» l'armée d'Italie : il a répandu dans l'armée
» qu'on y était inquiet de la manière dont j'au-
» rais pris les événemens du 18 ; il était por-
» teur d'une espèce de circulaire du général
» Augereau à tous les généraux de division de
» l'armée. Il avait une lettre du ministre de la
» guerre à l'ordonnateur en chef qui l'autorisait
» à prendre tout l'argent dont il aurait besoin
» pour sa route.

» Il est constant d'après tous ces faits que le » gouvernement en agit envers moi à peu près » comme envers le général Pichegru après ven- » démiaire.

» Je vous prie, citoyens directeurs, de me » remplacer et de m'accorder ma démission. » Aucune puissance sur la terre ne sera capable » de me faire continuer de servir après cette » marque horrible d'ingratitude du gouverne- » ment, à laquelle j'étais bien loin de m'atten- » dre.... Depuis trop long-temps un grand pou- » voir est confié dans mes mains. Je m'en suis » servi dans toutes les circonstances pour le » bien de la patrie : tant pis pour ceux qui ne » croient point à la vertu et qui pourraient » avoir suspecté la mienne..... »

C'était la troisième fois qu'il avait recours à cette fière boutade calculée pour un gouvernement dont il connaissait toutes les parties faibles ; il n'ignorait pas que s'il en était redouté, ce gouvernement ne pouvait néanmoins se passer de lui dans l'état où étaient les esprits et les affaires.

En effet, plein d'agitation et de perplexité le directoire s'assemble et délibère à la réception d'une signification si péremptoire en apparence et qui n'est pourtant qu'un stratagème em-

ployé déjà par ce jeune Corse pour attirer à lui un plus grand pouvoir. Parmi les directeurs, les uns se défient de l'ambition d'un tel général qui non-seulement veut régler en maître absolu la guerre et la paix, mais qui prétend protéger à son gré les rois et les princes, renverser les républiques, en distribuer les dépouilles et mettre opposition à ce que Turin, Rome et Naples soient révolutionnés : Rewbell, La Reveillère et même Barras partagent cette opinion. Mais d'autres, tels que les deux nouveaux directeurs, Merlin de Douai et François de Neufchâteau, sans être tout-à-fait en dissidence avec leurs collègues, mais inclinant pour la paix qu'ils regardent comme indispensable, opinent pour qu'on ménage le général en chef de l'armée d'Italie qu'ils regardent comme un guerrier et un politique habile, et pour qu'on ne brusque rien quant aux importantes négociations dont il est chargé.

Après une délibération qui se prolonge on décide en principe que l'Italie sera révolutionnée ; mais que pour le moment un système de ménagemens et de conciliation sera suivi à l'égard du général Bonaparte d'une part, et de l'Autriche de l'autre; et qu'à cet effet, d'après la proposition que vient d'en faire Barras, Bo-

tot, son secrétaire intime, homme souple et adroit, sera envoyé en toute hâte en mission auprès du général en chef, soit pour le calmer, soit pour le sonder dans des conférences de vive voix, soit enfin pour s'assurer de l'issue qu'il se propose de donner aux négociations, le directoire se réservant de peser attentivement ce qui lui sera rapporté par Botot sur le résultat de sa mission. Dépositaire des intentions secrètes du gouvernement dont il a les directions, et surtout de la pensée de Barras, Botot prend la poste et se dirige vers Passeriano.

Ce n'est pas tout : organe du directoire, La Reveillère-Lépeaux, après s'être concerté avec ses collègues, écrit, trois jours après, à Bonaparte en ces termes calculés sur l'effet de la mission de Botot :

« Votre dernière lettre, citoyen général, » étonne et afflige le directoire exécutif qui se » rassemble extraordinairement pour vous ré- » pondre à l'instant même de l'arrivée de votre » courrier.

» Comment est-il possible que vous ayez ac- » cusé d'ingratitude et d'injustice envers vous » le gouvernement qui n'a cessé de vous mar- » quer la plus entière comme la plus juste con- » fiance ?

» Vous devez être désabusé dès à présent sur
» les ombrages qui ont occasioné votre lettre,
» car depuis qu'elle est écrite, vous avez dû
» entendre le citoyen Botot..... »

Après avoir expliqué la lettre d'Augereau et celle du ministre de la guerre dans un sens propre à dissiper les ombrages de Bonaparte, le président du directoire ajoutait : « Vous n'avez ja-
» mais dû en conclure que le gouvernement vous
» traitât comme Pichegru. Il est vraiment in-
» concevable que vous fassiez au directoire et
» à vous-même l'injure de ce parallèle.

» Citoyen général, craignez que les conspira-
» teurs royaux, au moment où peut-être ils em-
» poisonnaient Hoche, n'aient essayé de jeter
» dans votre ame des dégoûts et des défiances
» capables de priver votre patrie des efforts de
» votre génie.

» Jamais elle n'en eut tant besoin.

» Vous parlez de repos, de santé, de démis-
» sion !

» Le repos de la république vous défend de
» penser au vôtre..... Non, le directoire exécu-
» tif ne reçoit pas votre démission.... »

Ceci allait évidemment le rendre maître des négociations d'Udine.

Le comte de Meerfeldt qui précédait le

nouveau négociateur impérial, y était arrivé de Vienne le 25 septembre; et dès le lendemain le comte Louis de Cobentzel y fit son entrée avec une suite nombreuse. Voici quelles étaient les bases de l'*ultimatum* dont il était porteur, en réponse aux propositions de Bonaparte.

1° L'Empereur et roi renonce aux Pays-Bas autrichiens ainsi qu'à la Lombardie autrichienne et à ses dépendances, nommément à Mantoue;
2° L'Empereur et roi obtiendra en compensation tout le pays qui a appartenu à la république de Venise et qui s'étend depuis le lac de Garda, au-delà de l'Adige, jusqu'à son embouchure dans l'Adriatique, de plus toute l'Istrie et la Dalmatie vénitienne.

La république cisalpine, pour faciliter cet arrangement et assurer la frontière, en compensant en même temps la cession de Mantoue, paiera les frais de la construction des trois nouvelles forteresses sur les confins des pays cédés par S. M. I.

Du reste, la marche et l'issue de la négociation étaient subordonnées au jugement et à la sagacité du nouveau négociateur impérial.

Le 27 septembre, Bonaparte, accompagné d'une garde de dix-huit cavaliers, vint de Pas-

seriano à Udine pour lui faire sa première visite : la conférence dura cinq quarts d'heure.

Ici retraçons, d'après Napoléon lui-même, le portrait et le caractère du négociateur autrichien qu'il surnomma dans le temps *l'ours du nord* à cause du grand rôle, disait-il, que sa grosse et lourde pate avait joué sur le tapis vert des négociations: «M. de Cobentzel était en » ce moment, disait Napoléon, l'homme *de la* » monarchie autrichienne, l'ame de ses projets, » le directeur de sa diplomatie. Il avait occupé » les premières ambassades de l'Europe, et s'é» tait trouvé long-temps auprès de Catherine » dont il avait capté la bienveillance particu» lière. Fier de son rang et de son importance, » il ne doutait pas que la dignité de ses maniè» res et son habitude des cours ne dussent écra» ser facilement un général sorti des camps ré» volutionnaires : aussi aborda-t-il le général » français avec une certaine légèreté; mais il » suffit de l'attitude et des premières paroles de » celui-ci pour le remettre aussitôt à sa place, » dont, au demeurant, il ne chercha jamais plus » à sortir. »

Voici textuellement la lettre de l'empereur d'Autriche, que le négociateur autrichien remit au négociateur français.

A monsieur le général Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie.

« Monsieur le général Bonaparte, lorsque je
» croyais avoir donné à mes ministres plénipo-
» tentiaires toutes les facilités pour terminer
» l'importante négociation dont ils sont chargés,
» j'apprends avec autant de peine que de sur-
» prise que, s'écartant de plus en plus des stipu-
» lations des préliminaires, le retour de la tran-
» quillité, dont je désire faire jouir mes sujets
» et que la moitié de l'Europe désire si sincère-
» ment, devient de jour en jour plus incertain.

» Fidèle à remplir mes engagemens, je suis
» prêt à exécuter tout ce qui a été arrêté à
» Léoben, et je n'exige que la réciprocité d'un
» devoir aussi sacré, c'est ce qui a déjà été dé-
» claré en mon nom et que je n'hésite pas à
» déclarer moi-même. Si, peut-être, quelques
» uns des articles des préliminaires étaient de-
» venus d'une exécution impossible par les évé-
» nemens qui leur ont succédé, et auxquels je
» n'ai aucune part, il serait nécessaire de leur
» en substituer d'autres également adaptés aux
» intérêts des deux nations et conformes à leur
» dignité, les seuls auxquels je puisse jamais

» donner la main. Une explication franche et
» loyale, dictée par le même esprit qui m'a-
» nime, est la seule voie qui puisse conduire
» à ce but salutaire. Afin d'accélérer autant
» qu'il est en moi et de mettre fin, une bonne
» fois, à l'état d'incertitude où nous sommes et
» qui n'a déjà que trop duré, je me suis déter-
» miné à faire partir pour le lieu des négocia-
» tions actuelles, M. le comte de Cobentzel, étant
» en possession de ma confiance la plus éten-
» due, instruit de toutes mes intentions et muni
» de mes pouvoirs les plus amples. Je l'ai auto-
» risé à écouter et à recevoir toute proposition
» tendant au rapprochement des deux parties,
» d'après les principes d'équité et de la conve-
» nance réciproque, et à conclure en consé-
» quence.

» Après cette nouvelle assurance de l'esprit
» de conciliation qui m'anime, je ne doute pas
» que vous ne sentiez que la paix est entre vos
» mains, et que de vos déterminations dépen-
» dra le bonheur ou le malheur de plusieurs
» milliers d'hommes. Si je me suis trompé sur
» le moyen que j'ai cru le plus propre à mettre
» fin aux calamités qui désolent depuis long-
» temps l'Europe, j'aurai du moins la consola-
» tion d'avoir épuisé tous ceux qui dépendaient

» de moi. Les suites qui en résulteront ne pour-» ront jamais m'être imputées.

» Je me suis surtout décidé au parti que je » prends aujourd'hui sur l'opinion que j'ai de » votre loyauté et l'estime personnelle que j'ai » conçue pour vous, dont je suis bien aise, » M. le général Bonaparte, de vous donner ici » l'assurance.

» *Signé* FRANÇOIS. »

Vienne, le 20 septembre 1797.

Cette lettre, dont Bonaparte fut extrêmement flatté et qu'il ne communiqua point à son gouvernement, était un gage de la paix future. Les préliminaires de Léoben ayant stipulé que dans le cas où la paix définitive ne serait pas encore signée le 1er octobre les hostilités recommenceraient à cette époque, les deux négociateurs convinrent dans leur première conférence d'un nouvel armistice qui s'étendrait jusqu'au 22 octobre. Ensuite Bonaparte se rendit à la maison Antonini, chez le marquis de Gallo, où était déjà le général de Meerfeldt et où se rendit également le comte de Cobentzel; alors commença la tenue de cette espèce de congrès qui se pro-

longea, mais toujours sous le voile du secret le plus impénétrable.

Dès que M. de Cobentzel eut pris part aux conférences elles eurent un cours plus facile. Le diplomate autrichien saisit assez bien le caractère de Bonaparte et se plaça avantageusement dans la discussion. Si, d'une part, le jeune général, revêtu à la fois des plus amples pouvoirs comme tel, comme négociateur, comme chef suprême de tous les peuples conquis en Italie, s'entourait d'un éclat extérieur proportionné au rang qu'il occupait sur le théâtre de l'Europe, de l'autre, le négociateur autrichien n'avait pas manqué de se mettre sur le même pied de représentation : il était toujours accompagné d'un grand nombre d'officiers et de gentilshommes attachés à la légation impériale ou plutôt à sa légation.

A la réception de ses deux premiers courriers, la cour de Vienne en expédia un à Londres et un autre à l'archiduc Charles à son quartier-général de Schwetzingen où ce prince fut par là instruit que l'armistice venait d'être prolongé de trois semaines. On ne pouvait plus douter que dans l'intervalle les deux principaux négociateurs ne décidassent de la paix ou de la guerre.

Voyons comment Bonaparte rendit compte au ministre des relations extérieures et au directoire lui-même de la marche des conférences; mais ici soyons en garde contre la bonne foi et la fidélité du négociateur : rappelons-nous que s'il dirige la représentation de ce grand drame politique, il a soin d'en présenter les scènes principales dans l'intérêt du dénouement qu'il prépare avec art. Voici les principaux traits de son premier rapport adressé le 28 septembre à M. de Talleyrand :

« M. le comte de Cobentzel, citoyen ministre, » est arrivé de Vienne avec le général Meer- » feldt..... Pour ma première visite, j'ai eu une » prise très vive avec M. de Cobentzel qui, à ce » qu'il m'a paru, n'est pas accoutumé à discu- » ter, mais bien à vouloir toujours avoir raison.

» Nous sommes entrés en congrès... Au reste, » il paraît par la lettre de l'Empereur, par la » contexture des pleins pouvoirs de M. de Co- » bentzel, même par son arrivée, que l'Empereur » accéderait au projet d'avoir pour lui Venise et » la rive de l'Adige, de nous donner Mayence » et les limites constitutionnelles.

» Je dis il paraît, parce qu'en réalité notre » conversation avec M. le comte de Cobentzel n'a » été, de son côté, qu'une extravagance.

» C'est tout au plus s'ils veulent nous donner » la Belgique. Je vous fais grace de ma réponse » là-dessus comme de notre discussion qui vous » ferait connaître ce que ces gens-ci appellent » diplomatie.

» *A minuit :* Nous avons été à peu près qua» tre ou cinq heures en conférences réglées. » M. de Cobentzel et nous avons beaucoup » argumenté, beaucoup rabâché les mêmes » choses.

» Après le dîner, moment où les Allemands » parlent volontiers, j'ai causé quatre ou cinq » heures de suite avec M. de Cobentzel : il a laissé » entrevoir au milieu d'un très grand bavardage » qu'il désire fort que S. M. l'Empereur réunisse » son système politique au nôtre, afin de nous » opposer aux projets ambitieux de la Prusse. » Il m'a paru que le cabinet de Vienne adoptait » le projet des limites de l'Adige et de Venise, » et pour nous les limites à peu près comme elles » sont portées dans notre note, et spécialement » Mayence : ce n'est pas qu'il n'ait dit qu'il lui » paraît tout simple que nous donnions à » S. M. l'Empereur les Légations.

» Mais lorsque je lui ai dit que le gouverne» ment français venait de reconnaître le minis» tre de la république de Venise et que dès lors

» je me trouvais dans l'impossibilité de pouvoir, » sous aucun prétexte et dans aucune circon- » stance, consentir à ce que S. M. devînt maî- » tresse de Venise, je me suis aperçu d'un mou- » vement de surprise qui décèle assez la frayeur » à laquelle a succédé un assez long silence, » interrompu à peu près par ces mots : Si vous » faites toujours comme cela, comment voulez- » vous qu'on puisse négocier? Je me tiendrai dans » cette ligne jusqu'à la rupture. Je ne leur bo- » nifierai point Venise jusqu'à ce que j'aie reçu » de nouvelles lettres du gouvernement.

» Je n'entre pas dans d'autres détails sur les » propositions réciproques que nous nous fai- » sons; mais il y a la négociation officielle, qui » est, comme vous l'avez vu par le protocole, » une suite d'extravagances de leur part, et la » confidentielle qui, quoiqu'elle n'ait pas été » mise clairement en discussion avec M. de Co- » bentzel, est basée cependant sur le projet que » M. de Meerfeldt a apporté de Vienne. »

Son second rapport était daté du 1er octobre : à cette époque, Botot n'était point encore arrivé à Udine, et Bonaparte n'avait pas encore reçu la lettre de réparation du président du directoire.

« La santé du pape chancelle de nouveau,

» mandait-il dans ce second rapport à M. de
» Talleyrand. J'ai eu une conversation avec
» M. de Gallo, et je lui ai fait connaître que le
» directoire exécutif de la république française
» ne souffrirait jamais que le roi de Naples se
» mêlât des affaires de Rome sans sa participa-
» tion..... Hier, après le dîner, j'ai eu une con-
» férence avec M. le comte de Cobentzel; il m'a
» dit que l'Empereur pourrait nous céder le
» Rhin si nous lui faisions de grands avantages
» en Italie : ce qu'il articulait est extravagant;
» il demandait non-seulement Venise, mais les
» Légations. Il me remettra demain un projet
» confidentiel, et j'y ferai une réponse qui sera
» en moins ce que lui aura fait en plus.

« Nous sommes convenus, en cas de rupture,
» d'établir la manière dont l'un ou l'autre gou-
» vernement se signifierait la rupture, afin que
» les deux armées ne puissent pas être surprises
» et que les deux nations continuent à être liées
» par le droit des gens. »

Il terminait son rapport par cette phrase dont il avait calculé l'effet. « Je puis à peine monter
» à cheval; j'ai besoin de deux ans de repos... »

Tout ce manége tendait à avoir carte blanche pour conclure la paix, au moment même où il semblait persister à vouloir se retirer des affai-

res. Mais tandis qu'il conspirait en quelque sorte pour la paix, un parti dans l'intérieur aspirait au renouvellement des hostilités : c'était le parti révolutionnaire ardent. Augereau en était l'espoir et en serait devenu le chef avec plus de capacité politique.

Si les dispositions respectives des deux armées qui étaient opposées en Italie avaient été d'abord hostiles après les préliminaires de Léoben, leur attitude était devenue plus pacifique depuis l'arrivée du nouveau plénipotentiaire impérial à Udine. Le mouvement rétrograde du corps autrichien aux ordres du général de Terzy, semblait du meilleur augure pour la pacification. Ce mouvement était l'effet de la prolongation de l'armistice par suite de la première conférence entre Bonaparte et Cobentzel.

Mais du côté du Rhin une proclamation emphatique et menaçante adressée à l'armée d'Allemagne par Augereau, au moment même où il en prenait le commandement, forma au tableau de la paix, qu'on voyait déjà en perspective, une ombre qui choqua singulièrement Bonaparte, les négociateurs autrichiens et la cour de Vienne. On remarquait dans cette proclamation les traits suivans : « Soldats ! les chefs de la conspiration » royale ne siégent plus au sénat, et le cabinet

» de Vienne n'a plus des auxiliaires au Luxem-» bourg.... L'Empereur fait, dit-on, des levées ; » précaution vaine ! La France rendue à la vi-» gueur des institutions républicaines est en ce » moment tout entière une armée..... Si notre » ennemi s'obstine, si, repoussant les proposi-» tions pacifiques de notre gouvernement, il » veut encore du sang, eh bien, qu'il soit sa-» tisfait ; il n'est si exigeant que parce que nous » fûmes généreux : redevenons terribles et qu'on » se demande un jour *si le peuple de Vienne eut* » *des maîtres*. »

Dans une lettre qu'Augereau écrivait à Bonaparte, et par laquelle il lui faisait part de son arrivée à son nouveau poste, il s'exprimait ainsi : « Je hâte d'autant plus toutes les dispositions » propres à me mettre en mesure de prendre » l'offensive, que j'ai obtenu du directoire exé-» cutif un arrêté, par lequel il m'autorise à an-» nuler la convention qui existe entre les géné-» raux ennemis de s'avertir quinze jours d'avance » de la reprise des hostilités : commençant en » Italie, il est essentiel qu'elles marchent ici » de front..... Puisse tout cela, en cas que le » débat recommence, nous conduire sous les » murs de Vienne, où je vous embrasserai de bien » bon cœur.

» On a persuadé à l'archiduc que j'arrive ici
» avec une légion de jacobins, et que je vais
» propager la révolution et ses principes en
» Allemagne : dans cette crainte, il vient de
» donner un ordre qui interdit toute communi-
» cation ; il n'a fait que me prévenir à cet égard,
» car je trouvais un peu étrange de voir les
» officiers généraux autrichiens se promener
» dans nos places et pénétrer jusque dans les
» bureaux de nos états-majors. »

Bonaparte ne pouvait se méprendre sur les dispositions d'Augereau : c'était pour lui un motif de plus d'accélérer la conclusion de la paix en dépit d'Augereau et au mépris des bases prescrites par le directoire lui-même. La présence de l'agent intime de Barras, à son quartier-général, ne put le détourner de cette grande pensée.

Faisant une diligence extrême, Botot arrive le 7 octobre à Passeriano, et remet à Bonaparte la lettre suivante, signée du président du directoire La Reveillère-Lépeaux : « Le directoire exé-
» cutif vous adresse, citoyen général, le citoyen
» Botot, chargé de vous donner des renseigne-
» mens utiles qui ne peuvent vous être commu-
» niqués par écrit. Vous pouvez avoir toute
» confiance dans ce qu'il vous dira, et vous ou-

» vrir avec lui, sur tout ce dont vous croirez
» devoir faire part au directoire. »

Bonaparte soupçonne sur-le-champ que Botot a une mission secrète qui le concerne. Il le reçoit d'abord avec froideur et le traite de même, ne lui épargnant point d'amères doléances sur les nuages qui existent entre le directoire et lui. Botot lui proteste qu'il n'existe aucun des nuages dont il lui parle si amèrement; il lui garantit, au contraire, que le directoire a toujours une confiance entière dans ses talens et dans son patriotisme. Seulement il avoue que Barras s'est plaint de n'avoir pas reçu les trois millions qu'il lui avait promis pour seconder le mouvement du 18 fructidor qui a sauvé la république. Bonaparte allègue que les trois millions devaient être envoyés aussitôt que Lavalette lui aurait mandé le véritable état des choses, mais que la journée se trouva décidée. Le fait est qu'il préféra garder pour lui-même une somme qui pouvait l'aider puissamment dans la poursuite de ses projets ultérieurs.

Passant alors à ses propres griefs, Bonaparte en fait devant Botot l'énnmération; il cite d'abord la nomination d'Augereau, qu'il présente comme incapable de commander en chef une armée, et qui, d'ailleurs, se montre disposé à

tout brouiller en Allemagne; il se plaint qu'on lui retienne Bernadotte; qu'on laisse encore Cacault à Rome, et que, non-seulement le directoire refuse de ratifier le traité avec la cour de Sardaigne, mais qu'il ait si peu d'égard à sa recommandation, qu'il s'obstine à maintenir sur la liste des émigrés Bourienne, l'un de ses secrétaires. Enfin, un autre sujet de plainte, plus grave selon lui, c'est de lui avoir envoyé un plan de campagne comme un projet fixe et adopté, sans même lui faire passer les douze mille hommes de renfort qu'on lui avait promis.

Botot ne doute pas, quant au plan de campagne, qu'il ne soit absolument soumis à ses observations et à ses lumières : il connaît la pensée du directoire à cet égard. Il prend note d'ailleurs de tous les griefs que vient d'articuler Bonaparte et promet d'en référer au directoire qui, sans nul doute, y aura égard. « Effacez de » votre esprit, citoyen général, lui dit-il, de fâ» cheuses impressions, qui vont être détruites » par les premières dépêches que vous recevrez » du directoire. Croyez bien que les mêmes » principes le dirigent, ainsi que la confiance » qu'il n'a jamais cessé de vous accorder. »

Tout en jugeant qu'il restera finalement l'arbitre de la guerre, Bonaparte affecte, néanmoins à

table, devant Botot, de revenir sur ce qu'il appelle l'horrible ingratitude du gouvernement à son égard, récapitulant tous ses griefs contre le directoire et cela tout haut, sans aucun ménagement et devant vingt à trente personnes, pour faire encore plus d'impression sur l'émissaire Botot.

Le surlendemain, à un dîner de quarante personnes, auquel assistaient MM. de Cobentzel, de Gallo et de Meerfeldt, il en vient à apostropher Botot, au sujet d'un de ses griefs contre le directoire que celui-ci veut excuser; mais les chuchotemens universels qui suivent cette singulière sortie, déconcertent l'agent de Barras.

Il eut cependant un entretien confidentiel, où les questions politiques du moment furent enfin abordées. Lors qu'il eut fait part à Bonaparte des vues du directoire sur l'Italie : « Vous venez » donc m'ordonner de sa part, s'écria-t-il, de » révolutionner l'Italie? Il faut distinguer pour » la liberté de l'Italie entre les deux suppositions de la paix ou de la guerre. Si la paix a » lieu, point d'obstacles au développement de » cette liberté; mais s'il faut faire la guerre, alors » il convient d'y mettre des restrictions.

— » Le directoire, répond Botot, s'oppose » aux vues ambitieuses et déplacées de Naples, » et à ses projets sur Rome. Si le pape meurt,

» il veut profiter de la circonstance pour favoriser à Rome l'établissement d'un gouvernement représentatif, et délivrer l'Europe de la prétendue suprématie papale. » La reprise des hostilités ne lui permettrait » pas de laisser le grand-duc de Toscane à Florence.

— » Et le duc de Parme, reprit vivement » Bonaparte ?

— » J'ignore, répondit Botot, les intentions » du directoire sur le duché de Parme. Quant » à l'établissement en Italie d'une seule grande » puissance ou de plusieurs états indépendans, » je puis vous dire que, dans les vues du directoire, le midi de l'Italie ne ferait pas un seul » état avec le nord. Mais le directoire désire que » la liberté puisse pénétrer partout. Il désire » surtout que la république cisalpine puisse » offrir une masse de résistance suffisante, mais » sans y envelopper l'état de Gènes, qui doit » rester comme il est. »

Mais quand Botot voulut toucher le point essentiel de sa mission, c'est-à-dire, savoir au juste quelle était la pensée de Bonaparte sur la base principale qui pourrait conduire à la conclusion de la paix, Bonaparte se contenta de lui laisser entrevoir que la paix pourrait se conclure

avec les limites du Rhin pour la France, et de l'Adige pour la cisalpine.

« Je crains, reprit Botot, que le directoire ne » trouve que l'Adige entre beaucoup trop avant » dans le cœur de la république cisalpine.

» Dites au directoire assemblé, s'écrie Bona- » parte, que l'Italie ne lui appartiendra réelle- » ment qu'après la signature de la paix, et *qu'à* » l'ombre seule de la paix, il en disposera sou- » verainement depuis les montagnes de la Suisse » et y compris la Suisse, jusqu'à la pointe de » la Calabre; dites-lui qu'alors, mais seulement » alors, il pourra changer et modifier à son gré » les divers gouvernemens de l'Italie ; dites-lui, » quant à l'Autriche, qu'il est essentiel de la lier » par un traité de paix; qu'après l'avoir signé, » elle n'osera plus bouger, d'abord parce qu'elle » se sera aliéné ses alliés, et ensuite par la crainte » de perdre ce que nous lui aurons donné géné- » reusement pour l'attacher à notre système. » Le parti de la guerre, à Vienne, se résignera » non pourtant sans conserver l'espérance de la » contre-révolution qui est toujours le rêve des » émigrés et de la diplomatie de Pilnitz..... »

Rentré dans son cabinet, il juge par suite de son entretien avec Botot, que le directoire tient singulièrement à révolutionner l'Italie et qu'il

lui en coûtera d'ajourner ses plans, surtout à l'égard de Rome, si le pape vient à mourir; et c'est sous l'empire de ces impressions qu'il écrit au ministre Talleyrand la lettre * dont voici les principaux traits :

« Sous trois ou quatre jours, citoyen ministre, » tout sera terminé, la paix ou la guerre. Je vous » avoue que je ferai tout pour la paix, vu la sai- » son très avancée et le peu d'espérances de » faire de grandes choses.

» Vous connaissez peu ces peuples-ci; ils ne » méritent pas qu'on fasse tuer quarante mille » Français pour eux.

» Je vois par vos lettres que vous partez tou- » jours d'une fausse hypothèse: vous vous ima- » ginez que la liberté fait faire de grandes cho- » ses à un peuple mou, superstitieux, pantalon » et lâche.

» Ce que vous désireriez que je fisse sont des » miracles: je n'en sais pas faire.....

» Je n'ai point eu, depuis que je vins en Italie, » pour auxiliaire l'amour des peuples pour la » liberté et l'égalité, ou du moins cela était un » auxiliaire très faible..... Tout ce qui n'est bon » qu'à dire dans des proclamations, des discours » imprimés, sont des romans.

* Dépêche confidentielle du 7 octobre.

» Comme j'espère que les négociations iront
» bien, je n'entrerai pas dans de plus grands
» détails pour vous déclarer beaucoup de choses
» qu'il me paraît qu'on saisit mal. Ce n'est qu'a-
» vec de la prudence, de la sagesse, beaucoup
» de dextérité, qu'on parvient à de grands buts,
» et que l'on surmonte tous les obstacles: autre-
» ment on ne réussit en rien. Du triomphe à la
» chute il n'est qu'un pas. J'ai vu dans les plus
» grandes circonstances qu'un rien a toujours
» décidé des plus grands événemens.

» S'il arrivait que nous adoptassions la poli-
» tique extérieure que nous avions en 1793,
» nous aurions d'autant plus tort, que nous
» nous sommes bien trouvés de la politique con-
» traire, et que nous n'avons plus ces grandes
» masses, ces moyens de recrutemens, et ce pre-
» mier élan d'enthousiasme qui n'a qu'un temps.

» Le caractère distinctif de notre nation est
» d'être beaucoup trop vif dans la prospérité.
» Si l'on prend pour base de toutes les opéra-
» tions la vraie politique, qui n'est que le ré-
» sultat du calcul, des combinaisons et des
» chances, nous serons long-temps la grande
» nation et l'arbitre de l'Europe: je dis plus,
» nous tenons la balance, nous la ferons pen-
» cher comme nous voudrons, et même si tel

» est l'ordre du destin, je ne vois pas d'impos-
» sibilité à ce que l'on arrive en peu d'années à
» ces grands résultats que l'imagination échauf-
» fée et enthousiaste entrevoit, et que l'homme
» extrêmement froid, constant et raisonné, *at-*
» *teindra seul...* »

Et qu'on dise que Bonaparte n'entrevoyait pas déjà et ne préparait pas dès lors la grandeur de sa destinée future !

Après avoir retenu Botot quelques jours et l'avoir mis dans ses intérêts il lui donna une lettre * pour le directoire qui était conçue en ces termes, afin de produire plus d'effet :

« Le citoyen Botot m'a remis votre lettre du
» premier jour complémentaire ; il m'a dit en
» conséquence, de votre part, de révolutionner
» l'Italie : je lui ai demandé comment cela se de-
» vait entendre ; si le duc de Parme, par exem-
» ple, était compris dans cet ordre. Il n'a pu me
» donner aucune explication. Je vous prie de
» me faire connaître vos ordres plus claire-
» ment.....

» Ma santé considérablement affaiblie, mon
» moral non moins affecté, ont besoin d'un peu
» de repos, et me rendent incapable de remplir

* Datée de Passeriano le 10 octobre.

» les grandes choses qui restent à faire. Je vous
» ai déjà demandé un successeur : si vous n'avez
» pas obtempéré à ma demande, je vous prie,
» citoyens directeurs, de le faire. Il ne me reste
» qu'un vif intérêt, qui ne m'abandonnera jamais,
» pour la prospérité de la république et la li-
» berté de la patrie ».

Voici ce que lui écrivit Botot à son retour à Paris *.

« Les derniers momens de mon séjour à
» Passeriano avaient profondément affligé mon
» cœur. De cruelles idées m'ont accompagné
» jusqu'aux portes du directoire ; mais qu'elles
» se sont dissipées bien agréablement lorsque
» je l'ai retrouvé tel que je l'avais laissé à votre
» égard, tel que je vous l'avais peint, plein d'ad-
» miration, j'ose le dire, de tendresse pour vo-
» tre personne ! avec quelle intéressante sollici-
» tude tous s'informaient à l'envi et de votre
» santé et de tout ce qui vous intéresse et de
» ce qui vous environne ! Que la cruelle lettre
» dont vous m'aviez chargé, contrastait avec
» ces doux épanchemens de l'amitié ! Je suis
» franc et sincère, citoyen général ; mais vous
» étiez trompé sur le directoire : peut-être le

* Lettre du 22 octobre.

» gouvernement commet-il beaucoup de fautes,
» peut-être ne voit-il pas toujours aussi juste
» que vous dans les affaires; mais avec quelle
» docilité républicaine il a reçu vos observations!

» Les trois armées du Nord, du Rhin, de
» Sambre-et-Meuse, ne forment plus que l'ar-
» mée d'Allemagne.

» Augereau....mais c'est vous qui l'avez en-
» voyé: l'erreur du directoire est la vôtre.
» — Bernadotte.... il est auprès de vous. — Ca-
» cault.... est rappelé. — Douze mille hommes...
» ils sont en marche. — Le traité de Sardaigne...
» est ratifié. — Bourienne....est rayé. — La ré-
» volution....est ajournée.

» Eclairez donc, citoyen général, le directoire.

» Je suis pénétré des bontés que vous m'avez
» prodiguées, j'en conserverai, toute ma vie, une
» vive reconnaissance que je tâcherai de vous
» témoigner en vous disant la vérité. Il n'existe
» aucun des nuages dont vous me parliez si
» amèrement; les cœurs sont purs et sans tache.
» Je le répète, ils ont besoin d'instructions, c'est
» de vous qu'ils les attendent. »

Tout était accompli quand cette lettre fut écrite et reçue. Au départ de Botot tout se pressait vers le dénouement diplomatique qu'avait si habilement préparé Bonaparte et qu'il filait

avec art, secondé par les amis de la paix à Vienne. Ceux-ci eurent pourtant quelques sujets d'inquiétude d'après les efforts que fit après la rupture des conférences de Lille le cabinet de Saint-James, dans l'espoir de porter l'Autriche à ne pas conclure une paix séparée. Sir Morton Eden reçut coup-sur-coup, à cet effet, deux courriers de sa cour.

Dès le 12 octobre, immédiatement après l'arrivée du premier courrier il se rendit à la chancellerie d'état où il eut une longue conférence avec le premier ministre Thugut auquel il offrit de la part de son cabinet des conditions très avantageuses, si l'Autriche se décidait à persévérer dans la cause commune, allant jusqu'à proposer de mettre à sa disposition au moment de la reprise des hostilités une grosse somme en espèces évaluée à une cinquantaine de millions tournois. Mais il était peu probable que ces offres, quelque séduisantes qu'elles fussent, détournassent l'Empereur et ses ministres de l'œuvre déjà si avancée d'une paix prochaine. A la réception du second courrier, sir Morton Eden renouvela les instances de son cabinet pour que la cour impériale continuât ses efforts dans la cause commune au prix des offres qu'il lui avait faites pour l'y engager. Il lui fut répondu

que ces offres ne détourneraient point l'Empereur de son vœu ardent de donner la paix à ses sujets et de mettre fin à l'effusion du sang humain, pourvu que ce fût à des conditions conformes à son honneur et compatibles avec les intérêts de ses états.

Restait l'obstacle de *l'intégrité de l'Empire*, qui à quelques égards semblait insurmontable d'après les exigences de la France. On espérait de nouveau que l'empereur de Russie intéressé au maintien de l'intégrité germanique pourrait intervenir en sa faveur, d'autant plus que cette intervention avait été récemment réclamée par les cercles de Souabe et de Franconie.

Les vues qui avaient commencé à se développer pour démembrer la partie de l'Empire sur la rive gauche du Rhin, en lui donnant une forme républicaine, engagèrent même la diète à s'occuper de cet objet. Le ministre directorial de Mayence communiqua, le 16 octobre, aux autres ministres un projet de lettre adressée au chef de l'Empire, où s'élevant contre le démembrement de l'Allemagne par suite de la tentative de former une république cis-rhénane, il rappelait qu'après la ratification respective des préliminaires de Léoben, l'assurance fut donnée de *conclure la paix définitive sur la*

base de l'intégrité de l'Empire. En conséquence le ministre directorial fit la proposition à la diète d'exposer à S. M. I., dans tout son enchaînement, cette entreprise si évidemment contraire, dans tous ses rapports, au contenu des préliminiaires de paix, et de la supplier en même temps que tout fût laissé dans le *statu quo* quant au pays d'entre Rhin et Moselle.

Mais l'Autriche, en combinant sa diplomatie avec la politique révolutionnaire, allait passer à pieds joints sur *l'intégrité de l'Empire*, non toutefois, sans jeter un voile mystérieux sur la défection de son protectorat germanique.

Rapportons maintenant comment s'effectua la conclusion de ce traité célèbre:

Tout commandait à Bonaparte de presser ce grave dénouement s'il voulait en rester le maître. Il était d'ailleurs dominé par la pensée qu'on se défiait de lui à Paris et même qu'on voulait le perdre. Il est sûr que le directoire n'était pas à se repentir de lui avoir confié exclusivement le sort d'une négociation si importante. « En cas de reprise d'hostilités, lui écrivit » le président La Reveillère-Lépeaux *, le directoire exécutif sent la nécessité de nommer des

* Lettre confidentielle du 21 octobre.

» négociateurs pour vous soulager du soin de la » partie politique et vous laisser tout entier à » vos dispositions militaires. »

Le directoire était encore incertain du parti définitif que prendrait Bonaparte, au moment où le sort de l'Europe se décidait à Udine. Le 13 octobre en ouvrant les fenêtres, à la pointe du jour, au château de Passeriano, on aperçoit les montagnes de la Norique couvertes de neiges. Il avait fait un temps superbe la veille et jusqu'alors l'automne s'était très bien annoncé. Témoin de ce changement si brusque de la température, Bonaparte prononce avec calme ces mots : « Avant la mi-octobre! quel pays! al- » lons il faut faire la paix. » Entré dans son cabinet il revoit avec le plus grand soin tous les états de situation de son armée et dit en présence de son secrétaire : « Voilà bien près de » quatre-vingt mille hommes effectifs ; je les » nourris, je les paie, mais je n'en aurai pas » soixante mille un jour de bataille ; je la ga- » gnerai, mais j'aurai en tués, blessés, prison- » niers, vingt mille hommes de moins : comment » résister à toutes les forces autrichiennes qui » marcheront au secours de Vienne? Il faut plus » d'un mois pour que les armées du Rhin me » secondent, si elles sont en mesure, et dans

» quinze jours les neiges encombreront les
» routes et les passages. C'est fini, je fais la paix:
» Venise payera les frais de la guerre et la limite
» du Rhin. Le directoire et les avocats diront ce
» qu'ils voudront. »

« La paix définitive sera signée cette nuit ou
» la négociation rompue, » mande-t-il au directoire auquel il rend compte des conditions principales. Il en balance les avantages et les inconvéniens, puis il ajoute: « La guerre avec l'Angleterre nous ouvrira un champ plus vaste,
» plus essentiel et plus beau d'activité.... Si
» dans tous ces calculs je me suis trompé, mon
» cœur est pur, mes intentions sont droites:
» j'ai fait taire les intérêts de ma gloire, de ma
» vanité, de mon ambition; je n'ai vu que la
» patrie et le gouvernement.... Il ne me reste
» plus qu'à rentrer dans la foule, reprendre le
» soc de Cincinnatus, et donner l'exemple *du*
» *respect pour les magistrats et de l'aversion*
» *pour le régime militaire, qui a détruit tant*
» *de républiques et perdu plusieurs états.* »

C'est en usant de ces subtilités que Bonaparte se flatte d'enlacer et de captiver le directoire.

Mais suivant la coutume du cabinet autrichien, M. de Cobentzel, se montrait fort habile à traîner les choses en longueur. Bonaparte prend

soudain la résolution d'en finir par un coup de tête et une feinte colère. La conférence qu'il s'était dit devoir être la dernière est en effet des plus vives ; il en vient à mettre le marché à la main au lourd et tenace diplomate : il est refusé. Se levant alors, en simulant la fureur, il s'écrie très énergiquement : « F.... vous voulez la guerre? » eh bien ! vous l'aurez ! » Et saisissant un magnifique cabaret de porcelaine que M. de Cobentzel répétait chaque jour avec complaisance lui avoir été donné par la grande Catherine, il le jette de toutes ses forces sur le parquet où il vole en mille éclats. « Voyez, s'écrie-t-il alors, » d'une voix tonnante ; eh bien ! telle sera votre » monarchie autrichienne avant trois mois, je » vous le promets ; » et il s'élance précipitamment hors de la salle. M. de Cobentzel demeure pétrifié ; mais M. de Gallo, son second et beaucoup plus conciliant, accompagne le menaçant négociateur jusqu'à son carrosse, essayant de le retenir ; « me tirant force coups de chapeau, » disait Napoléon à Sainte-Hélène, et dans une » attitude si piteuse, qu'en dépit de ma colère » ostensible, je ne pouvais m'empêcher d'en » rire intérieurement beaucoup. »

Trois jours après, 17 octobre, le traité définitif de paix est signé et conclu à Campo-Formio,

vieux chateau ruiné près d'Udine. L'Empereur cède à la France les Pays-Bas à perpétuité; abandonne à la république cisalpine la Lombardie autrichienne, la ville et forteresse de Mantoue, ainsi que le Mantouan; consent à la réunion à la même république du Bergamasque, du Brescian, du Cremasque, de Peschiera, et de la partie des états vénitiens à l'ouest et au sud d'une ligne qui, partant du Tyrol, traversera le lac de Garda, ensuite l'Adige, suivra la rive gauche de ce fleuve jusqu'à Porto-Legnago et viendra joindre la rive gauche du Pô qu'elle suivra jusqu'à la mer. L'Empereur approuve que la France entre en possession des îles vénitiennes du Levant, telles que Corfou, Zante, etc., ainsi que de Butrinto, Larta, Vonizza et en général de tous les établissemens vénitiens en Albanie, situés plus bas que le golfe de Ludrino. La république française consent de son côté à ce que l'Empereur possède l'Istrie, la Dalmatie, les îles vénitiennes de l'Adriatique, les bouches de Cattaro, la ville de Venise, les Lagunes et les pays compris entre les états héréditaires et la ligne ci-dessus. Les deux parties contractantes conviennent d'ouvrir incessamment à Rastadt, un congrès composé des plénipotentiaires du corps germanique et de ceux de la république

française pour traiter de la paix entre la France et l'empire d'Allemagne.

Ce traité patent est suivi d'un traité secret ou convention additionnelle tacite, par laquelle l'Empereur consent que la frontière de France s'étende jusqu'au Rhin, et stipule que les troupes impériales feront leur entrée dans Venise le jour même que les Français feront la leur dans Mayence. L'Empereur promet d'user de son influence pour faire accéder l'Empire à cet arrangement. Si, malgré la médiation de ce souverain le corps germanique refuse de s'y prêter, S. M. I. s'engage à ne fournir que son contingent, qui encore ne pourra s'employer à la défense d'aucune place forte : la violation de cet article sera considérée comme un juste sujet de rupture entre la France et l'Autriche. On tâchera de faire obtenir des indemnités convenables aux souverains allemands dépossédés ; *mais on ne proposera aucune acquisition au profit de la Prusse.*

Si ces articles secrets ne contenaient pas la base d'un autre partage éventuel, ni le consentement de l'Empereur pour le renversement du saint-siége et de la confédération helvétique, comme on l'a prétendu, de même que pour d'autres révolutions projetées par le directoire,

on peut dire au moins que le traité secret de Campo Formio ne contenait aucune clause qui fût contraire à ces révolutions et qui pût assurer la conservation des gouvernemens existans.

Ainsi, sous tous les rapports, le traité de Campo-Formio fut un traité révolutionnaire. Ses clauses patentes n'étaient-elles pas basées sur le partage des dépouilles d'un tiers qui n'avait même pris aucune part à la guerre? Ses clauses secrètes ne laissaient-elles pas le champ libre aux révolutions tant en Allemagne, qu'en Italie et en Suisse? Les antiques fondemens du système politique de l'Europe étaient détruits; des sources de nouvelles guerres interminables allaient s'ouvrir. A la vérité les deux principaux signataires se promettaient une paix éternelle parce qu'ils venaient d'arrondir la France et l'Autriche.

Quant à la France, le principe de cette paix était puisé dans le principe même de son existence à cette époque. Le traité de Campo-Formio finissait avantageusement pour elle la première guerre continentale de la révolution; il faisait expirer, à trente lieues de Vienne, cette coalition d'abord si formidable des principales puissances du continent contre la France, déchirée par les factions et qui semblait, à ces

puissances, en 1793, une proie aussi facile à saisir que la Pologne.

Quant à l'Autriche, la mémoire de son principal ministre, le baron de Thugut, est frappée à toujours d'une flétrissure politique et morale par cette paix de Campo-Formio, dont il posa le principe et les bases et dont il dirigea les négociations.

En résumant les conséquences de cette première guerre de la révolution qui a duré cinq ans, on aperçoit les princes de l'Empire possessionnés en Alsace dépossédés sans retour; les Pays-Bas autrichiens cédés à la France; les Provinces-Unies n'existant plus que dans sa dépendance; vers les Alpes, la république française agrandie des comtés de Savoie et de Nice, et le roi de Sardaigne n'étant plus, sous le titre d'allié, que le vassal du directoire; en Lombardie, la maison d'Autriche perdant ses états qui, joints à des provinces dont on dépouille le pape, la maison d'Est et la république de Venise, forment, sous le nom de Cisalpine, une de ces républiques tributaires et soumises dont le directoire a le projet de s'entourer. Enfin le pacte de famille des Bourbons est remplacé par l'alliance intime d'un roi de cette maison avec les meurtriers de son chef Louis XVI.

Des conséquences plus graves encore, s'il est possible, découleront des stipulations secrètes de Campo-Formio et formeront l'immense et curieux épisode qui amènera la seconde coalition et la guerre si variée dans ses chances qui en fut la suite. Mais en ne considérant ici que le traité pris isolément, on peut dire qu'il donnait la solution du problème : la révolution était plus forte que l'Europe.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES SOMMAIRES
DU TOME QUATRIÈME.

Page 1.

1796—1797.

Compensations de l'Angleterre dans la guerre.—Ses succès maritimes.—Pitt détourne l'Autriche d'une paix séparée.—Ses ouvertures de paix au directoire. — État intérieur de la France.—Ouverture directe du directoire à l'Autriche. Lettre de Bonaparte à l'Empereur. — Agent qu'il envoie à Vienne en courrier. — Passeport envoyé par le directoire au plénipotentiaire anglais. — Discours du roi d'Angleterre à l'ouverture du parlement. —État de l'opinion et des partis en Angleterre.—Message du directoire sur la négociation avec le cabinet de Londres. — Il s'y prête avec répugnance. — Détails diplomatiques sur la mission de lord Malmesbury.— Ses instructions.—Marche de la négociation.—Effet qu'elle produit à Vienne. — Mission de Clarke pour négocier à part avec l'Autriche. — Ses instructions. — Lettre du directoire à l'Empereur. — Opérations du général Alvinzi en Italie. — Particularités sur la bataille de Caldiéro. — Détresse de Bonaparte. — Ses opérations secrètes. — Particularités sur la bataille d'Arcole. — Retraite d'Alvinzi. — Mort de Catherine II. — Effet que produit cet événement sur la coalition. — Parti de la paix dans le ministère autrichien. — Dernières instructions de lord Malmesbury. — Conférences avec le ministre Charles Delacroix.—Rupture de la négociation.

Page 111.

1796—1797.

Politique financière de Pitt. — Ses avances de subsides à

l'Autriche. — Il en est blâmé dans le parlement. — Reproduction légale du subside. — Discussion importante à ce sujet. — Détails sur la négociation avec la France. — Approbation parlementaire de la conduite de Pitt. — Expédition du général Hoche en Irlande. — Son issue. — Politique de la Russie depuis l'avénement de Paul I[er]. — Ses rapports avec la Prusse. — Développement de la mission de Clarke.—Lettre du feld maréchal Alvinzi à Bonaparte au nom de l'Empereur. — Opposition de Bonaparte à la proposition d'un armistice et aux vues de Clarke. — Il fait prévaloir son opinion au directoire. — Arrestation d'un espion autrichien.—Parti qu'en tire Bonaparte. — Intrigues secrètes de la cour de Naples et de son ambassadeur à Vienne pour amener le cabinet autrichien à négocier avec Bonaparte. — Bases de paix proposées par l'ambassadeur. — Intrigues contraires du parti anglais à Vienne.—Reprise des hostilités en Italie. — Détresse de Mantoue. — Opérations offensives du maréchal Alvinzi.—Dispositions de Bonaparte. — Bataille de Rivoli. — Comment elle est gagnée par Bonaparte. — Opinion du conseil aulique sur la perte de cette bataille. — Comment Bonaparte s'empare de la mission de Clarke et de la direction des négociations. — Particularités sur la reddition de Mantoue. — Orage que s'attire la cour de Rome. — Hostilités de Bonaparte contre le pape. — Ce général offre de négocier. — Motifs et clauses de son traité de paix avec le saint-siége.

Page 194.

1797.

L'archiduc Charles opposé à Bonaparte. — Ouverture de la campagne.— Passage du Tagliamento. — Habileté des opérations de Bonaparte. — Sa marche en Allemagne.

— Détresse de l'Autriche. — Continuation des intrigues pour l'amener à négocier. — Particularités sur l'armistice de Iudembourg. — Double insurrection dans les provinces vénitiennes de terre ferme. — Causes de ces mouvemens. — Mobiles secrets qui amènent le traité préliminaire de Léoben. — Divulgation de ce traité non publié et basé sur la destruction de la république de Venise.

Page 293.

1797.

Rapports de la cour de Londres avec la cour de Vienne au moment de la défection du cabinet autrichien. — Mobiles secrets de la destruction de Venise. — Révolution démocratique de Gênes. — Rapports diplomatiques soit du directoire exécutif, soit du général en chef Bonaparte, avec les cours de Rome, des Deux-Siciles, de Parme et de Turin, après les préliminaires de Léoben.

Page 397.

1797.

Ouverture de la négociation pour la paix définitive entre la France et l'Autriche. — Particularités à ce sujet. — Intervention de l'Angleterre. — Sa situation intérieure. — Dangers qu'elle court. — Négociations de Lille, entre l'Angleterre et la France. — Intentions et vues des trois cabinets de Paris, de Vienne et de Londres. — Causes et incidens qui accélèrent ou retardent la marche des négociations suivies par Bonaparte à Montébello et à Udine. — Déclaration du roi de Prusse en faveur du principe des sécularisations. — Révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797).

Page 525.

1797.

Opinion de Bonaparte sur les négociations d'Udine. — Son

projet d'*ultimatum*.— Influence de la révolution du 18 fructidor sur les négociations. — Rappel de Clarke. — Circulaire de M. de Talleyrand. — Prétentions du directoire. — Bonaparte donne son propre ultimatum aux négociateurs autrichiens. — Rupture des négociations de Lille.—Établissement de la république cis-rhénane. — Représentations diplomatiques à ce sujet. — Effet que produit l'ultimatum de Bonaparte à Vienne. — Le comte Louis de Cobentzel nommé principal négociateur. — Particularités à son sujet. — Contrariétés qu'éprouve Bonaparte de la part du directoire.—*Sa dépêche* confidentielle du 12 septembre .— Dépêche confidentielle de M. de Talleyrand sur la politique du directoire.—Le directoire se refuse à livrer Venise à l'Autriche. —Ombrages que lui cause Bonaparte.—Élévation d'Augereau. — Les deux dépêches confidentielles adressées par le président du directoire à Bonaparte sur la politique du gouvernement français. — Bonaparte offre de nouveau sa démission.—Mission de Botot, secrétaire intime de Barras, auprès de Bonaparte.—Arrivée du comte de Cobentzel à Udine.—Portrait et caractère de ce diplomate.—Lettre autographe de l'Empereur à Bonaparte.— Augereau et son parti veulent la guerre.—Arrivée de Botot à Passeriano.— Particularités sur sa mission.—Dépêche confidentielle de Bonaparte à M. de Talleyrand, contenant ses vues politiques. — Efforts inutiles du cabinet de Londres pour décider l'Autriche à ne pas conclure une paix séparée. — Alarmes en Allemagne sur la violation de l'intégrité de l'Empire.—Comment Bonaparte se décide à conclure la paix en dépit du directoire et au mépris de ses instructions.—Paix de Campo-Formio.—Ses stipulations patentes et secrètes. — Ses conséquences.

FIN.







